Programme de français pour le cycle 3

Sommaire

Principes

Lecture

Principes
Points de vigilance pour les professeurs
Lire avec fluidité _____ CM1 CM2 6e
Lire à voix haute avec expressivité _____ CM1 CM2 6e
Lire et comprendre seul des textes, des documents et des images ____ CM1 CM2 6e
Lire et comprendre des textes, des documents et des images pour apprendre dans toutes les disciplines _____ CM1 CM2 6e
Lire une œuvre et se l'approprier _____ CM1 CM2 6e

Culture littéraire et artistique

Cours moyen première et deuxième années
Découvrir des héroïnes, des héros
Se confronter au merveilleux, à l'étrange
Imaginer et vivre d'autres vies
Comprendre et interroger la morale
Savourer le goût des mots, imaginer et créer en poésie
Se découvrir, s'affirmer dans le rapport aux autres
Sixième
Créer, recréer le monde : récits des origines (récit, fiction)
Chanter et enchanter le monde : mots et merveilles (poésie)
Se masquer, jouer, déjouer : ruses en action (théâtre)
Partir à l'aventure ! (récit, fiction)
Rencontrer des monstres : expérience de l'autre, expérience de soi (récit, fiction)

Écriture

Principes
Points de vigilance pour les professeurs
Écrire à la main de manière fluide et efficace _____ CM1 CM2 6e
Écrire pour réfléchir, apprendre et mémoriser _____ CM1 CM2 6e
Produire des écrits variés _____ CM1 CM2 6e

Oral

Principes
Point de vigilance pour les professeurs
Écouter pour comprendre _____ CM1 CM2 6e
Dire pour être compris dans toutes les disciplines _____ CM1 CM2 6e
Participer à des échanges verbaux _____ CM1 CM2 6e

Vocabulaire

Repères
Points de vigilance pour les professeurs
Enrichir son vocabulaire dans toutes les disciplines _____ CM1 CM2 6e
Établir des relations entre les mots _____ CM1 CM2 6e
Réemployer le vocabulaire étudié _____ CM1 CM2 6e
Mémoriser l'orthographe des mots _____ CM1 CM2 6e

Grammaire et orthographe grammaticale

Principes
Points de vigilance pour les professeurs
Identifier les constituants d'une phrase simple _____ CM1 CM2 6e
Se repérer dans la phrase complexe _____ CM2 6e
Acquérir l'orthographe grammaticale _____ CM1 CM2 6e

Principes

Le cycle 2 a posé chez l'élève les fondements de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, en plaçant au cœur des apprentissages la lecture et l'écriture. Le cycle 3 poursuit et intensifie cette dynamique, en visant l'autonomie de l'élève. À la fin du cycle 3, l'élève doit pouvoir s'exprimer aisément à l'oral, comprendre et apprécier les textes adaptés à son âge, écrire en s'appuyant sur les règles fondamentales de l'orthographe et de la syntaxe et savoir organiser, de façon simple, mais claire, les différents éléments de son propos.

Comme au cycle 2, l'enseignement de la lecture et de l'écriture s'envisage de façon complémentaire et simultanée : l'activité d'écriture soutient la lecture qui, elle-même, par l'apport langagier qu'elle fournit et l'imaginaire qu'elle ouvre, nourrit l'écriture. Au cycle 3, la lecture vise toujours l'automatisation du déchiffrage. La lecture à voix haute des professeurs, de l'élève seul ou en groupe, est régulièrement pratiquée, comme l'interprétation théâtrale des textes qui contribue à fluidifier la lecture. Ces modalités favorisent notamment la compréhension, objectif central du cycle. Elle est soutenue par un indispensable travail sur la langue et stimulée par les multiples activités d'appropriation des textes et des œuvres.

Au cycle 3, l'année est orientée par une perspective : « Découvrir – Jouer ». Celle-ci encourage et valorise le plaisir de la découverte et du jeu dans le processus d'apprentissage, à travers l'acquisition de compétences langagières, linguistiques, lexicales ou l'appropriation personnelle des textes et des œuvres. Dans ce cadre, le programme de culture littéraire et artistique s'organise selon plusieurs entrées qui garantissent la diversité des genres et des cultures littéraires. Ces entrées favorisent des questionnements anthropologiques universels, qui contribuent à la connaissance générale de l'être humain, afin d'inviter les élèves à développer leur goût pour la lecture et une relation personnelle aux œuvres littéraires et artistiques. En 6e plus spécifiquement, les entrées littéraires se déploient dans le cadre de projets d'apprentissage précis, élaborés par les enseignants pour jalonner l'année et construire une progression équilibrée. Chaque projet d'apprentissage est organisé autour d'une problématique, propre à chaque entrée, et de textes littéraires ; il vise la construction de compétences dans les domaines de la lecture, de l'écriture, de l'étude de la langue, du vocabulaire ou de l'oral, à travers un choix d'activités adaptées. À l'issue du projet d'apprentissage, l'élève est capable de retracer le cheminement qui a été suivi, les réflexions auxquelles il a été invité et ce qu'il a appris.

L'enseignement de l'écriture porte sur l'acquisition de la fluidité du geste, qui n'est pas encore automatisé au cycle 3. L'élève doit continuer à s'entraîner régulièrement, lors de temps spécifiques. Dans le prolongement des premières phrases et des premiers textes simples rédigés au cycle 2, il s'agit d'apprendre à produire des textes cohérents, courts et longs, visant des finalités diverses et s'inscrivant dans des situations de communication différentes. La dimension artistique et créative de ces productions est notamment valorisée afin d'encourager chez l'élève le développement de son imagination, le plaisir de jouer avec la langue, et la découverte de processus créatifs.

Le langage oral continue à faire l'objet d'une attention constante et d'un travail spécifique. Encouragé et développé au travers d'activités d'écoute et de production régulières, en lien avec des supports variés, il est également au cœur de séances qui lui sont spécifiquement consacrées.

Au cycle 3, dans la continuité des cycles précédents, le vocabulaire est un domaine d'apprentissage à part entière. L'enrichissement lexical (extension et précision) est l'objet d'une vigilance constante et exigeante, à la fois à travers l'ensemble des activités, mais aussi lors de séances spécifiques en lien avec les objectifs d'apprentissage.

L'enseignement de la grammaire et de l'orthographe irrigue la lecture et l'écriture, tout en constituant un objet d'apprentissage spécifique, rigoureux et explicite. Au cycle 3, l'attention de l'élève est dirigée vers la compréhension et la reconnaissance des phénomènes linguistiques fondamentaux. Ces connaissances sont réinvesties dans des activités langagières orales et écrites, contribuant ainsi à développer l'autonomie de l'élève.

Tous les enseignements concourent à la maîtrise de la langue.

Des exemples de réussite pour éclairer les objectifs d'apprentissage, des corpus d'œuvres et des pistes de prolongements artistiques et culturels sont mis à disposition des professeurs, à titre indicatif, sur le site pédagogique du ministère :

- classe de CM1 ;
- classe de CM2 ;
- classe de 6e.

Lecture

Principes

L'enjeu du cycle 3 est de développer chez l'élève le goût et le plaisir de la lecture. Il s'engage dans une relation régulière et épanouissante avec l'ensemble des supports de lecture qui lui sont proposés.

À l'issue de ce cycle, chaque élève doit maîtriser une lecture orale et silencieuse, fluide et suffisamment rapide, pour poursuivre et développer le travail de compréhension et d'interprétation. En 6e, comme à l'école élémentaire, l'entraînement à la lecture à voix haute et à la lecture silencieuse est quotidien et s'appuie sur les pratiques des différentes disciplines.

Les situations de lecture sont nombreuses et régulières, les supports variés et riches. Les élèves rencontrent des textes, des œuvres (littéraires et artistiques) et des documents susceptibles de développer leurs compétences linguistiques et langagières,

d'enrichir leur vocabulaire, de nourrir leur imagination et leur réflexion, de susciter leur intérêt et de développer leurs connaissances et leur culture.

L'apprentissage de la compréhension en lecture se poursuit au cycle 3 : il sous-tend la lecture et l'écoute de textes ou de documents dont la complexité et la longueur sont croissantes. Les œuvres du patrimoine et de littérature de jeunesse, les textes documentaires, constituent des supports de lecture privilégiés pour soutenir cette exigence. Le cycle 3 vise plus particulièrement un enseignement des stratégies de compréhension afin que l'élève puisse devenir un lecteur autonome.

Enfin, lecture et étude de la langue doivent être constamment articulées, tant pour ce qui concerne l'appropriation du lexique que l'observation du fonctionnement des phrases et des textes. Dans cette perspective, les reprises pronominales et le choix des temps verbaux constituent notamment un point d'attention. Outre l'observation, la lecture doit nourrir l'imitation des textes et stimuler le réinvestissement dans l'écriture sous toutes ses formes et formats, y compris dans une dimension créative.

Les lectures proposées sont diversifiées, allant des différents genres de la littérature de fiction à la poésie, aux œuvres documentaires, à la littérature d'idées et à la presse d'information. Le choix des lectures cursives (lecture personnelle qui vise à développer le goût de la lecture et l'autonomie des élèves), à partir de la proposition de plusieurs ouvrages, est laissé à l'élève, afin d'éveiller sa curiosité, de stimuler son intérêt et de construire sa culture. Les lectures personnelles sont encouragées, ainsi que les dispositifs pour partager en classe ses découvertes et son plaisir de lire.

Les correspondances entre les périodes au programme en histoire et les programmes de français sont bienvenues pour permettre à l'élève de situer quelques grands repères de l'histoire de la littérature et des arts. Ces connaissances soutiennent leur compréhension des œuvres du patrimoine lues et étudiées, en commençant à développer leur conscience de l'existence d'un patrimoine culturel et leur intérêt pour celui-ci.

Tout au long du cycle, comme au précédent, les activités de lecture restent indissociables des activités d'écriture. Ces activités accompagnent la lecture (cahiers ou carnets de lecture pour noter ses réactions, copier des poèmes, des extraits de texte, etc.) et renforcent la compréhension (réception personnelle, reformulation, notes, schémas, etc.). Elles prennent appui sur la lecture de textes littéraires dans le cadre du programme de culture littéraire et artistique, faisant l'objet de documents d'accompagnement.

Les activités de lecture participent également au renforcement de l'oral : entendre des textes lus ou racontés pour travailler la compréhension, préparer une lecture expressive, présenter un livre oralement, partager des impressions de lecture ou débattre de l'interprétation de certains textes.

Points de vigilance pour les professeurs

- Les professeurs veillent à proposer des situations de lecture diversifiées, de la lecture offerte à toutes les possibilités de lecture pour les élèves (à voix haute, chorale, silencieuse, lectures enregistrées, etc.).
- **Au cours moyen,** ils font lire au moins sept œuvres complètes par an, issues du patrimoine et de la littérature de jeunesse (contes, récits, fables, poèmes, pièces de théâtre, albums et textes documentaires).
- **En 6e**, ils font lire au moins six œuvres complètes, équilibrées entre le patrimoine mondial et la littérature contemporaine et de jeunesse : trois œuvres sont étudiées en classe et au moins trois œuvres relèvent de la lecture cursive. Des groupements de textes, étudiés en classe ou lus de manière cursive à titre complémentaire, sont également proposés.
- Les professeurs encouragent les lectures personnelles sur le temps scolaire ; ils favorisent la fréquentation de lieux consacrés à la lecture (médiathèque, bibliothèque, CDI, espace aménagé dans la classe) : les élèves empruntent régulièrement des livres répondant à leurs goûts et à leurs projets.
- Pour encourager l'élève à partager ses découvertes et son plaisir de lire, les professeurs organisent au sein de la classe des activités variées, écrites ou orales (par exemple carnet de lecteur, cercle de lecture, défi lecture, podcast, vidéo, affiche, etc.).
- Dans le cadre du travail d'analyse des textes, les professeurs favorisent la réception personnelle et sensible des textes, le développement d'une meilleure compréhension (globale et de détails) et la pratique de l'interprétation par les élèves.
- Les professeurs accompagnent les élèves dans leurs lectures en veillant à la progressivité de celles-ci : ils en ajustent la longueur et la complexité (littéraire, culturelle, ou linguistique) afin de favoriser une progression cohérente et adaptée. Ils proposent en outre des rendez-vous de lecture réguliers soutenant l'engagement et la persévérance des élèves (par exemple, lectures offertes, cercles de lecture et/ou brefs écrits d'appropriation permettant des échanges entre pairs, etc.).

Au cycle 3

Tous les jours en CM/ À chaque séance en 6e	**Toutes les semaines**	**Dans l'année**
– Chaque élève lit des textes, documents, images. – Il pratique la lecture silencieuse.	– Chaque élève lit des textes variés et de longueur suffisante (plusieurs pages). – Il s'entraîne à la lecture à voix haute. – Il exerce sa compréhension des textes.	– Chaque élève lit : • Au CM1 : au moins 2 œuvres issues du patrimoine et 5 ouvrages de littérature de jeunesse.

		• Au CM2 : au moins 3 œuvres issues du patrimoine et 4 ouvrages de littérature de jeunesse. • En 6e : au moins 3 œuvres complètes issues du patrimoine en lecture intégrale et au moins 3 œuvres complètes en lecture cursive. • Il garde trace de ses lectures et les partage.

Cours moyen première année

Lire avec fluidité

Objectifs d'apprentissage
Lire sans effort un texte d'une page silencieusement ou à voix haute
Lire à voix haute un texte court, après préparation, sans confondre les graphèmes, même complexes et en tenant compte des marques de ponctuation
Mémoriser de plus en plus de mots fréquents et irréguliers
Lire correctement en ciblant 110 mots par minute en moyenne

Lire à voix haute avec expressivité

Objectifs d'apprentissage
Lire à voix haute, avec aisance et expressivité, un texte court travaillé en amont
Proposer une lecture avec un rythme fluide et régulier qui respecte la ponctuation et les groupes de sens pour faciliter la compréhension de l'auditoire
Gérer l'intensité de sa voix (volume, débit)

Lire et comprendre seul des textes, des documents et des images

Objectifs d'apprentissage
Développer des stratégies de compréhension
Repérer, dans un texte, les informations explicites et pointer des informations implicites
Distinguer, par la mise en page et les caractéristiques d'écriture spécifiques, un extrait de théâtre, un poème, un texte narratif

Lire et comprendre des textes, des documents et des images pour apprendre dans toutes les disciplines

Objectifs d'apprentissage
Donner la nature et la source d'un document
Identifier les différents genres représentés et repérer leurs caractéristiques majeures
Trouver dans des documents simples les réponses à des questions
Découvrir des documents composites et y repérer des informations grâce à un questionnement

Lire une œuvre et se l'approprier

Objectifs d'apprentissage
Mettre en relation le texte lu avec une œuvre lue en classe afin de garder la mémoire des livres lus
Créer des liens entre le texte lu et ses expériences personnelles, ses connaissances
Varier les expériences de lecture (genres, formats, thèmes, etc.) afin de développer le plaisir de lire
S'engager et persévérer dans sa lecture

Cours moyen deuxième année

Lire avec fluidité

Objectifs d'apprentissage
Poursuivre l'entraînement à la lecture à voix haute et à la lecture silencieuse
Lire à voix haute, après préparation, un texte long en tenant compte des marques de ponctuation, des liaisons et des unités syntaxiques
Lire correctement en ciblant 120 mots par minute en moyenne

Lire à voix haute avec expressivité

Objectifs d'apprentissage
Lire à voix haute, avec aisance et expressivité, un texte travaillé en amont, en respectant l'articulation du texte
Travailler la mise en voix d'un texte (intonation, effets)
S'entraîner à faire vivre le texte et prendre du plaisir à le lire

Lire et comprendre seul des textes, des documents et des images

Objectifs d'apprentissage
Poursuivre son apprentissage de lecteur autonome face à des textes de plus en plus longs et de plus en plus complexes
Restituer l'essentiel d'un texte qui contient des informations explicites et des informations implicites
Reconnaître et nommer les principaux genres littéraires à l'aide de critères travaillés en classe

Lire et comprendre des textes, des documents et des images pour apprendre dans toutes les disciplines

Objectifs d'apprentissage
Reconnaître et nommer les caractéristiques des différents éléments d'un document composite
Rapprocher deux documents convergents, de genres différents, pour repérer et compléter les informations
À partir de questions posées, prélever des informations (en faisant des inférences si nécessaire) qui seront combinées pour donner un sens global au(x) document(s)

Lire une œuvre et se l'approprier

Objectifs d'apprentissage
Mettre en relation le texte lu avec une autre œuvre ou une autre référence culturelle
Mettre en relation le texte qu'il est en train de lire avec ses expériences personnelles
Développer le plaisir de lire, notamment avec des œuvres choisies
S'engager et persévérer dans sa lecture

Sixième

Lire avec fluidité

Objectifs d'apprentissage
Poursuivre l'entraînement à la lecture silencieuse et à la lecture à voix haute en renforçant l'acquisition d'un phrasé et d'une prosodie adaptés au texte
Prendre en compte les groupes syntaxiques (groupes de mots avec unité de sens), les marques de ponctuation, les liaisons dans sa lecture
Parvenir à lire correctement en ciblant 130 mots par minute en moyenne

Lire à voix haute avec expressivité

Objectifs d'apprentissage
Lire à voix haute, avec aisance et expressivité, un texte de 10 à 20 lignes en regardant l'auditoire
Poursuivre le travail de mise en voix du texte
Rendre compte des émotions et sentiments des personnages, et des intentions de l'auteur
Parvenir à rendre l'intonation, le rythme et la caractérisation des personnages dans le dialogue de récit
Prendre du plaisir à lire et à partager sa lecture

Lire et comprendre seul des textes, des documents et des images

Objectifs d'apprentissage
Dégager le sens global d'un texte, affiner sa compréhension et devenir un lecteur autonome
Dégager les principales caractéristiques d'un texte et le rattacher à un genre
Dégager le sens global de textes de genres différents, savoir repérer une information plus ou moins saillante, effectuer des inférences sur de larges extraits
Repérer les informations explicites et implicites, les liens logiques, les reprises nominales
Justifier ses interprétations ou ses réponses en prenant appui sur le texte ou sur ses connaissances

Lire et comprendre des textes, des documents et des images pour apprendre dans toutes les disciplines

Objectifs d'apprentissage
Identifier la nature et la source des documents
Rencontrer des textes, des œuvres et des documents variés (image, tableau, schéma, articles de presse, etc.)

Comparer des documents de genres différents et repérer ce qui les rapproche et ce qui les différencie

Apprendre à mettre en relation des informations dans le cas de documents composites

Prendre appui sur les éléments essentiels d'une image fixe et les interpréter

Lire une œuvre et se l'approprier

Objectifs d'apprentissage

Lire et étudier en classe trois œuvres du patrimoine en lecture intégrale et trois œuvres complètes en lecture cursive

Développer sa culture littéraire et artistique

Mettre en relation le texte lu avec d'autres références : expérience vécue, connaissances culturelles, enjeux contemporains, etc.

Pouvoir proposer une évocation spontanée de sa lecture

Prendre appui sur des éléments précis pour fonder sa compréhension fine d'une œuvre et engager son interprétation

Partager ses impressions de lecture et en débattre, confronter ses jugements

Développer le plaisir de lire et de partager ses lectures

S'engager, persévérer dans sa lecture

Culture littéraire et artistique

Chaque année, au cycle 3, des entrées littéraires déclinent la perspective « Découvrir – Jouer » et structurent l'enseignement. Ces entrées ouvrent à des questions littéraires permettant de problématiser l'étude des textes et les approches qui les servent. Présentée dans une notice, chaque entrée littéraire est associée à un ou des genres littéraires. Cette mise en correspondance est recommandée en CM et prescrite en 6e.

En CM1 et CM2, on veille à varier les genres, les formes et les modes d'expression (texte seul, texte et image pour les albums et la bande dessinée, image animée pour les films) sur les deux années et à prévoir une progression dans la difficulté et la quantité des lectures. On veille à la représentation des autrices. Dans le cas des classes à double niveau, les mêmes œuvres peuvent être proposées à tous les élèves en ménageant des parcours de lecture différents pour les élèves de CM1 et en adaptant les questionnements à la maturité des élèves. Les entrées sont abordées dans l'ordre choisi par les professeurs. Une même œuvre peut constituer un pivot de progression d'un niveau à l'autre. Cette œuvre est travaillée de manière plus approfondie et détaillée dans la classe supérieure, en fonction des questionnements et problématiques propres à l'entrée au sein de laquelle elle prend place. En 6e, le professeur tient compte des œuvres déjà lues et étudiées par les élèves en CM1 et CM2.

En 6e, le traitement des entrées littéraires s'inscrit dans le cadre d'un projet d'apprentissage précis, organisé autour d'une problématique propre à chaque entrée, et de textes littéraires (œuvres complètes, et/ou groupements de textes, lectures cursives). Le projet vise la construction de compétences de lecture, d'écriture, d'étude de la langue, de vocabulaire ou d'oral, et met en place pour ce faire les activités adaptées. Toutes les compétences ne peuvent figurer à égalité dans un seul projet d'apprentissage. Aussi, les professeurs veillent à hiérarchiser des compétences majeures et mineures à travers le choix des activités proposées aux élèves, et à en équilibrer l'ensemble sur l'année. Le travail mené par les professeurs à partir d'une même œuvre littéraire peut donner lieu à plusieurs projets d'apprentissage.

Les œuvres intégrales étudiées en 6e sont complétées par des lectures cursives et des groupements de textes choisis par les professeurs, en lien avec les entrées littéraires ou leurs prolongements artistiques et culturels. Ces lectures sont de genres et de formes variés et peuvent relever de la littérature de jeunesse (roman, théâtre, recueils de poésie, recueils de contes et de nouvelles, albums, albums de bande dessinée). On veille à la représentation des autrices. On s'assure également que l'élève rencontre les littératures francophones, régionales et étrangères (dans des traductions en français) pour les sensibiliser à la diversité des cultures.

Cours moyen première et deuxième années

Découvrir des héroïnes, des héros

Inviter les élèves à réfléchir sur ce qui constitue une héroïne ou un héros à travers des œuvres de la littérature patrimoniale et de la littérature de jeunesse (épopée, roman, fable, conte, nouvelle, pièce de théâtre), c'est les aider à ouvrir le champ de leurs représentations et à les dépasser. Le travail de compréhension des lectures proposées, les échanges organisés et les jeux avec ces figures (lecture à voix haute, jeu scénique, etc.) conduisent les élèves à comprendre les motivations de ces personnages, mais aussi à percevoir leurs éventuelles fragilités et à s'interroger sur les valeurs morales et culturelles dont ils sont porteurs.

Se confronter au merveilleux, à l'étrange

Découvrir des mondes imaginaires et éveiller la sensibilité à l'inconnu permet à l'élève d'explorer des thèmes universels : la peur, le désir d'évasion et la curiosité pour l'inexplicable. En explorant des phénomènes étranges, l'élève confronté à l'intensité des émotions suscitées remet en question sa perception du monde, et parfois de lui-même. L'étude du merveilleux et de l'étrange, en s'appuyant sur des textes variés, permet d'allier la découverte du texte littéraire à une réflexion plus large sur notre rapport à l'inexplicable, au rêve et à la peur, et de développer l'esprit critique et la créativité.

Imaginer et vivre d'autres vies

En s'identifiant aux personnages ou en s'en démarquant, en s'immergeant dans un univers étranger ou insolite, l'élève est invité à s'engager personnellement dans la lecture d'œuvres intégrales patrimoniales ou contemporaines ou d'extraits choisis. Les récits de vie offerts par la littérature de jeunesse aident les élèves à se projeter dans des existences nouvelles, à développer leur sensibilité et leur empathie, et à nourrir leur créativité, tout en renforçant leur goût pour la lecture.

Comprendre et interroger la morale

En prenant appui sur l'étude et l'appropriation d'une œuvre intégrale, patrimoniale ou relevant de la littérature de jeunesse, ou sur des extraits choisis, l'élève découvre des fondements de la vie en commun, notamment la justice, la tolérance, la liberté, le respect des différences, la préservation de l'environnement. Il apprend à comprendre les valeurs morales portées par les personnages, à s'interroger sur les conséquences de leurs actions et leurs effets, sur le collectif, et développe son esprit critique et sa propre sensibilité.

Savourer le goût des mots, imaginer et créer en poésie

Par l'écoute et la lecture d'un recueil de poèmes et de textes poétiques de siècles différents, l'élève développe une posture subjective de lecteur fondée sur la sensibilité à la langue, sur l'émotion qu'elle procure et sur l'aptitude à opérer un lien entre les mots et les choses, entre les mots, le monde et soi-même. L'élève mesure ainsi les écarts possibles à la norme qu'il construit par ailleurs en cours de grammaire et de vocabulaire : il les reconnaît et est capable d'en jouer.

Se découvrir, s'affirmer dans le rapport aux autres

Se découvrir est une aventure à la fois intime et collective. Face aux défis de l'existence, les personnages de récits, de romans, de bandes dessinées et de pièces de théâtre se construisent et se redéfinissent, au gré de leurs rencontres et de leur propre cheminement. Grâce à ces lectures, aux échanges et aux différentes activités conduites en classe à partir des textes, l'élève s'ouvre à la complexité humaine et grandit.

Sixième

Créer, recréer le monde : récits des origines (récit, fiction)

En prenant appui sur l'étude et l'appropriation de larges extraits d'œuvres intégrales, comme sur des lectures cursives, l'élève découvre au moins un texte fondateur (issu notamment des religions monothéistes) et quelques mythes et contes étiologiques (issus de différents continents et traditions culturelles). Il les compare, devient sensible aux symboles et aux métaphores, s'interroge sur les représentations et les valeurs qu'ils portent. Au fil de l'année et de sa progression, l'élève entrevoit la force des récits collectifs au sein desquels il peut inscrire sa propre vision, notamment par des productions écrites et créatives.

Chanter et enchanter le monde : mots et merveilles (poésie)

En prenant appui sur l'étude et l'appropriation d'une œuvre poétique intégrale (recueil ou section de recueil) et/ou d'un groupement de textes, comme sur des lectures cursives, l'élève manipule ces ressources de la langue. Au fil de l'année, il découvre ainsi la magie du langage poétique. En explorant différentes traditions et cultures poétiques, y compris francophones, qu'elles soient patrimoniales ou contemporaines, l'élève mesure, qu'au-delà de ses aspects formels (vers, rimes, etc.), la force de la poésie réside dans ses images et son pouvoir d'évocation.

Se masquer, jouer, déjouer : ruses en action (théâtre)

Inviter les élèves à découvrir des ruses en action, c'est leur permettre d'appréhender le rapport complexe qui se noue au théâtre entre l'illusion et le réel, l'artifice et la vérité, l'être et le paraitre. L'élève est conduit à apprécier le ressort dramatique et comique que constitue la ruse, à s'interroger sur les modalités et les enjeux de sa mise en scène, et sur les valeurs qui sous-tendent l'action. Les activités de théâtralisation et les pratiques théâtrales – mise en voix, mise en jeu et mise en scène – contribuent à l'appropriation de l'œuvre. Au fil de l'année, l'élève développe ainsi ses compétences orales – écoute, concentration et expression – mobilise sa créativité et son jugement critique, renforce sa confiance en lui et en l'autre.

Partir à l'aventure ! (récit, fiction)

En prenant appui sur l'étude et l'appropriation d'une œuvre intégrale et/ou d'un groupement de textes, comme sur des lectures cursives, l'élève interroge l'élan constitutif de l'aventure et mesure combien l'expression littéraire en décuple le pouvoir. Au fil de l'année et de sa progression, il enrichit sa culture et sa réflexion personnelle, en engageant son imagination et sa créativité artistique notamment à travers la production de récits personnels.

Rencontrer des monstres : expérience de l'autre, expérience de soi (récit, fiction)

En prenant appui sur l'étude et l'appropriation d'une œuvre intégrale et/ou d'un groupement de textes, comme sur des lectures cursives, l'élève est invité à découvrir la part d'humanité d'un personnage monstrueux inspirant la peur ou la compassion et à dégager la visée éducative d'un conte ou d'un récit. Au fil de l'année, l'élève prend conscience de la permanence de la figure du monstre à travers les âges et en identifie les principales caractéristiques. Il mobilise sa créativité, ses connaissances et ses acquis lexicaux pour créer de nouveaux monstres et les intégrer dans des récits existants ou les mettre en scène dans une production inédite.

Écriture

Principes

L'enjeu du cycle 3 est de familiariser les élèves avec l'écriture, qui mobilise de nombreuses compétences. Écrire signifie en effet effectuer les gestes de l'écriture cursive, appliquer les règles orthographiques et s'appuyer sur elles, respecter la syntaxe et composer un texte qui, quelle que soit sa longueur, doit être structuré de façon cohérente. Écrire implique aussi de saisir les multiples visées de cette activité et d'en concevoir les contenus. Seul un entraînement quotidien, qui doit alternativement concerner une compétence précise ou intégrer l'ensemble des habiletés requises à l'écrit, peut permettre aux élèves d'accéder à une écriture aisée et confiante. En proposant des situations d'écriture variées, stimulantes, porteuses de sens, l'enseignant cherche à développer et à cultiver chez les élèves le goût et le plaisir d'écrire et de partager leurs écrits.

L'ensemble des visées de l'écriture est présenté aux élèves. Outil de travail qui permet de trier, de classer, de retenir, de reformuler, mais aussi d'exprimer un raisonnement, une réponse, une conclusion, l'écriture est ainsi associée à l'ensemble des disciplines dont elle constitue un vecteur d'apprentissage.

Tout au long du cycle, les professeurs prolongent l'entraînement aux gestes de l'écriture cursive qui ont été initiés au cycle 1 et systématisés au cycle 2. Sur la voie de l'automatisation de l'écriture qui se conquiert au cycle 4, les gestes de l'écriture sont de plus en plus liés et gagnent en rapidité et en qualité. Des activités régulières de copie permettent cet entraînement indispensable. Les élèves sont par ailleurs invités à produire des écrits sur différents supports (notamment numériques, ou propices aux écritures créatives), mais la maîtrise de l'écriture cursive reste importante.

Au cycle 3, l'écriture constitue un objet d'apprentissage à part entière, articulée aux séances de lexique, de grammaire et d'orthographe. Une pratique régulière de l'écrit court favorise un entraînement systématique et indispensable à l'application des règles d'accord entre sujet et verbe, au sein du groupe nominal et à l'usage et la mémorisation du lexique enseigné. Cet entraînement régulier et fréquent à l'écriture complète les différentes formes de dictées qui sont également pratiquées régulièrement.

La production de textes plus longs, qui élaborent une synthèse, développent une appréciation personnelle, argumentent, produisent un récit d'invention, un dialogue, est également facilitée et encouragée tout au long du cycle. Ces écrits de travail, de réflexion et de création peuvent rester personnels, mais aussi être partagés en classe pour confronter différentes productions, les commenter et construire une réflexion commune.

L'accent est mis sur la pratique régulière et quotidienne de l'écriture, seul ou à plusieurs, sur des supports variés et avec des objectifs divers favorisant la conduite de projets d'écriture, notamment créatifs. Différentes situations d'écriture sont mises en œuvre en classe comme créer, raconter, décrire, dialoguer, expliquer, résumer, synthétiser ; la liste des situations n'étant pas exhaustive. Le professeur explore d'autres pistes afin d'éviter la monotonie et la répétitivité, tout en s'assurant que les élèves travaillent de manière fréquente sur les situations d'écriture préconisées pendant l'année, afin de mieux les maîtriser.

Les situations de préparation à l'écrit (planification) et d'amélioration de l'écrit (révision) menées en classe prennent toute leur place dans les activités proposées. Le recours aux brouillons, écrits de travail, versions successives ou variations d'un même écrit, qui peuvent constituer des étapes dans le processus d'écriture, est systématique. Les séances consacrées à l'amélioration de sa production peuvent se concevoir comme un retour sur son propre texte, grâce à sa propre relecture, ou celle de ses pairs ou encore en s'appuyant sur les indications du professeur. Tout comme l'écrit final, le processus engagé par l'élève pour écrire est valorisé. L'élève acquiert ainsi progressivement une plus grande autonomie et devient de plus en plus conscient de ses textes et de ses choix. Il comprend que l'écriture s'inscrit dans un processus long.

Dans cette perspective, les projets d'écriture artistique et créative sont encouragés dans un dialogue entre lecture et écriture, afin de développer le plaisir d'écrire et de lire de l'élève, valoriser sa créativité et enrichir son appréhension des textes.

Le regard critique des pairs, la collaboration entre les élèves sont vivement encouragés, ainsi que l'écriture collective, guidée par le professeur qui n'hésite pas à mettre en scène son propre cheminement, ses propres tâtonnements dans l'écriture. L'élève doit prendre conscience que l'écriture exige le respect d'un ensemble de codes que l'École a pour mission d'enseigner progressivement, en plaçant les élèves en confiance et en développant leur curiosité à l'égard de la langue et de son fonctionnement.

Points de vigilance pour les professeurs

- Les professeurs veillent à ce que les élèves écrivent très régulièrement, si possible quotidiennement, en variant les modalités de l'écrit (copie, dictée, gammes d'écriture, production écrite) et sa longueur (écrits courts d'une à cinq phrases ; écrits longs) ; la production d'écrits personnels est centrale.
- L'élève écrit sur différents supports (écriture cursive sur papier, écriture numérique, etc.), mais la maîtrise du geste cursif reste importante.
- La production écrite fait l'objet de séances dédiées d'enseignement pour que l'élève prenne conscience que l'écriture est un processus long : stratégies d'écriture, planification, gestion du brouillon, révision du texte produit.
- L'élève produit fréquemment des écrits de travail de formes variées (phrases, listes, corolles, schémas, etc.). Ces écrits servent de levier pour réfléchir collectivement : ils sont lus, commentés et confrontés pour construire une notion nouvelle.

— L'élève produit régulièrement des écrits variés dans des situations motivantes qui lui offrent l'occasion d'imaginer, de créer, de s'approprier, de s'interroger, de donner son avis, mais aussi de manipuler la langue et d'acquérir des automatismes. Ces écrits lui permettent de structurer sa pensée, de corriger et d'enrichir sa langue écrite, mais aussi et surtout de prendre plaisir à écrire.

— L'élève développe une vigilance orthographique croissante et gagne en autonomie. Il réinvestit les notions abordées en langue de manière progressive. Au cycle 3, la normalisation de son texte porte essentiellement sur l'accord dans le groupe nominal, l'accord du sujet avec le verbe et l'attribut du sujet.

Au cours moyen

Tous les jours	Toutes les semaines	Dans l'année
– Chaque élève écrit à plusieurs moments sous la forme de : • copie de textes ; • écrits courts ; • dictées ; • productions écrites personnelles.	– Chaque élève exerce son geste graphique. – Il utilise l'écrit pour réfléchir. – Il développe des écrits personnels. – Il s'entraîne à améliorer ses textes en respectant les normes.	– Chaque élève participe à des activités de production d'écrit collaboratif. – Il produit des écrits longs de manière de plus en plus autonome. – Il s'approprie différents usages du brouillon. – Il élabore des stratégies pour réviser ses textes.

En 6e

À chaque séance	Toutes les semaines	De manière régulière
– Chaque élève produit un écrit quel qu'il soit.	– Chaque élève produit des textes de travail. – Chaque élève produit des textes personnels. – Il s'entraîne à améliorer ses textes en respectant les normes.	– Chaque élève produit fréquemment des textes personnels ou collaboratifs longs. – Il a recours au brouillon de façon autonome. – Il élabore des stratégies pour réviser ses textes.

Cours moyen première année

Écrire à la main de manière fluide et efficace

Objectifs d'apprentissage
Copier et produire des textes
Acquérir des stratégies de copie

Écrire pour réfléchir, apprendre et mémoriser

Objectifs d'apprentissage
Écrire pour repérer et trier les informations pertinentes
Produire des écrits réflexifs courts pour s'entraîner à expliquer un point de vue
Reformuler, avec l'aide du professeur et de ses pairs, l'essentiel d'une leçon ou d'une activité pour se l'approprier
Produire des écrits courts pour appliquer une règle de grammaire ou employer et mémoriser le lexique appris

Produire des écrits variés

Objectifs d'apprentissage
Découvrir et explorer des situations variées d'écriture : raconter, expliquer
Écrire au quotidien des textes personnels (donner son avis, imaginer une suite de texte, formuler des hypothèses, etc.)
Utiliser le brouillon pour préparer son texte
Exercer sa vigilance quant au respect des codes de l'écrit
Prendre conscience des composantes de la cohérence textuelle
Améliorer tout ou partie de son texte à partir des pistes données par l'enseignant et/ou ses pairs

Cours moyen deuxième année

Écrire à la main de manière fluide et efficace

Objectifs d'apprentissage
Copier et produire des textes
Acquérir des stratégies de copie

Écrire pour réfléchir, apprendre et mémoriser

Objectifs d'apprentissage
Écrire pour comparer deux documents
Produire des écrits réflexifs courts pour s'entraîner à expliquer un point de vue intégrant plusieurs documents
Reformuler, avec l'aide du professeur et de ses pairs, l'essentiel d'une leçon, y compris de manière schématique
Produire des écrits courts pour appliquer une règle de grammaire ou employer et mémoriser le lexique appris

Produire des écrits variés

Objectifs d'apprentissage
Découvrir et manipuler des situations variées d'écriture : décrire, dialoguer
Écrire au quotidien des textes personnels (nuancer un avis, imaginer une suite de texte enrichie d'un court passage de dialogue et/ou de description, formuler les étapes d'une expérience vécue en sciences, etc.)
Faire preuve d'autonomie dans le respect des codes de l'écrit
Appliquer les principes de la cohérence textuelle
Utiliser le brouillon pour préparer son texte
Améliorer tout ou partie de son texte à partir des pistes données par l'enseignant, ses pairs et/ou son autoévaluation

Sixième

Écrire à la main de manière fluide et efficace

Objectifs d'apprentissage
Copier des textes de façon lisible, régulière, soignée et sans erreur d'orthographe ou de ponctuation
Produire des textes en veillant à leur lisibilité et à leur mise en forme

Écrire pour réfléchir, apprendre et mémoriser

Objectifs d'apprentissage
Écrire pour résumer et/ou synthétiser
Produire des écrits réflexifs courts pour argumenter et justifier ses choix
S'approprier individuellement l'essentiel d'une leçon, avec l'aide ponctuelle du professeur et de ses pairs
Hiérarchiser des idées
Produire des écrits courts pour appliquer une règle de grammaire ou employer et mémoriser le lexique appris

Produire des écrits variés

Objectifs d'apprentissage
Découvrir et expérimenter des situations variées d'écriture : résumer, synthétiser
Écrire très fréquemment des textes personnels (donner un avis personnel en le justifiant, produire un écrit narratif, expliquer une démarche, etc.)
Utiliser le brouillon pour préparer son texte
Respecter les codes de l'écrit
Veiller à la cohérence textuelle
Améliorer tout ou partie de son texte à partir de son autoévaluation et/ou de pistes données par l'enseignant et ses pairs
Prendre en compte les normes de l'écrit pour réviser un texte

Oral

Principes

Au cycle 2, les compétences orales de l'élève se sont construites à la faveur de diverses activités langagières : la compréhension d'un énoncé oral, l'expression orale de l'élève en continu ou en interaction.

Au cycle 3, la progression dans la maîtrise du langage oral se poursuit en continuité du cycle 2 et en étroite relation avec le développement de la lecture et de l'écriture. Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, pour dialoguer et débattre de façon efficace et réfléchie avec leurs pairs, pour affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations qui nourriront un écrit ou une intervention orale. Des liens pourront être établis avec d'autres disciplines et notamment l'EMC. L'enseignement de la maîtrise du langage oral fait l'objet de temps d'apprentissages dédiés.

Au cycle 3, l'élève continue de construire ses compétences orales et les consolide. Des activités d'écoute active et de compréhension d'énoncés courts et longs lui permettent de développer une posture d'auditeur attentif. Il développe une

compréhension fine de différents genres et discours en se montrant sensible à leur écoute. Ces apprentissages sont en lien étroit avec les compétences de compréhension d'un texte écrit et la construction d'un bagage lexical varié.

L'élève prend la parole régulièrement et en respectant les codes de la communication orale. Il mobilise de façon adaptée les ressources de sa voix et de son corps pour se faire entendre et comprendre.

Ainsi, l'élève pratique diverses activités d'expression orale : lecture à voix haute et expressive, récitation, restitution d'une notion, explicitation d'un document, explicitation de procédures, présentation longue, argumentation d'un point de vue, débat avec ses pairs. L'élève est invité à s'exprimer de manière spontanée, mais aussi construite sur un propos élaboré et nourri par les ressources proposées par le professeur ou explorées par l'élève et illustré par des exemples pertinents. Les compétences linguistiques acquises au fil du cycle permettent de perfectionner l'expression orale des élèves.

L'élève est amené, seul ou avec ses pairs, à évaluer la qualité d'une production orale en fonction de critères élaborés par le professeur ou avec ses pairs. Il apprend à repérer les écarts entre la production entendue et les critères de réussite. S'il s'agit de sa propre production, l'élève apprend à améliorer ses compétences oratoires et son contenu.

Point de vigilance pour les professeurs

- Le registre de langue des professeurs constitue une référence pour l'élève.
- Les professeurs tendent à ménager un espace de parole suffisant pour que chaque élève puisse s'exprimer et travailler son expression orale.
- Les professeurs fournissent des manières de dire (expressions, locutions, tournures, vocabulaire précis).
- Les professeurs sont attentifs au registre de langue de l'élève et à sa syntaxe. Avec bienveillance, ils aident l'élève à repérer les écarts avec la norme et les lui explicitent.
- Les compétences de compréhension orale sont à construire au même titre que les compétences de compréhension écrite. À cet effet, différentes activités sont menées fréquemment et régulièrement au cours de l'année et du cycle.
- Dans le travail de conception de leur progression, les professeurs veillent à intégrer des séances de compréhension et d'expression orales, en lien étroit avec la thématique littéraire, culturelle ou disciplinaire retenue, les compétences de compréhension et d'expression écrites, et les notions de langue.
- La participation spontanée des élèves est à distinguer de l'expression orale préparée.

Au cours moyen

Tous les jours	Toutes les semaines	Dans l'année
– Chaque élève bénéficie du modèle oral assuré par le professeur. – Il prend la parole (le professeur la reformule si nécessaire en insistant sur le vocabulaire, la syntaxe et la prononciation).	– Chaque élève a l'occasion d'échanger des propos avec ses camarades, d'exposer un point de vue. – Il manifeste sa compréhension de consignes orales.	– Chaque élève s'exerce régulièrement à une présentation orale ou un exposé en petit ou grand groupe. – Il participe à des débats. – Il manifeste sa compréhension d'un texte ou d'un document entendu.

En sixième

À chaque séance	Toutes les semaines	De manière régulière
– Chaque élève bénéficie du modèle oral assuré par le professeur. – Il manifeste sa compréhension de consignes orales. – Il a l'occasion de prendre la parole.	– Chaque élève manifeste sa compréhension globale d'un texte ou d'un document entendu. – Il prend la parole (le professeur la reformule si nécessaire en insistant sur le vocabulaire, la syntaxe et la prononciation). – Il échange des propos avec ses camarades, expose un point de vue.	– Chaque élève met en voix un texte. – Il s'exerce à une présentation orale ou un exposé en petit ou grand groupe.

Cours moyen première année

Écouter pour comprendre

Objectifs d'apprentissage
Construire sa posture d'auditeur en maintenant une écoute active orientée en fonction du but
Comprendre un message oral provenant d'un tiers ou d'un média (interview, reportage)
Manifester sa compréhension des textes entendus
Identifier les caractéristiques des différents genres de discours
Manifester sa sensibilité à l'écoute d'un texte

Dire pour être compris dans toutes les disciplines

Objectifs d'apprentissage
Réaliser une production orale, individuelle ou collective, claire et organisée pour raconter, expliquer, argumenter, justifier, partager des connaissances
Faire vivre un texte littéraire, historique ou documentaire par une lecture expressive devant un public
Utiliser l'oral comme outil réflexif

Participer à des échanges verbaux

Objectifs d'apprentissage
Prendre la parole en respectant les codes de la communication
Utiliser des structures de langage en fonction du but recherché
Construire et ajuster son propos pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations, un point de vue
Se servir du langage oral pour construire une analyse collective en interaction
Adapter son discours en fonction de la situation de communication
Porter un regard critique sur l'oral produit

Cours moyen deuxième année

Écouter pour comprendre

Objectifs d'apprentissage
Construire sa posture d'auditeur en maintenant une écoute active orientée en fonction du but
Comprendre un message oral provenant d'un tiers ou d'un média (interview, reportage)
Manifester sa compréhension des textes entendus
Identifier les caractéristiques des différents genres de discours
Manifester sa sensibilité à l'écoute d'un texte

Dire pour être compris dans toutes les disciplines

Objectifs d'apprentissage
Réaliser une production orale, individuelle ou collective, claire et organisée pour raconter, expliquer, argumenter, justifier, partager des connaissances
Faire vivre un texte littéraire, historique ou documentaire par une lecture expressive devant un public
Utiliser l'oral comme outil réflexif

Participer à des échanges verbaux

Objectifs d'apprentissage
Prendre la parole en respectant les codes de la communication
Utiliser des structures de langage en fonction du but recherché
Construire et ajuster son propos pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations, un point de vue
Se servir du langage oral pour construire une analyse collective en interaction
Adapter son discours en fonction de la situation de communication
Porter un regard critique sur l'oral produit

Sixième

Écouter pour comprendre

Objectifs d'apprentissage
Construire sa posture d'auditeur en maintenant une écoute active orientée en fonction du but
Comprendre un message oral provenant d'un tiers ou d'un média (interview, reportage)
Montrer sa compréhension notamment en reformulant avec ses mots des informations explicites et implicites d'un texte entendu
Identifier les caractéristiques des différents genres de discours
Exprimer son ressenti à l'écoute d'un texte

Dire pour être compris dans toutes les disciplines

Objectifs d'apprentissage
Réaliser une production orale, individuelle ou collective, claire et organisée pour raconter, expliquer, argumenter, justifier ou partager des connaissances
Lire, devant un public, de manière claire et expressive, un texte littéraire ou documentaire
Utiliser l'oral comme outil réflexif

Participer à des échanges verbaux

Objectifs d'apprentissage
Prendre la parole en respectant les codes de la communication
Construire et ajuster son propos pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations, un point de vue, une réponse à une question
Adapter son discours en fonction de la situation de communication
Porter un regard critique sur l'oral produit
Intervenir en tenant compte de ce qui a précédemment été dit par autrui

Vocabulaire

Repères

Au cycle 3, un premier enjeu est de développer la curiosité de l'élève pour les mots de la langue française et d'éveiller son goût pour la recherche du mot ou de l'expression justes. Il continue à prendre conscience que les mots s'inscrivent dans différents réseaux (sémantiques et morphologiques). Ces réseaux sont des points d'appui essentiels pour ses progrès en lecture (compréhension) et écriture.

Dans la continuité des cycles 1 et 2, le cycle 3 vise l'approfondissement et l'enrichissement du vocabulaire de chaque élève. Si les différentes étapes de l'enseignement se rapprochent de celles du cycle précédent, une attention particulière est prêtée, au cours du cycle, à l'acquisition du vocabulaire spécifique à différents champs disciplinaires. L'écrit permet l'accès à un vocabulaire plus riche et composé de mots ou expressions plus rares.

Le second enjeu du cycle 3 concerne le développement de l'autonomie de l'élève. Il devient capable d'enrichir lui-même son vocabulaire par différentes méthodes et stratégies qui lui sont enseignées. Il développe ainsi des savoir-faire pour comprendre, pour utiliser avec précision les mots de la langue et élargir ses connaissances.

Les activités d'enrichissement et d'approfondissement du vocabulaire suivent trois étapes :
- la rencontre, en contexte, avec le mot nouveau ou le nouveau sens d'un mot ;
- l'étude régulière et systématique du lexique (structuration, catégorisation) pour mieux en comprendre le fonctionnement et donc mieux le mémoriser ;
- le réemploi à l'oral et surtout à l'écrit (réinvestissement des mots à l'occasion de nombreuses remises en contexte afin d'explorer les constructions syntaxiques acceptées par la langue).

Points de vigilance pour les professeurs

- L'enseignement du lexique dépasse largement le cadre du français. Il est pensé en lien avec d'autres disciplines et réparti sur l'ensemble de la semaine.
- L'enseignement lexical est aussi organisé lors de temps dédiés, avec des tournures syntaxiques adéquates, afin que l'élève soit confronté à des activités spécifiques, systématiques et régulières.
- Des corpus de mots sont constitués en s'appuyant sur les entrées du programme de culture littéraire et artistique, et sur les contenus de programme de toutes les disciplines d'enseignement. Leur constitution est pensée de manière cumulative, afin de les enrichir et de les complexifier d'année en année. Les listes de fréquence sont des outils indispensables pour définir des objectifs atteignables par les élèves.
- Le travail sur la polysémie, y compris celle des mots les plus fréquents, se poursuivra tout au long du cycle, afin de lever les difficultés de compréhension et les malentendus, notamment quand l'élève connaît une autre signification compatible avec le contexte et avec la représentation qu'il a construite de la situation.
- La nature des mots étudiés est variée. Les mots grammaticaux sont étudiés au même titre que les mots lexicaux. Le verbe occupe une place essentielle. L'unité lexicale ne se réduit pas au mot graphique : aux mots délimités par des critères graphiques s'ajoutent les expressions et les unités polylexicales (*poule mouillée, sur un pied d'égalité, donner son feu vert à*, etc.).
- Afin de permettre une mémorisation durable, les élèves disposent d'un outil qui consigne les mots rencontrés, pouvant l'accompagner tout au long du cycle. Celui-ci s'appuie sur une organisation des mots en réseau à partir de grandes catégories et dans un emboîtement d'hyperonymes et d'hyponymes (*siège* est l'hyperonyme de *tabouret, banc, chaise*, etc. qui sont ses hyponymes), d'oppositions, de relations de gradation.
- Au cycle 3, les élèves poursuivent leur initiation à l'utilisation de dictionnaires variés. Ainsi, lors d'une séance de lecture, l'usage du dictionnaire n'est pas systématique, mais peut constituer une aide à la vérification d'hypothèses. Il complète l'activité d'inférence et de construction d'une représentation cohérente de la situation.

Au cours moyen

Tous les jours	Toutes les semaines	Dans l'année
– Chaque élève bénéficie d'un temps d'enseignement dédié au vocabulaire en français ou dans les autres disciplines d'enseignement, selon une progression cumulative visant à son approfondissement en contexte. – Il lit pour accroître ses connaissances lexicales.	– Chaque élève bénéficie d'une séance de remémoration des corpus étudiés.	– Il construit un outil récapitulatif et évolutif qui accorde une place de plus en plus importante au vocabulaire propre aux différents savoirs disciplinaires.

En sixième

Toutes les semaines	De manière régulière
– Chaque élève bénéficie de temps d'enseignement structuré et dédié du vocabulaire en français, selon une progression cumulative. – Il lit pour accroître ses connaissances lexicales.	– Chaque élève réemploie les corpus étudiés, notamment dans des activités d'écriture. – Il complète un outil récapitulatif qui accorde une place essentielle au vocabulaire propre aux différents savoirs disciplinaires.

Cours moyen première année

Enrichir son vocabulaire dans toutes les disciplines

Objectifs d'apprentissage
Approfondir, en contexte, le vocabulaire appris au cycle 2
Mémoriser des mots et expressions en s'appuyant sur des corpus variés issus de toutes les disciplines
Identifier les mots inconnus, lors de ses différentes lectures, et rechercher leur signification en s'appuyant sur la morphologie et sur le contexte

Établir des relations entre les mots

Objectifs d'apprentissage
Établir des relations morphologiques et sémantiques entre les mots
Comprendre et utiliser les notions de synonymie et antonymie

Réemployer le vocabulaire étudié

Objectifs d'apprentissage
À l'oral et à l'écrit, utiliser à bon escient les mots appris et se les approprier durablement
À l'oral et à l'écrit, utiliser à bon escient les mots polysémiques dans différents contextes disciplinaires

Mémoriser l'orthographe des mots

Objectifs d'apprentissage
Écrire correctement les mots les plus fréquents de la langue en s'appuyant sur les régularités et la formation
S'appuyer sur la dimension morphologique des mots rencontrés lors de ses différentes lectures pour les orthographier

Cours moyen deuxième année

Enrichir son vocabulaire dans toutes les disciplines

Objectifs d'apprentissage
Acquérir un vocabulaire précis dans différents univers de référence
Se servir du contexte et de la morphologie pour comprendre les mots inconnus rencontrés au cours de sa lecture
Utiliser des dictionnaires

Établir des relations entre les mots

Objectifs d'apprentissage
Approfondir sa compréhension de la notion de polysémie dans un contexte non référentiel
Approfondir les relations morphologiques et sémantiques entre les mots

Réemployer le vocabulaire étudié

Objectifs d'apprentissage

À l'oral et à l'écrit, utiliser précisément le vocabulaire de différents univers de référence et se l'approprier durablement

À l'oral et à l'écrit, utiliser à bon escient les mots polysémiques dans différents contextes disciplinaires et se les approprier durablement

Mémoriser l'orthographe des mots

Objectifs d'apprentissage

Écrire correctement les mots fréquents en s'appuyant sur les régularités et la formation.

Sixième

Enrichir son vocabulaire dans toutes les disciplines

Objectifs d'apprentissage

Développer un vocabulaire spécifique dans différents univers de référence

Choisir, de manière autonome, les stratégies les plus efficaces pour comprendre un mot inconnu en prenant l'initiative de déduire, de vérifier ou de rechercher le sens d'un mot

Établir des relations entre les mots

Objectifs d'apprentissage

Composer et décomposer des mots pour les analyser et en créer de nouveaux en s'appuyant sur les relations morphologiques et sémantiques

Différencier les mots simples, dérivés et composés

Donner des exemples de synonymes et d'antonymes qui respectent la classe grammaticale du mot cible

Se sensibiliser à l'étymologie et à l'évolution du sens des mots

Réemployer le vocabulaire étudié

Objectifs d'apprentissage

À l'oral et à l'écrit, utiliser à bon escient le vocabulaire spécifique issus de différents univers de référence et se l'approprier durablement, en respectant le registre de langue

À l'oral et à l'écrit, utiliser à bon escient les mots polysémiques dans différents contextes disciplinaires et se les approprier durablement

Mémoriser l'orthographe des mots

Objectifs d'apprentissage

Écrire correctement les mots fréquents en situation autonome

Grammaire et orthographe grammaticale

Principes

Au cycle 3, la grammaire demeure un enseignement au service des cinq activités langagières (comprendre un énoncé oral, parler en continu, parler en interaction, écrire et lire). Sa maîtrise progressive participe également à l'acquisition de compétences linguistiques, soutenant une réflexion sur le système de la langue. Cet enseignement favorise la réussite des élèves et construit progressivement leur autonomie dans la maîtrise de la grammaire et de l'orthographe grammaticale. Il s'appuie sur les divers types de productions écrites et orales pratiquées dans toutes les disciplines (copies, dictées, prises de notes, productions personnelles), afin de développer une compétence durable et transférable.

Dans cette perspective, en plus d'être abordée en lien avec les cinq activités langagières citées ci-dessus, l'étude de la langue (grammaire, orthographe, conjugaison) – tout comme au cycle 2 – doit nécessairement aussi faire l'objet d'un enseignement dédié, autonome, régulier et progressif. Le cycle 2 a pour objectif de faire comprendre aux élèves le système de la langue avec en premier lieu l'identification des deux groupes obligatoirement constitutifs de la phrase-type (phrase de base) : le groupe sujet (GS) et le groupe verbal (GV).

Au cycle 3, L'étude du complément circonstanciel est commencée dès le CM1 par son repérage et son caractère facultatif dans la phrase de base. L'étude s'attache à l'apprentissage de ses critères de reconnaissance grâce à des manipulations syntaxiques, telles que le déplacement et la suppression. La distinction du complément circonstanciel (de lieu, de temps ou de cause) est étudiée à partir du CM2 pour aboutir à une maîtrise en fin de cycle 3.

À partir de la classe de 6e, le professeur pourra s'appuyer sur la définition de la phrase entendue comme « une construction grammaticale fondée sur les règles générales d'usage d'une langue, et reposant sur une unité typographique, sémantique et syntaxique ». Avec une progressivité réfléchie à partir d'un corpus de phrases judicieusement choisies, l'enseignement de la

grammaire conduit l'élève à repérer et identifier les compléments du verbe : le complément d'objet direct (COD) le complément d'objet indirect (COI) puis l'attribut du sujet.

Comme au cycle 2, l'enseignement se fonde sur des énoncés simples dont la manipulation, régulière et répétée, permet une compréhension de la langue en tant que système linguistique. Les connaissances sur la langue sont réinvesties dans des activités langagières. Les élèves comprennent que communiquer oralement, lire et écrire impliquent de respecter des règles et des normes, et d'adapter son langage à des situations de communication.

L'enseignement de l'orthographe grammaticale vise à ce que l'élève comprenne et applique les différentes chaînes d'accords dans la phrase (dans le groupe nominal et entre groupe sujet et verbe) ; tout d'abord au travers de leurs régularités lexicales et morphologiques, puis des cas plus spécifiques.

La conjugaison fait l'objet d'une attention particulière afin qu'elle soit comprise dans ses principes et ses régularités. L'identification du verbe dans la phrase est primordiale et la différence entre nom et verbe est particulièrement travaillée.

Points de vigilance pour les professeurs

- La démarche pédagogique peut notamment s'appuyer sur l'observation de corpus qui favorise la comparaison, les tris, les classements et les manipulations syntaxiques. Les cas les plus canoniques sont d'abord rencontrés et maîtrisés pour ne pas complexifier la construction de la compréhension du système de la langue. Cette base stable permet une rencontre progressive avec les spécificités du système de la langue et des constituants syntaxiques.
- Les temps d'apprentissage peuvent être structurés de la manière suivante : une introduction de la notion ; des rétroactions sur les éléments déjà connus ; des observations/comparaisons/manipulations selon des modalités d'organisation variées ; une restitution collective pour aboutir à une institutionnalisation qui donne lieu à une trace écrite. Des exercices d'application sont menés pour stabiliser les connaissances et favoriser la mémorisation. Enfin, des activités d'entraînement, d'automatisation et de consolidation sont pratiquées sous diverses formes (exercices, dictées, gammes d'écriture et productions d'écrits).
- L'enseignement de la grammaire ne saurait se limiter à des pratiques techniques. Le sens – en particulier celui de la phrase – est constamment convoqué, lors des manipulations au sein de la phrase, qu'elles concernent le groupe verbal ou le lien entre le sujet, le verbe, et les compléments.
- L'enseignement de la conjugaison s'attache à l'identification des radicaux verbaux et de leurs terminaisons (marques de temps et de personne).
- L'étude de la langue s'intègre aux activités de productions d'écrits : par exemple lors de gammes d'écriture, mais aussi lors des phases d'amélioration des textes. Elle est aussi convoquée à l'occasion des lectures, notamment pour favoriser la compréhension des textes.
- La connaissance et l'utilisation des pluriels irréguliers (-x ; -al/aux), introduits au cycle 2, sont stabilisées et complétées en fin de cycle 3. La connaissance et l'utilisation des marques du féminin sont consolidées dans le cadre de l'orthographe grammaticale, mais aussi dans l'étude du vocabulaire.
- En sixième, la notion de valeur des temps est introduite dans le cadre de la compréhension des textes littéraires. Elle est abordée, à l'écrit comme à l'oral, par la mise en évidence des temps dans leurs usages dans le discours comme dans les récits. La démarche pédagogique visera à clarifier la distinction entre le temps chronologique (passé, présent, futur) et le temps verbal (par exemple : imparfait, passé simple, passé composé), afin de lever toute confusion possible chez les élèves.

Terminologie utilisée

Nature (ou classe grammaticale) / fonction

Nom commun, nom propre / groupe nominal / verbe / déterminant (article défini, article indéfini, déterminant possessif, déterminant démonstratif) / adjectif / pronom / adverbe / conjonction de coordination et conjonction de subordination / préposition

Sujet (du verbe) / COD / COI / attribut du sujet / complément circonstanciel / complément du nom / épithète

Verbe : groupes – radical – marque de temps – marque de personne / terminaison / mode indicatif (temps simples : présent, imparfait, passé simple, futur, conditionnel ; temps composés : passé composé, plus-que-parfait) // mode impératif (présent) // participe passé

Phrase simple / phrase complexe ; types de phrases : déclaratives, interrogatives et impératives ; formes négative et exclamative

Proposition, juxtaposition, coordination, subordination

Radical, préfixe, suffixe, synonyme, antonyme, homonyme, polysémie

Au cours moyen

Tous les jours	Toutes les semaines	Dans l'année
– L'élève bénéficie d'un temps d'enseignement dédié de la grammaire et de l'orthographe.	– L'élève bénéficie à l'école élémentaire de plusieurs temps spécifiques d'enseignement de la	– L'élève est encouragé à convoquer ses connaissances en grammaire lors des productions d'écrits – quelles que soient

– L'élève peut être confronté à des rituels relatifs à l'étude de la langue ou à de courtes activités permettant une mobilisation et une évaluation continue.	langue qui seront inscrits à l'emploi du temps. – Il produit plusieurs écrits en lien avec les apprentissages en étude de la langue. – Il fait une ou plusieurs activités ou exercices, dont des dictées, en lien avec les apprentissages conduits et/ou des apprentissages antérieurs à l'école élémentaire.	les disciplines – lors de leurs écritures et de leurs révisions. – Il identifie et apprend à utiliser les outils à sa disposition (cahier de référence, manuel, affichages).

En sixième

Toutes les semaines	De manière régulière
– Chaque élève mobilise ses connaissances en étude de la langue lors des activités d'apprentissage en français. – Il bénéficie de temps dédiés à l'enseignement de la langue, répartis sur l'ensemble de la semaine, en lien avec d'autres apprentissages.	– Chaque élève bénéficie de temps dédiés d'enseignement de la grammaire et de l'orthographe, insérés ou détachés.

Cours moyen première année

Identifier les constituants d'une phrase simple

Connaître les trois types de phrases et leurs formes

Objectifs d'apprentissage
Identifier les trois types de phrases (déclaratif, interrogatif, impératif ou injonctif) et comprendre leurs effets dans un texte simple
Identifier les principales formes de phrases (négative, exclamative) et comprendre leurs effets dans un texte simple
Transformer à l'oral puis à l'écrit des phrases d'un type à un autre, d'une forme à une autre
Distinguer et produire différentes réalisations du type interrogatif à l'oral comme à l'écrit, en employant le point d'interrogation et en utilisant diverses tournures ou intonations pour exprimer l'interrogation (inversion du sujet, est-ce que, intonation ascendante à l'oral, etc.)

Analyser une phrase simple

Objectifs d'apprentissage
Consolider l'identification du verbe conjugué
Consolider l'identification du groupe sujet
Identifier les différents types de sujets (pronoms personnels, groupes nominaux, plusieurs noms)
Distinguer le complément d'objet du complément circonstanciel
Après s'être assuré de la capacité à identifier le complément d'objet, différencier complément d'objet direct et complément d'objet indirect dans des phrases prototypiques sans ambigüité
Identifier les groupes circonstanciels (sans les distinguer)
Comprendre et utiliser les manipulations syntaxiques. Elles seront enseignées afin d'en faire des habiletés au service des activités langagières et plus particulièrement pour la production d'écrits et l'étude de la langue : déplacement, suppression (ou effacement), substitution (ou remplacement), addition (ou ajout), encadrement

Distinguer les notions de nature ou classe grammaticale et de fonction

Objectifs d'apprentissage
Se familiariser avec les notions de nature et fonction

Identifier les mots, un groupe de mots selon leur nature

Objectifs d'apprentissage
Identifier et nommer les déterminants suivants : articles définis, indéfinis, déterminants possessifs et démonstratifs
Identifier et nommer les conjonctions de coordination
Identifier et nommer les adverbes les plus fréquents — [les catégoriser, les compiler au fur et à mesure des rencontres. Leur caractère invariable est souligné]
Distinguer les pronoms personnels sujets des pronoms personnels compléments
Remplacer un groupe nominal sujet par un pronom personnel sujet
Remplacer un groupe nominal objet par un pronom personnel objet

Analyser le groupe nominal

Objectifs d'apprentissage
Repérer des groupes nominaux dans une phrase simple et nommer les différents éléments qui les constituent : Dét. + Nom ; Dét. + Nom + Adj. ; Dét. + Adj.+ Nom
Repérer et nommer le nom noyau dans le groupe nominal
Aborder la notion d'épithète

Acquérir l'orthographe grammaticale

Identifier les classes de mots subissant des variations

Objectifs d'apprentissage
Identifier, classer et repérer les critères de variations (genre, nombre, personne, temps) au sein des différentes classes grammaticales : déterminant, nom, adjectif, pronom personnel, verbe
Retenir et restituer les variations des déterminants : articles, déterminants possessifs et démonstratifs
Mobiliser ces connaissances dans les activités d'écriture ou d'entraînement par mémorisation ou par l'utilisation d'outils de référence

Réaliser la chaîne d'accords au sein du groupe nominal

Objectifs d'apprentissage
Consolider la connaissance et la maîtrise des variations les plus régulières en genre et nombre des noms, des adjectifs, des déterminants (les formes irrégulières sont introduites et stabilisées au cours du cycle)
Repérer le donneur d'accord du groupe nominal : le nom noyau
Transformer le genre et le nombre de groupes nominaux simples isolés puis inscrits dans des phrases simples, en effectuant toutes les variations nécessaires
Justifier les variations morphologiques effectuées
Systématiser la chaîne d'accords dans le groupe nominal

Accorder le sujet et le verbe

Objectifs d'apprentissage
Repérer le sujet du verbe : notamment le nom noyau dans le cas d'un groupe nominal
Accorder le participe passé avec le sujet dans le cas de l'emploi avec l'auxiliaire être
Transformer à l'écrit et à l'oral des phrases en faisant varier le temps ou le sujet ; respecter toutes les chaînes d'accord
Mémoriser les marques de personne des verbes les plus fréquents aux temps de conjugaison étudiés pour apprendre à accorder sujet et verbe dans tous types de productions écrites
Distinguer les variations morphologiques du verbe de celles du nom (ex : il élève / tu élèves / elles élèvent vs une élève / des élèves)

Approfondir sa maîtrise de la conjugaison

Objectifs d'apprentissage
Connaître la composition du passé composé en deux parties (auxiliaire + participe passé) ; retrouver la forme infinitive du verbe
Effectuer la transformation à la forme négative d'un verbe au passé composé en insérant les adverbes de négation à leur juste place
Identifier par une première approche la composition de la terminaison des verbes conjugués : la marque de temps et la marque de personne. Les régularités sont mises en évidence et structurées pour aider à la mémorisation et à l'automatisation
Connaître les marques de personne pour le présent de l'indicatif, l'imparfait et le futur
Savoir isoler et connaître les marques de temps de l'imparfait (*-ai-*, *-i-*) ; du futur (*-r-*)
Mettre en évidence les variations du radical pour certains verbes du premier groupe (verbes dont l'avant-dernière syllabe contient un e muet ou un é, les verbes en *-yer*, en *-eler* et *-eter*, en *-cer*, *-ger*)
Conjugaisons à mémoriser et à maîtriser : présent de l'indicatif, imparfait, futur, passé composé des verbes *être* et *avoir*, des verbes du premier et du deuxième groupe et des verbes irréguliers du troisième groupe (*faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre)*

Cours moyen deuxième année

Identifier les constituants d'une phrase simple

Connaître les trois types de phrases et leurs formes

Objectifs d'apprentissage
Consolider les objectifs du CM1 avec des corpus de plus en plus complexes

Analyser une phrase simple

Objectifs d'apprentissage
Consolider l'identification des différents types de sujets rencontrés au CM1
Identifier le sujet inversé dans des cas simples
Consolider l'identification du groupe sujet, groupe verbal, groupe circonstanciel
Différencier attribut du sujet et complément d'objet
Différencier complément d'objet direct et complément d'objet indirect
Différencier les compléments circonstanciels de temps, de lieu, de cause
Dans le prolongement du CM1, mobiliser les manipulations syntaxiques dans les activités langagières et plus particulièrement lors de la production/amélioration/révision des écrits et dans les activités d'étude de la langue (activités de découverte, exercices d'application et d'entraînement)

Distinguer les notions de nature/classe grammaticales et de fonction

Objectifs d'apprentissage
Cette compétence se consolide en parallèle avec la compétence Analyser une phrase simple
Connaître et distinguer les notions de nature et fonction
Distinguer les natures/classes grammaticales de mots et les natures des groupes fonctionnels

Identifier les mots, un groupe de mots selon leur nature/classe grammaticale

Objectifs d'apprentissage
Identifier et nommer les prépositions
Identifier et nommer les conjonctions de subordination (en lien avec l'introduction des phrases complexes)
Reconnaître les deux types de pronoms personnels (sujet, compléments)
Identifier les pronoms personnels compléments d'objet
Connaître les variations du pronom personnel (personne, nombre, fonction)

Analyser le groupe nominal

Objectifs d'apprentissage
Aborder la notion d'expansion du nom : adjectif et/ou groupe nominal prépositionnel
Aborder la notion de complément du nom
Différencier épithète et attribut du sujet

Se repérer dans la phrase complexe

Différencier phrase simple et phrase complexe

Objectifs d'apprentissage
Distinguer phrase simple et phrase complexe à partir du repérage des verbes conjugués

Acquérir l'orthographe grammaticale

Identifier les classes de mots subissant des variations

Objectifs d'apprentissage
Consolider les capacités à identifier, classer et repérer les variations des classes de mots : déterminant, nom, adjectif, pronom personnel, verbe
Utiliser les outils de référence à sa disposition pour comprendre et différencier les variations

Réaliser la chaîne d'accords au sein du groupe nominal

Objectifs d'apprentissage
Consolider la maîtrise de la chaîne d'accords dans le groupe nominal pour les cas les plus réguliers
Rencontrer quelques variations particulières en contexte, en lien avec les apprentissages en orthographe lexicale

Accorder le sujet et le verbe

Objectifs d'apprentissage
Repérer les groupes sujets inversés dans un contexte de phrases simples, puis dans des cas plus complexes
Conjointement à la notion de la fonction d'attribut du sujet, identifier et appliquer la chaîne d'accords sujet/verbe, sujet/attribut du sujet
Conjugaisons à mémoriser et à maîtriser : passé simple, plus-que-parfait des verbes *être* et *avoir*, des verbes des premier et deuxième groupes, des verbes irréguliers du troisième groupe : *faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre*

Approfondir sa maîtrise de la conjugaison

Objectifs d'apprentissage

Connaître la composition en deux parties (auxiliaire + participe passé) des temps composés (passé composé et plus-que-parfait)

Accorder le participe passé avec le sujet dans le cas de l'auxiliaire *être*

Accorder le participe passé avec le COD pour les verbes étudiés et conjugués avec l'auxiliaire *avoir*

Effectuer la transformation à la forme négative d'un verbe aux temps composés en plaçant les adverbes de négation au bon emplacement

Identifier dans la terminaison des verbes conjugués : la marque de temps et la marque de personne

Consolider la connaissance des variations du radical pour certains verbes du premier groupe et du troisième groupe

Sixième

Identifier les constituants d'une phrase simple

Analyser une phrase simple

Objectifs d'apprentissage

Consolider les compétences antérieures dans des phrases se complexifiant

Identifier tous les constituants syntaxiques de la phrase simple étudiés précédemment

Opposer et distinguer attribut du sujet et complément d'objet direct (COD)

Utiliser les manipulations syntaxiques et étudier la construction du verbe au service de la reconnaissance des constituants d'une phrase

Identifier les mots, un groupe de mots selon leur nature

Objectifs d'apprentissage

Identifier aisément les pronoms personnels et préciser leur fonction

Mettre en relation un pronom personnel avec son antécédent

Identifier le groupe nominal, quelle que soit sa fonction dans la phrase

Analyser le groupe nominal

Objectifs d'apprentissage

Identifier et différencier sans ambigüité adjectif/groupe adjectival de fonction épithète et groupe nominal prépositionnel de fonction complément du nom

Se repérer dans la phrase complexe

Différencier phrase simple et phrase complexe à partir de la notion de proposition

Objectifs d'apprentissage

Comprendre la notion de proposition

Distinguer phrase simple et phrase complexe à partir du repérage des propositions

Repérer les différents modes d'articulation des propositions au sein de la phrase complexe

Objectifs d'apprentissage

Approfondir les notions de juxtaposition, de coordination, de subordination

Distinguer le rôle de la conjonction de coordination et celui de la conjonction de subordination

Acquérir l'orthographe grammaticale

Identifier les classes de mots subissant des variations

Objectifs d'apprentissage

Améliorer son orthographe grammaticale dans le cadre de la production d'écrits ou d'exercices d'entraînement

Réaliser la chaîne d'accords au sein du groupe nominal

Objectifs d'apprentissage

Maîtriser la chaîne d'accords dans le groupe nominal, en lien avec l'analyse grammaticale

Accorder le sujet et le verbe

Objectifs d'apprentissage

Identifier le groupe sujet et raisonner sur l'accord sujet/verbe

Approfondir sa maîtrise de la conjugaison

Objectifs d'apprentissage
Consolider la maîtrise de la conjugaison des temps composés (passé composé et plus-que-parfait). Connaître leur composition en deux parties (auxiliaire + participe passé)
Conjugaisons à mémoriser et à maîtriser : impératif présent, conditionnel présent des verbes *être* et *avoir*, des verbes des premier et deuxième groupes, des verbes irréguliers du troisième groupe : *faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre*
Maîtriser l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *être*
Accorder le participe passé avec le complément d'objet direct (COD) pour les verbes étudiés et conjugués avec l'auxiliaire *avoir* (pronom personnel antéposé)
Connaître les marques des temps étudiés au CM1 et CM2
Identifier les marques de temps pour le conditionnel présent et l'impératif présent
Maîtriser les variations du radical pour certains verbes du 1er groupe
Initier à la notion de valeurs des temps par observation, comparaison, opposition de phrases et textes rencontrés : des temps du discours, puis des temps du récit. Quelques valeurs temporelles des temps seront identifiées

Programme de mathématiques pour le cycle 3

Sommaire

Principes
- Objectifs majeurs
- Organisation du travail des élèves
- La résolution de problèmes
- La mémorisation, la construction d'automatismes et l'acquisition de stratégies de résolution
- La place et le rôle de l'oral
- Les écrits en mathématiques
- L'évaluation des progrès et des acquis des élèves
- Les compétences psychosociales
- L'égalité entre tous les élèves, et particulièrement entre les filles et les garçons
- L'initiation à la pensée algébrique et à la pensée informatique
- Organisation du programme

Nombres, calcul et résolution de problèmes

Cours moyen première année
- Les nombres entiers
- Les fractions
- Les nombres décimaux
- Le calcul mental
- Les quatre opérations
- La résolution de problèmes
- Algèbre

Cours moyen deuxième année
- Les nombres entiers
- Les fractions
- Les nombres décimaux
- Le calcul mental
- Les quatre opérations
- La résolution de problèmes
- Algèbre

Sixième
- Les nombres entiers et décimaux
- Les fractions
- Algèbre

Grandeurs et mesures

Cours moyen première année
- Les longueurs
- Les masses
- Les contenances
- Les aires
- Les angles
- Le repérage dans le temps et les durées

Cours moyen deuxième année
- Les aires
- Les angles
- Le repérage dans le temps et les durées

Sixième
- Les longueurs
- Les aires
- Les volumes
- Le repérage dans le temps et les durées

Espace et géométrie

Cours moyen première année
- La géométrie plane
- Les solides
- Le repérage dans l'espace

Cours moyen deuxième année
- La géométrie plane

Les solides
Déplacements dans l'espace

Sixième
Étude de configurations planes
La vision dans l'espace

Organisation et gestion de données et probabilités

Cours moyen première année
Organisation et gestion de données
Les probabilités

Cours moyen deuxième année
Organisation et gestion de données
Les probabilités

Sixième
Organisation et gestion de données
Les probabilités

La proportionnalité

Cours moyen première année

Cours moyen deuxième année

Sixième

Initiation à la pensée informatique

Cours moyen première année

Cours moyen deuxième année

Sixième

Principes

Objectifs majeurs

Le programme d'enseignement des mathématiques au cycle 3 fixe des objectifs de différentes natures :
- la poursuite et le renforcement des apprentissages mathématiques des élèves de l'école et du collège ;
- l'acquisition de savoirs et de savoir-faire indispensables à la réussite au cycle 4 en mathématiques et dans les autres disciplines scolaires ;
- le développement et le renforcement de compétences d'analyse, de raisonnement, de logique, d'argumentation qui constituent le fondement de la formation scientifique et qui contribuent au développement de l'esprit critique nécessaire à l'exercice éclairé de la citoyenneté ;
- le développement de compétences permettant à chaque élève de gagner en autonomie et de renforcer son estime de soi ;
- la lutte contre les déterminismes sociaux qui freinent la réussite scolaire ;
- la prévention et la réduction des inégalités entre filles et garçons.

Par ailleurs, l'enseignement des mathématiques au cycle 3 s'inscrit dans une démarche éducative plus large en sensibilisant les élèves aux défis environnementaux du 21e siècle, notamment le changement climatique, la perte de la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles.

Organisation du travail des élèves

Pour atteindre ces objectifs, il est fondamental de proposer aux élèves des activités variées. Leur diversité concerne :
- les contextes liés à la vie quotidienne ou à d'autres disciplines, mais aussi internes aux mathématiques ;
- les types de tâches qui peuvent être des entrainements à la mémorisation ou à l'automatisation, des exercices d'application pour stabiliser et consolider les connaissances, des évaluations à visée formative, des résolutions de problèmes favorisant la recherche, des débats collectifs autour d'une solution proposée ;
- les modalités d'organisation du travail qui peut être effectué individuellement, en binômes ou en groupes plus larges, à l'écrit et à l'oral.

La résolution de problèmes

Au cycle 3, la résolution de problèmes occupe une place centrale dans l'apprentissage des mathématiques, quel que soit le domaine du programme.
Elle contribue à donner du sens aux notions étudiées en les inscrivant dans des situations concrètes, qu'elles soient issues d'autres disciplines ou intra-mathématiques. Elle joue un rôle majeur dans le développement de compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner, communiquer) et constitue le critère principal pour évaluer la maîtrise des concepts enseignés et pour en garantir l'appropriation du sens.

La mémorisation, la construction d'automatismes et l'acquisition de stratégies de résolution

Pour être en capacité de résoudre des problèmes, l'élève doit pouvoir mobiliser des automatismes, c'est-à-dire d'un corpus de connaissances, de procédures et de stratégies diverses immédiatement disponibles. La maîtrise de ces automatismes allège la mémoire de travail de l'élève lors de la résolution de problèmes, lui permettant de se consacrer pleinement à des tâches cognitives de niveau supérieur comme la prise d'initiatives, la créativité ou le raisonnement. La construction d'automatismes et de stratégies de résolution est particulièrement valorisante car elle produit souvent des progrès rapides, ce qui engage les élèves dans un cercle vertueux et renforce leur confiance en leur capacité à réussir.

Au cours moyen, les automatismes concernent principalement les faits numériques et les procédures de calcul que tout élève est tenu de maîtriser. Ils sont notamment explicités dans la rubrique « Calcul mental » du programme où ils sont accompagnés d'indicateurs précis de leur maîtrise. En effet, tout comme « savoir lire » ne signifie pas la même chose en CE1 et en CM2 concernant le nombre de mots lus en une minute, « Connaître les tables de multiplication » ne correspond pas aux mêmes attentes en CE1 et en CM2 sur le nombre de résultats que les élèves sont capables de restituer en une minute.

En 6e, les automatismes couvrent l'ensemble des domaines du programme, mais portent uniquement sur des connaissances, des procédures et des stratégies déjà étudiées au cours moyen.

Afin de favoriser un apprentissage solide des habiletés en calcul, qu'il soit mental ou posé, les élèves du cycle 3 n'utilisent pas de calculatrice au quotidien. Au cours moyen, ils ne disposent pas de calculatrice personnelle. Cependant, à l'école comme au collège, l'enseignant peut en mettre à disposition lorsqu'il juge leur usage pertinent, soit pour aborder une tâche spécifique, soit pour répondre aux besoins de certains élèves. Par exemple, la calculatrice peut être utilisée pour résoudre des problèmes dont les données numériques dépassent le cadre des calculs mentaux ou posés fixé par le programme.

La place et le rôle de l'oral

La verbalisation est un maillon essentiel dans l'acquisition des notions mathématiques : elle éclaire souvent le sens et aide à la mémorisation. Offrant à l'élève la possibilité de développer sa pensée, puis de la structurer, elle contribue également à la compréhension, à la réflexion et au raisonnement. Au même titre que la représentation, qui est une mise en images, la verbalisation est une mise en mots qui facilite l'accès à l'abstraction.
Les séances de mathématiques fournissent de nombreuses opportunités de renforcer l'expression orale des élèves et leur capacité d'argumentation.

La présentation d'une réponse, d'une stratégie ou encore d'une solution d'un problème permet d'entraîner l'élève à s'exprimer face à un public et à produire un discours structuré et clair. Plutôt que de recopier au tableau sa solution, l'élève est encouragé à la décrire et à la commenter, éventuellement avec l'appui d'un outil comme le visualiseur.

La confrontation de solutions variées d'un même problème incite les élèves à argumenter, à comparer des méthodes ou à critiquer de manière constructive les démarches retenues. Ces activités contribuent à développer des compétences d'expression orale, tout en favorisant la structuration et la clarté du discours.

Les écrits en mathématiques

En mathématiques, au cycle 3, les élèves sont amenés à produire plusieurs types d'écrits, chacun ayant une fonction spécifique.

- Les écrits intermédiaires rédigés lors des temps de recherche permettent à l'élève de poser les premiers éléments nécessaires à l'analyse d'un énoncé, de structurer sa pensée lors de la résolution d'un problème ou de noter des résultats intermédiaires pour soulager sa mémoire de travail lors d'un calcul mental. Ces écrits ne sont pas destinés à être évalués, mais ils offrent à l'enseignant une précieuse opportunité de repérer et de comprendre les difficultés rencontrées par un élève et, ainsi, de l'aider à les surmonter. Ils peuvent être notés sur une ardoise, sur un cahier de recherche ou encore dans le cahier d'exercices.

- Les travaux écrits sous la forme de résolution d'exercices d'application, d'entraînement ou de problèmes sont essentiels. Leur trace est consignée dans un cahier ou un classeur. L'enseignant encourage l'élève à renseigner ce cahier ou ce classeur avec soin, tout en autorisant les essais et les erreurs inhérents aux apprentissages mathématiques. La validation régulière de ces écrits par l'enseignant, lorsqu'il circule dans les rangs ou qu'il relève les cahiers, permet de maintenir un haut niveau d'exigence, tant sur la précision des réponses que sur la présentation.

- L'institutionnalisation des notions étudiées en classe est consignée sous forme de traces écrites dans le cahier ou le classeur de l'élève : définitions et propriétés, vocabulaire spécifique, procédures de calcul à mémoriser, exercice résolu pouvant servir de modèle, etc. Ces traces servent de référence pour l'élève, notamment quand il rencontre des difficultés lors de la résolution d'un exercice ou d'un problème.

L'évaluation des progrès et des acquis des élèves

L'évaluation joue un rôle clé dans la régulation des apprentissages, tant pour l'enseignant que pour l'élève. Elle revêt différentes modalités dont l'observation mais conserve toujours une visée formative. Elle permet à l'élève de prendre conscience de ses réussites et de ses progrès, d'identifier et de comprendre ses erreurs, et de consolider ainsi ses acquis.

L'élève doit être informé des critères de réussite, qui s'appuient sur ce qui a été travaillé en classe.

Cela lui permet de s'engager dans une démarche active et positive face à l'évaluation.

Un retour sur les réussites et les erreurs suite à l'évaluation permet à l'enseignant de proposer des remédiations adaptées aux difficultés rencontrées.

Les compétences psychosociales

L'enseignement des mathématiques au cycle 3 contribue au développement de compétences psychosociales

La mémorisation de faits numériques ou de formules, l'automatisation de procédures de calcul mental ou posé et la lecture immédiate de graphiques développent et renforcent des aptitudes transférables à d'autres domaines.

Au-delà du rôle majeur qu'elle joue dans le développement de compétences et savoirs mathématiques, la résolution de problèmes renforce l'aptitude des élèves à s'appuyer sur des savoirs, à analyser des données pour prendre des initiatives, pour élaborer des stratégies et pour faire des choix réfléchis.

La résolution de problèmes est l'occasion pour l'élève de mobiliser ses connaissances et d'en acquérir de nouvelles. L'élève se confronte à l'inconnu, éprouve le plaisir de chercher, perçoit ce qu'il peut apprendre de ses erreurs et développe confiance et curiosité.

Pour amener chaque élève à progresser et à réussir en mathématiques, il importe de lui donner l'occasion de s'exprimer, à l'écrit comme à l'oral, sans crainte de l'erreur ou du jugement porté par autrui, que ce soit l'un de ses pairs ou les professeurs. Les professeurs veillent à encourager chaque élève, à lui montrer ses réussites, à valoriser ses progrès et à le féliciter de ses efforts.

Des modalités diverses (recherche en binômes ou en groupes plus larges, entraide entre élèves, exposé d'une réponse ou d'une solution, débat autour de celle-ci, etc.) favorisent et renforcent l'engagement de chaque élève, sa persévérance comme la capacité à écouter le point de vue d'autrui et la capacité à exprimer et argumenter le sien. Les professeurs instaurent dans leur classe un climat bienveillant favorable à l'écoute, à l'attention et au respect de toutes et tous.

L'égalité entre tous les élèves, et particulièrement entre les filles et les garçons

Les professeurs veillent à instaurer les conditions permettant à chaque élève de comprendre que les compétences en mathématiques ne sont ni innées ni liées à un genre ou à une situation sociale, mais qu'elles se construisent progressivement par le travail scolaire et la régularité des apprentissages.

Cette démarche suppose une attention particulière des professeurs à plusieurs éléments :

- au choix des situations proposées, afin qu'elles soient accessibles et stimulantes pour tous les élèves ;
- au regard porté sur chacun d'eux, en valorisant la mise en œuvre de stratégies de recherche et les progrès de manière équitable ;
- à la répartition des tâches et des responsabilités confiées à chacun ;
- à la sollicitation équilibrée des filles et des garçons à l'oral ;
- aux retours oraux et écrits qu'il fournit aux élèves, en insistant sur leurs réussites et en leur proposant des pistes d'amélioration ;
- aux occasions offertes à chaque élève de s'exprimer individuellement ou d'interagir au sein d'un groupe.

Afin de modifier les représentations sociales et d'encourager une identification positive, il est essentiel de veiller à proposer des situations évitant la reproduction, même implicite de stéréotypes de genres, et de mettre en avant le travail et les réalisations de mathématiciennes et de femmes scientifiques. En effet, la projection sur un « modèle » participe, dès le plus jeune âge, à modifier les représentations sociales et celles liées aux genres.

L'initiation à la pensée algébrique et à la pensée informatique

Jusqu'au CE2, les problèmes mathématiques proposés sont essentiellement de nature arithmétique, dans le sens où ils mettent en jeu des nombres ou des grandeurs. Dans les raisonnements que l'élève met en œuvre pour les résoudre, il progresse du connu vers l'inconnu. À partir du cycle 3, l'introduction de la pensée algébrique marque un changement de paradigme : il s'agit de raisonner sur des nombres inconnus, qui seront représentés au cycle 4 par des lettres. Le passage progressif de l'arithmétique à l'algèbre nécessite du temps et une approche adaptée. Pour accompagner cette transition, le programme du cycle 3 introduit quelques modèles pré-algébriques (schémas en barre, balances, motifs évolutifs). Ces outils permettent de manipuler des nombres inconnus représentés par des symboles ou par des mots, facilitant l'accès à ce nouveau mode de raisonnement.

La locution « pensée informatique » englobe une attitude intellectuelle et un ensemble de compétences essentielles pour comprendre les enjeux contemporains tels que l'intelligence artificielle. Au cycle 3, les élèves découvrent ce mode de pensée à travers des activités en lien avec les mathématiques, pouvant être réalisées avec ou sans machine. Ces activités permettent de développer des compétences dans les domaines de l'algorithmique, de la logique ou encore de la résolution de problèmes complexes, tout en sensibilisant les élèves aux enjeux du numérique. Un lien peut être établi avec le cadre de référence des compétences numériques.

Organisation du programme

Les apprentissages figurant dans le programme recouvrent des domaines variés des mathématiques : nombres et calculs, algèbre, organisation et gestion des données, probabilités, géométrie, grandeurs et mesures, proportionnalité. L'initiation à la pensée informatique est intégrée à certains de ces domaines au cours moyen, tandis qu'elle constitue un domaine spécifique en 6e.

Le programme est organisé selon ces domaines, avec quelques variantes de présentation entre le cours moyen et la 6e. Ainsi, le programme de 6e est scindé en deux rubriques : « Automatismes » et « Connaissances et capacités attendues ». Certains

domaines incluent également une rubrique « Mises en perspective historiques ou culturelles » pour enrichir les enseignements et contribuer à la culture générale des élèves. Ces éléments permettent aux enseignants de donner du sens aux apprentissages, d'éveiller la curiosité des élèves et d'inscrire les notions mathématiques dans une dimension historique et culturelle.

Des exemples de réussite pour éclairer les objectifs d'apprentissage sont mis à disposition des professeurs, à titre indicatif, sur le site pédagogique du ministère :

- classe de CM1 ;
- classe de CM2 ;
- classe de 6e.

Nombres, calcul et résolution de problèmes

Au cycle 3, l'objectif est de poursuivre la compréhension de notre système de numération et de mobiliser ses propriétés lors de calculs. L'apprentissage des techniques opératoires et la compréhension des nombres se développent alors conjointement. En effet, l'enseignement des procédures utilisées pour effectuer des opérations ou des calculs dans toutes leurs modalités fournit des occasions aux élèves de faire évoluer leur compréhension du nombre. Il s'agit d'amener l'élève à adopter la procédure la plus efficace en fonction de ses connaissances ainsi que des nombres et des opérations mis en jeu dans les calculs. De même, si la maîtrise des techniques opératoires écrites permet à l'élève d'obtenir un résultat, la construction de ces techniques est l'occasion de retravailler les propriétés de la numération et de rencontrer des exemples d'algorithmes complexes. Les problèmes arithmétiques proposés au cycle 3 permettent d'enrichir le sens des opérations déjà abordées au cycle 2 et d'en étudier de nouvelles.

Cours moyen première année

Les nombres entiers

Au CM1, la compréhension des aspects décimal (base dix) et positionnel (la valeur d'un chiffre dépend de sa position) de la numération, étudiés depuis le CP, se renforce et s'étend avec l'introduction de deux nouveaux rangs dans l'écriture chiffrée : ceux des dizaines de milliers et des centaines de milliers. Ainsi, les connaissances et les savoir-faire attendus en fin de CM1 concernent les nombres s'écrivant avec au plus six chiffres. Toutefois, afin de renforcer les connaissances sur la numération relevant du cycle 2 et de privilégier en début d'année l'approfondissement de l'étude des fractions et des nombres décimaux, on se limite, pendant les deux premières périodes de l'année, aux nombres entiers s'écrivant avec au plus quatre chiffres. Les nombres écrits avec cinq ou six chiffres ne sont abordés qu'à partir de la période 3 ou du début de la période 4.

Les élèves utilisent, comme au cours des années précédentes, des représentations du matériel multibase lors des travaux menés sur les nombres. Les élèves qui en ont besoin peuvent être invités à manipuler des objets tangibles, comme des cubes de mille unités, des plaques de cent unités, des barres de dix unités, des cubes unités.

La notion de multiple, introduite au cycle 2, est réactivée. Seuls les critères de divisibilité par 2, par 5 et par 10 figurent au programme. Dans les autres cas, les élèves s'appuient sur la connaissance des tables de multiplication ou effectuent des divisions ou des multiplications.

Objectifs d'apprentissage
Comparer et dénombrer des collections en les organisant
Construire des collections de cardinal donné
Connaître et utiliser les relations entre les unités de numération
Connaître la suite écrite et la suite orale des nombres jusqu'à 999 999
Connaître la valeur des chiffres en fonction de leur position dans un nombre
Connaître et utiliser diverses représentations d'un nombre et passer de l'une à l'autre
Comprendre et savoir utiliser les expressions « égal à », « supérieur à », « inférieur à », « compris entre … et … »
Comparer, encadrer, intercaler des nombres entiers en utilisant les symboles =, < et >
Ordonner des nombres dans l'ordre croissant ou décroissant
Savoir placer des nombres et repérer des points sur une demi-droite graduée
Savoir reconnaître les multiples de 2, de 5 et de 10 à partir de leur écriture chiffrée
Savoir déterminer si un nombre entier donné est un multiple d'un nombre entier inférieur ou égal à 10
Savoir déterminer si un nombre entier inférieur ou égal à 10 est un diviseur d'un nombre entier donné

Les fractions

Au CM1 les élèves renforcent les connaissances et les savoir-faire acquis au cycle 2 sur les fractions en étendant leur étude aux fractions supérieures à 1.

Les fractions sont utilisées avec différents sens :

- comme au CE1, les fractions sont utilisées pour représenter une partie d'un tout dans le cadre d'un partage de ce tout en parts égales, la fraction étant alors le rapport entre la partie et le tout ;
- dans la continuité du CE2, les fractions sont utilisées pour mesurer des grandeurs lorsque les nombres entiers ne sont pas suffisants ;

— le travail sur la mesure de longueurs à l'aide de fractions permet d'introduire le repérage de points sur une demi-droite graduée par des fractions, et contribue ainsi à donner aux fractions le statut de nombres, qui s'intercalent entre les nombres entiers déjà connus ;
— au CM1, les fractions acquièrent également le statut d'opérateur multiplicatif pour le cas particulier des fractions unitaires ; les élèves apprennent à calculer des fractions de quantités ou de grandeurs comme un tiers de 12 billes ou un quart de 100 mètres.

Dans la continuité du cycle 2, les élèves travaillent avec des fractions dès la période 1 et les utilisent tout au long de l'année scolaire.

Les fractions rencontrées au CM1 ont toutes un dénominateur inférieur ou égal à 20, hormis les fractions décimales qui peuvent avoir un dénominateur égal à 100.

Objectifs d'apprentissage
Savoir interpréter, représenter, écrire et lire des fractions
Savoir écrire une fraction supérieure à 1 comme la somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1
Savoir écrire la somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1 comme une unique fraction
Savoir encadrer une fraction par deux nombres entiers consécutifs
Savoir placer une fraction ou la somme d'un nombre entier et d'une fraction inférieure à un sur une demi-droite graduée
Savoir repérer un point d'une demi-droite graduée par une fraction ou par la somme d'un nombre entier et d'une fraction
Comparer des fractions
Additionner et soustraire des fractions
Déterminer une fraction d'une quantité ou d'une grandeur

Les nombres décimaux

Les nombres décimaux, abordés au cycle 2 par leurs écritures à virgule dans le cas particulier de la monnaie, sont réintroduits de manière plus générale au CM1 sous la forme de fractions décimales. L'écriture à virgule est réintroduite dans un second temps, comme un codage conventionnel de la décomposition canonique d'un nombre écrit sous la forme d'une somme de fractions décimales : ainsi l'écriture décimale 35,78 est présentée comme un codage destiné à simplifier l'écriture du nombre $35 + \frac{7}{10} + \frac{8}{100}$.

Cette section du programme entretient des liens forts avec :
— la partie « Grandeurs et mesures » où les nombres décimaux sont largement utilisés ;
— les sous-parties « Calcul mental » et « Les quatre opérations » où sont présentées des compétences calculatoires que doivent développer les élèves sur les nombres décimaux ;
— la sous-partie « Résolution de problèmes » où les nombres décimaux prennent tout leur sens.

Au CM1, les nombres décimaux rencontrés ne vont pas au-delà des centièmes et s'écrivent donc avec au plus deux chiffres après la virgule.

Des nombres décimaux exprimés avec une écriture à virgule sont rencontrés dès la période 1 dans le cadre de problèmes sur la monnaie prolongeant le travail mené au cycle 2. L'étude plus générale des nombres décimaux, introduits sous la forme de fractions décimales puis exprimés avec une écriture à virgule, est menée dès la période 2 du CM1.

Objectifs d'apprentissage
Interpréter, représenter, écrire et lire des fractions décimales
Connaître et utiliser les relations entre unités simples, dixièmes et centièmes
Placer une fraction décimale sur une demi-droite graduée et repérer un point d'une demi-droite graduée par une fraction décimale
Écrire une fraction décimale supérieure à 1 comme la somme d'un nombre entier et d'une fraction décimale inférieure à 1
Écrire une fraction décimale supérieure à 1 comme la somme d'un nombre entier et de fractions décimales ayant un numérateur inférieur à 10
Comparer, encadrer, intercaler des fractions décimales en utilisant les symboles =, < et >
Ordonner des fractions décimales dans l'ordre croissant ou décroissant
Passer d'une écriture sous forme d'une fraction décimale ou d'une somme de fractions décimales à une écriture à virgule et réciproquement
Interpréter, représenter, écrire et lire des nombres décimaux (écriture à virgule)
Placer un nombre décimal en écriture à virgule sur une demi-droite graduée et repérer un point d'une demi-droite graduée par un nombre décimal
Savoir donner la partie entière et l'arrondi à l'entier d'un nombre décimal
Comparer, encadrer, intercaler, ordonner, par ordre croissant ou décroissant, des nombres décimaux donnés par leur écriture à virgule en utilisant les symboles =, < et >

Le calcul mental

L'enseignement du calcul mental au cours moyen est constitué de trois types d'apprentissages :
- mémoriser des faits numériques qui peuvent être restitués de façon quasi instantanée ;
- utiliser les connaissances sur la numération pour effectuer rapidement des calculs, en s'appuyant notamment sur la position des chiffres dans les nombres ;
- maîtriser des procédures de calcul mental efficaces qui seront progressivement automatisées.

Certaines procédures de calcul mental peuvent nécessiter de garder des résultats intermédiaires en mémoire, ce qui peut être difficile pour certains élèves. Ceux-ci sont alors encouragés, au début des apprentissages, à noter par écrit ces résultats intermédiaires, puis à alléger progressivement le recours à l'écrit, jusqu'à s'en libérer totalement dès qu'ils n'en ont plus besoin.

Au cours moyen, la mémorisation des résultats des tables d'addition et de multiplication se poursuit avec une fluence qui se renforce tout au long de l'année scolaire.

Les procédures de calcul mental enseignées au cycle 2 sont utilisées tout au long de l'année, afin de renforcer leur automatisation.

Les procédures doivent être explicitées et donner lieu à une trace écrite. D'autres procédures peuvent être enseignées ou simplement rencontrées et présentées.

L'entraînement à une restitution rapide des résultats dans un climat serein et motivant aide les élèves à renforcer la mémorisation et l'automatisation des procédures.

Mémoriser des faits numériques

Objectifs d'apprentissage
Connaître des faits numériques usuels relatifs aux nombres entiers
Connaître quelques relations entre des fractions usuelles
Connaître l'écriture décimale de fractions usuelles

Utiliser ses connaissances en numération pour calculer mentalement

Objectifs d'apprentissage
Ajouter ou soustraire un nombre entier inférieur à 10, d'unités, de dizaines, de centaines, de dixièmes ou de centièmes à un nombre décimal, lorsqu'il n'y a pas de retenue
Multiplier un nombre entier par 10, 100 ou 1 000
Multiplier un nombre décimal par 10
Diviser un nombre décimal par 10

Apprendre des procédures de calcul mental

Objectifs d'apprentissage
Ajouter ou soustraire 8, 9, 18, 19, 28, 29, 38 ou 39, à un nombre
Multiplier un nombre entier inférieur à 10 par un nombre entier de dizaines ou de centaines
Multiplier un nombre entier par 4 ou par 8
Multiplier un nombre entier par 5
Utiliser la distributivité de la multiplication par rapport à l'addition dans des cas simples

Les quatre opérations

Les quatre opérations sont mobilisées au CM1 lors de la résolution de problèmes, qui permet de donner du sens aux opérations. Cette partie entretient également, de façon naturelle, un lien fort avec les autres parties du programme relatives aux nombres, aux grandeurs et au calcul mental.

Des additions, des soustractions et des multiplications posées sont régulièrement utilisées dès le début de l'année, quand les nombres en jeu le justifient. Cependant, les élèves sont encouragés à privilégier le calcul mental à chaque fois que celui-ci est envisageable.

La commutativité de la multiplication est à nouveau explicitée lorsqu'elle est mobilisée.

Au cours moyen, les élèves ne disposent pas de calculatrice personnelle. Des calculatrices peuvent être distribuées par l'enseignant pour certaines activités et à certains élèves, lorsque le professeur estime que cette mise à disposition peut être utile.

Objectifs d'apprentissage
Estimer le résultat d'une opération
Savoir effectuer un calcul contenant des parenthèses
Poser en colonnes et effectuer des additions et des soustractions de nombres décimaux
Poser et effectuer des multiplications de deux nombres entiers
Poser et effectuer des multiplications d'un nombre décimal par un nombre entier inférieur à 10
Poser et effectuer des divisions euclidiennes avec un diviseur à un chiffre

La résolution de problèmes

La résolution de problèmes arithmétiques fait l'objet d'un enseignement explicite qui vise à développer l'aptitude des élèves à résoudre des problèmes de manière autonome. Cet enseignement s'appuie sur le modèle de résolution de problèmes en quatre phases synthétisé par le schéma ci-dessous. Il constitue notamment un outil utile à l'enseignant pour identifier la ou les éventuelles étapes de la résolution sur lesquelles un élève est en difficulté :

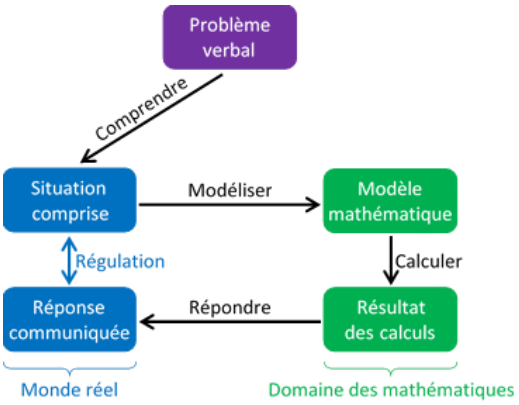

La phase « Comprendre » est particulièrement importante. Pour être en mesure de résoudre un problème, l'élève doit avoir saisi finement à la fois le sens de l'énoncé et celui de la question posée. Cette compréhension est vérifiable à travers la reformulation de « l'histoire » du problème, par l'élève lui-même, en utilisant ses propres mots. L'enseignant veille à ce que les élèves n'automatisent pas la reconnaissance d'une opération à effectuer à partir de termes de l'énoncé, en proposant régulièrement des problèmes dont l'énoncé contient des termes qui n'induisent pas l'opération attendue, par exemple, des énoncés comportant le mot « plus » alors que l'opération à effectuer est une soustraction.

La phase « Modéliser » conduit l'élève à identifier la ou les opérations qu'il va devoir effectuer pour trouver le résultat cherché. Au cours moyen, seuls les élèves qui en ont besoin continuent de manipuler du matériel tangible. Tous les élèves continuent à utiliser, quand cela les aide, des représentations schématiques afin d'identifier le modèle mathématique en jeu.

Au CM1, la phase « Calculer » peut être traitée de différentes façons selon les outils dont disposent les élèves au moment où est proposé le problème : le calcul mental et le calcul posé sont les modalités privilégiées.

La phase « Répondre » conduit à quitter le domaine des mathématiques pour revenir au problème initialement posé en communiquant une solution. Cette phase est importante et doit être mise en lien avec la « Régulation » qui permet d'adopter une attitude critique sur le résultat trouvé. Cette attitude se manifeste notamment par des questions du type : « Le nombre de jetons rouges trouvé est inférieur au nombre de jetons verts, est-ce possible ? », « Le nombre de jetons rouges trouvé est supérieur au nombre total de jetons, est-ce possible ? », ou des questions relatives à la vraisemblance du résultat trouvé : « 4,5 m pour la longueur d'une voiture, est-ce que cela est plausible ? », « 800 km entre Paris et New-York, est-ce que cela semble possible ? ». L'élève doit apprendre à se poser systématiquement ce type de questions.

Les données des problèmes proposés aux élèves sont dans le champ numérique maîtrisé au CM1, à savoir les nombres entiers jusqu'à 999 999, les nombres décimaux et les fractions. Le champ numérique dépend cependant fortement de la structure mathématique du problème : plus celle-ci est complexe, plus le champ numérique doit être réduit afin d'éviter une surcharge cognitive et de permettre aux élèves de se concentrer sur la structure du problème.

Les élèves doivent traiter au moins 10 problèmes par semaine, une partie d'entre eux pouvant être des problèmes élémentaires, à l'énoncé bref, proposés oralement, la réponse étant simplement notée sur l'ardoise.

Au cours de l'année, les élèves doivent apprendre à résoudre des problèmes dont les structures sont répertoriées dans le programme. Cependant, des problèmes relevant d'autres structures peuvent également être proposés tout au long de l'année.

Objectifs d'apprentissage
Résoudre des problèmes additifs en une étape des types « parties-tout » et « comparaison »
Résoudre des problèmes additifs en deux ou trois étapes
Résoudre des problèmes multiplicatifs de type « parties-tout » en une étape
Résoudre des problèmes de comparaison multiplicative
Résoudre des problèmes mixtes en deux ou trois étapes
Résoudre des problèmes de dénombrement
Résoudre des problèmes d'optimisation

Algèbre

L'objectif de cette sous-partie est d'initier les élèves à la « pensée algébrique » et en particulier de développer leur capacité à résoudre des problèmes en raisonnant sur des nombres sans connaître leur valeur. Les élèves apprennent à désigner ces nombres par des symboles ou par des lettres et à raisonner en écrivant avec ces symboles des relations mathématiques. Ils sont aussi

amenés à identifier et à généraliser des structures, notamment dans le cadre de suites de motifs ou de suites de nombres ou de symboles en exprimant la relation entre deux éléments consécutifs ou entre le rang d'un élément et la valeur associée.

Les nombres dont la valeur n'est pas connue peuvent être représentés par des symboles dans deux cas de figure. D'une part dans des situations où on cherche à trouver leur valeur. Par exemple, on peut écrire 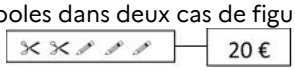 pour traduire que 2 paires de ciseaux et 3 stylos coûtent 20 euros. D'autre part, dans des situations où le symbole a un caractère générique et représente différentes valeurs que le nombre peut prendre ; par exemple, si on achète des tee-shirts à 12 € et si le coût de la livraison est 5 € alors, quel que soit le nombre de tee-shirts achetés, le prix à payer, en euro, peut s'écrire (N × 12) + 5, où N est le nombre de tee-shirts achetés. Des relations faisant intervenir des nombres inconnus peuvent aussi être représentées par des schémas en barre dans le cadre de la résolution de problèmes.

Le travail mené conduit à étendre le sens du signe « = » : il n'est pas simplement un symbole placé entre une opération et son résultat. Il peut être placé entre deux expressions qui sont égales, ce qui conduit notamment à faire poindre la notion d'équation, comme dans l'égalité à compléter suivante : « 178 – … = 6 × 8 ».

Objectifs d'apprentissage
Trouver le nombre manquant dans une égalité à trous
Déterminer la valeur d'un nombre inconnu en utilisant un symbole ou une lettre pour le représenter
Résoudre des problèmes algébriques
Exécuter un programme de calcul
Identifier et formuler une règle de calcul pour poursuivre une suite de nombres
Identifier des régularités et poursuivre une suite de motifs évolutive

Cours moyen deuxième année

Les nombres entiers

Au CM2, la compréhension des aspects décimal (base dix) et positionnel (la valeur d'un chiffre dépend de sa position) de la numération se renforce et s'étend avec l'introduction de trois nouveaux rangs dans l'écriture chiffrée : ceux des millions, des dizaines de millions et des centaines de millions. Ainsi, les connaissances et les savoir-faire attendus en fin de CM2 concernent les nombres s'écrivant avec au plus neuf chiffres. Toutefois, afin de privilégier en début d'année le travail sur les fractions et les nombres décimaux, les nombres entiers rencontrés pendant les deux premières périodes de l'année seront ceux qui ont été étudiés au CM1 et qui s'écrivent avec au plus six chiffres.

La connaissance des notions de diviseur et de multiple est renforcée en vue de leur utilisation lors de travaux sur les fractions (comparaison de fractions, additions et soustractions). Seuls les critères de divisibilité par 2, 5 et 10 figurent au programme. Dans les autres cas, les élèves s'appuient sur la connaissance des tables de multiplication ou effectuent des divisions ou des multiplications.

Objectifs d'apprentissage
Connaître et utiliser les relations entre les unités de numération
Connaître la suite écrite et la suite orale des nombres jusqu'à 999 999 999
Connaître et utiliser diverses représentations d'un nombre et passer de l'une à l'autre
Connaître la valeur des chiffres en fonction de leur position dans un nombre
Comparer, encadrer, intercaler des nombres entiers en utilisant les symboles =, < et >
Ordonner des nombres dans l'ordre croissant ou décroissant
Placer des nombres et repérer des points sur une demi-droite graduée
Déterminer si un nombre entier inférieur ou égal à 10 est un diviseur d'un nombre entier donné ou si un nombre entier donné est un multiple d'un nombre entier inférieur ou égal à 10
Déterminer des diviseurs d'un nombre entier inférieur ou égal à 100
Déterminer tous les diviseurs d'un nombre entier inférieur ou égal à 30
Déterminer les diviseurs communs à deux nombres entiers inférieurs ou égaux à 30
Déterminer des multiples communs à deux nombres entiers inférieurs à 15

Les fractions

Au CM2 les élèves renforcent les connaissances et les savoir-faire acquis les années précédentes.

Les fractions sont utilisées avec différents sens :

- comme au CE1, les fractions sont utilisées pour représenter une partie d'un tout dans le cadre d'un partage de ce tout en parts égales, la fraction étant alors le rapport entre la partie et le tout ;
- dans la continuité du CE2, les fractions sont utilisées pour mesurer des grandeurs, lorsque les nombres entiers ne sont pas suffisants ;
- comme au CM1, le repérage de points sur une demi-droite graduée par des fractions contribue à donner aux fractions le statut de nombres qui s'intercalent entre les nombres entiers déjà connus ;

— les fractions ont également le statut d'opérateur multiplicatif : au CM2, les élèves apprennent à calculer des fractions de quantités ou de grandeurs comme deux tiers de 12 € ou trois quarts de 100 mètres.

Dans la continuité du CM1, les élèves travaillent avec des fractions dès la période 1 et les utilisent tout au long de l'année scolaire.

Les fractions rencontrées au CM2 ont toutes un dénominateur inférieur ou égal à 60, hormis les fractions décimales qui peuvent avoir un dénominateur égal à 100 ou à 1 000.

Objectifs d'apprentissage
Interpréter, représenter, écrire et lire des fractions
Écrire une fraction supérieure à 1 comme la somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1
Écrire la somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1 comme une unique fraction
Encadrer une fraction entre deux nombres entiers consécutifs
Placer une fraction ou la somme d'un nombre entier et d'une fraction inférieure à un sur une demi-droite graduée
Repérer un point d'une demi-droite graduée par une fraction ou par la somme d'un nombre entier et d'une fraction
Comparer des fractions
Additionner et soustraire des fractions
Calculer le produit d'un entier et d'une fraction
Déterminer une fraction d'une quantité ou d'une grandeur

Les nombres décimaux

Au CM1, l'écriture à virgule a été présentée comme un codage conventionnel de la décomposition d'un nombre sous forme d'une somme de fractions décimales : l'écriture décimale 35,78 a été introduite comme un codage destiné à simplifier l'écriture du nombre $35 + \frac{7}{10} + \frac{8}{100}$. L'étude des nombres décimaux y est limitée aux dixièmes et aux centièmes.

Au CM2, des nombres décimaux sont rencontrés dès la période 1 dans la continuité du travail mené au CM1 aussi bien par des écritures fractionnaires que des écritures à virgule. L'étude des nombres décimaux s'étend aux millièmes.

Cette section du programme entretient des liens forts avec :
— la partie « Grandeurs et mesures » où les nombres décimaux sont largement utilisés ;
— les sous-parties « Calcul mental » et « Les quatre opérations » où sont présentées des compétences calculatoires que doivent développer les élèves sur les nombres décimaux ;
— la sous-partie « Résolution de problèmes » où les nombres décimaux prennent tout leur sens.

Objectifs d'apprentissage
Interpréter, représenter, écrire et lire des fractions décimales
Connaître et utiliser les relations entre unités simples, dixièmes, centièmes et millièmes
Placer une fraction décimale sur une demi-droite graduée et repérer un point d'une demi-droite graduée par une fraction décimale
Écrire une fraction décimale supérieure à 1 comme la somme d'un nombre entier et d'une fraction décimale inférieure à 1
Écrire une fraction décimale supérieure à 1 comme la somme d'un nombre entier et de fractions décimales ayant un numérateur inférieur à 10
Comparer, encadrer, intercaler des fractions décimales en utilisant les symboles =, < et >
Ordonner des fractions décimales dans l'ordre croissant ou décroissant
Passer d'une écriture sous forme d'une fraction décimale ou de la somme de fractions décimales à une écriture à virgule et réciproquement
Interpréter, représenter, écrire et lire des nombres décimaux (écriture à virgule)
Placer un nombre décimal en écriture à virgule sur une demi-droite graduée et repérer un point d'une demi-droite graduée par un nombre en écriture à virgule
Savoir donner la partie entière et l'arrondi à l'entier d'un nombre décimal
Comparer, encadrer, intercaler, ordonner par ordre croissant ou décroissant des nombres décimaux donnés par leur écriture à virgule en utilisant les symboles =, < et >

Le calcul mental

L'enseignement du calcul mental au cours moyen est constitué de trois types d'apprentissages :
— mémoriser des faits numériques qui peuvent être restitués de façon quasi instantanée ;
— utiliser les connaissances sur la numération pour effectuer rapidement des calculs, en s'appuyant notamment sur la position des chiffres dans les nombres ;
— maîtriser des procédures de calcul mental efficaces qui seront progressivement automatisées.

Au cours moyen, la mémorisation des résultats des tables d'addition et de multiplication se poursuit avec une fluence qui se renforce tout au long de l'année scolaire.

Les procédures de calcul mental enseignées au cycle 2 et au CM1 sont utilisées tout au long de l'année, afin de renforcer leur automatisation.

Les procédures doivent être explicitées et donner lieu à une trace écrite. L'entraînement à une restitution rapide des résultats, dans climat serein et motivant aide les élèves à renforcer la mémorisation et l'automatisation des procédures.

Il est par ailleurs préférable que cet entraînement soit détaché de toute pression évaluative.

Mémoriser des faits numériques

Objectifs d'apprentissage
Connaître des faits numériques usuels avec des entiers
Connaître la moitié des nombres impairs jusqu'à 15
Connaître quelques relations entre des fractions usuelles
Connaître l'écriture décimale de fractions usuelles

Utiliser ses connaissances en numération pour calculer mentalement

Objectifs d'apprentissage
Ajouter ou soustraire un nombre entier à un nombre décimal lorsqu'il n'y a pas de retenue
Ajouter un nombre entier à un nombre décimal lorsqu'il y a une retenue
Multiplier un nombre décimal par 10, 100 ou 1 000
Diviser un nombre décimal par 10, 100 ou 1 000

Apprendre des procédures de calcul mental

Objectifs d'apprentissage
Ajouter deux nombres décimaux inférieurs à 10, s'écrivant avec au plus un chiffre après la virgule
Ajouter ou soustraire 8, 9, 18, 19, 28, 29, ..., 98 ou 99 à un nombre
Multiplier un nombre entier, inférieur à 10, de dizaines, de centaines ou de milliers par un nombre entier, inférieur à 10, de dizaines, de centaines ou de milliers
Utiliser la distributivité de la multiplication par rapport à l'addition dans des cas simples
Calculer le double d'un nombre décimal dans des cas simples
Calculer la moitié d'un nombre décimal dans des cas simples
Diviser un nombre entier par 4 ou par 8
Multiplier un nombre décimal par 5
Multiplier un nombre décimal par 50

Les quatre opérations

Les quatre opérations sont mobilisées au CM2 lors de la résolution de problèmes, qui permet de donner du sens aux opérations. Cette partie entretient également, de façon naturelle, un lien fort avec les autres parties du programme relatives aux nombres, aux grandeurs et au calcul mental.

Des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions euclidiennes posées sont régulièrement utilisées dès le début de l'année, quand les nombres en jeu le justifient. Cependant, les élèves sont encouragés à privilégier le calcul mental à chaque fois que celui-ci est envisageable.

Au cours moyen, les élèves ne disposent pas de calculatrice personnelle. Des calculatrices peuvent cependant être distribuées par l'enseignant pour certaines activités et à certains élèves, lorsque le professeur estime que cette mise à disposition peut être utile.

Objectifs d'apprentissage
Estimer le résultat d'une opération
Savoir réaliser un calcul contenant une ou deux paires de parenthèses
Poser et effectuer la multiplication d'un nombre décimal par un nombre entier
Poser et effectuer des divisions décimales avec un dividende entier et un diviseur à un chiffre
Poser et effectuer des divisions décimales avec un dividende décimal et un diviseur à un chiffre

La résolution de problèmes

La résolution de problèmes arithmétiques fait l'objet d'un enseignement explicite qui vise à développer l'aptitude des élèves à résoudre des problèmes de manière autonome. Cet enseignement s'appuie sur le modèle de la résolution de problèmes en quatre phases, synthétisé par le schéma ci-dessous. Il constitue notamment un outil utile à l'enseignant pour identifier la ou les éventuelles étapes de la résolution sur lesquelles un élève est en difficulté :

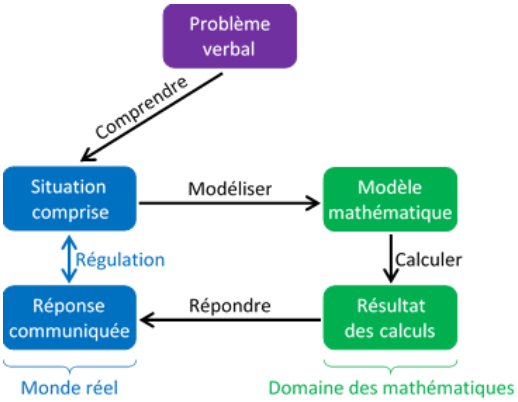

La phase « Comprendre » est particulièrement importante. Pour être en mesure de résoudre un problème, l'élève doit avoir saisi finement à la fois le sens de l'énoncé et celui de la question posée. Cette compréhension est vérifiable à travers la reformulation de « l'histoire » du problème, par l'élève lui-même, en utilisant ses propres mots. L'enseignant veille à ce que les élèves n'automatisent pas la reconnaissance d'une opération à effectuer à partir de termes de l'énoncé, en proposant régulièrement des problèmes dont l'énoncé contient des termes qui n'induisent pas l'opération attendue, par exemple, des énoncés comportant le mot « plus » alors que l'opération à effectuer est une soustraction.

La phase « Modéliser » conduit l'élève à identifier la ou les opérations qu'il va devoir effectuer pour trouver le résultat cherché. Au cours moyen, seuls les élèves qui en ont besoin continuent de manipuler du matériel tangible. Tous les élèves continuent à utiliser, quand cela les aide, des représentations schématiques afin d'identifier le modèle mathématique en jeu.

Au CM1, la phase « Calculer » peut être traitée de différentes façons selon les outils dont disposent les élèves au moment où est proposé le problème : le calcul mental et le calcul posé sont les modalités privilégiées.

La phase « Répondre » conduit à quitter le domaine des mathématiques pour revenir au problème initialement posé en communiquant une solution. Cette phase est importante et doit être mise en lien avec la « Régulation » qui permet d'adopter une attitude critique sur le résultat trouvé. Cette attitude se manifeste notamment par des questions du type : « Le nombre de jetons rouges trouvé est inférieur au nombre de jetons verts, est-ce possible ? », « Le nombre de jetons rouges trouvé est supérieur au nombre total de jetons, est-ce possible ? », ou des questions relatives à la vraisemblance du résultat trouvé : « 4,5 m pour la longueur d'une voiture, est-ce que cela est plausible ? », « 800 km entre Paris et New-York, est-ce que cela semble possible ? ». L'élève doit apprendre à se poser systématiquement ce type de questions.

Les données des problèmes proposés aux élèves sont dans le champ numérique maîtrisé au CM2, à savoir les nombres entiers jusqu'à 999 999 999, les nombres décimaux et les fractions. Le champ numérique dépend cependant fortement de la structure mathématique du problème : plus celle-ci est complexe, plus le champ numérique doit être réduit afin d'éviter une surcharge cognitive et permettre aux élèves de se concentrer sur la structure du problème.

Les élèves doivent traiter au moins 10 problèmes par semaine, une partie d'entre eux pouvant être des problèmes élémentaires, à l'énoncé bref, proposés oralement, la réponse étant simplement notée sur l'ardoise.

Au cours de l'année, les élèves doivent apprendre à résoudre des problèmes dont les structures sont répertoriées dans le programme. Cependant, des problèmes relevant d'autres structures peuvent également être proposés tout au long de l'année.

Objectifs d'apprentissage
Résoudre des problèmes additifs en une ou plusieurs étapes
Résoudre des problèmes multiplicatifs de type « parties-tout » en une étape
Résoudre des problèmes mixtes en plusieurs étapes
Résoudre des problèmes de comparaison multiplicative
Résoudre des problèmes de dénombrement
Résoudre des problèmes d'optimisation
Résoudre des problèmes préparant à l'utilisation d'algorithmes

Algèbre

L'objectif de cette sous-partie est d'initier les élèves à la « pensée algébrique » et en particulier de développer leur capacité à résoudre des problèmes en raisonnant sur des nombres sans connaître leur valeur. Les élèves apprennent à désigner ces nombres par des symboles ou par des lettres et à raisonner en écrivant avec ces symboles des relations mathématiques. Ils sont aussi amenés à identifier et à généraliser des structures, notamment dans le cadre de suites de motifs ou de suites de nombres ou de symboles en exprimant la relation entre deux éléments consécutifs ou entre le rang d'un élément et la valeur associée.

Les nombres dont la valeur n'est pas connue peuvent être représentés par un symbole dans deux cas de figure :

- d'une part, dans des situations où on cherche à trouver leur valeur. Par exemple, on peut utiliser la représentation 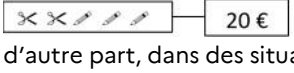 pour traduire que 2 paires de ciseaux et 3 stylos coûtent 20 euros ;
- d'autre part, dans des situations où le symbole a un caractère générique et représente différentes valeurs que le nombre peut prendre. Par exemple, si on achète des tee-shirts à 12 € et si le coût de la livraison est 5 €, alors quel que

soit le nombre de tee-shirts achetés, le prix à payer, en euro, peut s'écrire (N × 12) + 5, où N est le nombre de tee-shirts achetés. Des relations faisant intervenir des nombres inconnus peuvent aussi être représentées par des schémas en barre dans le cadre de la résolution de problèmes.

Le travail mené conduit à étendre le sens du signe « = » : il n'est pas simplement un symbole placé entre une opération et son résultat. Il peut être placé entre deux expressions qui sont égales, ce qui conduit notamment à faire poindre la notion d'équation, comme dans l'égalité à compléter suivante : « 178 – … = 6 × 8 ».

Objectifs d'apprentissage
Trouver le nombre manquant dans une égalité à trous
Résoudre des problèmes algébriques
Exécuter ou produire un programme de calcul
Identifier et formuler une règle de calcul pour poursuivre une suite de nombres
Identifier des régularités et poursuivre une suite de motifs évolutive
Trouver le nombre d'éléments pour une étape donnée dans une suite de motifs évolutive

Sixième

Les nombres entiers et décimaux

En classe de 6e, l'étude des nombres et des opérations vise le double objectif d'élargir la compréhension de ces concepts et de développer des compétences en résolution de problèmes. Pour cela, les professeurs adoptent ainsi les stratégies pédagogiques qu'ils jugent les plus adaptées pour favoriser les progrès et la réussite des élèves.

À l'école élémentaire, l'élève a étudié les principes de la numération décimale de position et les a appliqués aux nombres entiers jusqu'aux centaines de millions. En classe de 6e, le milliard est introduit, en lien avec les champs « Organisation et gestion de données » et « Grandeurs et mesures », où des activités peuvent mobiliser de très grands nombres, par exemple dans le cadre de la démographie ou de distances dans l'Univers.

En classe de 6e, l'élève consolide sa compréhension des nombres décimaux et utilise leurs différentes écritures apprises au cours moyen. À celles-ci vient s'ajouter l'écriture sous forme de pourcentage.

Par le biais d'activités rituelles de calcul et la verbalisation de procédures, l'élève mémorise des connaissances et des procédures en vue de leur automatisation.

Le sens des opérations étudiées au cours moyen s'élargit avec l'introduction de la multiplication de deux nombres décimaux. Cette notion requiert de dépasser la conception de la multiplication comme une addition itérée. La compréhension du nouveau sens ainsi attribué à la multiplication gagne, dans un premier temps, à prendre appui sur le calcul de l'aire d'un rectangle et de conversions d'unités. Dans un deuxième temps, l'élève apprend à décomposer les nombres pour se ramener au produit de deux nombres entiers et à appliquer les propriétés de commutativité et d'associativité de la multiplication. Même si leur nom n'est pas mentionné par le professeur, celui-ci doit les expliciter au début de l'apprentissage, et au-delà si nécessaire. Dans un troisième temps, l'élève automatise le positionnement de la virgule dans le résultat de la multiplication. Le recours systématique à un ordre de grandeur lui permet de contrôler le résultat.

Les différents sens de la division (division partition pour calculer la valeur d'une part et division quotition pour calculer le nombre de parts égales) sont mobilisés dans le cadre de la résolution de problèmes, en complément avec le travail de la technique de la division posée (division euclidienne et division décimale), dans des cas simples précisés dans le programme. Lors de la résolution d'un problème mettant en jeu des nombres dépassant ce cadre, l'élève peut utiliser une calculatrice.

Automatismes

L'élève restitue de manière automatique les résultats suivants, relatifs aux relations entre $\frac{1}{1\,000}$; $\frac{1}{100}$; $\frac{1}{10}$ et 1 :
$1 = \frac{10}{10} = \frac{100}{100} = \frac{1\,000}{1\,000}$; $\frac{1}{10} = \frac{10}{100} = \frac{100}{1\,000}$; $\frac{1}{100} = \frac{10}{1\,000}$; $1 = 10 \times \frac{1}{10} = 100 \times \frac{1}{100}$; $\frac{1}{10} = 10 \times \frac{1}{100}$.

L'élève restitue de manière automatique les équivalences d'écriture suivantes : $\frac{1}{10} = 0{,}1$; $\frac{1}{100} = 0{,}01$; $\frac{1}{1\,000} = 0{,}001$.

L'élève passe de manière automatique d'une écriture sous forme de fraction décimale ou de somme de fractions décimales à une écriture décimale, et inversement.

Par exemple, il sait que les écritures $\frac{4\,107}{1\,000}$; $4 + \frac{107}{1\,000}$; $4 + \frac{1}{10} + \frac{7}{1\,000}$; 4,107, représentent le même nombre.

L'élève applique de manière automatique la procédure de multiplication d'un nombre décimal par 1, par 10, par 100 ou par 1 000, en lien avec la numération.

Il applique de manière automatique la procédure de division d'un nombre décimal par 1, par 10, par 100 ou par 1 000.

Jusqu'à l'automatisation de ces connaissances et de ces procédures, et selon les besoins des élèves, la manipulation d'un outil du type « glisse-nombres » peut compléter la verbalisation en termes d'unités de numération.

Connaissances et capacités attendues

Objectifs d'apprentissage
Connaître et utiliser la valeur des chiffres selon leur rang dans l'écriture d'un nombre
Connaître les liens entre les unités de numération unité, dizaine, centaine, millier, dixième, centième, millième
Connaître des grands nombres entiers
Reconnaître un nombre décimal
Connaître la définition d'un pourcentage
Associer et utiliser différentes écritures d'un nombre décimal : écriture à virgule, fraction, nombre mixte, pourcentage
Placer sur une demi-droite graduée un point dont l'abscisse est un nombre décimal
Repérer un nombre décimal sur une demi-droite graduée
Comparer deux nombres décimaux
Ordonner une liste de nombres décimaux
Donner la valeur arrondie à l'unité, au dixième ou au centième, d'un nombre décimal
Déterminer ou connaître la valeur arrondie de certains nombres non décimaux
Encadrer un nombre décimal par deux nombres décimaux, intercaler un nombre décimal entre deux nombres décimaux
Additionner et soustraire des nombres décimaux
Multiplier un nombre entier ou un nombre décimal par 0,1, par 0,01, et par 0,001
Connaître le lien avec la division par 10, 100 et par 1 000
Comprendre le sens de la multiplication de deux nombres décimaux
Calculer le produit de deux nombres décimaux
Contrôler les résultats à l'aide d'ordres de grandeur
Résoudre des problèmes mettant en jeu des multiplications entre des nombres décimaux
Diviser un nombre décimal par un nombre entier non nul inférieur à 10
Résoudre des problèmes mettant en jeu des divisions décimales
Effectuer la division euclidienne d'un nombre entier par un nombre entier inférieur à 100
Résoudre des problèmes mettant en jeu des divisions euclidiennes

Prolongements possibles : mises en perspective historiques et culturelles

Des activités fondées sur l'histoire des mathématiques permettent à l'élève de renforcer sa culture générale et de prendre du recul sur ses connaissances des nombres entiers ou décimaux.

Par exemple :

- la découverte d'écritures des nombres à partir de lettres ou de dessins : numérations acrophoniques grecque, romaine, hiéroglyphique égyptienne ;
- la découverte d'algorithmes opératoires, développés dans plusieurs traditions mathématiques, comme la multiplication par jalousies ou en tableau ;
- la manipulation d'abaques à jetons ou de bouliers pour remobiliser le principe de la numération et la notion de « base de numération » ;
- la découverte de la numération sexagésimale paléo-babylonienne, qui repose sur les mêmes principes mathématiques que le système utilisé pour exprimer des durées en heures, minutes et secondes. Le passage de ce système de numération au système décimal (et vice versa) est un autre contexte que celui des durées pour travailler la division euclidienne ;
- la découverte de l'écriture des nombres décimaux utilisée par Simon Stevin de Bruges pour illustrer le lien entre numération décimale et fractions décimales.

Les fractions

Tout au long de la classe de 6e, l'étude des fractions s'intègre à la résolution de problèmes, permettant ainsi de concrétiser le sens de quotient attribué à cette notion.

L'étude des fractions à l'école élémentaire, débutant dès le CE1, s'est appuyée sur des manipulations et des représentations variées pour familiariser l'élève avec plusieurs des sens qui sont attribués à une fraction. Le premier sens, communément appelé « partie d'un tout », consiste à prendre un « tout » de référence (une pizza fictive, une bande de papier, un morceau de ficelle, etc.), à le partager en parts égales et à prendre un certain nombre de ces parts. Si cette conception est intuitive pour les élèves, elle présente des difficultés lorsqu'il s'agit d'aborder des fractions supérieures à 1.

Au CM1, les élèves ont appris que la fraction unitaire $\frac{1}{4}$ est considérée comme une nouvelle unité de mesure.

Une fraction comme $\frac{7}{4}$, est définie comme la somme $\frac{1}{4}+\frac{1}{4}+\frac{1}{4}+\frac{1}{4}+\frac{1}{4}+\frac{1}{4}+\frac{1}{4}$, ce qui nécessite de considérer sept quarts alors que l'unité de référence n'en contient que quatre. Si une bande de papier est graduée en quarts, toute fraction, inférieure ou supérieure à 1, correspond alors à un certain nombre de graduations : 3 graduations pour la fraction $\frac{3}{4}$ et 7 graduations pour la

fraction $\frac{7}{4}$. Cette conception « mesure » de la fraction permet également de mieux appréhender le produit d'un entier par une fraction comme $7 \times \frac{1}{4}$.

En classe de 6e, la fraction acquiert un nouveau sens : celui de quotient. L'objectif est de faire comprendre aux élèves qu'une fraction, par exemple $\frac{3}{4}$, ne représente pas seulement 3 quarts d'une unité de référence, mais aussi le quart de 3, considéré comme « tout » à diviser en 4 parts égales. Ce sens de quotient, qui fait explicitement le lien avec la division, est introduit par des manipulations comme le partage d'une bande de papier ou d'un morceau de ficelle. Si ces manipulations sont simples pour des partages en 2, 3, 4, voire 6 ou 8 parties égales d'une bande de longueur 3 cm, elles deviennent plus complexes pour des divisions en 5, 7 ou 11 parts pour illustrer le sens quotient des fractions $\frac{3}{5}$, $\frac{3}{7}$, $\frac{3}{11}$. Les élèves peuvent alors utiliser un réseau de droites parallèles équidistantes, communément appelé « guide-âne ».

Ces manipulations et le lien avec la division permettent à l'élève de comprendre la définition du quotient d'un entier *a* par un entier *b* non nul et le nouveau sens de la fraction $\frac{a}{b}$. Cette définition est mobilisée dans la résolution d'égalités à trous, qui préfigurent celle de l'équation $a \times x = b$, ouvrant ainsi la voie à la pensée algébrique.

Les élèves, déjà familiarisés à l'écriture multiplicative $7 \times \frac{1}{4}$, comprennent qu'elle représente le même nombre que $\frac{1}{4} \times 7$, en référence à l'aire d'un rectangle dont les mesures, dans une unité donnée, sont 7 et $\frac{1}{4}$. Par ailleurs, une multiplication du type $\frac{1}{4} \times 7$ sert à exprimer le quart de 7, introduisant une autre conception de la fraction, celle d'opérateur multiplicatif. Cet autre sens a déjà été abordé au cours moyen où la fraction opérait sur une quantité.

En classe de 6e, la fraction opère également sur un nombre, notamment quand elle est exprimée sous forme de pourcentage. Parallèlement à l'approfondissement et à l'extension du sens attribué à une fraction, les techniques opératoires sont entretenues et, comme déjà mentionné, s'élargissent avec la multiplication entre une fraction et un entier. Dans la continuité du cours moyen, les élèves comparent des fractions, notamment en termes d'égalité.

Pour favoriser ces apprentissages, l'explicitation des procédures par le professeur et leur verbalisation par les élèves, l'utilisation de représentations variées et la mise à disposition de matériel de manipulation pour les élèves qui en ont besoin sont indispensables.

Automatismes

L'élève sait reconnaître une fraction sur des représentations variées, par exemple :

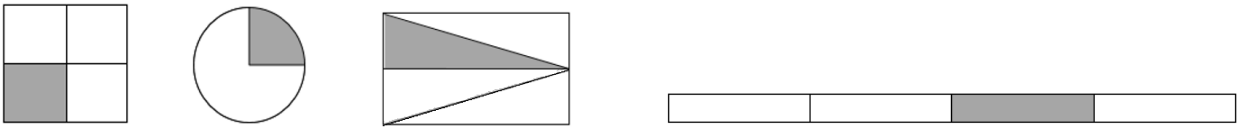

L'élève connaît des relations entre $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$, $\frac{3}{4}$ et 1, et complète de manière automatique des « égalités à trous » du type : $\frac{1}{2}+\frac{1}{2}=\ldots$; $\frac{1}{4}+\frac{1}{4}=\ldots$; $1-\frac{1}{4}=\ldots$; $\frac{1}{2}+\frac{1}{4}=\ldots$; $1-\frac{1}{2}=\ldots$; $\frac{3}{4}+\frac{1}{4}=\ldots$; $\frac{1}{2}-\frac{1}{4}=\ldots$; $\frac{3}{4}-\frac{1}{4}=\ldots$.

L'élève sait passer de manière automatique d'une écriture fractionnaire à une écriture décimale, et inversement, dans les cas suivants : $\frac{1}{4}=0{,}25$; $\frac{1}{2}=0{,}5$; $\frac{3}{4}=0{,}75$; $\frac{3}{2}=1{,}5$; $\frac{4}{2}=2$; $\frac{5}{2}=2{,}5$.

Les notions de diviseur et de multiple et les tables de multiplication sont réactivées en vue de leur utilisation dans le calcul sur les fractions (simplification, addition et soustraction).

L'élève sait calculer $\frac{2}{3}$ de 12 œufs, $\frac{3}{4}$ de 10 m.

Connaissances et capacités attendues

Le sens quotient d'une fraction

Objectifs d'apprentissage
Relier une fraction au résultat exact de la division de son numérateur par son dénominateur
Comprendre et connaître la définition du quotient d'un entier *a* par un entier *b* non nul
Compléter des égalités à trous multiplicatives
Placer une fraction sur une demi-droite graduée dans des cas simples
Graduer un segment de longueur donnée
Savoir que la fraction $\frac{a}{b}$ peut représenter un nombre entier, un nombre décimal non entier ou un nombre non décimal

La fraction comme opérateur multiplicatif

En 6e, l'objectif est de faire opérer une fraction, non seulement sur une quantité ou sur une grandeur comme au cours moyen, mais également sur un nombre entier, ce qui constitue un niveau d'abstraction plus élevé.

Objectifs d'apprentissage
Utiliser une multiplication pour appliquer une fraction à un nombre entier

Comparer des fractions

Objectifs d'apprentissage
Établir des égalités de fractions
Comparer et encadrer des fractions
Ordonner une liste de nombres écrits sous forme de fractions ou de nombres mixtes

Effectuer des opérations sur les fractions

Objectifs d'apprentissage
Additionner et soustraire des fractions
Multiplier une fraction par un nombre entier
Résoudre des problèmes mettant en jeu des fractions
Inventer des problèmes mettant en jeu des fractions

Pourcentages

Objectifs d'apprentissage
Comprendre le sens d'un pourcentage
Calculer une proportion (rapport entre une partie et le tout) et l'exprimer sous forme de pourcentage dans des cas simples
Appliquer un pourcentage à une grandeur ou à un nombre

Prolongements possibles : mises en perspective historiques et culturelles

L'élève découvre les contextes historiques (impôt, héritage, cadastre) qui ont conduit à la notion de fraction ainsi que leurs différentes écritures avant l'utilisation de la barre de fraction.

Il comprend pourquoi une fraction a été appelée nombre rompu, nombre cassé ou encore nombre coupé.

Algèbre

En classe de 6e, la pensée algébrique est une approche qui pose les bases d'un raisonnement à la fois logique et abstrait, et permet aux élèves de commencer à s'éloigner des calculs numériques pour explorer des concepts plus généraux. Cette introduction reste ancrée dans des situations concrètes et visuelles, afin de rendre ces idées accessibles et progressives.

La pensée algébrique est une manière de réfléchir et de résoudre des problèmes mathématiques en utilisant des outils et des concepts qui ne nécessitent pas toujours la connaissance exacte des nombres. Elle consiste à raisonner sur les relations entre des quantités plutôt que sur les valeurs elles-mêmes.

Pour faciliter cette transition, les élèves utilisent des représentations visuelles et des outils qui rendent les concepts abstraits plus concrets, tels que les motifs évolutifs et les schémas en barre. Progressivement, les élèves passent d'un raisonnement purement concret à un raisonnement symbolique. Dans un premier temps, les quantités inconnues sont exprimées à l'aide de mots, de dessins ou éventuellement de lettres. Ce n'est qu'au cycle 4 que les lettres seront introduites de manière formelle. Ce passage à l'abstraction doit se faire avec soin, car il n'est pas un objectif prioritaire en 6e. La pensée algébrique ne se limite pas à un domaine spécifique : elle irrigue l'ensemble du programme de mathématiques. Elle est mobilisée dans des situations variées.

Résoudre des problèmes mettant en jeu des nombres inconnus

Objectifs d'apprentissage
Utiliser des modèles pré-algébriques pour résoudre des problèmes algébriques
Identifier la structure d'un motif évolutif en repérant une régularité et en identifiant une structure

Grandeurs et mesures

Cours moyen première année

Le travail sur les grandeurs et les mesures est mené dans la continuité de ce qui a été fait au cycle 2.

Les longueurs, les masses et les contenances permettent de nourrir le travail mené sur les fractions et les nombres décimaux. Ces nombres permettent en effet de mesurer des grandeurs quand les entiers ne suffisent plus.

Les connaissances et les savoir-faire sur les mesures de longueur, de masse et de contenance sont réinvestis dans le cadre de l'enseignement de la résolution de problèmes, notamment de ceux qui relèvent de la proportionnalité. L'estimation de longueurs, de masses et de contenances contribue à développer un regard critique sur les résultats obtenus lors de la résolution de problèmes pour valider la vraisemblance des résultats trouvés.

Les connaissances et les savoir-faire sur les longueurs sont également mobilisés en géométrie plane lors de constructions.

Un tableau peut être utilisé pour présenter les différentes unités multiples et sous-multiples du mètre, du gramme ou du litre et leurs relations, par exemple, les unités de masse allant du milligramme à la tonne. Cependant, au cours moyen, les élèves n'utilisent pas de tableaux pour effectuer des conversions ; ils s'appuient sur les relations connues entre les unités en jeu, comme

par exemple : « 3,5 mètres est égal à 350 centimètres, car 1 mètre est égal à 100 centimètres. ». Les tâches de conversion contribuent ainsi à renforcer la compréhension et la maîtrise de la numération décimale.

L'aire est introduite au CM1, en suivant la même progressivité que pour les autres grandeurs au cycle 2 : les élèves abordent cette notion en comparant des surfaces selon leur aire sans utiliser de mesures, puis ils apprennent à déterminer des aires en utilisant une unité et un quadrillage.

Il n'est pas attendu de mémorisation de formules de périmètres ou d'aires de figures planes au CM1, l'enseignement privilégiant l'acquisition de leur sens et la détermination de mesures s'appuyant sur des pavages. Cependant, les élèves peuvent établir eux-mêmes des règles de calcul et les utiliser, comme par exemple le fait que le périmètre d'un carré est le quadruple de la longueur de l'un de ses côtés.

Au cycle 2, les élèves ont commencé à évoquer les angles dans le cadre de travaux sur les polygones en parlant d'angle droit. Au CM1, le travail sur la grandeur « angle » se généralise en comparant des angles. Au cours moyen, les élèves ne travaillent qu'avec des angles saillants.

Le travail sur le repérage dans le temps et sur les durées s'appuie sur ce qui a été mené au cycle 2 et vise une parfaite compréhension des unités que sont les heures et les minutes et des relations qui les lient. Des problèmes en une ou plusieurs étapes, utilisant des ressources variées, sont proposés régulièrement pour renforcer l'aptitude à effectuer des calculs avec les unités « heure » et « minute ».

Les longueurs

Objectifs d'apprentissage
Connaître et utiliser les unités de longueur du millimètre au kilomètre et les symboles associés
Connaître les relations entre les unités de longueur
Choisir une unité adaptée pour exprimer une longueur
Comparer des longueurs
Disposer de quelques longueurs de référence
Estimer la longueur d'un objet ou d'une distance
Savoir ce qu'est le périmètre d'une figure plane
Déterminer le périmètre d'un polygone en utilisant une règle graduée
Résoudre des problèmes mettant en jeu les longueurs des côtés d'un polygone et son périmètre

Les masses

Objectifs d'apprentissage
Connaître et utiliser les unités de masse du milligramme au kilogramme et la tonne, et les symboles associés
Connaître les relations entre les unités de masse
Choisir une unité adaptée pour exprimer une masse
Comparer des masses
Disposer de quelques masses de référence
Estimer la masse d'un objet

Les contenances

Objectifs d'apprentissage
Connaître et utiliser les unités de contenance du millilitre à l'hectolitre et les symboles associés
Connaître les relations entre les unités de contenance
Choisir une unité adaptée pour exprimer une contenance
Comparer des contenances

Les aires

Objectifs d'apprentissage
Comparer les aires de différentes figures planes
Déterminer des aires
Connaître et utiliser les centimètres carrés pour exprimer des aires

Les angles

Objectifs d'apprentissage
Utiliser le lexique spécifique associé aux angles
Comprendre et utiliser les notations des angles
Comparer des angles

Le repérage dans le temps et les durées

Objectifs d'apprentissage
Lire l'heure sur une horloge à aiguilles
Positionner les aiguilles d'une horloge correspondant à une heure donnée en heure et minute
Comparer et mesurer des durées écoulées entre deux instants affichés sur une horloge (instants et durées sont exprimés en heure et minute)
Résoudre des problèmes à une ou deux étapes impliquant des durées

Cours moyen deuxième année

Au CM2, les connaissances des grandeurs rencontrées précédemment se renforcent progressivement. Cela s'opère principalement dans le cadre de la résolution de problèmes, mais également grâce à des exercices plus courts, qui peuvent être effectués à l'oral. Le travail mené contribue à donner du sens aux unités de mesure rencontrées, notamment à travers des estimations de mesures pour des objets manipulés, mais aussi pour des éléments non manipulables (distance entre deux villes, durée d'un film, volume d'eau d'une piscine, etc.).

Le travail sur la proportionnalité est aussi une occasion de renforcer les connaissances des élèves sur les grandeurs et leurs mesures.

Un tableau peut être utilisé pour présenter les différentes unités multiples et sous-multiples du mètre, du gramme ou du litre et leurs relations. Par exemple, les unités de masse allant du milligramme à la tonne. Cependant, au cours moyen, les élèves n'utilisent pas de tableaux pour effectuer des conversions ; ils s'appuient sur les relations connues entre les unités en jeu, comme par exemple : « 3,5 mètres est égal à 350 centimètres car 1 mètre est égal à 100 centimètres. ». Les tâches de conversion contribuent ainsi à renforcer la compréhension et la maîtrise de la numération décimale.

Il n'est pas attendu de mémorisation de formules de périmètres de figures planes au CM2, l'enseignement privilégiant l'acquisition du sens. Cependant, les élèves peuvent établir eux-mêmes des règles de calcul et les utiliser, comme par exemple le fait que le périmètre d'un carré est le quadruple de la longueur de l'un de ses côtés.

Le travail sur les angles, amorcé au CM1, se poursuit au CM2. L'unité degré est introduite à partir de la mesure de l'angle droit. L'utilisation d'un instrument de mesure des angles (rapporteur) ne relève pas du CM2 et sera introduite au collège. Au cours moyen, les élèves ne travaillent qu'avec des angles saillants.

Au CM2, la compréhension du système sexagésimal (base soixante) utilisé pour les unités de durée s'étend avec l'introduction des secondes. Les unités de durée sont régulièrement utilisées dans divers cadres (EPS, travail sur la fluence en lecture ou en calcul, sciences, etc.). Des problèmes en une ou plusieurs étapes, utilisant des ressources variées, sont proposés régulièrement pour renforcer l'aptitude à effectuer des calculs avec les unités heure, minute et seconde.

Les aires

Objectifs d'apprentissage
Comparer les aires de différentes figures planes
Déterminer des aires
Connaître et utiliser les unités centimètre carré, décimètre carré et mètre carré pour exprimer des aires
Convertir des aires entre différentes unités
Déterminer l'aire d'un carré ou d'un rectangle

Les angles

Objectifs d'apprentissage
Utiliser le lexique spécifique associé aux angles
Comprendre et utiliser les notations des angles
Comparer des angles
Construire un angle égal à la somme de deux angles donnés ou un angle multiple d'un angle donné
Construire par pliage la moitié d'un angle donné
Savoir qu'un angle droit mesure 90°

Le repérage dans le temps et les durées

Objectifs d'apprentissage
Lire l'heure sur une horloge à aiguilles
Positionner les aiguilles d'une horloge correspondant à une heure donnée en heure, minute et seconde
Comparer et mesurer des durées écoulées entre deux instants affichés sur une horloge (instants et durées sont exprimés en heure, minute et seconde)
Résoudre des problèmes à une ou plusieurs étapes impliquant des durées

Sixième

En classe de 6e, l'élève renforce ses connaissances du cours moyen sur les grandeurs et les mesures à travers l'automatisation de certains résultats et la résolution de problèmes. Ce domaine permet d'établir des liens avec les notions figurant dans les champs « Géométrie », « Nombres et calculs » et « Proportionnalité ».

L'élève apprend à calculer le périmètre d'un disque (également désigné comme périmètre d'un cercle par abus de langage qui sera toléré pour l'élève) et à effectuer des conversions d'unités d'aire. Les formules du périmètre d'un carré, d'un rectangle, d'un disque et celles de l'aire d'un carré ou d'un rectangle s'installent progressivement. Ces formules constituent une première sensibilisation au calcul littéral. L'élève substitue une valeur numérique à une lettre pour calculer, en situation, un périmètre ou une aire.

Il découvre l'unité de volume cm^3. En lien avec les problèmes de dénombrement d'assemblages de cubes, il détermine des volumes.

Le travail sur les mesures d'angle est intégré au champ « Géométrie », dans lequel on traite simultanément l'objet géométrique « angle » et la mesure de la grandeur « angle ».

Concernant les durées, les élèves résolvent des problèmes mobilisant des conversions entre le système décimal et le système sexagésimal, consolidant leurs compétences en gestion des unités de temps.

Les longueurs

Automatismes

L'élève connaît les significations des préfixes allant du kilo- au milli-, ainsi que les relations entre le mètre, ses multiples et ses sous-multiples, et fait le lien avec les unités de numération du système décimal.

L'élève connaît les relations entre deux unités successives du système décimal, par exemple : 1 dm = 10 cm et 1 cm = $\frac{1}{10}$ dm = 0,1 dm.

L'élève sait convertir en mètre une longueur donnée dans une autre unité, multiple ou sous-multiple du mètre. Inversement, l'élève sait convertir dans une unité donnée une longueur exprimée en mètre.

L'élève sait utiliser le compas comme outil de report de longueurs.

Il sait que le périmètre d'une figure plane est la longueur de son contour. L'élève sait calculer le périmètre d'un carré et d'un rectangle.

Connaissances et capacités attendues

Objectifs d'apprentissage
Savoir que le périmètre du disque est proportionnel à son diamètre
Connaître la formule du périmètre d'un disque
Calculer le périmètre d'un disque
Calculer des périmètres de figures composées
Résoudre des problèmes impliquant des longueurs

Les aires

Automatismes

L'élève sait comparer des aires sans avoir recours à la mesure, par superposition ou par découpage et recollement de surfaces.

L'élève sait que 1 cm^2 est l'aire d'un carré de 1 cm de côté, que 1 m^2 est l'aire d'un carré de 1 m de côté, que 1 dm^2 est l'aire d'un carré de 1 dm de côté.

Dans des cas simples, l'élève sait déterminer l'aire d'une surface en s'appuyant sur un quadrillage composé de carreaux dont les côtés mesurent 1 cm.

L'élève sait que : 1 m^2 = 1 m × 1 m = 10 dm × 10 dm = 10 × 10 dm^2 = 100 dm^2 ;
1 dm^2 = 1 dm × 1 dm = 10 cm × 10 cm = 10 × 10 cm^2 = 100 cm^2.

L'élève mémorise que 1 cm^2 est égal à un centième de 1 dm^2, qu'il écrit 1 cm^2 = $\frac{1}{100}$ dm^2 ou 1 cm^2 = 0,01 dm^2.

L'élève mémorise que 1 dm^2 est égal à un centième de 1 m^2, qu'il écrit 1 dm^2 = $\frac{1}{100}$ m^2 ou 1 dm^2 = 0,01 m^2.

Connaissances et capacités attendues

Objectifs d'apprentissage
Effectuer des conversions d'aire
Connaître la formule de l'aire d'un carré ou d'un rectangle
Calculer l'aire d'un carré ou d'un rectangle

Les volumes

Connaissances et capacités attendues

Objectifs d'apprentissage
Connaître l'unité centimètre cube
Comparer des volumes
Déterminer un volume

Le repérage dans le temps et les durées

Automatismes

- L'élève lit l'heure sur un cadran à aiguilles ou sur un affichage digital (heures, minutes et secondes).
- L'élève place les aiguilles pour qu'une horloge indique une heure donnée.
- L'élève connaît les unités de mesure de durées jour, heure, minute et seconde et les relations qui les lient.
- L'élève sait combien de jours il y a dans une année (bissextile ou non), combien d'années il y a dans un siècle, et dans un millénaire.
- L'élève sait qu'une demi-heure c'est 30 minutes, qu'un quart d'heure c'est 15 minutes, que trois quarts d'heure c'est 45 minutes.

Connaissances et capacités attendues

Objectifs d'apprentissage
Effectuer des calculs sur des horaires et des durées
Résoudre des problèmes impliquant des horaires et des durées
Convertir des durées

Mises en perspective historiques et culturelles

L'élève découvre l'histoire et le fonctionnement de différents types de calendriers : solaires, lunaires ou luni-solaires. Il comprend le lien entre les calendriers julien et grégorien et les différentes approximations de la valeur de l'année tropique.

Selon ses intérêts et ses besoins, l'élève peut également s'interroger sur les moyens de partager le temps, découvrir les clepsydres (horloges à eau) ou d'autres instruments historiques et interculturels (grecs, arabes, chinois).

Espace et géométrie

Cours moyen première année

La géométrie plane

Dans la continuité des apprentissages du cycle 2, l'acquisition des connaissances sur les figures de référence et sur les relations géométriques se poursuit lors de descriptions, de constructions et de résolutions de problèmes.

Il est particulièrement important que le professeur s'exprime dans un langage précis utilisant le vocabulaire géométrique approprié et qu'il encourage les élèves à se l'approprier et, progressivement, à l'utiliser. Ce vocabulaire prend son sens grâce aux constructions et aux problèmes proposés.

Si l'enseignant utilise de manière rigoureuse les notations usuelles avec des parenthèses pour la droite (AB), des crochets pour le segment [AB], une parenthèse et un crochet pour la demi-droite [AB), et aucune parenthèse pour la longueur AB, aucune connaissance de ces conventions n'est exigible pour les élèves : les consignes explicitent donc systématiquement les symboles utilisés. Par exemple, il ne sera pas demandé aux élèves de « tracer [AB] », mais de « tracer le segment [AB] ».

Objectifs d'apprentissage
Utiliser le vocabulaire géométrique approprié dans le contexte d'apprentissage des notions correspondantes
Utiliser les outils géométriques usuels : règle, règle graduée, équerre et compas
Connaître les codes usuels utilisés en géométrie
Décrire et reconnaître un cercle et un disque comme un ensemble de points caractérisés par leur distance à un point donné
Reconnaître et utiliser la notion de perpendicularité
Reconnaître et utiliser la notion de parallélisme
Reconnaître et nommer les figures suivantes en faisant référence à leur définition : triangle, triangle rectangle, triangle isocèle, triangle équilatéral, quadrilatère, carré, rectangle et losange
Connaître les propriétés de parallélisme des côtés opposés, des égalités de longueurs et d'angles pour les figures usuelles : triangle rectangle, triangle isocèle, triangle équilatéral, carré, rectangle et losange.
Reproduire ou construire un carré, un rectangle, un triangle, un triangle rectangle ou un cercle ou des assemblages de ces figures sur tout support (papier quadrillé, pointé ou uni), avec une règle graduée, une équerre ou un compas.
Construire une figure géométrique composée de segments, de droites, de polygones usuels et de cercles.

Reconnaître si une figure possède un ou plusieurs axes de symétrie

Compléter une figure pour la rendre symétrique par rapport à une droite donnée, horizontale ou verticale

Construire, sur papier quadrillé, la figure symétrique d'une figure donnée par rapport à une droite horizontale ou verticale

Les solides

Les connaissances et les savoir-faire attendus se construisent à partir de résolutions de problèmes associées à une verbalisation mobilisant le vocabulaire géométrique : il est particulièrement important que le professeur s'exprime dans un langage précis utilisant le vocabulaire géométrique approprié et qu'il encourage les élèves à se l'approprier et, progressivement, à l'utiliser. Les élèves doivent pouvoir justifier la nature géométrique d'un polyèdre en ayant recours aux propriétés géométriques de ses faces.

Au CM1, la liste des solides connus des élèves s'enrichit avec l'introduction du prisme droit. La connaissance des solides continue à se développer lors d'activités de construction, de description et de classements d'objets. Les élèves travaillent avec des solides en trois dimensions, mais aussi avec leurs représentations en perspective. Ils comprennent que certaines faces, certaines arêtes et certains sommets ne sont pas visibles dans de telles représentations et que les arêtes non visibles sont éventuellement tracées en pointillés. S'ils ne construisent pas eux-mêmes de telles représentations, ils savent néanmoins identifier un solide à partir d'une représentation en perspective.

Dans ce programme, le terme « pavé » est utilisé pour désigner le parallélépipède rectangle. En classe, les termes « pavé droit » ou « pavé » peuvent être utilisés indifféremment.

Objectifs d'apprentissage

Nommer un cube, une boule, un pavé, un cône, une pyramide, un cylindre et un prisme droit

Décrire un cube, un pavé, une pyramide et un prisme droit en faisant référence à des propriétés et en utilisant le vocabulaire approprié

Connaître le nombre et la nature des faces d'un cube ou d'un pavé

Connaître la nature des faces d'une pyramide

Connaître la nature des faces d'un prisme droit

Construire un cube, un pavé, une pyramide ou un prisme droit

Reconnaître un patron d'un cube

Construire un patron d'un cube

Le repérage dans l'espace

Objectifs d'apprentissage

Connaître et utiliser le vocabulaire lié aux déplacements

Comprendre, utiliser et produire une suite d'instructions qui décrivent un déplacement en utilisant un vocabulaire spatial précis

Résoudre des problèmes portant sur des assemblages de cubes

Cours moyen deuxième année

La géométrie plane

L'acquisition des connaissances sur les figures de référence et sur les relations géométriques se poursuit lors de descriptions, de constructions et de résolutions de problèmes.

Il est particulièrement important que le professeur s'exprime dans un langage adéquat utilisant un vocabulaire géométrique précis et qu'il encourage les élèves à se l'approprier et, progressivement, à l'utiliser. Ce vocabulaire prend son sens grâce aux constructions et aux problèmes proposés.

Si l'enseignant utilise de manière rigoureuse les notations usuelles avec des parenthèses pour la droite (AB), des crochets pour le segment [AB], une parenthèse et un crochet pour la demi-droite [AB) et aucune parenthèse pour la longueur AB, aucune connaissance de ces conventions n'est exigible pour les élèves : les consignes expliciteront donc systématiquement les symboles utilisés. Par exemple, il ne sera pas demandé aux élèves de « tracer [AB] », mais de « tracer le segment [AB] ».

Objectifs d'apprentissage

Utiliser le vocabulaire géométrique approprié dans le contexte d'apprentissage des notions correspondantes

Utiliser les outils géométriques usuels : règle, règle graduée, équerre et compas

Connaître les notations et les codes usuels utilisés en géométrie

Reconnaître et utiliser la notion de perpendicularité

Reconnaître et utiliser la notion de parallélisme

Décrire et reconnaître un cercle et un disque comme un ensemble de points caractérisés par leur distance à un point donné

Reconnaître et nommer les figures suivantes en s'appuyant sur leur définition : triangle, triangle rectangle, triangle isocèle, triangle équilatéral, quadrilatère, carré, rectangle, losange, trapèze, trapèze rectangle, pentagone et hexagone

Connaître les propriétés de parallélisme des côtés opposés, des égalités de longueurs et d'angles pour les figures usuelles : triangle rectangle, triangle isocèle, triangle équilatéral, carré, rectangle, losange, trapèze et trapèze rectangle

Reproduire ou construire un carré, un rectangle, un triangle, un triangle rectangle ou un cercle ou des assemblages de ces figures sur tout support (papier quadrillé, pointé ou uni), avec une règle graduée, une équerre ou un compas.

Construire une figure géométrique composée de segments, de droites, de polygones usuels et de cercles

Élaborer un programme de construction

Construire, sur papier quadrillé, la figure symétrique d'une figure donnée par rapport à une droite verticale, horizontale ou une diagonale du quadrillage

Les solides

Les connaissances et les savoir-faire attendus se construisent à partir de résolutions de problèmes associées à une verbalisation mobilisant le vocabulaire géométrique : il est particulièrement important que le professeur s'exprime dans un langage précis utilisant le vocabulaire géométrique approprié et qu'il encourage les élèves à se l'approprier et, progressivement, à l'utiliser. Les élèves doivent pouvoir justifier la nature géométrique d'un polyèdre en ayant recours aux propriétés géométriques de ses faces.

Au CM2, les élèves travaillent avec des solides en trois dimensions, mais aussi avec des représentations en perspective. La connaissance des solides continue à se développer à travers des activités de construction, de description et de classements d'objets. Ils comprennent que certaines faces, certaines arêtes et certains sommets ne sont pas visibles dans de telles représentations et que les arêtes non visibles sont éventuellement tracées en pointillés. S'ils ne construisent pas eux-mêmes de telles représentations, ils savent néanmoins identifier un solide à partir d'une représentation en perspective.

Dans ce programme, le terme « pavé » est utilisé pour désigner le parallélépipède rectangle. En classe, les termes « pavé droit » ou « pavé » peuvent être utilisés indifféremment.

Objectifs d'apprentissage

Nommer un cube, une boule, un pavé, un cône, une pyramide, un cylindre ou un prisme droit

Décrire un cube, un pavé, une pyramide ou un prisme droit en faisant référence à des propriétés et en utilisant le vocabulaire approprié

Reconnaître un patron d'un cube

Construire un patron d'un cube

Reconnaître un patron d'un pavé

Déplacements dans l'espace

Objectifs d'apprentissage

Connaître et utiliser le vocabulaire lié aux déplacements

Comprendre, utiliser et produire une suite d'instructions qui décrivent un déplacement en utilisant un vocabulaire spatial précis

Résoudre des problèmes portant sur des assemblages de cubes

Sixième

Étude de configurations planes

Au cours moyen, l'élève a acquis des connaissances sur les figures géométriques de référence et sur les positions relatives de droites lors de descriptions, de constructions et de la résolution de problèmes. Le vocabulaire géométrique et certaines notations ont été introduits progressivement.

En classe de 6e, les travaux géométriques de reproduction, de description et de construction se poursuivent. L'éventail des définitions, qui s'élargit à de nouveaux objets, permet de dégager leur caractère abstrait et universel.

Les observations et les constructions s'appuient sur des définitions et des propriétés. Le professeur peut utiliser un logiciel de géométrie dynamique pour la visualisation de certaines constructions. Cependant, le maniement par l'élève des instruments traditionnels de la géométrie, accompagné de la verbalisation de ses démarches, sont des facteurs essentiels pour que les constructions dépassent le statut de simples activités pour déboucher sur de véritables apprentissages et faciliter le passage à l'abstraction.

Au-delà de ces activités de construction, la présentation par le professeur et la mise en place progressive par l'élève lui-même de preuves favorisent le développement du raisonnement logique et de la pensée déductive. L'élève accède ainsi à ces facultés essentielles dans de nombreuses autres disciplines scolaires, facultés qui seront également un atout majeur dans sa future vie personnelle et professionnelle.

La feuille de papier n'est pas le seul support aux activités géométriques : les objets de la vie courante, mais aussi l'environnement ordinaire de l'élève (la salle de classe ou la cour de récréation), s'y prêtent également. Les deux principaux sujets d'étude sont les distances et les angles, qui sont abordés à travers la manipulation, l'observation, les constructions, l'initiation au raisonnement et la mise en place de preuves. La construction d'une preuve repose sur l'élaboration et la structuration de la pensée et de la parole individuelle, orale ou écrite, mais également sur la confrontation de ses propres idées à celles d'autrui, dans des situations de débat ou d'entraide. Les compétences mathématiques et langagières sont ainsi développées conjointement.

Automatismes

- L'élève connaît le lexique et le codage des objets de base de la géométrie plane : angle droit, égalité de longueurs, égalité d'angles.
- Il reconnaît un carré, un rectangle, un triangle.
- Il reconnaît si une figure possède un ou plusieurs axes de symétrie.
- Il sait coder des angles droits et des longueurs égales.

Connaissances et capacités attendues

Distances

Objectifs d'apprentissage
Connaître et utiliser la définition de la distance entre deux points
Connaître et utiliser la définition du milieu d'un segment

Cercles et disques

Objectifs d'apprentissage
Connaître les définitions d'un cercle, d'un disque, d'un rayon, d'un diamètre, d'une corde
Comprendre la définition d'un cercle et celle d'un disque sous la forme d'ensembles de points
Résoudre des problèmes mettant en jeu des distances à un point

Médiatrice d'un segment

Objectifs d'apprentissage
Connaître la définition de la médiatrice d'un segment
Comprendre et utiliser la propriété caractéristique de la médiatrice d'un segment
Résoudre des problèmes en s'appuyant sur la propriété caractéristique de la médiatrice

Angles

Objectifs d'apprentissage
Connaître et utiliser les angles ainsi que le lexique et les notations qui s'y rapportent : angle droit, angle plat, angle plein, angle nul, angle aigu, angle obtus, angles opposés par le sommet, angles adjacents, angles supplémentaires
Mesurer un angle
Construire un angle de mesure donnée

Bissectrice d'un angle saillant

Objectifs d'apprentissage
Connaître la définition de la bissectrice d'un angle saillant
Utiliser la définition de la bissectrice d'un angle pour effectuer des constructions et résoudre des problèmes

Triangles

Le triangle se prête à un travail portant conjointement sur les distances et sur les angles. Le positionnement d'un triangle sur la feuille doit être varié. À l'aide du compas, l'élève remarque que la donnée de trois longueurs ne permet pas toujours de construire un triangle.

Objectifs d'apprentissage
Construire des triangles
Connaître et utiliser les propriétés angulaires des triangles particuliers : triangle rectangle, triangle isocèle, triangle équilatéral
Connaître la valeur de la somme des mesures des angles d'un triangle
L'utiliser pour calculer des angles, effectuer des constructions et résoudre des problèmes
Savoir que les médiatrices d'un triangle sont concourantes
Connaître et construire le cercle circonscrit à un triangle

Symétrie axiale

Le travail de construction réalisé au cours moyen se poursuit. Différents supports peuvent être utilisés : papier quadrillé, papier pointé, auxquels on ajoute le papier uni.

Objectifs d'apprentissage
Connaître la définition du symétrique d'un point par rapport à une droite
Connaître et utiliser les propriétés de la symétrie axiale pour effectuer des constructions

La vision dans l'espace

En classe de 6e, la connaissance des solides étudiés au cours moyen est entretenue sous la forme d'automatismes. En prolongement des apprentissages déjà installés, la vision dans l'espace est consolidée à travers des activités de différentes

natures portant sur des assemblages de cubes : passage, dans les deux sens, entre l'objet à trois dimensions et ses diverses représentations à deux dimensions, dénombrements.

Automatismes

L'élève identifie dans un ensemble de solides lesquels sont des pyramides, des boules, des cubes, des cylindres, des pavés, des cônes ou des prismes droits.

Connaissances et capacités attendues

Objectifs d'apprentissage
Voir dans l'espace des assemblages de cubes

Organisation et gestion de données et probabilités

Cours moyen première année

Organisation et gestion de données

Au CM1, les caractères statistiques étudiés peuvent être aussi bien qualitatifs comme un moyen de transport, une couleur ou un sport pratiqué, que quantitatifs comme le nombre de frères et sœurs, l'âge exprimé en années entières, la hauteur d'une plante ou la masse d'un animal.

Les élèves résolvent des problèmes dont les données peuvent être prélevées dans des tableaux, dans des diagrammes en barres ou sur des courbes.

Cette partie du programme fournit l'occasion de confronter les élèves à des données réelles relatives à des sujets d'actualité, comme le changement climatique, la pollution ou la perte de biodiversité.

Les connaissances et les compétences acquises sont renforcées lors de travaux réalisés dans les autres disciplines : EPS, histoire et géographie, sciences et technologie, etc. Ceci permet la confrontation à divers types de données et à des représentations graphiques variées.

Objectifs d'apprentissage
Recueillir des données et produire un tableau, un diagramme en barres ou un ensemble de points dans un repère pour les présenter
Lire et interpréter les données d'un tableau à simple ou double entrée, d'un diagramme en barres ou d'une courbe
Résoudre des problèmes en une ou plusieurs étapes en utilisant les données d'un tableau à simple ou double entrée, d'un diagramme en barres ou d'une courbe

Les probabilités

Au CM1, les élèves bénéficient d'une première familiarisation avec des expériences aléatoires. Un des objectifs de cet enseignement est de comprendre qu'il existe des évènements dont la réalisation est certaine, d'autres dont la réalisation est impossible, et d'autres encore dont on ne peut pas affirmer *a priori* s'ils se réaliseront ou pas.

Un autre objectif porte sur la comparaison de probabilités d'évènements. Certains évènements, comme « obtenir pile » en lançant une pièce de monnaie, « obtenir un nombre pair » en lançant un dé ou « obtenir une carte rouge » en tirant une carte au hasard dans un jeu de 32 cartes ont une chance sur deux de se réaliser, ce qui signifie que la probabilité qu'ils se réalisent est la même que celle qu'ils ne se réalisent pas. D'autres évènements, comme « obtenir un 2 » en lançant un dé, ont plus de chances de ne pas se réaliser que de se réaliser. Les élèves apprennent à estimer les probabilités d'évènements sur une échelle allant de « impossible » à « certain », en distinguant les évènements « peu probables » qui ont moins d'une chance sur deux de se réaliser, des évènements « probables » qui ont plus d'une chance sur deux de se réaliser.

Un autre objectif de l'enseignement des probabilités au CM1 est de familiariser les élèves avec quelques modèles classiques d'expériences aléatoires (jet d'une pièce de monnaie, lancer de dé, tirages dans une urne, tirage d'une carte dans un jeu de 52 cartes, etc.).

Dans des cas simples, les élèves apprennent à recenser toutes les issues possibles d'une expérience aléatoire. Ils découvrent ainsi en particulier que, selon les cas, toutes les issues peuvent avoir, ou non, la même chance de se réaliser. Ils se familiarisent ainsi avec la notion d'équiprobabilité.

Objectifs d'apprentissage
Identifier des expériences aléatoires
Identifier toutes les issues possibles lors d'une expérience aléatoire simple
Comprendre et utiliser le vocabulaire approprié : « impossible », « possible », « certain », « probable », « peu probable », « une chance sur deux »
Comparer des issues d'expériences aléatoires ou des évènements selon leur probabilité de réalisation
Comprendre que ce n'est pas parce qu'il y a deux issues possibles que chacune a une chance sur deux de se réaliser
Reconnaître des situations d'équiprobabilité

Cours moyen deuxième année

Organisation et gestion de données

Au CM2 comme au CM1, les caractères statistiques étudiés peuvent être aussi bien qualitatifs comme, un moyen de transport, une couleur ou un sport pratiqué, que quantitatifs comme, par exemple, le nombre de frères et sœurs, l'âge exprimé en années entières, la hauteur d'une plante ou la masse d'un animal.

Les élèves résolvent des problèmes dont les données peuvent être prélevées dans un texte, dans des tableaux, dans des diagrammes en barres, dans des diagrammes circulaires ou sur des courbes.

Cette partie du programme est l'occasion de confronter les élèves à des données réelles relatives à des sujets d'actualité, comme le changement climatique, la pollution ou la perte de biodiversité.

Les connaissances et les compétences acquises sont renforcées lors de travaux réalisés dans les autres disciplines : EPS, histoire et géographie, sciences et technologie, etc. Ceci permet la confrontation à divers types de données et à des représentations graphiques variées.

Objectifs d'apprentissage
Recueillir des données et produire un tableau, un diagramme en barres ou un ensemble de points dans un repère pour présenter des données recueillies
Lire et interpréter les données d'un tableau, d'un diagramme en barres, d'un diagramme circulaire ou d'une courbe
Résoudre des problèmes en une ou deux étapes en utilisant les données d'un tableau, d'un diagramme en barres, d'un diagramme circulaire ou d'une courbe

Les probabilités

Au CM2, les élèves renforcent les apprentissages du CM1.

Dans des situations où les issues d'une expérience aléatoire sont équiprobables, les élèves apprennent à identifier et à dénombrer les issues correspondant à un évènement. Ces dénombrements leur permettent de quantifier les probabilités d'évènements, sous la forme de « *a* chances sur *b* », où *a* est le nombre d'issues réalisant l'évènement dont on cherche la probabilité et *b* le nombre total d'issues de l'expérience aléatoire.

La perception de la notion d'indépendance est initiée en reproduisant une même expérience aléatoire, par exemple celle d'un lancer de dé, et en faisant prendre conscience aux élèves que le dé « ne se souvient pas » du résultat sorti lors du lancer précédent. Dans le cas d'une expérience constituée de plusieurs épreuves indépendantes, les élèves apprennent à utiliser un tableau à double entrée ou un arbre pour recenser, d'une part, toutes les issues possibles et, d'autre part, celles qui réalisent l'évènement dont on recherche la probabilité.

Au CM2, le travail sur les probabilités est amorcé au plus tard en période 2.

Objectifs d'apprentissage
Identifier toutes les issues possibles lors d'une expérience aléatoire simple
Identifier toutes les issues réalisant un évènement dans une expérience aléatoire simple
Dans une situation d'équiprobabilité, lors d'une expérience aléatoire simple, exprimer la probabilité d'un évènement sous la forme « *a* chances sur *b* »
Comparer des probabilités dans des cas simples
Comprendre la notion d'indépendance lors de la répétition de la même expérience aléatoire
Dans des situations d'équiprobabilité, recenser toutes les issues possibles d'une expérience aléatoire en deux étapes dans un tableau ou dans un arbre afin de déterminer des probabilités

Sixième

Organisation et gestion de données

À l'école élémentaire, les élèves ont recueilli des données et ont construit des tableaux à simple ou double entrée, des diagrammes en barres ou des courbes pour les présenter. Inversement, ils ont lu et interprété des informations contenues dans un tableau à double entrée, un diagramme en barres, un diagramme circulaire et d'une courbe. Ils ont résolu des problèmes en une ou deux étapes mobilisant ces différents types de représentation.

En classe de 6e, l'élève consolide ces notions, en menant lui-même les différentes phases d'une enquête statistique, ce qui le conduit à prendre des initiatives et à organiser son travail. Il est confronté à des données objectives relatives à des sujets d'actualité comme le changement climatique, la pollution ou la perte de biodiversité. L'interprétation de ces données sollicite son esprit critique et sa capacité d'argumentation. L'enseignement de cette partie du programme contribue à l'acquisition de connaissances et de méthodes essentielles dans d'autres disciplines telles que, par exemple, la géographie, les sciences ou l'éducation physique et sportive.

Automatismes

L'élève sait lire un tableau, un diagramme en barres, un diagramme circulaire ou une courbe dans des cas adaptés à une lecture immédiate.

Connaissances et capacités attendues

Objectifs d'apprentissage
Planifier une enquête et recueillir des données
Réaliser des mesures et les consigner dans un tableau
Construire un tableau simple pour présenter des données (observations, caractères)
Faire un choix en filtrant les données d'un tableau selon un critère

Les probabilités

Au CM2, dans le cadre d'une situation d'équiprobabilité, les élèves ont appris à dénombrer l'ensemble des issues possibles d'une expérience aléatoire, ainsi qu'à identifier et à compter celles qui correspondent à un évènement. Ces dénombrements leur ont permis de quantifier les probabilités d'évènements, sous la forme de « *a* chances sur *b* », où *a* est le nombre d'issues correspondant à l'évènement et *b* le nombre total d'issues possibles de l'expérience aléatoire.

Ils ont également travaillé sur la répétition d'une même expérience aléatoire, comme par exemple celle du lancer d'une pièce de monnaie, et sur la notion d'indépendance. Ils ont pris conscience que le dé « ne se souvient pas » du résultat du lancer précédent. Dans le cadre d'une expérience constituée de deux épreuves indépendantes, les élèves ont appris à utiliser des tableaux à double entrée ou des arbres pour recenser toutes les issues possibles et celles qui réalisent l'évènement dont on cherche la probabilité.

En classe de 6e, un objectif majeur est de passer de la traduction d'une probabilité en termes de chances (*a* chances sur *b*) à son expression par le nombre égal au quotient $\frac{a}{b}$ (pouvant être lu « *a* sur *b* »), qui peut s'exprimer comme une fraction, un nombre décimal ou un pourcentage.

L'approche fréquentiste des probabilités est également introduite. Cela permet d'interpréter certains résultats abordés au cours moyen.

Il n'est pas attendu que l'élève utilise le vocabulaire spécifique aux probabilités (expérience, issue, univers, évènement) de manière autonome, mais le professeur peut l'employer.

Connaissances et capacités attendues

Objectifs d'apprentissage
Savoir que la probabilité d'un évènement est un nombre compris entre 0 et 1
Calculer des probabilités dans des situations simples d'équiprobabilité
Comparer des résultats d'une expérience aléatoire répétée à une probabilité calculée

La proportionnalité

Cours moyen première année

Le travail sur la proportionnalité conduit au CM1 s'inscrit dans la continuité du travail sur la résolution de problèmes multiplicatifs mené au cycle 2. En effet, les élèves ont déjà résolu des exemples simples de problèmes relevant de la proportionnalité comme « Des tee-shirts coûtent 13 € chacun. Quel est le prix de 6 tee-shirts ? ».

Au CM1, la notion de proportionnalité entre deux grandeurs est explicitement introduite dans le cadre de la résolution de problèmes : les élèves apprennent à identifier des situations relevant de la proportionnalité et à mettre en œuvre dans ce cadre des raisonnements fondés sur la propriété de la linéarité pour la multiplication. Par exemple, pour le problème « 4 pains aux raisins coûtent 7 €. Quel est le prix de 12 pains aux raisins ? », les élèves comprennent qu'il est inutile de déterminer le prix unitaire pour répondre à la question posée.

Afin d'éviter le risque de développement d'automatismes ne s'appuyant pas sur le sens, les élèves n'utilisent pas de tableaux de proportionnalité au cours moyen. La résolution de problèmes de proportionnalité s'appuie uniquement sur des raisonnements formulés en langage naturel, à l'oral comme à l'écrit : « Si j'achète 3 fois plus de pains aux raisins, alors je vais payer 3 fois plus. », « Si je prends 4 fois moins de feuilles de papier, alors l'épaisseur de la pile de feuilles sera 4 fois plus petite. », etc.

Au cours moyen, les problèmes posés le sont tous dans le cadre des grandeurs et ne portent pas sur des suites de nombres hors contexte.

Objectifs d'apprentissage
Identifier une situation de proportionnalité
Savoir résoudre un problème de proportionnalité

Cours moyen deuxième année

Le travail sur la proportionnalité conduit au CM2 s'inscrit dans la continuité du travail mené au CM1 : les savoir-faire développés se consolident et s'enrichissent à travers la résolution de problèmes nécessitant plusieurs étapes.

Afin d'éviter le risque de développement d'automatismes ne s'appuyant pas sur le sens, les élèves n'utilisent pas de tableaux de proportionnalité au cours moyen. La résolution de problèmes de proportionnalité s'appuie uniquement sur des raisonnements formulés en langage naturel, à l'oral comme à l'écrit : « Si j'achète 3 fois plus de pains aux raisins, alors je vais payer 3 fois plus. », « Si je prends 4 fois moins de feuilles de papier, alors l'épaisseur de la pile de feuilles sera 4 fois plus petite. », etc.

Les problèmes posés le sont tous dans le cadre des grandeurs et ne portent pas sur des suites de nombres hors contexte. Seuls des raisonnements fondés sur les propriétés de linéarité pour la multiplication et pour l'addition sont attendus ; ni l'utilisation du coefficient de proportionnalité, ni le recours au « produit en croix » ne sont enseignés au cours moyen.

Objectifs d'apprentissage
Identifier une situation de proportionnalité
Savoir résoudre un problème de proportionnalité

Sixième

Au cours moyen, la proportionnalité était exclusivement abordée dans le cadre des grandeurs et elle était identifiée par l'effet sur la seconde grandeur de la multiplication de la première par un nombre donné. L'élève a ainsi appris à identifier des situations de proportionnalité et à utiliser des raisonnements fondés sur la propriété de linéarité pour la multiplication ou pour l'addition.

En classe de 6e, la proportionnalité continue d'être étudiée exclusivement dans le cadre des grandeurs, et, ne concerne pas les suites de nombres. La définition de la proportionnalité entre deux grandeurs est formalisée et reliée à l'utilisation d'expression du type « prix au kilo ». Celles-ci anticipent la notion de grandeur quotient qui sera étudiée au cycle 4. L'élève est sensibilisé au « modèle » de la proportionnalité. Il résout des problèmes qui en relèvent en utilisant la procédure la mieux adaptée aux nombres mis en jeu : linéarité multiplicative ou additive, retour à l'unité. Comme au cours moyen, il est encouragé à laisser apparaître à l'intérieur des calculs les unités des grandeurs manipulées.

Plusieurs outils permettent de représenter une situation de proportionnalité : tableau, flèches, parenthèses (qui anticipent la notation fonctionnelle). Lorsqu'il s'agit d'un tableau, le nom de chaque grandeur, accompagné de son unité, y figure explicitement. La recherche de données manquantes dans un tableau s'appuie sur le sens de la proportionnalité : l'élève verbalise les relations entre les mesures d'une grandeur (2 fois plus, 3 fois moins, etc.) ou s'appuie sur la constance d'une grandeur telle que « prix au kilo » ou « nombre de battements du cœur par minute » relevant du langage courant. Dans cette optique de compréhension du sens de la proportionnalité, notion essentielle dans la vie quotidienne et dans de nombreuses autres disciplines, la technique du « produit en croix » n'est pas enseignée.

Automatismes

- L'élève sait repérer des relations multiplicatives simples entre des nombres (double, quadruple, moitié, tiers, quart).
- Il associe de manière automatique les expressions du type : « 4 fois plus grand, 4 fois plus petit, 5 fois plus, 5 fois moins » à une multiplication ou à une division.

Connaissances et capacités attendues

Objectifs d'apprentissage
Connaître la définition de la proportionnalité entre deux grandeurs et la mettre en lien avec des expressions de la vie courante
Identifier si une situation relève du « modèle » de la proportionnalité
Résoudre un problème de proportionnalité en choisissant une procédure adaptée : propriété de linéarité pour la multiplication ou l'addition, retour à l'unité
Représenter une situation de proportionnalité à l'aide d'un tableau ou de notations symboliques
S'initier à la résolution de problèmes d'échelles

Initiation à la pensée informatique

Le mode de pensée informatique est une approche universelle permettant de résoudre des problèmes complexes en exploitant des processus de calcul, qu'ils soient réalisés par des humains ou par des machines. En s'initiant à la pensée informatique, l'élève développe des connaissances et des capacités qui sont transposables à d'autres disciplines et qui le préparent aux défis du monde contemporain.

Au cycle 2, dans la continuité du cycle 1, l'élève a déjà développé des raisonnements qui relèvent de la pensée informatique. Dès le CP, l'élève a appris à réaliser un déplacement dans l'espace à partir d'un codage ou à coder de tels déplacements, notamment pour programmer un robot se déplaçant sur un quadrillage ou un personnage se déplaçant dans un quadrillage sur un écran de tablette ou d'ordinateur. L'apprentissage des algorithmes des opérations posées tout au long du cycle 2 contribue également à l'initiation à la pensée informatique. À partir du CE1, l'élève a aussi appris à poursuivre des suites évolutives comme « 1, 2, 4, 7, 11, 16, etc. » ou « 1, 2, 4, 8, 16, etc. ».

Ces premiers apprentissages qui contribuent au développement de la pensée informatique se poursuivent au cours moyen : algorithmes des opérations posées, programmes de constructions géométriques, programmes de calcul, suites évolutives. Ces éléments, abordés dans les autres domaines de ce programme, sont résumés dans les paragraphes ci-après.

Cours moyen première année

Au CM1, l'élève continue d'utiliser et de produire des codages de déplacements en élargissant les environnements dans lesquels ces déplacements ont lieu (quartier, ville, etc.). La programmation de robot est également toujours envisagée lorsque l'école en est équipée.

Dans le cadre de l'initiation à la pensée algébrique, l'élève continue de travailler sur des suites évolutives qui s'appuient sur des algorithmes plus en plus complexes comme « 80 ; 85 ; 83 ; 88 ; 86 ; 91 ; 89 ; 94 ; 92, etc. » ou « 1 ; 2 ; 6 ; 7 ; 11 ; 12 ; 16 ; etc. » et il peut utiliser des logiciels de programmation par blocs ou un tableur pour déterminer des termes éloignés. Il exécute également des programmes de calcul comme le suivant :

- choisir un nombre entier ;
- ajouter 2 au nombre choisi ;
- multiplier le résultat trouvé à l'étape précédente par 4 ;
- écrire le nombre obtenu.

Ces programmes peuvent aussi être codés avec un logiciel de programmation par bloc comme Scratch ou sur une feuille d'un tableur en faisant apparaître les différentes étapes, de manière à vérifier les résultats obtenus.

La réalisation de figures géométriques s'appuyant sur des programmes de construction comme « Trace un rectangle ABCD tel que AB = 5 cm et BC = 3 cm. Trace le cercle de centre A qui passe par le milieu du côté [AB]. » contribue également au développement de la pensée informatique.

Cours moyen deuxième année

Les activités menées au CM1 qui contribuent au développement de la pensée informatique se poursuivent au CM2 en se complexifiant.

L'élève continue d'utiliser et de produire des codages de déplacements en élargissant les environnements dans lesquels ces déplacements ont lieu (quartier, ville, etc.) et en augmentant le nombre d'instructions des programmes utilisés ou produits. La programmation de robots est également toujours envisagée lorsque l'école en est équipée.

Dans le cadre de l'initiation à la pensée algébrique, l'élève continue de travailler sur des suites évolutives de nombres ou de motifs qui s'appuient sur des algorithmes de plus en plus complexes comme « 7 ; 15 ; 31 ; 63 ; 127, etc. » ou

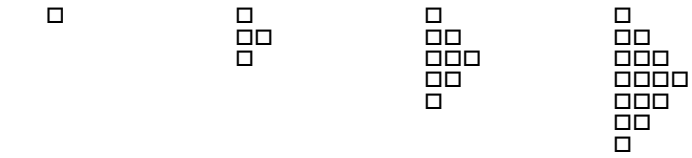

et il peut utiliser des logiciels de programmation par blocs ou un tableur pour déterminer des termes éloignés. Il exécute également des programmes de calcul ayant jusqu'à trois instructions comme le suivant :

- choisir un nombre entier ;
- ajouter 2 au nombre choisi ;
- multiplier le résultat trouvé à l'étape précédente par 4 ;
- retirer 3 au nombre obtenu à l'étape précédente ;
- écrire le nombre obtenu.

Ces programmes peuvent aussi être codés avec un logiciel de programmation par bloc comme Scratch ou sur une feuille d'un tableur en faisant apparaître les différentes étapes, de manière à vérifier les résultats obtenus.

La réalisation de figures géométriques s'appuyant sur des programmes de construction contribue également au développement de la pensée informatique. Au CM2, l'élève apprend à produire des programmes de construction dans des cas simples.

Sixième

En plus de la consolidation des raisonnements précédents, le programme de 6e permet l'initiation progressive à la compréhension de notions plus spécifiques de l'informatique : instructions, séquences d'instructions, entrées, sorties, répétitions. Les activités proposées peuvent être réalisées avec ou sans machine (robot ou logiciel de programmation graphique par blocs comme Scratch). L'utilisation d'un tableur peut également être envisagée pour l'étude des suites évolutives de nombres.

Objectifs d'apprentissage
Identifier une instruction ou une séquence d'instructions
Produire et exécuter une séquence d'instructions
Répéter à la main une séquence d'instructions pour accomplir une tâche imposée
Programmer la construction d'un chemin simple

Enseignements primaire et secondaire

Programme d'enseignement moral et civique du cours préparatoire à la classe terminale des voies générale, technologique et professionnelle et des classes préparant au CAP

Sommaire

Préambule
- Les valeurs et les principes de la République
- La place de l'enseignement moral et civique dans le parcours citoyen
- La citoyenneté républicaine
- Construire une culture de la démocratie
- Progressivité
- Méthodes

CP : Se reconnaitre comme individu et élève
- Connaissance et maîtrise de soi
- Les règles collectives et l'autonomie
- Règles d'hygiène et exigence d'intimité
- Être élève à l'école de la République

CE1 : Respecter les autres
- Altérité et sociabilité
- Règles collectives et prise d'initiative
- Principes et symboles de la République

CE2 : Apprendre ensemble et vivre ensemble
- L'engagement pour le bien commun
- La République et son fonctionnement

CM1 : Faire société
- Civisme et citoyenneté
- L'égalité dans la dignité
- Comment faire société

CM2 : Vivre en République
- Citoyenneté et nationalité
- Libertés et droits fondamentaux
- Respecter les droits de tous
- À l'école laïque

Sixième : Apprendre à vivre dans une société démocratique
- Représenter les autres et servir l'intérêt général
- Respecter des règles et en comprendre la finalité : l'exemple de la laïcité à l'École
- Avoir des droits en tant que personne et respecter ceux des autres : l'exemple du droit à la vie privée

Cinquième : Égalité, fraternité et solidarité
- Agir pour l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations
- La solidarité et ses échelles

Quatrième : Défendre les droits et les libertés
- L'État de droit et les libertés
- Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale

Troisième : Faire vivre la démocratie
- Les règles du jeu démocratique
- Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (1) : l'opinion
- Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (2) : l'engagement collectif

Seconde : Droits, libertés et responsabilité
- L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique
- Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (vecteurs, nécessité et enjeux)
- Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et de la sauvegarde de la biodiversité

Première : Cohésion et diversité dans une société démocratique
- Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale
- La République et la Nation

Terminale : La vie démocratique : débat, délibération et prise de décision

Les principes et les espaces du débat démocratique

La délibération dans les institutions

Classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle

Droits, libertés et responsabilité

L'État de droit est garant des libertés et des droits fondamentaux

Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (vecteurs, nécessité et enjeux)

Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et sauvegarde de la biodiversité

La délibération dans les institutions (nationales, européennes, internationales) : l'exemple des questions environnementales

Cohésion et diversité dans une société démocratique

Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale

La République et la Nation

L'engagement politique des citoyennes et citoyens au service de la société

Préambule

Le programme d'enseignement moral et civique répond à l'ambition que nourrit l'École de la République de former les élèves à l'exercice et à une conscience claire de leur citoyenneté. Il les aide à élaborer une idée du bien public qui transcende les intérêts particuliers. Il structure leur parcours citoyen et l'enrichit en assurant la progressivité de leur apprentissage civique.

Le programme d'enseignement moral et civique déploie l'ensemble des dimensions éthiques et politiques de la citoyenneté, depuis les rapports interpersonnels des enfants et des adolescents dans et hors de la classe, jusqu'à leur engagement dans la vie économique, sociale et politique, dont les enjeux sont tout à la fois locaux, nationaux et mondiaux, en passant par la part qu'ils peuvent prendre dans le cadre de la démocratie scolaire. Le programme assure une connaissance du cadre institutionnel de la République française et de l'Union européenne. Il participe pleinement à l'éducation aux médias et à l'information (EMI) ainsi qu'à l'éducation au développement durable (EDD). Il met en avant la dimension humaine des relations sociales, politiques, économiques et culturelles, en contribuant à développer la capacité d'empathie des élèves. Enfin, il développe et consolide des compétences qui permettront aux futurs adultes de contribuer à résoudre les problèmes collectifs de leur temps.

Conçu dans une perspective de cohérence et de progressivité des cycles d'apprentissage, le programme d'enseignement moral et civique présente distinctement, pour chaque année, les notions et les contenus que les élèves doivent acquérir. Il propose des démarches et situations d'apprentissage possibles en indiquant des sources et des ressources dans lesquelles puiser, ainsi que des dispositifs existants auxquels il peut s'articuler. Le programme d'enseignement moral et civique a également vocation à s'inscrire dans des démarches de labellisation, des partenariats avec les collectivités territoriales ou le monde associatif, ainsi que de multiples projets pédagogiques.

L'ambition du programme est d'ouvrir l'enseignement moral et civique sur le monde extérieur, tantôt saisi dans sa proximité, en l'inscrivant dans une logique de territoire (l'école ou la commune), tantôt appréhendé dans sa globalité (la Nation, l'Europe et le monde, la planète Terre), sans omettre les enjeux de l'univers numérique dans lequel nous sommes de plus en plus engagés.

Les valeurs et les principes de la République

Le Code de l'éducation dispose depuis 2005 « qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République » (article L 111-1).

Les valeurs et les principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de chaque citoyen, contribuent à l'égalité de toutes et de tous, promeuvent les liens de civilité structurant une société proprement démocratique et permettent le débat d'idées. Les transmettre et les faire partager sont au cœur de l'œuvre d'intégration républicaine. Ces valeurs et ces principes relient également la France à la société des autres nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale.

Les valeurs et les principes essentiels de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. S'en déduisent notamment l'égalité entre les femmes et les hommes, le refus de toutes les discriminations et la solidarité. L'enseignement moral et civique porte sur ces valeurs et ces principes, qui constituent un bien commun des citoyennes et des citoyens dans la vie démocratique de la République.

La place de l'enseignement moral et civique dans le parcours citoyen

L'enseignement moral et civique transmet les principes éthiques, juridiques et politiques fondamentaux du parcours citoyen de l'élève. Ce parcours engage l'ensemble des enseignements dispensés à l'école, mais aussi la vie de l'établissement, dont les actions peuvent être menées en partenariat avec les collectivités locales, d'autres ministères, des organismes publics ou des associations. Il se nourrit également des « éducations » transversales présentes dans les programmes auxquelles il contribue : éducation aux médias et à l'information, au développement durable, à la défense, au

droit, aux compétences économiques, budgétaires et financières, à la vie affective, relationnelle, et sexuelle et, enfin, aux arts et à la culture.

L'éducation à la citoyenneté ne se limite pas à l'horaire dévolu à l'enseignement moral et civique. Le parcours citoyen, pour être pleinement réalisé, suppose l'explicitation des enjeux de citoyenneté présents dans tous les enseignements et dans la vie de l'école ou de l'établissement. Il vise à l'investissement des élèves dans les structures de la vie scolaire et, plus généralement, de la vie économique et sociale, de la politique et en somme de la démocratie : réalisation de projets dans le cadre de l'établissement, commémorations, engagement au sein d'institutions et d'associations ou pour la Nation (service civique, service national universel).

L'enseignement moral et civique contribue ainsi à donner son sens à l'éducation à la citoyenneté, dont il est une pièce cardinale. Il constitue un foyer d'initiatives où sont explicitées et déployées les multiples dimensions d'une citoyenneté active, républicaine et démocratique.

La citoyenneté républicaine

La République française est une démocratie. Elle s'inscrit à la fois dans une histoire nationale et dans la communauté des nations démocratiques. Elle se fonde sur le patrimoine de la Nation française et permet l'actualisation de ses valeurs et de ses principes pour répondre aux évolutions de la société.

La citoyenneté repose sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à une communauté politique, qui, en , est fermement adossée aux valeurs et aux principes de la République. Cette conception de la citoyenneté souligne l'importance de la loi et du droit tout en promouvant une éthique et une culture du débat et de la pluralité des opinions caractéristiques de l'espace démocratique.

Placé au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, le développement d'une citoyenneté républicaine irrigue l'ensemble des enseignements. Elle inspire les actions qui mettent les élèves au contact de la société, en particulier celles qui concernent l'éducation au développement durable et la prise de conscience écologique, qui ont vocation à susciter un engagement individuel et collectif essentiel au respect et à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Construire une culture de la démocratie

Pour construire une culture de la démocratie, l'enseignement moral et civique vise à développer les compétences civiques et citoyennes des élèves. La construction de ces compétences s'opère à travers quatre grandes dimensions[1] :

- les valeurs et les principes auxquels on se réfère et que l'on cherche à promouvoir
  - liberté, égalité, fraternité et laïcité
  - solidarité, égalité entre femmes et hommes, refus de toutes les discriminations
  - respect de la dignité humaine
  - État de droit
- les domaines de connaissances qui permettent aux élèves d'exercer leur compréhension critique
  - citoyenneté et institutions nationales et européennes
  - règle et droit
  - défense, sécurité et résilience nationale
  - développement durable et transition écologique
  - information et médias
- les attitudes qui permettent de s'inscrire dans la vie démocratique
  - respect d'autrui et acceptation des différences
  - respect de soi, maîtrise de soi
  - prise d'initiative dans le respect des règles, des autres et de l'environnement
  - esprit civique et sentiment d'appartenance à une collectivité
  - engagement et sens des responsabilités
  - équilibre entre l'initiative individuelle et l'acceptation des règles communes
- les aptitudes que cet enseignement cherche à développer
  - écoute et observation, réflexion et discernement, esprit critique
  - capacité à exprimer ce que l'on ressent et empathie
  - apprentissage autonome
  - implication dans un projet collectif et coopération
  - participation à un débat pour résoudre les conflits et/ou prendre des décisions

[1] Ces dimensions sont issues du cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie élaboré par le Conseil de l'Europe : https://www.coe.int/fr/web/reference-framework-of-competences-for-democratic-culture

Ces quatre dimensions fixent un cadre au travail des élèves en enseignement moral et civique. Elles permettent de nourrir la réflexion didactique et pédagogique du professeur des écoles, du professeur d'histoire-géographie au collège et du professeur de lycée responsable de cet enseignement en visant l'acquisition progressive des compétences civiques et citoyennes.

L'enseignement moral et civique étant au cœur du parcours citoyen, les quatre dimensions fournissent également un cadre à l'ensemble des actions conduites pour l'éducation à la citoyenneté.

Sans s'y résumer ni s'y substituer, la construction d'une culture de la démocratie participe au développement des compétences psychosociales des élèves, pour mieux prévenir notamment les situations de harcèlement et favoriser la coopération entre les élèves.

Progressivité

L'explicitation des objectifs et des contenus de l'enseignement moral et civique est annualisée afin de garantir la progressivité de la formation des élèves. En tenant compte de leur âge, les contenus d'enseignement qui leur sont proposés sont investis de manières diverses :

- en s'inscrivant dans une perspective d'approfondissement et une logique spiralaire, afin de susciter une authentique compréhension des piliers éthiques et politiques de notre République démocratique. Ses institutions, par exemple, ne sont pas abordées avec le même niveau de détail aux cycles 2, 3 et 4 ;
- en accordant une place accrue aux questions vives de la société contemporaine, discutées en ouvrant tout l'éventail possible des opinions prévalentes et en s'appuyant sur la pratique du débat réglé, au fur et à mesure que les élèves approchent de la majorité ;
- en opérant progressivement un élargissement optimal de l'horizon intellectuel et citoyen de l'élève, qu'il concerne ses relations avec ses pairs ou la compréhension des grands enjeux de la société civile et des questions politiques dans un monde aux espaces et aux sociétés interdépendants.

La progressivité de l'enseignement moral et civique permet de dérouler de manière régulière et continue les notions ou les thématiques principales auxquelles il est adossé en évitant d'en concentrer l'étude sur une seule année du programme. Par exemple, les objectifs de développement durable (ODD) sont distribués de façon diversement approfondie tout au long de la scolarité des élèves.

Méthodes

L'enseignement moral et civique se déploie, dans la mesure du possible, à partir de l'examen de situations réelles (qui peuvent être issues de l'expérience des élèves eux-mêmes), d'analyses savantes (tirées de ressources scientifiques, historiques ou politiques) ou de descriptions imaginaires (puisées dans la littérature ou dans les arts, par exemple). Il contribue au développement des compétences orales à travers, notamment, la pratique de l'argumentation. Le débat réglé, comme la discussion argumentée ou le dilemme moral à partir du cycle 4, permettent aux élèves d'éprouver, de comprendre et de mettre en perspective les valeurs et les principes qui régissent notre société démocratique. Discussion ou débat privilégient, non l'expression polémique d'opinions antagonistes, mais la mobilisation de connaissances utiles à la formulation claire d'arguments rigoureux.

L'enseignement moral et civique s'appuie sur un ensemble de documents de référence (juridiques, historiques, patrimoniaux, littéraires, etc.). Il est également un lieu de partage d'expériences, soit des élèves eux-mêmes, qui ont pu connaître des expériences d'engagement, soit d'adultes sollicités dans ce but.

Selon des modalités pédagogiques variées en lien avec des contenus historiques, littéraires, artistiques, scientifiques ou institutionnels qu'il privilégie en fonction de l'âge et de la compréhension des élèves, le professeur suscite l'élaboration et l'échange d'arguments clairement formulés, à l'oral comme à l'écrit, et permet aux élèves d'exercer leur esprit critique avec discernement et de développer les compétences visées.

L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux et aux démarches qui placent les élèves en situation de coopérer et favorisent les échanges et la confrontation des idées. Il peut reposer sur des projets individuels et collectifs susceptibles de dépasser le cadre horaire de l'enseignement ou de la classe et d'impliquer l'établissement, voire des partenaires institutionnels ou associatifs.

Enfin, dans une perspective résolument interdisciplinaire, l'enseignement moral et civique oriente l'attention des élèves vers des problématiques contemporaines particulièrement vives liées à l'EMI d'une part, à l'EDD d'autre part. L'enseignement moral et civique n'a pas vocation à se substituer à ces deux « éducations », mais contribue à faire naître des projets interdisciplinaires et y participe de plein droit, grâce à la coopération des professeurs de toutes les disciplines dans le second degré, notamment le professeur documentaliste pour l'EMI ou le professeur d'histoire-géographie ou de sciences de la vie et de la Terre pour l'EDD. Au lycée, la diversité des disciplines contribuant à cette interdisciplinarité s'enrichit, notamment avec les sciences économiques et sociales et la philosophie.

De fait, une approche plurielle de l'EMI et de l'EDD se décline tout au long du programme d'enseignement moral et civique selon le tableau suivant.

	EMI	**EDD**
CP		Respect dû à l'environnement et au vivant à partir de la compréhension des règles collectives
CE1	Première approche des stéréotypes dans la production visuelle et audiovisuelle	Respect dû à l'environnement et au vivant à partir de la compréhension des règles collectives
CE2	Initiation des élèves à la construction de l'information pour leur faire comprendre qu'elle relève de l'intérêt général	Mise en relation des écogestes et de l'intérêt général Découverte des opérations locales en faveur de l'environnement quand on présente le rôle du maire
CM1	Civisme numérique Recherches en ligne, production et diffusion d'information Cyberviolences et harcèlement en ligne Sobriété numérique	Lien entre civisme et conscience écologique Sobriété numérique
CM2	Liberté d'expression en ligne, liberté de l'information (Convention internationale des droits de l'enfant, CIDE)	Devoir civique dans ses aspects environnementaux Charte de l'environnement, première approche
Sixième	Vie privée et vie publique en ligne, droit à l'intimité et droit à l'image, explication de la majorité numérique à 15 ans Réflexion sur les données personnelles, les traces numériques	Explication du rôle de représentation et d'impulsion des écodélégués, début des références aux ODD poursuivies dans la suite du programme L'intérêt général dans une perspective durable
Cinquième	Discours de haine en ligne, lien avec les discriminations et cadre législatif	La solidarité en rapport avec l'ODD 3, la prévention de la santé publique, l'intervention publique face aux risques environnementaux
Quatrième	Liberté d'expression en ligne et hors ligne, ses atouts, ses abus et ses limites Liberté de la presse Guerre informationnelle et cyberdéfense	La police de l'environnement, les incendies de forêt, leur prévention et leur traitement
Troisième	Le rôle des médias, des sondages, le couple information/désinformation, l'intelligence artificielle, les débats en ligne	La Charte de l'environnement
CAP	Liberté et responsabilité : information, presse, travail journalistique, liberté d'expression et médias sociaux, intelligence artificielle	Charte de l'environnement, responsabilité sociétale des entreprises, conférences internationales, ODD
Seconde	Liberté de la presse et de l'information, travail journalistique, régulation des réseaux sociaux (règlement européen sur les services numériques, Pharos) L'intelligence artificielle et l'information	Droits environnementaux et conférences internationales sur les enjeux climatiques, la responsabilité sociétale des entreprises
Première	Traitement médiatique des minorités (en lien avec la discrimination)	
Terminale	La place des discours scientifiques et leur réception dans l'opinion, avec l'exemple du changement climatique Les débats sur les grands défis environnementaux et numériques (voie professionnelle) Travail sur les sondages et leurs usages Fiabilité des sources et débats sur les réseaux sociaux	La place des discours scientifiques et leur réception dans l'opinion, avec l'exemple du changement climatique Les débats sur les grands défis environnementaux et numériques (voie professionnelle) La naissance des ODD à l'ONU et à l'Unesco

Le programme d'enseignement moral et civique participe pleinement au développement des compétences psychosociales des élèves, qu'elles soient cognitives, émotionnelles ou sociales. À travers les notions qu'il aborde et les démarches pédagogiques qu'il engage, il répond à l'objectif principal des compétences psychosociales : améliorer les relations à soi et aux autres. De la même manière, il s'articule avec les trois dimensions de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle : se connaître, vivre et grandir avec son corps ; rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir ; trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

L'articulation de ces enseignements et éducations concourt à développer chez les élèves des compétences de nature à favoriser un climat scolaire apaisé et à prévenir toutes formes de violence et de discrimination, notamment en lien avec les séances d'empathie.

L'ensemble de ces compétences est indispensable à la formation de futurs citoyens éclairés, acteurs de leur vie et capables de contribuer positivement à la société.

Le tableau suivant identifie pour chaque niveau de la scolarité les notions du programme d'enseignement moral et civique qui permettent d'établir des liens explicites avec les notions et compétences travaillées dans le cadre de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle et du développement de l'empathie.

	Éducation à la vie affective et relationnelle (école primaire) **Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (collège et lycée)**	**Développement de l'empathie et des comportements altruistes et prosociaux**
CP	Connaissance et maîtrise de soi Règles d'hygiène et exigence d'intimité : avoir conscience de son intégrité ; connaître et respecter les règles élémentaires de l'intimité personnelle	Connaissance et maîtrise de soi : comprendre ses émotions et ses sentiments
CE1	Altérité et sociabilité Règles collectives et prise d'initiative (lien possible avec la promotion de relations égalitaires et la compréhension des enjeux d'une relation humaine)	Développer sa capacité d'empathie Apprendre aux élèves à reconnaitre les situations de violence physique et/ou verbale, les situations de harcèlement
CE2	L'engagement pour le bien commun (lien possible avec la compréhension de ce qu'est le consentement et les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer)	Sensibiliser à la notion de bien commun et amener les élèves à prendre conscience que les actions individuelles doivent tenir compte de l'intérêt collectif
CM1	L'égalité dans la dignité (lien possible avec la promotion des relations égalitaires et positives telle que l'égalité filles-garçons)	Comprendre ce qu'implique et permet l'empathie Cyberviolences et harcèlement en ligne
CM2	Respecter les droits de tous (lien possible avec la connaissance de ses droits et l'importance de se protéger dans les relations avec les autres et dans les réseaux sociaux)	La lutte contre les discriminations suppose la déconstruction des préjugés et des stéréotypes
Sixième	Le droit à la vie privée : l'intimité d'une personne recouvre la vie affective, relationnelle et sexuelle de cette personne	Le développement de l'empathie se poursuit dans le second degré, dans le cadre de séances dédiées (heures de vie de classe, dans les enseignements ou lors d'interventions, etc.) ou dans le cadre de projets pédagogiques.
Cinquième	Agir pour l'égalité femmes-hommes : les violences sexistes et sexuelles persistent, qui nécessitent l'action des pouvoirs publics et de la société civile Discriminations liées au sexe, à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre	
Quatrième	L'État de droit et les libertés (lien possible avec les questions de harcèlement, de cyberharcèlement, de lutte contre la prostitution, etc.)	
Troisième	Citoyenneté active (lien possible avec la prise en compte de la sexualité dans la définition et le respect des droits humains)	
CAP	Liberté et responsabilité : l'information (lien possible avec l'importance de se protéger et de protéger les autres : l'intimité à l'ère des réseaux sociaux)	
Seconde	Liberté et responsabilité : l'information (lien possible avec l'importance de se protéger et de protéger les autres : l'intimité à l'ère des réseaux sociaux)	
Première	Les violences sexistes et sexuelles portent atteinte à la cohésion d'une société démocratique ; étudier les actions menées pour lutter contre	
Terminale	Citoyenneté active (lien possible avec la liberté d'être soi parmi les autres, et les conditions sociales pour garantir cette liberté).	

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

CP : Se reconnaitre comme individu et élève

Attendus et objectifs

Le cours préparatoire (CP) constitue le moment charnière entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Tout au long du cycle 1, l'école s'est attachée à garantir la sécurité affective et à développer la confiance en eux-mêmes des enfants pour leur permettre de prendre plaisir à apprendre, à progresser et à vivre ensemble. Tout au long du cycle 2, et tout particulièrement au CP, l'école renforce une première acquisition des exigences du respect d'autrui et de la vie en société, en permettant à l'enfant de trouver sa place comme personne singulière et comme élève au sein d'un groupe. Au CP, l'enseignement moral et civique ouvre à une première approche des notions de liberté et d'égalité. Chaque enfant apprend ainsi à se comporter comme un élève en développant son identité dans le respect de soi, des autres et des règles collectives.

Connaissance et maîtrise de soi

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Liberté	• Comprendre ses émotions et ses sentiments : leur origine et leurs manifestations ; • trouver les réponses appropriées aux besoins exprimés ; • consolider sa confiance en soi ; • acquérir une estime de soi.	À partir de la lecture d'ouvrages de la littérature de jeunesse, travailler avec les élèves sur l'origine et les manifestations des différentes émotions de base (joie, tristesse, peur, colère, dégoût, surprise) pour permettre à l'élève d'apprendre à les identifier, à les distinguer les unes des autres et à les exprimer avec un vocabulaire adapté. Il accède ainsi à une meilleure compréhension de lui-même et de sa relation avec les autres. Développer une aptitude à l'empathie qui permet la bienveillance dans la relation humaine, l'harmonie avec autrui : - à travers le visionnage de courtes vidéos ou la mise en scène de saynètes, les élèves apprennent à déchiffrer les signaux non verbaux : le son de la voix, l'expression du visage qui trahissent les émotions des autres afin d'adopter la meilleure réaction pour entrer en contact avec eux de manière appropriée ; - lors de discussions réglées autour d'un album de littérature de jeunesse, les élèves apprennent à écouter et à poser des questions pertinentes, à distinguer ce qu'un autre dit ou fait de leurs propres réactions et jugements.

Les règles collectives et l'autonomie

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Droits et devoirs de l'élève Égalité Responsabilité	• S'approprier les règles de l'école (droits et devoirs), pour soi-même (son propre bien-être et sa propre sécurité) ;	Présenter explicitement les règles de l'école aux élèves les conduit à s'interroger sur leurs droits et leurs devoirs au sein de cet espace partagé. L'élève est amené à comprendre et à adopter un comportement responsable et approprié aux situations vécues dans les différents temps et espaces de l'école. Cette prise de conscience s'opère notamment à travers la construction des règles de vie de la classe. En s'appuyant sur quelques droits fondamentaux de l'élève (droit à la sécurité physique, droit d'apprendre, etc.), celui-ci prend conscience que ses droits impliquent des devoirs. À partir d'exemples concrets choisis dans le quotidien de l'élève, dans l'école ou dans ses abords immédiats, le faire réfléchir sur le sens de la règle en lui donnant la possibilité d'exprimer et d'expliquer ses choix. Expliquer que tout manquement aux règles entraîne des conséquences pour l'élève qui en est à l'origine comme pour ceux qui en subissent les préjudices. Un échange portant sur les différents degrés de ces manquements (en fonction de leur gravité) peut se révéler utile et permettre à l'élève de réfléchir aux différents degrés d'un manquement pouvant entraîner une sanction.
	• respecter les différents adultes de l'école en identifiant leur rôle ; • développer son autonomie ; • prendre des initiatives personnelles et faire des choix sans craindre de se tromper ;	Faire comprendre que le respect des règles garantit la sécurité de l'enfant : son attention à l'autorité des adultes, dont chacun exerce un rôle déterminé, lui permet d'adopter une conduite appropriée et de les solliciter selon ses besoins. Présenter la règle non pas seulement comme une contrainte mais aussi comme une protection qui procure à l'élève le sentiment de sécurité dont il a besoin pour apprendre et s'épanouir en collectivité tout en offrant la possibilité de prendre des initiatives ; elle contribue au développement de son autonomie.

		Faire saisir aux élèves le sens et l'utilité des règles en collectivité. Respecter les règles est une condition essentielle pour prendre des initiatives et agir de façon autonome sans nécessairement attendre l'autorisation de l'adulte.
	• identifier les risques et les dangers de son environnement immédiat et adopter un comportement adapté ;	Attestation de première éducation à la route (APER).
	• respecter les équipements de la collectivité, condition du partage de biens communs ;	Le respect des biens et des équipements de la collectivité permet à l'élève d'en disposer et d'être dans un environnement sécurisé. Élargir cette perspective : ce qui est vrai pour lui l'est aussi pour les autres. L'initier à la distinction entre propriété personnelle et collective. [**EDD**] L'aider à comprendre le respect qui est dû à l'environnement et au vivant, des espaces familiers aux espaces plus lointains, qui sont des biens communs. Aborder la question du respect dû aux animaux de compagnie.
Droits de l'enfant	• savoir que les enfants ont des droits (Convention internationale des droits de l'enfant, 1989).	Aborder les droits de l'enfant par des extraits choisis de la Convention internationale des droits de l'enfant donne à l'élève la possibilité de comprendre que sa protection dépasse le cadre national comme celui de l'école et que chaque enfant sans distinction a des droits.

Règles d'hygiène et exigence d'intimité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Identité Dignité	• Avoir conscience de son intégrité ; • connaître et appliquer les règles élémentaires d'hygiène personnelle ; • connaître et respecter les règles élémentaires de l'intimité personnelle.	À partir de situations réelles ou fictives, développer le respect par les élèves de leur propre corps et de leur intimité (CIDE, art. 16) en abordant : - la notion d'intimité et de droit à la vie privée ; - le droit à la sécurité et à la protection ; - l'égalité entre les filles et les garçons (en lien avec l'éducation à la vie affective et relationnelle).

Être élève à l'école de la République

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
République	• Identifier le drapeau français ; • reconnaitre *La Marseillaise*.	À partir de la présence des symboles républicains dans la salle de classe (L. 111-1-2 du Code de l'éducation), faire reconnaitre aux élèves le drapeau tricolore français et l'hymne national, la *Marseillaise*. En les associant à des événements au cours desquels ces deux symboles sont convoqués pour représenter la France, ainsi que des lieux de la République dans lesquels ils sont présents, faire comprendre aux élèves qu'ils sont des symboles de la République française pour poser les premiers jalons d'une culture civique commune et susciter un sentiment d'appartenance à la Nation française et à la République.

CE1 : Respecter les autres

Attendus et objectifs

L'enseignement moral et civique au CE1 engage les élèves à se tourner davantage vers les autres pour développer des compétences en lien avec les principes d'égale dignité de tous et de respect de chacun. Les élèves sont amenés à accepter l'altérité. Par le développement de compétences sociales, ils apprennent à vivre ensemble dans le respect des règles collectives.

Altérité et sociabilité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Fraternité Solidarité Dignité de la personne humaine Stéréotype Préjugé	• Reconnaitre et prendre en compte les émotions et les sentiments d'autrui ; • développer sa capacité d'empathie ;	En mobilisant les compétences psychosociales, apprendre aux élèves à être attentifs aux autres, à entendre et respecter les émotions des autres. Initier les élèves à l'empathie : écouter l'autre et se rendre disponible à l'autre. Permettre aux élèves de développer un regard positif sur les différences.

	• s'entraider et partager avec les autres ; • reconnaitre la diversité comme richesse et ne pas faire des différences (sociales, physiques, culturelles, de genre) un motif de violence ; • faire comprendre que la solidarité et l'entraide, en lien avec la notion de fraternité, permettent un renforcement de la notion d'égalité entre les personnes.	Apprendre aux élèves à reconnaitre les situations de violence physique et/ou verbale, les situations de harcèlement. Cette démarche peut s'inscrire dans le programme Phare. Leur permettre de prendre conscience des différentes postures engagées dans une situation de harcèlement (auteur, cible, témoin) et de comprendre que le harcèlement est une situation de violence punie par la loi. [**EMI**] Introduire la notion de stéréotype en prenant appui sur des exemples pris dans le quotidien des élèves (publicité, dessin animé). Entreprendre une première approche critique des médias. S'appuyer sur le questionnement des élèves. Comprendre que les préjugés ont une incidence sur son rapport à l'autre. Développer le respect de l'autre et de sa dignité en abordant : - la notion d'intimité et de respect de la vie privée (sanitaires, vestiaires, espace numérique de travail) ; - le droit à la sécurité et à la protection ; - les violences sexistes (en lien avec l'éducation à la vie affective et relationnelle).

Règles collectives et prise d'initiative

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Responsabilité Civilité	• Connaître et appliquer les règles élémentaires de vie, de communication et d'échange en collectivité : l'idée de civilité ;	Les élèves apprennent à respecter et à appliquer les règles communes. Ils adaptent leur posture, leur langage et leur comportement au contexte scolaire. Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe et dans l'école. Ils sont sensibilisés à la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers autrui et envers leur environnement [**EDD**].
	• identifier les dangers au sein des situations dans lesquelles on se trouve ; • prendre des initiatives (faire des choix, les justifier).	Développer la responsabilité des élèves et les amener à reconnaitre les situations dangereuses et les événements déclencheurs pouvant être à l'origine d'un dommage pour eux-mêmes ou pour les autres, même dans un environnement familier. Développer leur autonomie pour les rendre capables de donner l'alerte (savoir où trouver les numéros d'urgence ; savoir passer un message d'alerte efficace). S'appuyer sur l'attestation premiers secours (APS) et l'attestation de première éducation à la route (APER).

Principes et symboles de la République

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
République	• Identifier les symboles républicains ; • apprendre à chanter le 1er couplet et le refrain de *La Marseillaise ;* • comprendre la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » ;	Repérer la présence de symboles de la République dans l'environnement proche de l'école, initier à leur histoire et identifier leur lien avec les valeurs et principes de la République. Donner à connaître les lieux de mémoire locaux de la commune de l'école afin d'amorcer la construction d'une mémoire nationale. Participer à des cérémonies ou événements mémoriels.
Laïcité	• aborder le principe de la liberté de conscience ;	La laïcité est abordée comme liberté de croire, de ne pas croire ou de changer de croyance ; elle permet donc la diversité des croyances et des opinions philosophiques. En faire apparaître les implications dans le cadre du respect des règles de la vie collective, qui se traduisent dans la Charte de la laïcité (notamment les art. 6 et 8).
	• savoir que le français est la langue de la République.	À partir de documents administratifs officiels (loi, pièce d'identité, acte de naissance, etc.), montrer l'usage et la place prépondérante du français.

CE2 : Apprendre ensemble et vivre ensemble

Attendus et objectifs

À la fin du CE1, les élèves ont compris et acquis les principes du respect de soi et des autres. Au cours de l'année de CE2, il s'agit de développer le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire. La notion de fraternité est dès lors reprise dans le contexte de l'engagement des élèves dans cette communauté et d'une réflexion plus approfondie sur l'idée d'intérêt général.

L'engagement pour le bien commun

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Bien commun Responsabilité	• Sensibiliser à la notion de bien commun et amener les élèves à prendre conscience que les actions individuelles doivent tenir compte de l'intérêt collectif ;	Participer à la réalisation de projets communs. Expérimenter la prise de décision à la majorité dans la classe, à travers des conseils d'élèves qui permettent l'initiation, par la pratique, au fonctionnement du débat collectif démocratique et à l'autonomisation de l'élève. Développer chez l'élève le sens de la responsabilité individuelle et collective par rapport aux autres et à l'environnement [**EDD**]. La sensibilisation au bien commun passe notamment par l'initiation au développement durable (approche de la notion de ressources naturelles et de biodiversité). Les élèves apprennent progressivement à différencier l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes. La prise de conscience de l'intérêt général se construit dans la participation à ce qui est utile et nécessaire au collectif dans lequel on vit. Les élèves mettent en pratique les premières notions de gestion responsable de l'environnement par des actions simples (éco-gestes). Reconnaitre les situations dangereuses et les événements déclencheurs pouvant être à l'origine d'un dommage pour soi ou pour les autres dans l'environnement extérieur à l'école ou à la maison (risques sanitaires, écologie). Ces démarches peuvent s'appuyer sur l'APS et le permis piéton (APER).
Service public	• savoir qu'il existe des institutions et des associations au service du bien commun ;	Présenter une institution ou une association servant l'intérêt général (pompiers, police, métiers de la santé, par exemple). Montrer que la fonction de l'école est d'être elle aussi au service de l'intérêt général.
Intérêt général et intérêt particulier	• aborder des enjeux d'intérêt collectif : l'éducation pour tous, l'environnement, la sécurité, l'information.	Donner un sens à la notion de fraternité en s'appuyant sur l'article 4 de la Charte de la laïcité, et montrer que cette fraternité implique de se soucier de l'intérêt général. Organiser par exemple au sein de l'école une collecte de denrées de première nécessité ou de matériel scolaire au profit d'une épicerie solidaire de proximité ou d'une association humanitaire. [**EMI**] Pour montrer que l'information relève de l'intérêt général, des activités de photo-langage peuvent être menées pour apprendre aux élèves à lire les images avec discernement. Permettre aux élèves d'acquérir les principes de la vie en société et de se conformer au rythme collectif (faire quelque chose ensemble ou être attentif, prendre en compte des consignes collectives, etc.), de s'approprier les règles collectives (droits et devoirs) pour apprendre ensemble. Participer à une élaboration collective de règles de vie adaptées à la classe.

La République et son fonctionnement

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
République	• Savoir qu'en France le chef de l'État est le président de la République et qu'il est élu ;	À partir de l'organisation d'une élection (délégué de classe par exemple), comprendre les règles et le fonctionnement de l'élection présidentielle.
	• savoir que le maire est un élu local, et le représentant de l'État dans la commune ; connaître son rôle à la tête de la collectivité (état civil, école, environnement) ;	Faire une enquête sur les compétences des élus de la commune ; interviewer le maire de la commune ou un conseiller municipal. [**EDD**] Apprendre à connaître les opérations locales en faveur de l'environnement ; y participer.
	• approfondir la compréhension de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».	À partir d'un questionnement des élèves, mettre en évidence les liens entre les différents éléments de la devise de la République : la liberté sans l'égalité fait régner la loi du plus fort ; l'égalité sans la liberté empêche les différences de s'exprimer ; la liberté et l'égalité sans la fraternité, c'est une société où chacun ne pense qu'à soi.

CM1 : Faire société

Attendus et objectifs

Dans la continuité des apprentissages du cycle 2, les élèves de CM1 trouvent progressivement leur place dans la collectivité scolaire et apprennent à y jouer un rôle croissant dans le respect de l'intérêt général. Ils acquièrent les premières connaissances du cadre général d'une société démocratique. Les apprentissages convergent désormais vers certains aspects du civisme dans les différents temps et espaces de socialisation, dont les espaces numériques. Ils s'ouvrent ainsi à la compréhension des notions de fraternité et d'égalité.

Civisme et citoyenneté

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Civisme	• Définir le civisme comme l'action d'un individu en fonction du bien public et dans le respect des règles ;	Sensibiliser les élèves à l'engagement individuel et collectif en s'appuyant sur des exemples concrets. [**EDD**] Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement en développant une conscience civique et écologique (notamment en partageant harmonieusement les lieux de vie et en respectant l'environnement).
Sobriété numérique	• aborder des exemples de comportement civique dans la classe, l'école, dans la vie quotidienne, en ligne, et en faveur de l'environnement ;	Reconnaitre des situations de danger, alerter et se mettre en sécurité (APS, APER). [**EMI**] Afin de développer un civisme numérique, s'appuyer sur la charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques. Plus particulièrement : - travailler sur les espaces de travail accessibles aux élèves (espace numérique de travail, blog de classe, d'école, etc.) ; - penser cet apprentissage comme une déclinaison en ligne de ce qu'on leur demande de faire hors ligne ; - renforcer les compétences des élèves en matière de recherche info-documentaire en ligne : appréhender le lien entre image et texte, distinguer émetteur et récepteur, aborder la notion de « source », interroger la notion d'information ; - produire et diffuser de l'information en classe (initier à la pratique médiatique) ; - envisager les conséquences en matière environnementale des usages du numérique (par exemple la consommation énergétique des serveurs, des applications, etc.) et souligner l'importance d'une sobriété numérique ; - aborder la question du droit à la déconnexion numérique et de son importance pour la santé mentale et physique. Cette démarche contribue au développement des compétences numériques (CRCN).
Incivilités	• connaître et appliquer les règles de civilité en société ; identifier les incivilités et comprendre pourquoi elles nuisent à la vie en commun ;	Montrer comment la politesse fait partie du civisme par la connaissance volontaire des règles et le respect des autres qu'elle implique. Montrer en s'appuyant sur des exemples pourquoi les incivilités nuisent à la collectivité.
Démocratie	• apprendre la signification du terme « démocratie » et le fonctionnement du suffrage direct.	Exposer les principes généraux de la démocratie en France en abordant les notions de citoyenneté, de vote et de participation aux décisions. Expliciter les articles 3, 6 et 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) : articuler une réflexion sur la démocratie scolaire (conseils d'élèves, conseils de classe, etc.) et les notions de souveraineté populaire, de volonté générale, d'égalité devant la loi et de séparation des pouvoirs.

L'égalité dans la dignité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Égalité, dignité, discriminations Tolérance	• Comprendre la notion d'égalité en droit ; • comprendre ce qu'implique le principe de dignité de la personne humaine.	À partir de situations réelles ou fictives, identifier des situations dans lesquelles l'égalité n'est pas respectée et des situations de discrimination ou d'atteintes à la personne d'autrui. Dans le cadre d'activités de groupe, développer chez l'élève le respect de son intégrité personnelle et de celle des autres, dans leur diversité (croyances, convictions, etc.). Mettre en place des situations

		permettant à chacun d'assumer ses choix et de respecter ceux des autres. [**EMI**] Aborder le phénomène des cyberviolences ; démontrer que ces actes peuvent entraîner du harcèlement en ligne ; rappeler la règle et le droit ; faire le lien avec le CRCN. Ces démarches peuvent s'appuyer sur le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle et le dispositif Phare.

Comment faire société

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Fraternité et empathie	• Comprendre la notion de fraternité, valeur et principe de la République ; • comprendre ce qu'implique et permet l'empathie.	À l'occasion d'un débat réglé, amener l'élève à exprimer ses opinions personnelles tout en tenant compte de la sensibilité des autres (nuancer son propos, modérer son attitude). Par une discussion collective, amener les élèves à définir égoïsme et altruisme. À partir de situations de tensions entre élèves, réelles ou fictives, faire réfléchir les élèves à ce que cela implique d'être un élève parmi d'autres élèves (tolérance envers autrui et ses idées en dehors de la camaraderie et de l'amitié). Dans le cadre du développement des compétences psychosociales, développer l'empathie comme moteur pour lutter contre les discriminations, la violence physique ou verbale, le harcèlement, les cyberviolences.

CM2 : Vivre en république

Attendus et objectifs

Par la compréhension des notions de droit, de devoir, de règle et de liberté, les élèves ont commencé à appréhender la citoyenneté française. En CM2, ils sont amenés à comprendre les fondements de la vie en république. Ils découvrent ainsi le fonctionnement des institutions au moyen de cas pratiques en lien avec leur quotidien. Par la sensibilisation aux préjugés et aux stéréotypes, ils identifient les atteintes à autrui et apprennent le respect de la dignité de la personne humaine et l'égalité des droits.

Citoyenneté et nationalité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Citoyenneté Droits civils et politiques	• Connaître les conditions d'acquisition de la nationalité française : montrer le lien étroit entre citoyenneté et nationalité. Un citoyen bénéficie de droits civils, puis politiques à sa majorité, et tout individu bénéficie de droits civils ; • connaître le rôle politique des citoyennes et des citoyens : ils ont vocation à participer à la vie politique du pays et à l'évolution des institutions (découverte des procédures générales d'élaboration de la loi) ;	À partir de l'article 7 de la Convention internationale des droits de l'enfant, faire comprendre que tout enfant possède dès sa naissance des droits, dont celui d'acquérir une nationalité. Par des exemples choisis illustrant des droits, comprendre qu'en France, tout individu bénéficie de droits comme celui à l'éducation, d'être soigné, etc. L'élève doit être en mesure à partir de la lecture d'articles choisis de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) de citer quelques droits individuels et collectifs comme le droit à la liberté d'expression (art. 11), d'opinion (art. 10), le droit à la sûreté (art. 2). Il doit savoir les distinguer des droits politiques comme le droit de vote et d'éligibilité qui permettent de participer aux décisions de la vie publique. Ces droits sont illustrés avec des situations concrètes de la vie quotidienne. L'expérience des conseillers municipaux juniors est considérée en vue d'expliquer le rôle politique du citoyen qui, par le vote, participe à la vie de sa cité. Une rencontre avec des élus locaux (maire de la commune, conseillers municipaux) peut être ainsi l'occasion pour les élèves d'appréhender l'engagement de citoyennes et de citoyens actifs qui se sont portés candidats à une élection municipale, et de comprendre les modalités d'exercice de leur mandat local. La participation au concours Le Parlement des enfants favorise la pratique du dialogue et du débat démocratique des élèves. Cette action éducative permet aux élèves de découvrir le rôle du législateur.
Devoirs	• connaître les devoirs du citoyen et de toute personne résidant sur le territoire national :	L'étude de plusieurs articles de la DDHC permet également de caractériser différents devoirs du citoyen, comme sa participation au financement des charges supportées par l'État par le paiement de l'impôt (art. 13).

	respecter les lois, contribuer à financer les dépenses publiques. Chaque citoyen doit respecter les droits des autres qui sont identiques aux siens (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, art. 3 et 13) ;	En expliquant que les électeurs et les électrices sont à l'origine des lois en vigueur par l'intermédiaire de leurs représentants démocratiquement élus, et en se référant à l'article 3 de la DDHC et l'article 3 de la Constitution affirmant que la souveraineté nationale appartient au peuple, l'élève doit comprendre que les citoyennes et les citoyens participent de l'élaboration des lois en même temps qu'ils doivent les respecter.
	• comprendre que le terme de devoir peut aussi désigner une réalité plus morale, qui doit guider le citoyen dans son comportement dans l'espace public ;	La description d'une carte électorale peut être l'occasion de faire réfléchir à la notion de devoir civique à partir de la mention « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique » et de faire comprendre que par leur vote citoyennes et citoyens assurent le bon fonctionnement de la démocratie. [**EDD**] Des exemples choisis de comportements dans la vie quotidienne (recyclage, réduction des déchets, lutte contre le gaspillage, etc.) sont mis en lien avec l'éco-citoyenneté et présentés comme un autre exemple de devoir civique, celui de défendre l'environnement.
Symboles républicains	• connaître et comprendre les symboles républicains mentionnés par la Constitution : drapeau, hymne, devise, et d'autres coutumiers comme Marianne ; connaître la fête nationale du 14 juillet (héritière de la Fête de la Fédération de 1790) ; comprendre la nécessité de respecter ces symboles ; • savoir que la République française est membre de l'Union européenne (UE).	La République est héritière d'une histoire, elle se rend visible par des symboles fédérateurs. Connaître des lieux de la mémoire collective et les dates de commémorations, et faire apparaître ce que nous devons aux générations antérieures (visiter des lieux de mémoire ; lire un témoignage d'ancien combattant ; identifier des traces laissées par l'histoire). Participer à la commémoration du 11 novembre. Connaître le drapeau européen, comprendre pourquoi il est associé au drapeau tricolore sur les bâtiments publics et reconnaitre l'hymne européen.

Libertés et droits fondamentaux

Notions abordées	**Contenus d'enseignement**	**Démarches et situations d'apprentissage possibles**
Liberté Droits fondamentaux	• Faire connaître les droits et libertés fondamentaux institués par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789), la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000) ; • mettre en avant certains droits politiques, économiques et sociaux qui en découlent : suffrage universel, droit à l'emploi, à la protection de la santé, à la gratuité de l'enseignement public, accès à la culture, droits environnementaux (Charte de l'environnement) ;	Aborder des textes qui recensent les libertés et droits fondamentaux reconnus en France (depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen jusqu'à la Constitution de 1958) et au sein de l'Union européenne (Charte des droits fondamentaux). Découvrir les libertés fondamentales, à la fois individuelles et collectives (liberté d'expression, liberté d'opinion, liberté d'association) ; expliquer que ces libertés comportent aussi des limites pour que la liberté des uns n'entrave pas celle des autres (art. 4 DDHC). Ainsi, la liberté d'expression énoncée à l'article 11 de la DDHC peut être mise en lien avec la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, de l'imprimerie et de la librairie, encadrant cette liberté. Lire et expliquer les articles 1 et 2 de la DDHC (les droits fondamentaux et leurs fondements.) [**EDD**] Expliquer comment la référence aux droits de l'homme permet de s'attaquer aux problèmes environnementaux (exemple de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, 1979). Présenter la Charte de l'environnement.

	• montrer que les droits fondamentaux s'exercent dans le cadre de la loi (exemple de la liberté d'expression) ;	Un travail sur la liberté d'expression, abordée dans le cadre des médias d'information, peut être et mené lors de la Semaine de la presse et des médias dans l'école.
	• approfondir avec les droits dits « de troisième génération », qui résultent du droit de chacun de « vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé » (art. 1er de la Charte de l'environnement).	En lien avec les articles 13 et 17 (CIDE), lier la question des libertés et du droit à la découverte des réseaux sociaux (qui ne sont pas un espace de non-droit) et la liberté d'expression. Aborder la notion de pseudonymes et d'anonymat. [**EMI**] Aborder la question de la liberté d'expression par l'exemple de la liberté de la presse à travers le monde. Faire comprendre que l'accès à une information fiable et vérifiée est essentiel en démocratie. Appréhender la notion de « désinformation » avec les élèves (et ses possibles conséquences). Consolider les bonnes pratiques face à l'information (évoquer par exemple les lois de 2018 relatives à la manipulation de l'information).

Respecter les droits de tous

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Discriminations Stéréotypes	• Montrer que la lutte contre les discriminations suppose la déconstruction des préjugés et des stéréotypes ; • faire reconnaitre les atteintes aux personnes : le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, la xénophobie, l'homophobie, le harcèlement ; savoir que l'expression des discriminations est sanctionnée par la loi.	[**EMI**] Conduire une réflexion avec les élèves sur le respect dans un contexte numérique et, notamment, celui des réseaux sociaux : étudier le rôle des médias dans la construction et le renforcement des stéréotypes et des préjugés ; aborder la notion de « haine » ; questionner le rôle des réseaux sociaux et leur mécanique de diffusion de contenus irrespectueux ; faire comprendre que la diffusion et la rediffusion de ces contenus constituent des manières de porter atteinte à la dignité et à la sécurité des personnes ; expliquer pourquoi ils sont punis par la loi. Les élèves comprennent le rôle du témoin de situations de discriminations ou de harcèlement et l'importance de signaler celles-ci. Cette démarche peut s'inscrire dans le programme Phare.

À l'école laïque

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Laïcité (vue en CE1)	• Le respect des croyances est assuré, mais, comme ailleurs, leur expression est limitée par la loi. Celle-ci protège les élèves de toute influence religieuse et préserve leur liberté de conscience ; • nul ne peut être discriminé pour sa croyance ou ses convictions, mais nul n'a non plus le droit d'imposer ses croyances ou ses convictions aux autres.	Les élèves sont sensibilisés au respect de la diversité des croyances et des convictions de chacun dans les limites fixées par la loi. À partir de la lecture et de l'étude d'articles de la Charte de la laïcité, les élèves expliquent pourquoi l'école est laïque et discernent les comportements remettant en cause la laïcité (art. 13 du préambule de la Constitution de 1946, loi du 15 mars 2004). Des références historiques comme les lois scolaires de 1881-1882 peuvent être mobilisées pour démontrer l'ancrage historique de la laïcité et la place particulière de l'école dans la conquête de ce principe. Une approche de la loi de 1905 permet de comprendre la laïcité comme principe d'organisation de notre société. Ces démarches peuvent être mises en œuvre à l'occasion de la Journée de la laïcité du 9 décembre.

COLLÈGE

Les horaires indiqués ci-dessous le sont à titre indicatif.

Sixième : Apprendre à vivre dans une société démocratique

Attendus et objectifs

Au collège, l'élève arrive dans un nouvel espace réglé auquel il a été préparé pendant les deux premières années du cycle 3. Il y poursuit l'apprentissage de la citoyenneté et affine sa compréhension de l'articulation entre l'individuel et le collectif en

abordant des aspects fondamentaux de la vie dans une société démocratique : élire ses représentants et représenter les autres, respecter des règles collectives et comprendre pourquoi on les respecte – notamment sous l'angle de la laïcité scolaire –, protéger sa vie privée et celle des autres tout en participant à la vie publique. Prenant conscience de ses responsabilités, l'élève se familiarise avec certains principes fondamentaux : celui de la liberté de conscience, que garantit la laïcité ; celui de la dignité de la personne humaine, qui garantit à son tour le respect de sa vie privée et constitue une clef pour comprendre la raison d'être des règles et des lois de la démocratie.

Représenter les autres et servir l'intérêt général (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Représentation et démocratie représentative (vue en CM1) Vote	• Les représentantes et représentants, choisis par un vote, portent la parole des autres, participent à des délibérations collectives et à la prise de décision ; • à toutes les échelles (classe, collège, commune, département, région, pays, Union européenne), ils répondent à des besoins collectifs : éducation, santé, secours, transport, enjeux du développement durable et de la transition écologique ;	À partir des missions du délégué de classe et des autres fonctions représentatives au collège (éco-délégués, représentants au conseil de la vie collégienne) ou en dehors (conseillers départementaux jeunes), travailler sur les différentes échelles de représentation (jusqu'à l'Assemblée nationale et au Parlement européen) pour faire comprendre l'intérêt du vote, les responsabilités d'un représentant et la contribution de chacun à des prises de décision qui concernent l'intérêt général. Le Parlement des enfants peut être l'occasion, à partir d'un projet spécifique, de comprendre la notion d'intérêt général.
Intérêt général (vu en CE2)	• l'intérêt général est l'intérêt commun de tous les membres de la société. Il n'est pas toujours compatible avec les intérêts de chacun ; • dans une perspective de développement durable, la définition de l'intérêt général prend en compte les générations futures ;	[**EDD**] À partir d'objectifs de développement durable (ODD 12, 13, 14), faire comprendre le sens de l'intérêt général, pour passer du geste individuel à l'action publique ; suivre et expliquer les mécanismes d'une décision prise, soit dans une instance du collège (par les éco-délégués ou d'autres élèves), soit par une collectivité territoriale, voire par l'État.
Responsabilité (vue en CP, CE1, CE2)	• les représentants élus sont responsables : ils expriment la parole des électeurs et suivent les règles des assemblées et des conseils dans lesquels ils sont élus.	

Respecter des règles et en comprendre la finalité : l'exemple de la laïcité à l'École (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Laïcité (vue en CE1, CM2) Liberté de conscience	• La laïcité garantit la liberté de conscience et l'égalité de toutes les citoyennes et tous les citoyens, quelles que soient leurs croyances ou opinions ; la neutralité de l'État à l'égard des religions et le libre exercice des cultes (loi de 1905) ; • la liberté de conscience est celle de croire, celle de ne pas croire, celle aussi de changer de croyance ou de religion ; • la laïcité est un principe juridique et non une opinion, elle diffère par conséquent de l'athéisme ou de l'agnosticisme, qui constituent des options philosophiques personnelles ; • la laïcité à l'école protège la liberté de choix de chaque enfant : elle crée un espace neutre à l'abri des prosélytismes (loi du 15 mars 2004 ; Charte de la laïcité) ; • dans ce but, la laïcité impose des règles à tous les membres de la communauté scolaire, elle prépare les élèves à vivre dans une communauté nationale où différentes opinions philosophiques et religieuses peuvent s'exprimer et être discutées dans le cadre de la loi.	À partir de la **Convention internationale des droits de l'enfant de 1989** (art. 2, 12 à 14 et 28) et d'une étude de ses principes, définir ce que sont des droits, notamment la liberté de conscience, et expliquer que des devoirs découlent de ces droits. Comparer la loi du 15 mars 2004 (et sa traduction dans le règlement intérieur) avec les **articles 4 et 10 de la DDHC** et la Charte de la laïcité pour permettre aux élèves de comprendre pourquoi l'école est un espace particulier d'apprentissage les protégeant de toute pression et comment un interdit permet leur protection. En s'appuyant sur la conception française de la laïcité (art. 1 et 2 de la loi de 1905), faire comprendre aux élèves que ce principe s'applique différemment selon les espaces et personnes concernés (sphère publique, espace public, sphère privée)., et mettre en évidence la particularité de l'école, pour les usagers et pour les personnels. La Journée de la laïcité du 9 décembre est l'occasion de valoriser les projets conduits sur ce thème.

Avoir des droits en tant que personne et respecter ceux des autres : l'exemple du droit à la vie privée (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Vie privée	• L'enfant comme l'adulte a droit au respect de sa vie privée (CIDE, DDHC et Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne) ; • le droit au respect de la vie privée comprend le droit à l'intimité et la protection du droit à l'image ; • l'intimité d'une personne recouvre la vie affective et sexuelle de cette personne ;	Mettre en rapport, d'une part, des textes garantissant ce droit de manière générale et, d'autre part, l'article 16 de la CIDE ; montrer que le droit à la vie privée est adossé au droit à la vie (art. 6) et au droit à un nom et à une nationalité (art. 7 et 8). [**EMI**] À partir de situations concrètes, faire identifier aux élèves les risques liés aux usages numériques (cyberharcèlement, désinformation, risques pour la santé) pour faire comprendre pourquoi l'âge de la majorité numérique a été fixé à quinze ans par le législateur (loi du 7 juillet 2023).
Identité (vue en CP) dans un contexte numérique Responsabilité (dans ses pratiques communication-nelles) (vue en CP, CE1, CE2)	• ce droit doit être également respecté dans l'univers numérique et les réseaux sociaux (majorité numérique, données personnelles, traces numériques, réputation numérique).	À l'appui des ressources proposées par la CNIL dans le cadre du CRCN et de la Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numérique, faire réfléchir à ce que sont des traces numériques, à la nécessité de les protéger (contre des usages commerciaux, mais aussi à des fins politiques) et à leur incidence sur la réputation d'une personne (tension entre droit à l'oubli et difficulté à le faire effectivement valoir). Le *Safer Internet Day*, inscrit dans le programme Phare, est l'occasion de sensibiliser les élèves à un usage raisonné du numérique. S'appuyer sur PIX.

Cinquième : Égalité, fraternité et solidarité

Attendus et objectifs

En classe de cinquième, il s'agit de faire comprendre le projet social de la République qui se fonde sur les valeurs et principes d'égalité et de fraternité. On élargit à sa dimension citoyenne le travail que mènent les élèves sur leur rapport à autrui et sur leur place dans la collectivité, en exposant les mécanismes visant à réduire, compenser, voire supprimer les inégalités. L'étude d'exemples de l'action de la puissance publiques en matière de protection et de solidarité permet d'illustrer la mise en œuvre de l'idéal de la fraternité républicaine. On souligne ainsi le rôle des différents acteurs et intervenants, ainsi que leur complémentarité, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux, associatifs ou étatiques. La fraternité suppose de considérer l'autre comme son égal et d'estimer qu'il est du devoir de chacun de venir en aide aux autres en cas de nécessité.

Agir pour l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations (9-11 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Égalité (vue en CM1) femmes-hommes Égalité en droits, parité	• L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de la République française, garanti par la Constitution (article 3 du préambule de 1946 : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. ») et des démocraties modernes, c'est aussi un objectif de développement durable (ODD5) ; • dans la vie professionnelle et quotidienne, de nombreuses inégalités demeurent et les violences sexistes et sexuelles persistent, qui nécessitent l'action des pouvoirs publics et de la société civile ;	À partir de textes de loi (droit de vote des femmes en 1944, droit d'exercer une profession sans autorisation du mari en 1965, loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en 1975, loi sur l'autorité parentale conjointe en 1987, loi sur la parité en 2000), montrer que l'égalité des droits entre les femmes et les hommes est le résultat de combats. L'étude de la loi sur la parité permet de montrer comment on passe de l'égalité en droits à un égal accès aux mandats politiques, tout en soulignant les limites de l'application de la loi. À partir de la représentation féminine et masculine des branches de métiers, d'une part, et à partir des inégalités salariales, d'autre part, faire comprendre les décisions et l'action de l'État dans ce domaine en se référant à l'article 6 de la DDHC. Travailler avec les élèves sur les stéréotypes de genre à l'école, notamment à partir de données sur l'orientation et les carrières professionnelles. Mettre en rapport les freins dans la carrière des femmes et les actions conduites pour y remédier. En lien avec l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, étudier la prévention des violences sexistes et sexuelles pour assurer la sécurité de toutes et tous.

		Ces démarches peuvent s'inscrire dans les projets d'éducation à la citoyenneté visant à favoriser l'égalité filles-garçons (concours, interventions de partenaires associatifs, démarche de labellisation, etc.) et nourrir le parcours Avenir des élèves (« Découverte des métiers »).
Discrimination (vue en CM1) Inclusion	• la discrimination est un délit qui contrevient au principe d'égalité. Le Code pénal définit la discrimination comme « toute distinction opérée entre les personnes physiques » selon des critères liés à leur origine, à leur sexe, orientation sexuelle et identité de genre, à leur nationalité, à leur religion, à leur apparence physique, leur handicap, leur situation de grossesse, leur santé ou leur activité syndicale, etc. (art. 225-1), punie dans certaines situations constituant un traitement défavorable (art. 225-2) ;	Travailler à partir de situations ayant donné lieu à l'intervention du Défenseur des droits. Partir d'une situation de scolarisation d'enfants en situation de handicap pour évoquer l'inclusion scolaire de tous les enfants sans aucune distinction. Montrer comment, dans le cadre du droit international (art. 23 CIDE), l'État cherche à corriger par la législation (loi du 11 février 2005 « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et loi du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école) des situations d'inégalités et à améliorer progressivement l'accueil et la prise en charge des enfants en situation de handicap. En se référant à la loi du 27 mai 2008 punissant les discriminations, étudier le cas d'une condamnation judiciaire (par exemple dans le monde du travail).
Racisme, antisémitisme, antitsiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT	• à la racine des agissements discriminatoires se trouvent des mécanismes d'exclusion (stéréotypes, préjugés, etc.) qui réduisent l'identité d'un individu à son appartenance à un groupe que l'on stigmatise. On retrouve ces stéréotypes dans le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, punis par la loi ;	À partir de l'expression de stéréotypes ou de préjugés, montrer qu'ils constituent des mécanismes d'exclusion, parmi d'autres, qui peuvent être à l'origine d'agissements à caractère discriminatoire (injures, harcèlements, violences, etc.) punis par la loi. *Cette démarche peut s'inscrire dans les projets d'éducation à la citoyenneté visant à lutter contre les discriminations (concours, interventions de partenaires associatifs, commémorations, visites d'un lieu d'histoire et de mémoire, etc.).*
Harcèlement	• les agissements discriminatoires sont aussi à la racine du harcèlement, y compris du harcèlement en ligne (depuis 2022, le harcèlement scolaire est reconnu comme un délit).	[**EMI**] En abordant des discours haineux en ligne, qu'ils soient oraux ou écrits, faire émerger les mécanismes d'exclusion et de harcèlement qui s'appuient sur des stéréotypes et des préjugés posés sur une identité puis s'appuyer sur des points de droit spécifiques à la discrimination choisie comme support d'étude. Étudier comment le droit s'adapte pour mieux lutter contre les discours de haine (création de l'Observatoire de la haine en ligne rattaché à l'ARCOM créé par l'article 16 de la loi contre les discours haineux en ligne du 24 juin 2020 ; règlement européen sur les services numériques en ligne - *Digital Services Act*). *Cette démarche peut s'inscrire dans les projets d'éducation aux médias et à l'information (concours, interventions de partenaires, médias scolaires, etc.), et contribuer au développement des compétences numériques (CRCN). Le travail sur le harcèlement peut être inscrit dans le dispositif Pharee ou la participation au concours « Non au harcèlement ».*

La solidarité et ses échelles (7-9 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Solidarité Fraternité	• Le principe de solidarité signifie que la Nation assure aux individus libres et égaux en droit une protection. Au nom de ce principe, lié à l'idéal de fraternité, l'État, les collectivités territoriales et la société civile (associations) unissent leurs forces pour réduire les inégalités et protéger les citoyennes et les citoyens contre	Donner des exemples de missions des communes, des départements et des régions. Prendre l'exemple de l'Éducation nationale pour comprendre la mise en œuvre du principe de solidarité : sa part dans le budget de l'État, son ambition de réduire les inégalités en donnant à tous accès à la connaissance ; la contribution des régions, des départements et des communes. Montrer la contribution des associations à la solidarité

	les risques sociaux et environnementaux ; • l'impôt traduit la participation des citoyennes et des citoyens à la solidarité nationale (impôts directs et indirects) ; • la solidarité s'exerce également à l'échelle de l'Union européenne et, dans le cadre de l'aide au développement (y compris durable), à l'échelle mondiale (institutions internationales et ONG) ;	nationale et leur reconnaissance par l'État (intérêt public, exonération fiscale). *Cette démarche peut s'inscrire dans les projets d'éducation à la citoyenneté (interventions de partenaires et d'élus, appui sur les élèves élus au conseil départemental, conseils municipaux de jeunes, etc.) et dans le cadre de l'éducation économique, budgétaire et financière (Éducfi).* [**EDD**] Montrer comment le droit international (accord de Paris sur le climat) prévoit une aide des pays développés aux pays en développement pour lutter contre les effets du changement climatique (atténuation et adaptation).
Risques sociaux Sécurité sociale	• les risques sociaux (maladie, accident, invalidité, grossesse non désirée, perte d'emploi, perte d'autonomie liée à l'âge) sont tous les événements auxquels les individus risquent de ne pouvoir faire face avec leurs seules ressources. La Sécurité sociale et le système public de santé participent de la solidarité nationale ; le droit international garantit aux enfants le droit à la santé et à la sécurité sociale (art. 24 à 26 CIDE) ;	[**EDD**] L'ODD 3 « Bonne santé et bien-être » constitue un point d'entrée pour expliquer une politique de prévention en matière de santé publique ; par exemple : les campagnes de vaccination contre la grippe, contre l'infection du papillomavirus humain, le programme national nutrition santé (PNNS). Ces exemples aident à comprendre la responsabilité de l'État en matière de protection et de prévention et la responsabilité individuelle de chacun. À partir de politiques publiques de santé, présenter des dispositifs nationaux d'accès aux soins, de prise en charge du grand âge, de développement des liens intergénérationnels, de lutte contre les déserts médicaux ainsi que leur mise en œuvre à l'échelle locale. Sensibiliser au don de sang, acte de citoyenneté et de solidarité.
Risques environnementaux	• les risques environnementaux (pollutions, incendies, catastrophes naturelles liées ou non au changement climatique) nécessitent la mobilisation de moyens à toutes les échelles, pour la prévention, la mise en sécurité des personnes, l'aide aux victimes et la reconstruction (loi du 13 août 2004).	À partir de l'exemple d'un territoire touché par une catastrophe environnementale, étudier comment se déploie la solidarité nationale – tant par l'intervention des forces de sécurité intérieure (sécurité civile, police et gendarmerie) que par la mobilisation des services de l'État – en vue de la prise en charge des victimes et de la reconstruction. Considérer les territoires touchés par une pollution lente et invisible en lien avec les activités humaines ; leurs répercussions sur la santé publique ; l'environnement et les politiques de gestion des risques (expositions aux polluants et perturbateurs endocriniens, qualité des eaux). En s'appuyant sur la loi du 13 août 2004, montrer que la sécurité civile est l'affaire de tous et souligner l'importance de la prévention. S'appuyer sur le dispositif des cadets de la sécurité civile.

Quatrième : Défendre les droits et les libertés

Attendus et objectifs

La classe de quatrième s'attache à approfondir le sens du premier principe de la devise de la République : la liberté. Il s'agit de faire comprendre aux élèves comment *la* liberté se décline dans *les* libertés et comment celles-ci s'inscrivent dans un cadre légal qui les sauvegarde tout en les limitant au nom de l'intérêt général. La loi et l'organisation de la justice sont abordées comme des instruments en vue de la protection des individus, en tant qu'elles permettent de pallier les atteintes à leurs libertés et de maintenir l'ordre public garanti par l'État au nom de l'intérêt général de la Nation.

L'État de droit et les libertés (9 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Libertés et droits fondamentaux (vus en CM2) Libertés individuelles et libertés collectives (vues en CM2)	• Les libertés individuelles permettent aux citoyennes et aux citoyens d'être maîtres de leurs mouvements et de leurs choix (liberté de circulation ou de mariage, par exemple), mais aussi de leurs opinions et croyances (liberté d'opinion, liberté de conscience), ainsi que d'exprimer celles-ci (liberté	À partir de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (préambule, art. 2), de la Déclaration universelle des droits de l'homme (préambule, art. 1 et 2) et de la Convention internationale des droits de l'enfant, faire comprendre aux élèves que ces textes leur garantissent des droits et libertés au quotidien : intérêt supérieur de l'enfant (art. 3 CIDE), liberté d'expression (art. 13), liberté d'association et de réunion (art. 15), liberté d'information

	d'expression), y compris en ligne. Les libertés collectives leur permettent de s'associer les uns avec les autres et de s'engager dans la vie de la société (droit de réunion, d'association, de manifestation, droit syndical, liberté de la presse). Il s'agit de libertés fondamentales et de droits inconditionnels associés à l'idée de dignité humaine ;	(art. 17). À partir d'un exemple, étudier différents aspects de la liberté d'expression et de la liberté de la presse (définition, fondement en droit, enjeux, menaces, limites). [**EMI**] Travailler sur la liberté d'expression en ligne.
Ordre public	• nos libertés sont toutefois encadrées par la loi et limitées, en premier lieu par les libertés des autres, que nous n'avons pas le droit d'entraver ou de violer (art. 4 DDHC) ; ensuite par la défense de l'ordre public qui concerne non seulement la sécurité, mais également la tranquillité, la salubrité, le respect de la dignité de la personne humaine, qui permettent à chacun de jouir de ses droits et de ses libertés ;	À partir de l'exemple de la lutte contre les dérives sectaires, montrer que la loi ne définit pas la secte (au nom de la liberté de croyance), mais permet de réprimer les dérives sectaires, qui portent atteinte à l'ordre public, mais aussi aux droits fondamentaux, à la sécurité ou à l'intégrité des personnes.
État de droit et hiérarchie des normes	• les libertés sont garanties par le droit : elles figurent dans le bloc de constitutionnalité reconnu par le Conseil constitutionnel, et l'action de l'État elle-même est soumise à la justice (son action ne peut violer les droits du citoyen) ;	À partir de décisions du Conseil constitutionnel ou du Défenseur des droits, étudier les lieux de privation de liberté ; leur diversité, les contrôles auxquels ils sont assujettis.
Justice et institutions judiciaires	• l'indépendance de la justice est une condition de l'État de droit, son organisation garantissant le traitement équitable des justiciables ; • les droits et libertés sont enfin garantis par des traités internationaux et leur respect contrôlé par des cours supranationales (Cour européenne des droits de l'homme notamment).	À partir d'un cas précis (audience correctionnelle), présenter les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la justice : dualité des ordres de juridiction ; distinction première instance, appel et cassation ; rôle des cours suprêmes, Conseil d'État et Cour de cassation ; le rôle et le fonctionnement des jurys populaires ; la justice des mineurs et le droit à la protection. *Ces propositions peuvent s'inscrire dans un projet d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information (concours Découvrons notre Constitution, intervention de partenaires dans le champ des médias et de l'information, Semaine de la presse et des médias dans l'école, etc.).* *Utiliser le Passeport Educdroit pour aborder les différents aspects traités sous l'angle des règles de droit.*

Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale (9 heures)

Notions abordées	**Contenus d'enseignement**	**Démarches et situations d'apprentissage possibles**
Ordre public et souveraineté nationale Défense	• La « sûreté » fait partie des droits affirmés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC, art. 2). Elle signifie à la fois que les droits du citoyen sont protégés et qu'il doit se trouver en sécurité. Les forces de sécurité intérieure, comme la police, la gendarmerie, les pompiers et les douanes, répondent à cette exigence ; • les forces armées ont vocation à défendre la souveraineté nationale, qui peut se trouver menacée ; elles ont aussi pour mission de servir la Nation quand elle est engagée par des traités ou comme membre d'organisations internationales comme l'ONU. La défense doit également affronter de	Aborder des exemples (plan Vigipirate, crise du Covid). Prendre l'exemple des incendies de forêt, pour montrer l'action des pompiers et de la sécurité civile, et en particulier la sécurisation des habitations. [**EDD**] Aborder un exemple d'action de l'Office français de la biodiversité. Appréhender les missions des forces de sécurité et des armées à partir d'une participation à une opération internationale. [**EMI**] À partir de l'étude de tentatives d'ingérences étrangères repérées par VIGINUM, comprendre les mécanismes et enjeux de la guerre informationnelle. *Ces propositions peuvent s'inscrire dans la participation aux exercices de sécurité de l'établissement, à différents dispositifs en lien avec l'éducation à la défense (classe de défense à la sécurité globale, intervention d'acteurs de la défense et de la sécurité).*

	nouveaux enjeux comme la guerre informationnelle et la cyberdéfense ; • la police de l'environnement assure la protection du droit de chacun à vivre dans un environnement « sain et équilibré ».	

Troisième : Faire vivre la démocratie

Attendus et objectifs

La troisième, dernière année du cycle 4, offre une vue synthétique de la vie démocratique, dans une approche permettant de montrer comment les institutions de la République sont vivifiées par les débats qu'elles rendent possibles et qu'elles encadrent. Elle permet en outre de souligner que la vie démocratique repose essentiellement sur l'engagement effectif des citoyennes et des citoyens dans la vie économique, sociale et politique. La démocratie est ainsi envisagée comme un idéal à atteindre et non comme une réalité figée et immuable. Il en résulte que chaque citoyen peut agir et participer à la *vie* de la démocratie.

Les règles du jeu démocratique (6 à 8 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Constitution	• La Constitution, norme juridique fondamentale, garantit les droits et libertés, détermine la séparation des pouvoirs, ainsi que le contrôle de l'action du gouvernement par le Parlement ; • la Constitution de la Ve République fait référence à d'autres textes qui ont une valeur constitutionnelle (DDHC, préambule de la Constitution de 1946, Charte de l'environnement) ;	Montrer comment fonctionnent les institutions : - à partir d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC), mettre en évidence l'indépendance de l'autorité judiciaire et la garantie des droits et libertés ; - à partir d'un exemple concret, suivre le trajet d'élaboration d'une loi pour illustrer les rôles respectifs de chaque institution ; - se pencher sur le travail d'une commission d'enquête parlementaire.
Séparation des pouvoirs et laïcité de l'État (vue en 6e)	• elle affirme que la République est laïque, ce qui signifie que l'autorité politique est indépendante des autorités religieuses. Toutefois, ces dernières peuvent participer au débat public dans les limites fixées par la loi (art. 35.1 et 36.3 de la loi de 1905) ;	À partir de textes constitutionnels, montrer qu'il n'y a aucune référence religieuse dans le lien qui unit l'autorité politique à la Nation.
	• depuis 1958, elle a été l'objet de plusieurs modifications qui témoignent du caractère évolutif de la République française, notamment pour prendre en compte les enjeux environnementaux (Charte de l'environnement) ;	En lien avec le programme d'histoire, étudier et contextualiser les évolutions de la Constitution portant sur l'organisation des pouvoirs publics : élection du président de la République au suffrage universel direct à partir de 1962, importance accrue du Conseil constitutionnel à partir de 1971 (encore amplifiée par la réforme de 2008), introduction de la parité en 1999, passage du septennat au quinquennat en 2000, extension de la décentralisation en 2003, adjonction de la Charte de l'environnement en 2004, réforme de 2008.
Institutions européennes	• depuis l'après-guerre, la démocratie française s'inscrit dans les institutions du Conseil de l'Europe et de l'UE, qui élargissent le champ du débat et définissent une citoyenneté européenne. Au sein de l'UE, les États membres sont tenus d'appliquer le droit communautaire (traités, règlements, directives, décisions de la Cour de justice de l'UE).	À partir d'un exemple de questions débattues au niveau européen, présenter les institutions européennes en montrant ce qui relève de la souveraineté des États et ce qui relève d'une logique supranationale. L'idée de citoyenneté européenne : un citoyen européen est habilité à faire valoir ses droits devant une juridiction européenne (Cour de justice de l'Union européenne ou Cour européenne des droits de l'Homme) ; à partir d'une procédure, aborder les différents droits liés à la citoyenneté européenne dans l'UE (traités européens et Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne). *Ces propositions peuvent s'inscrire dans un projet d'éducation à la citoyenneté (concours Découvrons notre Constitution, visite de l'Assemblée nationale ou d'une haute juridiction ou d'institutions européennes, rencontre avec un élu, intervention d'un partenaire, dispositif Passeport Educdroit, etc.).*

Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (1) : l'opinion (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Démocratie (vue en CM1 et 6e) délibérative et opinion publique	• La démocratie est un régime où l'opinion publique joue un rôle capital, qui s'exprime par l'intermédiaire des médias, dont les médias sociaux, et qu'on essaie de saisir par des sondages de natures diverses ;	[**EMI**] Développer l'esprit critique à partir d'une réflexion sur la notion d'opinion publique ainsi que sur la conception, la conduite et le rôle des sondages.
Information/désinformation Complotisme	• l'information constitue donc un enjeu essentiel, tout particulièrement à l'ère du numérique et avec l'émergence des « intelligences artificielles » ;	Étudier des exemples de désinformation et d'opérations de déstabilisation en s'appuyant sur la loi du 22 décembre 2018 relative à la lutte contre la manipulation de l'information. Montrer comment la désinformation peut nourrir le complotisme, en lien notamment avec le racisme et l'antisémitisme. À travers la production d'une information, montrer l'importance de l'établissement rigoureux des faits et de la distinction entre croyance, opinion et savoir.
Lanceurs d'alerte	• les médias sociaux sont eux aussi le lieu de débats et de mobilisations. Dans ce contexte, des lanceurs d'alerte prennent des risques pour informer leurs concitoyennes et leurs concitoyens.	Analyser des exemples d'alerte ou de mobilisation dans les réseaux sociaux (le mouvement *#MeToo*, les affaires financières) ; le cas de Chelsea Manning ou celui d'Irène Frachon (lanceurs d'alerte), en s'appuyant sur la loi du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte. *Ces propositions peuvent s'inscrire dans un projet d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information (concours ou intervention d'un partenaire en lien avec l'EMI, etc.) et contribuer au développement des compétences numériques (CRCN).*

Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (2) : l'engagement collectif (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Citoyenneté active (vue en CM1) Élections et référendum	• Les campagnes électorales et les campagnes référendaires sont des occasions de débats (entre tous les citoyens, comme entre ceux qui sont déjà ou aspirent à être des représentants politiques) et des moments décisifs de la vie démocratique – le vote n'étant pas obligatoire, mais marquant un engagement au sein de la cité ; • les formes traditionnelles de l'engagement demeurent décisives : engagement politique et exercice d'un mandat, engagement syndical, engagement associatif ou humanitaire, démocratie scolaire ; • l'engagement dans les institutions (armée, police, justice, éducation) ; • l'exercice de la liberté de manifester permet aux citoyennes et aux citoyens d'exprimer leurs opinions et de faire pression sur les gouvernements.	Exposer les différentes temporalités et modalités électorales (élections présidentielles, législatives, sénatoriales, régionales, départementales, municipales, européennes). Étudier une campagne électorale ou référendaire. Examiner les procédures et le caractère public des délibérations municipales (filmées, enregistrées, données disponibles). Étudier des parcours d'engagement dans une institution ou une association. Étudier le fonctionnement de la démocratie scolaire et insister sur le rôle que les élèves sont amenés à y jouer. Prendre l'exemple de l'engagement en faveur de la cause animale. Présenter le service national universel (SNU), dispositif national permettant de découvrir différentes formes et domaines d'engagement. *Ces propositions peuvent s'inscrire dans un projet d'éducation à la citoyenneté aux médias et à l'information (intervention d'un partenaire, d'élus, de bénévoles d'associations, visite d'institutions publiques, actions concrètes d'engagement, etc.) ou d'éducation à la défense.* Proposition globale et synthétique : suivre le parcours d'une loi, de la situation à laquelle elle répond jusqu'à son application en passant par mobilisations et débats, pour voir le jeu des acteurs des institutions et appréhender comment agit le contrôle de l'action publique (par exemple la loi Veil de 1975 ou la loi sur le mariage pour tous en 2013).

LYCÉE

Parce qu'il porte des ambitions civiques communes pour toutes les lycéennes et tous les lycéens, le programme d'enseignement moral et civique du lycée présente des notions et contenus d'enseignement identiques pour toutes les voies. Sa mise en œuvre est toutefois adaptée aux horaires et aux différents contextes d'enseignement. Les horaires indiqués ci-dessous le sont à titre indicatif.

Seconde : Droits, libertés et responsabilité

Attendus et objectifs

En classe de seconde, les acquis de la scolarité obligatoire sont mobilisés pour engager une réflexion renouvelée sur l'État de droit, sur son origine et son évolution. Il s'agit de souligner que l'État de droit garantit nos libertés, en même temps qu'un authentique pluralisme démocratique. Ainsi se poursuit la réflexion sur la laïcité, d'une part, et, d'autre part, sur le potentiel de création de nouveaux droits au sein d'une société démocratique. L'exercice des libertés appelle à la responsabilité, autant pour les sauvegarder ou les étendre que pour répondre aux considérables défis de la société contemporaine : la montée d'une information pléthorique et inégale, les risques environnementaux ou la transition écologique.

L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique (6 heures en voies générale et technologique, 5 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
État de droit (vu en 4e)	• L'État de droit, dans lequel la justice est indépendante, les pouvoirs publics sont soumis au droit et les citoyens égaux devant la loi, est garant des libertés et des droits fondamentaux ;	À partir des textes européens (Convention européenne des droits de l'homme - CEDH, Charte européenne des droits fondamentaux), définir, par une approche historique, l'État de droit en s'appuyant sur les éléments abordés en quatrième. Étudier une décision de justice administrative (Conseil d'État).
Sécularisation Hiérarchie des normes	• l'État de droit est le fruit d'une triple évolution : la sécularisation de la politique (séparation des autorités politique et religieuse), l'affirmation des droits fondamentaux de la personne humaine et la mise en place d'une hiérarchie des normes de droit (qui soumet l'appareil étatique lui-même à la loi) ;	
Laïcité (vue en CM2, 6e et 3e) Pluralisme	• en France, la distinction du politique et du religieux est adossée au principe de la laïcité, qui consacre la séparation des Églises et de l'État (loi de 1905) et impose la neutralité à ses agents. Ainsi, l'État ne reconnait, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. En assurant que l'État traite de manière égale les citoyens, quelles que soient leurs convictions, la laïcité garantit de manière ferme la liberté de conscience et le pluralisme des croyances ;	Étudier la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 (art. 1, 2, 31, 44) : définir le principe de séparation, décrire son organisation, faire comprendre le primat du droit positif sur les règles religieuses et, notamment, en quoi il consolide les droits et les libertés publiques ; rappeler que la laïcité n'est pas l'athéisme. Étudier plus particulièrement les implications du principe de laïcité à l'école (primat des connaissances sur les croyances, espace de neutralité propre au développement de l'esprit critique) et dans le monde du travail, en distinguant services publics et entreprises privées, agents publics et usagers.
Ordre public (vu en 4e)	• l'État de droit constitue une garantie des libertés fondamentales et ouvre une possibilité d'évolution de la loi. Il peut créer de nouveaux droits et de nouvelles libertés ; • l'État de droit est promu par les nations démocratiques, par le Conseil de l'Europe et par l'Union européenne ; • l'État de droit n'est cependant pas exclusif de la restriction des libertés (par exemple pour le maintien de l'ordre public) ni de la privation de liberté (par exemple pour les individus condamnés par la justice).	Par une recherche documentaire, expliquer comment de nouveaux droits répondant à une demande sociale forte (droits des femmes, maîtrise de la fécondité) ont été progressivement consacrés par la loi depuis les années 1960 (contraception, IVG, divorce par consentement mutuel, mariage pour tous, procréation médicalement assistée). Montrer, par l'analyse d'une décision, comment les cours européennes de Strasbourg et de Luxembourg contrôlent l'action de l'État en matière de droits fondamentaux (par exemple dans les lieux de privation de liberté). À partir d'une étude de cas, aborder la question pénitentiaire, celle du maintien des droits et des devoirs civiques des détenus ou encore celle du sens de la peine dans un régime démocratique.

Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (vecteurs, nécessité et enjeux) (6 heures en voies générale et technologique, 5 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Liberté de la presse (vue en 4e) Liberté de l'information (vue en 4e) Pluralisme	• La liberté de la presse et la liberté de s'informer constituent deux piliers fondamentaux de la démocratie. Remises en cause dans tous les régimes autoritaires, elles sont consubstantielles aux libertés d'opinion et d'expression, et elles permettent le pluralisme en matière d'information.	[**EMI**] Étudier le travail des journalistes : ses méthodes, sa déontologie, sa rigueur, mais aussi ses difficultés propres (pressions, censure ou autocensure, atteintes à la liberté de la presse), à partir d'un ou deux exemples concrets. S'appuyer sur les rapports établis par Reporters sans Frontières. Mettre à profit la rencontre avec des journalistes dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias dans l'école. Pour aborder l'enjeu du pluralisme, évoquer la réglementation et les obligations des médias audiovisuels (ARCOM) concernant le pluralisme politique.
Liberté d'expression (vue en 4e)	• Encadrée par la loi, la liberté de la presse doit relever le défi du numérique, qui multiplie les possibilités d'information, mais altère la fiabilité des sources et fragilise les circuits de diffusion réglée de l'information. Par un phénomène de boucle, de nouvelles possibilités d'information donnent lieu à de nouvelles possibilités de désinformation ;	À partir des normes juridiques, montrer et expliquer que la liberté d'expression est garantie par la DDHC (art. 11) et encadrée par la loi de 1881 sur la liberté de la presse. Sont notamment interdits la diffamation, l'incitation à la haine raciale (loi Pleven de 1972), le négationnisme (loi Gayssot de 1990), l'apologie du terrorisme (Code pénal, art. 421-2-5). [**EMI**] La nouvelle donne que constituent Internet et les réseaux sociaux. Engager une réflexion sur l'évaluation des sources d'information et sur les critères de leur fiabilité ; les problèmes soulevés par l'intelligence artificielle (IA), les algorithmes de recommandation ; les désordres informationnels (mésinformation, malinformation, désinformation, réinformation, « chambres d'écho »).
	• les médias sociaux sont un lieu de liberté d'expression, mais ils sont aussi un vecteur de désinformation et amplifient les « discours de haine ».	Aborder la question de la régulation des médias sociaux au niveau national, européen (lois françaises, directives européennes) et mondial. Quelles réponses législatives ? Quelle est la responsabilité des utilisateurs ? Quelle est celle des fournisseurs d'accès ? (règlement européen sur les services numériques, Code européen des bonnes pratiques contre la désinformation (2018), Pharos). Ces démarches participent au développement des compétences numériques (CRCN).

Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et de la sauvegarde de la biodiversité (6 heures en voies générale et technologique, 5 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Droits environnementaux Développement durable Transition écologique Responsabilité (vue en 6e)	• Intégrée au bloc de constitutionnalité, la Charte de l'environnement (2004) consacre le droit à un environnement sain et engage la responsabilité individuelle et collective pour le respect et la protection du vivant et de la biodiversité ; • le droit environnemental induit la responsabilité des États, des producteurs, et même des consommateurs ; • L'animal y est institué comme « objet de droit » dans le contexte d'un « respect du vivant ».	Étudier la Charte de l'environnement en considérant son appartenance au bloc de constitutionnalité. À partir d'une recherche documentaire, discuter la notion de démocratie environnementale. Se saisir d'une des nombreuses questions d'actualité sur le sujet, à différentes échelles, des conférences internationales aux enjeux de consommation. Inciter les élèves à agir à leur échelle (écodélégués, CVL, etc.). Étudier des enquêtes conduites sur les groupes de pression (ou lobbies) et mesurer l'influence qu'ils peuvent avoir sur les politiques publiques liées à la santé ou à l'environnement. *Ces démarches peuvent s'articuler avec les actions d'éducation au développement durable.* *Les démarches proposées pour l'année de seconde peuvent s'inscrire dans les projets des classes engagées et être valorisées lors des séjours de cohésion du SNU.*

Première : Cohésion et diversité dans une société démocratique

Attendus et objectifs

La classe de première aborde la question de la cohésion des sociétés démocratiques, dans lesquelles les diverses conceptions du monde et les cultures les plus diverses peuvent s'exprimer librement. La réflexion conduite met en regard les valeurs et les principes de la République française et, plus largement, le projet démocratique, avec la complexité de la réalité sociale. Comment ces valeurs et ces principes peuvent-ils être source de cohésion sociale ? Sous quelle forme de cohésion se traduisent-ils concrètement ? Comment forme-t-on une nation démocratique et comment la France se définit-elle comme une communauté nationale ? Par-delà la prise en compte des diversités, ces questions problématisent la nature et la dynamique du lien social en tant que tel.

Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale (9 heures en voies générale et technologique, 7 à 8 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Solidarité et fraternité (vues en 5e)	• En mettant en avant les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, la devise de la République française, comme l'article premier de la Constitution, indiquent que la Nation est porteuse d'un projet social. Celui-ci implique à la fois de lutter contre toutes les formes d'inégalité et de tisser des liens étroits de solidarité entre les citoyens ;	À partir d'un ou plusieurs cas (par exemple, le financement de l'école publique et les fonds sociaux à destination des élèves), étudier la notion de solidarité appliquée à différentes échelles, en abordant à la fois ses conditions formelles (rôle de l'impôt, logique d'assurance autant que d'assistance, contributions obligatoires ou dons volontaires, comme le don de sang), et ses modalités concrètes de mise en œuvre (redistribution, secours). Étudier la décision du Conseil constitutionnel du 6 juillet 2018, reconnaissant la valeur constitutionnelle du principe de fraternité.
	• les inégalités économiques et sociales peuvent présenter un danger pour la cohésion sociale et la démocratie ;	Après avoir dressé un état des lieux de la pauvreté en France, s'appuyer sur une ou deux actions clefs de l'État français (notamment menées par l'Agence nationale de cohésion des territoires) pour lutter contre les inégalités territoriales et favoriser la mixité sociale.
Égalité femmes-hommes (vue en 5e)	• l'égalité entre les femmes et les hommes illustre la manière dont un principe, objet de mobilisations et de politiques volontaristes, transforme progressivement la société, tout en se heurtant à diverses formes de résistance ;	Mettre en regard l'évolution juridique (textes nationaux et internationaux) et les données statistiques relatives à la place des femmes dans la vie quotidienne, l'univers professionnel, la vie politique, pour ouvrir un champ à la réflexion des élèves, notamment sur les causes historiques de ces inégalités (stéréotypes et préjugés). Étudier la question de la représentation genrée des formations et des professions, et les actions mises en œuvre pour la dépasser. En lien avec l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, montrer que les violences sexistes et sexuelles portent atteinte à la cohésion d'une société démocratique ; étudier les actions menées pour lutter contre.
Discriminations et société inclusive (vues en 5e)	• appuyée par la loi, la lutte contre les discriminations se nourrit du principe d'égalité et de celui de fraternité. La conception d'une société inclusive tournée vers les personnes en situation de handicap y ajoute un impératif de solidarité ;	Distinguer la définition juridique des discriminations (Code pénal, art. 225-1 et suivants) et la manière dont celles-ci sont ressenties ; examiner la question des moyens mis en œuvre par l'État pour mesurer les discriminations ; étudier l'action d'une institution (Défenseur des droits, Dilcrah, CNCDH, etc.) ou d'une association luttant contre les discriminations (un exemple). [**EMI**] En lien avec les discriminations, aborder la question du traitement médiatique des minorités.
Racisme, antisémitisme, antitsiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT (vus en 5e)	• portant atteinte à la cohésion d'une société démocratique, le racisme, l'antisémitisme, l'antitsiganisme, la xénophobie et la haine anti-LGBT sont punis par la loi ;	À partir d'exemples réels ou fictifs d'agissements discriminatoires (paroles, violences, harcèlement, etc.), réfléchir aux objectifs et aux contours des normes juridiques qui les punissent (loi du 1er juillet 1972 dite loi Pleven ; loi du 13 juillet 1990 dite loi Gayssot ; loi du 30 décembre 2004).

Pluralisme	• le principe de la laïcité vise à rendre possible la coexistence pacifique d'individus et de groupes dont les options philosophiques ou religieuses restent différentes.	Montrer l'importance de l'autorité arbitrale de l'État, notamment dans la police des cultes (loi de 1905, art. 27 et 28), et montrer qu'il crée ainsi les conditions de la coexistence et du pluralisme. La Cour européenne des droits de l'Homme reconnait que des restrictions à la liberté de manifester sa religion ou ses convictions sont possibles. *Ces démarches peuvent s'appuyer sur la participation à un concours ou des interventions de partenaires.*

La République et la Nation (9 heures en voies générale et technologique, 7 à 8 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	**Contenus d'enseignement**	**Démarches et situations d'apprentissage possibles**
Indivisibilité de la République Décentralisation	• Disposant que la République est « indivisible » et que « son organisation est décentralisée », la Constitution de la Ve République assure un équilibre entre l'unité de la Nation et la diversité de ses territoires ; • la décentralisation opérée depuis 1982 a transféré certaines compétences de l'État aux collectivités territoriales ; les territoires ultramarins ont vu leurs statuts évoluer ;	À partir d'exemples en lien avec l'éducation, la santé et le travail, étudier (a) le statut et l'organisation des collectivités territoriales ; (b) la décentralisation et le transfert de certaines compétences préalablement étatiques ; (c) le statut des territoires ultramarins pour définir le principe d'indivisibilité. À partir de la question des langues régionales, reconnues dans la Constitution comme appartenant au « patrimoine de la France » (art. 75-1), faire le lien entre unité *du* territoire et reconnaissance d'une diversité *des* territoires.
Nationalité et citoyenneté (vues en CM2)	• dans la République française, la communauté nationale est une communauté ouverte marquée par la possibilité d'acquérir la nationalité française (distinction du droit du sang et du droit du sol) comme par l'existence d'une citoyenneté européenne ;	Examiner les diverses procédures par lesquelles s'acquiert la nationalité française ; mettre en lumière des personnalités d'origine étrangère ayant joué un rôle significatif dans l'histoire nationale (s'appuyer sur le recueil *Portraits de France*) ; présenter les droits afférents à la citoyenneté européenne.
	• les questions mémorielles contribuent à une réflexion sur l'identité de la Nation, constituant, tantôt le ferment de son unité, tantôt un champ d'affrontements idéologiques et politiques ; • l'idée de patriotisme constitutionnel exprime l'attachement des citoyens aux principes fondateurs de la République et de la démocratie françaises, ainsi que le souci de les voir respectés et de mieux en mieux réalisés ;	Saisir les enjeux mémoriels à partir, par exemple, d'un personnage historique, d'un lieu, d'un monument ou d'un événement afin de clarifier le sens des commémorations et de discuter la notion de « devoir de mémoire ». Les exemples peuvent être choisis à différentes échelles.
Défense et sécurité nationale (vues en 4e) Société numérique	• la communauté nationale se matérialise aussi par l'existence d'une défense nationale. Celle-ci est confrontée à des enjeux renouvelés (terrorisme, cybersécurité, etc.) dans un monde à la fois de plus en plus interdépendant et soumis à des tensions économiques, politiques et culturelles constantes.	Comprendre ce que recouvre la notion de « sécurité nationale » introduite par le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* (2008), en l'articulant aux perspectives d'une défense européenne. [**EMI**] À partir d'études de cas, préciser présenter les modalités et les enjeux des « guerres hybrides ». Outre le service national universel, dont un des objectifs est de renforcer l'engagement des jeunes et la cohésion nationale, évoquer les dispositifs en lien avec la formation professionnelle : service militaire volontaire, cadets de la République, classes de défense et de sécurité globales, classes et lycées engagés (en lien avec l'éducation à la défense).

Terminale : La vie démocratique : débat, délibération et prise de décision

Attendus et objectifs

La classe terminale parachève l'éducation à la citoyenneté active en approfondissant la question du débat démocratique. Il s'agit de s'interroger sur la manière dont, dans une société de communication et à l'ère numérique, les citoyens s'informent et échangent, pour préserver une véritable éthique de la discussion. La délibération dans les institutions à différentes échelles fonde les démocraties, dans lesquelles la légitimité et l'efficacité des décisions reposent sur des échanges, controverses, négociations et consensus. Le programme permet également d'aborder les enjeux spécifiques du débat dans les institutions internationales, notamment dans l'Union européenne ou au sein de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Les principes et les espaces du débat démocratique (9 heures en voies générale et technologique, 7 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Culture du débat et éthique de la discussion Partis politiques et société civile organisée	• La République française est organisée de manière à permettre des débats entre les citoyens ainsi qu'entre leurs représentants, et elle garantit la possibilité de confronter des options différentes et même opposées. Les partis politiques tiennent une place essentielle dans la vie démocratique, garantissant le pluralisme politique (Constitution de 1958, art. 4), même si leur rôle est parfois remis en question ;	À partir d'un ou deux exemples de débats engagés sur des grands défis contemporains (environnement, numérique, bioéthique), étudier les principales positions tenues par les parties prenantes (partis, presse, organisations de la société civile) ; montrer qu'il peut y avoir des tensions entre principes, valeurs ou idéaux qui nécessitent des arbitrages (ce qui est le propre de la vie politique). Discuter du rôle et de la fonction des partis politiques : structuration de la vie politique (droite, centre, gauche), termes de leur remise en question contemporaine, importance historique du droit de vote et problème de l'abstention.
Opinion publique (vue en 3e)	• l'opinion publique occupe une place centrale dans une société de communication : particulièrement manifeste au moment des consultations électorales ou référendaires (art. 11 de la Constitution), elle s'exprime à travers les médias et nourrit la vie politique ; elle peut également s'exprimer par voie de pétition ou de manifestation (liberté fondamentale inscrite dans le droit français depuis 1935) ;	[**EMI**] À partir de l'étude de sondages (commanditaire, méthodologie, multiplicité des interprétations possibles, diffusion dans les médias, y compris numériques), interroger la façon dont ils mesurent l'opinion publique et la rendent visible dans les médias traditionnels ou sur les réseaux sociaux : est-elle seulement exprimée par eux ou est-elle aussi produite par eux ? [**EDD**] Prendre l'exemple du changement climatique pour étudier le rapport entre théories scientifiques, médias et opinion publique ; pointer une concurrence des discours dits « scientifiques » selon leur provenance (ONG ou lobbies industriels).
Démocratie participative	• de nouveaux espaces de délibération ont diversifié les modalités de consultation des citoyennes et des citoyens, ainsi que leur association à la prise de décision, afin d'élargir leur participation à la démocratie ; • dans les lycées, la démocratie scolaire permet aux élèves de participer au processus de décision ;	Recenser les différents espaces délibératifs et participatifs à l'échelle locale (conseils de quartier, budgets participatifs, etc.), éventuellement y contribuer dans le cadre d'un projet de classe ou d'établissement. Présenter le rôle du Conseil économique, social et environnemental et l'organisation de conventions citoyennes, et aborder la question du tirage au sort pour l'organisation de délibérations (exemple des conventions citoyennes sur le climat et sur la fin de vie). Évoquer le référendum d'initiative citoyenne (UE) ou partagée (France).
Société numérique	• avec le numérique et les réseaux sociaux, les nouvelles conditions du débat posent le problème de la place des discours experts ou scientifiques en démocratie et de leur mise en concurrence avec les discours individuels, lesquels sont amplifiés par les technologies de la communication.	[**EMI**] À partir d'exemples ou de l'expérience des élèves, chercher à rendre compte de ce que peut être un débat sur les médias sociaux (par exemple sur la vaccination). Poser la question des critères pour la fiabilité d'une source à partir des méthodes du travail journalistique.
Citoyenneté active (vue en 3e)	• Sauf mesure judiciaire particulière, tous les citoyens de la République sont éligibles à des fonctions représentatives (maire, député, sénateur à partir de 24 ans, etc.) et ils	Examiner les voies d'accès aux responsabilités politiques : associations, partis ; rôle des campagnes électorales. Prendre un exemple de professionnalisation politique d'une personnalité et poser la question de la nature de l'expertise en politique. Présenter les différentes

	ont donc accès à l'exercice de responsabilités sociales et politiques variées. Si le personnel politique est ainsi à la fois ouvert et renouvelable, c'est que tout citoyen a, en vertu de la loi, le statut de gouvernant potentiel. Les citoyens français sont également éligibles au Parlement européen.	possibilités d'engagement des jeunes (institutions, associations, partis politiques, syndicats, etc.). Réfléchir au rapport entre l'idée de démocratie et la réalité du renouvellement des responsables politiques (parité entre les femmes et les hommes, représentation des différentes catégories socio-professionnelles, place des minorités).

La délibération dans les institutions (nationales, européennes, internationales) (9 heures en voies générale et technologique, 7 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Légitimité Consensus ou majorité	• Dans les institutions, les représentants qui délibèrent trouvent leur légitimité dans l'élection ; • dans le cadre institutionnel, toute délibération a vocation à se traduire par une décision (par consensus ou à la majorité). Le rôle du débat est en ce sens de fonder la légitimité de la décision prise ;	À partir d'une campagne électorale, réfléchir à ce qui contribue à la légitimité des élus (taux de participation) et à la façon dont se constitue une majorité au sein des institutions délibérantes (modes de scrutin, négociations). Étudier un ou plusieurs exemples afin de rendre compte des difficultés à parvenir à un consensus : les politiques migratoires française et européenne ; la protection de l'environnement et les normes sanitaires, etc. Étudier des procédures de résolution de blocage et leurs conséquences sur la vie démocratique : vote bloqué, engagement de la responsabilité du gouvernement (art. 49-3 de Constitution de la Ve République) ; majorité qualifiée au Conseil de l'Union européenne.
Droit européen	• l'élaboration de la loi suit un parcours comprenant plusieurs étapes (projet ou proposition de loi, vote à l'Assemblée nationale et au Sénat, navette parlementaire, promulgation) ; la loi votée est soumise à un contrôle constitutionnel. Les lois peuvent aussi résulter de directives européennes ;	Analyser un débat et sa traduction en matière de décisions et de politiques publiques à l'échelle nationale, européenne ou éventuellement internationale, par exemple sur les questions de bioéthique, de fiscalité, de laïcité, de migration de populations, ou celles liées à l'égalité entre les hommes et les femmes. Examiner la mise en œuvre d'une politique environnementale de l'Union européenne en soulignant les différents niveaux auxquels débattent différentes instances ; le principe de subsidiarité. Cette démarche peut prendre la forme d'une simulation de débat.
Droit international	• avec l'ONU, le projet d'une délibération mondiale trouve quelques points de consensus (notamment dans le domaine du développement durable et de la protection de l'environnement), mais se heurte à des situations de blocage.	[**EDD**] Aborder la fabrique des objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre de l'ONU et de l'UNESCO ; étudier les succès et échecs de la délibération internationale en prenant l'exemple des conférences sur le climat (COP). À partir de l'étude des projets de réforme du fonctionnement de l'ONU, montrer que l'institution est traversée par une tension entre principe démocratique (assemblée générale) et inégalité de puissances (conseil de sécurité). Le rôle et le fonctionnement de l'ONU peuvent être étudiés à travers le dispositif MNU (modélisation des Nations unies).

Classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle

Le programme recouvre l'intégralité de la formation, quel que soit le nombre d'années qu'elle suppose. Le professeur peut choisir l'ordre de traitement des thèmes.

Droits, libertés et responsabilité

Attendus et objectifs

Au cours de la formation menant au CAP, les acquis de la scolarité obligatoire sont mobilisés pour engager une réflexion renouvelée sur l'État de droit, sur son origine et son évolution. Il s'agit de souligner que l'État de droit garantit nos libertés, en même temps qu'un authentique pluralisme démocratique. Ainsi se poursuit la réflexion sur la laïcité, d'une part, et, d'autre part, sur le potentiel de création de nouveaux droits au sein d'une société démocratique. Car l'exercice des libertés

appelle à la responsabilité, autant pour les sauvegarder ou les étendre que pour répondre aux considérables défis de la société contemporaine : la montée d'une information pléthorique et inégale, les risques environnementaux ou la transition écologique. Cet enjeu essentiel est l'occasion d'aborder le fonctionnement de la démocratie délibérative à différentes échelles. Il permet de souligner un fondement des démocraties, garantissant la légitimité et l'efficacité des décisions.

L'État de droit est garant des libertés et des droits fondamentaux

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
État de droit (vu en 4e)	• L'État de droit est le fruit d'une triple évolution : la séparation des espaces politique et religieux, l'affirmation des droits fondamentaux de la personne humaine et la soumission de l'appareil étatique lui-même à la loi ;	À partir des textes européens (CEDH, Charte européenne des droits fondamentaux), rappeler et approfondir la définition de l'État de droit qui a été donnée en classe de quatrième. Étudier une décision de justice administrative.
Laïcité (vue en 6e et 3e)	• en France, la séparation du politique et du religieux est adossée au principe de laïcité, qui consacre la séparation des Églises et de l'État et impose la neutralité à ses agents dans l'exercice de leurs fonctions. Ainsi, l'État ne reconnait, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. La laïcité garantit de manière ferme la liberté de conscience et le pluralisme des croyances ;	Étudier la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 (art. 1, 2, 31, 44) : définir et expliciter le principe de séparation qui consolide les droits et les libertés publiques, rappeler le primat du droit positif sur les règles religieuses. Étudier plus particulièrement les implications du principe de laïcité à l'École (primat des connaissances sur les croyances, espace de neutralité propre à développer l'esprit critique) et dans le monde du travail, en distinguant service public et entreprises privées, agents publics et usagers.
	• l'État de droit constitue à la fois une garantie des libertés fondamentales et la possibilité d'une évolution et/ou d'un approfondissement de la loi. Il crée de nouveaux droits et de nouvelles libertés. Membre de l'Union européenne, la France doit conformer son droit au droit européen ;	Dans une approche interdisciplinaire, on pourra étudier les évolutions contemporaines du droit européen du travail, notamment concernant les mineurs, en s'appuyant sur la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000), son article 32 (interdiction du travail des enfants et protection des jeunes au travail) et les dispositions prévues par le Code du travail français (travaux interdits et réglementés, dérogation pour les jeunes en formation professionnelle).
	• l'État de droit n'est cependant pas exclusif de la restriction des libertés (par exemple pour le maintien de l'ordre public) ni de la privation de liberté (par exemple pour les individus condamnés par la justice).	À partir d'une étude de cas, aborder la question pénitentiaire, celle du maintien des droits et des devoirs civiques des détenus ou encore celle du sens de la peine dans un régime démocratique.

Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (vecteurs, nécessité et enjeux)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Liberté de la presse (vue en 4e) Liberté de l'information (vue en 4e) Pluralisme	• La liberté de la presse et la liberté de s'informer constituent deux piliers fondamentaux de la démocratie. Remises en cause dans tous les régimes autoritaires, elles sont consubstantielles aux libertés d'opinion et d'expression et elles permettent le pluralisme en matière d'information ;	[**EMI**] Le travail des journalistes : ses méthodes, sa déontologie, sa rigueur, ses difficultés propres (pressions, censure ou autocensure, atteintes à la liberté de la presse). S'appuyer sur les rapports établis par Reporters sans Frontières. Mettre à profit la rencontre avec des journalistes dans le cadre de la semaine de la presse et des médias dans l'École. Sur le pluralisme, évoquer la réglementation et les obligations des médias audiovisuels (ARCOM) concernant le pluralisme politique.
Liberté d'expression (vue en 4e)	• encadrée par la loi, la liberté de la presse doit relever le défi du numérique, qui développe les possibilités d'information mais altère la fiabilité des sources et fragilise les circuits de diffusion réglée de l'information. Par un phénomène de boucle, de nouvelles possibilités d'information donnent lieu à de nouvelles possibilités de désinformation ;	[**EMI**] La nouvelle donne que constituent Internet et les réseaux sociaux. Engager une réflexion sur l'évaluation des sources d'information et sur les critères de leur fiabilité ; les problèmes soulevés par l'intelligence artificielle (IA) ; les désordres informationnels (désinformation, « réinformation », « chambres d'écho »). Aborder la question de la régulation des médias sociaux au niveau national, européen (lois françaises, directives européennes) et mondial. Quelles réponses législatives ? Quelle est la responsabilité des utilisateurs ? Quelle est

	• les médias sociaux sont un lieu de liberté d'expression, mais ils sont aussi un vecteur de désinformation et amplifient les « discours de haine ».	celle des fournisseurs d'accès ? (règlement européen sur les services numériques - *Digital Services Act*, Code européen des bonnes pratiques contre la désinformation (2018), Pharos). Ces démarches participent au développement des compétences numériques (CRCN).

Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et sauvegarde de la biodiversité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Droits environnementaux Développement durable Transition écologique Responsabilité (vue en 6e)	• La Charte de l'environnement de 2004 a été intégrée au bloc de constitutionnalité en 2005 ; • elle consacre le droit à un environnement sain et engage la responsabilité individuelle et collective face au respect et à la protection du vivant et de la biodiversité.	[**EDD**] Étudier la Charte de l'environnement en considérant son appartenance au bloc de constitutionnalité. En lien avec ses articles 2 et 3, étudier des exemples de mise en œuvre de la démarche « responsabilité sociétale des entreprises » à partir d'un ou plusieurs exemples de grands groupes (portée et limites). Se saisir d'une des nombreuses questions d'actualité sur le sujet, à différentes échelles, des conférences internationales aux enjeux de consommation. On peut inciter les élèves à agir à leur échelle (écodélégués, CVL, etc.).

La délibération dans les institutions (nationales, européennes, internationales) : l'exemple des questions environnementales

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Démocratie représentative (vue en 6e) Légitimité	• Dans une démocratie représentative, la délibération a vocation à fonder la légitimité de la décision prise ; • cette délibération pour prendre des décisions se retrouve aux échelles européenne et internationale ;	Étudier la portée et les limites des conférences internationales sur le climat (COP).
Démocratie participative	• de nouveaux espaces de délibération ont diversifié les modalités de consultation des citoyennes et des citoyens, ainsi que leur association à la prise de décision, afin d'élargir leur participation à la démocratie ; • dans les lycées, la démocratie scolaire permet aux élèves de participer au processus de décision ;	Recenser les différents espaces délibératifs et participatifs à l'échelle locale (conseils de quartier, budgets participatifs). Éventuellement y contribuer dans le cadre d'un projet de classe ou d'établissement sur le modèle de la convention pour le climat.
	• avec le numérique et les réseaux sociaux, les discours individuels et privés concurrencent fortement ceux des experts ou des scientifiques.	Rendre compte de ce que peut être un débat sur les médias sociaux. Poser la question des critères pour la fiabilité d'une source à partir des méthodes du travail journalistique.

Cohésion et diversité dans une société démocratique

Attendus et objectifs

La formation menant au CAP aborde la question de la cohésion des sociétés démocratiques, dans lesquelles la diversité des individus, leurs conceptions du monde et leurs cultures peuvent s'exprimer librement. La réflexion conduite met en regard les valeurs et les principes de la République française et, plus largement, l'idéal démocratique, avec les différences et la complexité de la réalité sociale. La question de l'engagement politique des individus pour servir la communauté est également soulevée. Comment ces valeurs et ces principes peuvent-ils être source de cohésion sociale ? Sous quelle forme de cohésion se traduisent-ils concrètement ? Comment forme-t-on une nation démocratique et comment la France se définit-elle comme une communauté nationale ? Par-delà la prise en compte des diversités, ces questions interrogent la nature et la dynamique du lien social en tant que tel.

Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la cohésion sociale

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Solidarité et fraternité (vues en 5e)	• En mettant en avant les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, la devise de la République française indique que la Nation est porteuse	Étudier la notion de solidarité appliquée à différentes échelles, en abordant à la fois ses conditions formelles (rôle de l'impôt, logique d'assurance autant que d'assistance, contributions obligatoires ou dons

	d'un projet social. Celui-ci implique à la fois de lutter contre toutes les formes d'inégalité et de tisser des liens étroits de solidarité entre les citoyens ;	volontaires) et ses modalités concrètes de mise en œuvre (redistribution, secours). Le financement de l'École publique par l'État et les collectivités territoriales ainsi que celui des fonds sociaux à destination des élèves pourront servir d'exemples concrets à l'étude. Après avoir dressé un état des lieux de la pauvreté en France, s'appuyer sur une ou deux actions clefs de l'État français (notamment menées par l'Agence nationale de cohésion des territoires) pour lutter contre les inégalités territoriales et favoriser la mixité sociale.
Égalité femmes-hommes (vue en 5e)	• l'égalité entre les femmes et les hommes illustre la manière dont un principe, objet de mobilisations et de politiques volontaristes, transforme progressivement la société, tout en se heurtant à diverses formes de résistance ;	Mettre en regard l'évolution législative, les textes nationaux et internationaux et les données relatives à la place des femmes dans la vie quotidienne, l'univers professionnel, la vie politique, pour ouvrir un champ à la réflexion des élèves. Étudier particulièrement la question de la représentation genrée des formations et des professions et les actions mises en œuvre pour la dépasser.
Discriminations et société inclusive (vues en 5e)	• la lutte contre les discriminations se nourrit du principe d'égalité et de celui de fraternité. La conception d'une société inclusive tournée vers les personnes en situation de handicap y ajoute un impératif de solidarité ;	Examiner la question des moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre les discriminations, notamment celles liées au handicap en milieu scolaire et dans le monde du travail (rôle du Défenseur des droits) ; étudier l'action d'une association luttant contre les discriminations (un exemple).
Racisme, antisémitisme, antitsiganisme, xénophobie et haine anti-LGBT	• le racisme, l'antisémitisme, l'antitsiganisme, la xénophobie et la haine anti-LGBT sont punis par la loi.	S'appuyer sur les travaux de la Commission nationale consultative des droits de l'homme pour dresser un état des lieux de la question en France. Montrer l'action de la puissance publique, notamment au travers des lois (loi Gayssot, 1990). Ces démarches peuvent s'appuyer sur des temps forts (journée internationale des femmes, journée internationale des personnes handicapées), ou la participation à des concours (prix Ilan Halimi, Nous autres).

La République et la Nation

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Indivisibilité de la République Décentralisation	• Disposant que la République est « indivisible » et que « son organisation est décentralisée », la Constitution de la Ve République assure un équilibre entre l'unité de la Nation et la diversité de ses territoires ;	Étudier le statut et l'organisation des collectivités territoriales ; la décentralisation et le transfert de certaines compétences préalablement étatiques ; le statut des territoires ultramarins. On pourra notamment prendre des exemples en lien avec l'éducation, la santé et le travail.
Nationalité et citoyenneté (vues en CM2)	• la communauté nationale est une communauté ouverte marquée par la possibilité d'acquérir la nationalité française comme par l'existence d'une citoyenneté européenne ;	Examiner les diverses procédures par lesquelles s'acquiert la nationalité française ; mettre en lumière des personnalités d'origine étrangère ayant joué un rôle significatif dans l'histoire nationale (s'appuyer sur le recueil *Portraits de France*) ; présentation des droits afférents à la citoyenneté européenne.
Défense et sécurité (vues en 4e)	• la communauté nationale se matérialise aussi par l'existence d'une défense nationale. Celle-ci est confrontée aux enjeux d'un monde à la fois de plus en plus interdépendant et soumis à des tensions économiques, politiques et culturelles constantes. Différents dispositifs permettent à la jeunesse de s'engager au service de la défense et de la sécurité nationales.	Comprendre ce que recouvre la notion de « sécurité nationale » introduite par le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* (2008), tout en présentant les perspectives d'une défense européenne. Outre le service national universel, dont un des objectifs est de renforcer l'engagement des jeunes et la cohésion nationale, on évoquera les dispositifs en lien avec la formation professionnelle : service militaire volontaire, cadets la République, classes de défense et de sécurité globale, classes et lycées engagés (éducation à la défense).

L'engagement politique des citoyennes et citoyens au service de la société

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Citoyenneté active (vue en 3e)	• Sauf mesure judiciaire particulière, tous les citoyens et citoyennes de la République sont éligibles à des fonctions représentatives (par exemple maire, député, sénateur) et ils ont donc accès à l'exercice de responsabilités sociales et politiques variées. Si le personnel politique est ainsi à la fois ouvert et renouvelable, c'est que tout citoyen a, en vertu de la loi, le statut de gouvernant potentiel.	Examiner les voies d'accès aux responsabilités politiques : associations, partis. Le rôle des campagnes électorales. Prendre un exemple de « professionnalisation » politique d'une personnalité. Présenter les différentes possibilités d'engagement des jeunes (institutions, associations, partis politiques, syndicats, etc.). Confronter l'idéal de démocratie et la réalité du renouvellement des responsables politiques (parité femmes-hommes, représentation des différentes catégories socio-professionnelles, place des minorités).

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Programme du cycle 3

En vigueur à la rentrée 2023

Cette nouvelle version d'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 et le BOEN n° 25 du 22 juin 2023 inclut le nouveau programme de sciences et technologie.

D'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 et le BOEN n° 25 du 22 juin 2023

Annexe 2

Programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3)

Sommaire

Volet 1 : les spécificités du cycle de consolidation (cycle 3)

Volet 2 : contributions essentielles des différents enseignements au socle commun

Volet 3 : les enseignements (cycle 3)

Français

Langues vivantes (étrangères ou régionales)

Arts plastiques

Éducation musicale

Histoire des arts

Éducation physique et sportive

Enseignement moral et civique

Histoire et géographie

Sciences et technologie

Mathématiques

© Direction générale de l'enseignement scolaire > www.eduscol.education.fr

Volet 1 : les spécificités du cycle de consolidation (cycle 3)

Le cycle 3 relie les deux dernières années de l'école primaire et la première année du collège, dans un souci renforcé de continuité pédagogique et de cohérence des apprentissages au service de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce cycle a une double responsabilité : **consolider l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui)** qui ont été engagés au cycle 2 et qui conditionnent les apprentissages ultérieurs ; **permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège** en assurant une continuité et une progressivité entre les trois années du cycle.

Le programme fixe les attendus de fin de cycle et précise les compétences et connaissances travaillées. L'enseignement doit être structuré, progressif et explicite. Les modalités d'apprentissages doivent être différenciées selon le rythme d'acquisition des élèves afin de favoriser leur réussite. Pour certains enseignements, le programme fournit des repères de programmation afin de faciliter la répartition des thèmes d'enseignement entre les trois années du cycle, cette répartition pouvant être aménagée en fonction du projet pédagogique du cycle ou de conditions spécifiques (classes à plusieurs niveaux, notamment).

La classe de 6e occupe une place particulière dans le cycle : elle permet aux élèves de s'adapter au rythme, à l'organisation pédagogique et au cadre de vie du collège tout en se situant dans la continuité des apprentissages engagés au CM1 et au CM2. Ce programme de cycle 3 permet ainsi une entrée progressive et naturelle dans les savoirs constitués des disciplines mais aussi dans leurs langages, leurs démarches et leurs méthodes spécifiques. Pris en charge à l'école par un même professeur polyvalent qui peut ainsi travailler à des acquisitions communes à plusieurs enseignements et établir des liens entre les différents domaines du socle commun, l'enseignement de ces savoirs constitués est assuré en 6e par plusieurs professeurs spécialistes de leur discipline qui contribuent collectivement, grâce à des thématiques communes et aux liens établis entre les disciplines, à l'acquisition des compétences définies par le socle.

Objectifs d'apprentissage

Cycle de consolidation, le cycle 3 a tout d'abord pour objectif de **stabiliser et d'affermir pour tous les élèves les apprentissages fondamentaux engagés dans le cycle 2.**

Le cycle 2 a permis l'acquisition de la lecture et de l'écriture de la langue française. Le cycle 3 doit consolider ces acquisitions afin de les mettre au service des autres apprentissages dans une utilisation large et diversifiée de la lecture et de l'écriture. Le langage oral, qui conditionne également l'ensemble des apprentissages, continue à faire l'objet d'une attention constante et d'un travail spécifique. De manière générale, la maîtrise de la langue reste un objectif central du cycle 3 qui doit assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et écriture pour aborder le cycle 4 avec les acquis nécessaires à la poursuite de la scolarité.

Les élèves commencent l'apprentissage d'une langue vivante étrangère ou régionale dès la première année du cycle 2. Au cycle 3, cet apprentissage se poursuit de manière à atteindre un niveau de compétence homogène dans toutes les activités langagières et à développer une maîtrise plus grande de certaines d'entre elles.

En ce qui concerne les langages scientifiques, le cycle 3 poursuit la construction des nombres entiers et de leur système de désignation, notamment pour les grands nombres. Il introduit la connaissance des fractions et des nombres décimaux. Les quatre opérations sur les nombres, sans négliger la mémorisation de faits numériques et l'automatisation de procédures de calcul, sont travaillées tout au long du cycle. Les notions mathématiques étudiées prendront tout leur sens dans la résolution de problèmes qui justifie leur acquisition.

Le cycle 3 installe également tous les éléments qui permettent de décrire, observer, caractériser les objets qui nous entourent : formes géométriques, attributs caractéristiques, grandeurs attachées, nombres et unités qui permettent d'exprimer ces grandeurs.

D'une façon plus spécifique, l'élève acquiert les bases de langages scientifiques qui lui permettent de formuler et de résoudre des problèmes, de traiter des données. Il est formé à utiliser des représentations variées d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels (schémas, dessins d'observation, maquettes, etc.) et à organiser des données de nature variée à l'aide de tableaux, graphiques ou diagrammes qu'il est capable de produire et d'exploiter.

Dans le domaine des arts, en arts plastiques ainsi qu'en éducation musicale, le cycle 3 marque le passage d'activités servant principalement des objectifs d'expression, à l'investigation progressive par l'élève, à travers une pratique réelle, des moyens, des techniques et des démarches de la création artistique. Les élèves apprennent à maîtriser les codes des langages artistiques étudiés et développent ainsi une capacité accrue d'attention et de sensibilité aux productions. Ils rencontrent les acteurs de la création et en découvrent les lieux. L'acquisition d'une culture artistique diversifiée et structurée est renforcée au cycle 3 par l'introduction d'un enseignement d'histoire des arts, transversal aux différents enseignements.

L'éducation physique et sportive occupe une place originale où le corps, la motricité, l'action et l'engagement de soi sont au cœur des apprentissages et assure une contribution essentielle à l'éducation à la santé. Par la confrontation à des problèmes moteurs variés et la rencontre avec les autres, dans différents jeux et activités physiques et sportives, les élèves poursuivent au cycle 3 l'exploration de leurs possibilités motrices et renforcent leurs premières compétences.

Pour tous ces langages, **les élèves sont encouragés à s'exprimer et à communiquer**. Ils sont capables de réfléchir sur le choix et l'utilisation de ceux-ci. La langue française et la langue étrangère ou régionale étudiée deviennent un objet d'observation, de comparaison et de réflexion. Les élèves acquièrent la capacité de raisonner sur la langue et d'appliquer ces raisonnements sur l'orthographe, la grammaire, le lexique. Ils deviennent également conscients des moyens à mettre en œuvre pour résoudre des problèmes. Les stratégies utilisées pour comprendre leur sont enseignées explicitement et ils développent des capacités métacognitives qui leur permettent de choisir les méthodes de travail les plus appropriées.

Les élèves se familiarisent avec différentes sources documentaires, apprennent à chercher des informations et à interroger l'origine et la pertinence de ces informations dans l'univers du numérique. Le traitement et l'appropriation de ces informations font l'objet d'un apprentissage spécifique, en lien avec le développement des compétences de lecture et d'écriture.

En gagnant en aisance et en assurance et en devenant capables de réfléchir aux méthodes pour apprendre et réaliser les tâches qui leur sont demandées, les élèves acquièrent une autonomie et organisent mieux leur travail personnel.

Le cycle 2 a permis une première étape d'acquisition de connaissances qui se poursuit au cycle 3 avec l'entrée dans les différents champs disciplinaires. Ainsi, l'histoire et la géographie les rendent conscients de leur inscription dans le temps long de l'humanité comme dans les différents espaces qu'ils habitent. Les élèves découvrent comment la démarche historique permet d'apporter des réponses aux interrogations et apprennent à distinguer histoire et fiction. La géographie leur permet de passer progressivement d'une représentation personnelle et affective des espaces à une connaissance plus objective du monde en élargissant leur horizon et en questionnant les relations des individus et des sociétés avec les lieux à différentes échelles. L'enseignement des sciences et de la technologie au cycle 3 a pour objectif de faire acquérir aux élèves une première culture scientifique et technique indispensable à la description et la compréhension du monde et des grands défis de l'humanité. Les élèves apprennent à adopter une approche rationnelle du monde en proposant des explications et des solutions à des problèmes d'ordre scientifique et technique. Les situations où ils mobilisent savoirs et savoir-faire pour mener une tâche complexe sont introduites progressivement.

Dans le domaine des arts, de l'éducation physique et sportive et de la littérature, les élèves sont amenés à découvrir et fréquenter un nombre significatif d'œuvres et à relier production et réception des œuvres. Le cycle 3 développe et structure ainsi la capacité des élèves à situer ce qu'ils pratiquent et à se situer par rapport aux productions des artistes. Il garantit l'acquisition d'une culture commune, physique, sportive et artistique.

De manière plus générale au cycle 3, les élèves accèdent à une réflexion plus abstraite qui favorise le raisonnement et sa mise en œuvre dans des tâches plus complexes. Ils sont incités à agir de manière responsable et à coopérer à travers la réalisation de projets, à créer et à produire un nombre significatifs d'écrits, à mener à bien des réalisations de tous ordres.

L'éducation aux médias et à l'information mise en place depuis le cycle 2 permet de familiariser les élèves avec une démarche de questionnement dans les différents champs du savoir. Ils sont conduits à développer le sens de l'observation, la curiosité, l'esprit critique et, de manière plus générale, l'autonomie de la pensée. Pour la classe de 6e, les professeurs peuvent consulter la partie « Éducation aux médias et à l'information » du programme de cycle 4.

Volet 2 : contributions essentielles des différents enseignements au socle commun

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

- **Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit**

Le français a pour objectif principal au cycle 3 la maîtrise de la langue française qu'il développe dans trois champs d'activités langagières : le langage oral, la lecture et l'écriture. Il y contribue également par l'étude de la langue qui permet aux élèves de réfléchir sur son fonctionnement, en particulier pour en comprendre les régularités et assurer les principaux accords orthographiques.

Tous les enseignements concourent à la maîtrise de la langue. En histoire, en géographie et en sciences, on s'attachera à travailler la lecture, la compréhension et la production des différentes formes d'expression et de représentation en lien avec les apprentissages des langages scientifiques.

L'histoire des arts ainsi que les arts de façon générale amènent les élèves à acquérir un lexique et des formulations spécifiques pour décrire, comprendre et interroger les œuvres et langages artistiques.

- **Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale**

L'enseignement des langues étrangères ou régionales développe les cinq grandes activités langagières (écouter et comprendre, lire, parler en continu, écrire, réagir et dialoguer) qui permettent de comprendre et communiquer à l'écrit et à l'oral dans une autre langue. L'enseignement des langues vivantes fait également découvrir à l'élève d'autres cultures, d'autres manières de comprendre le monde et d'en appréhender les problématiques humaines, sociétales, économiques et environnementales.

En français, en étude de la langue, on s'attache à comparer le système linguistique du français avec celui de la langue vivante étudiée en classe. En littérature, la lecture d'albums ou de courts récits en édition bilingue est également à encourager.

En éducation musicale, l'apprentissage et l'imitation de chansons en langue étrangère ou régionale permet de développer les compétences d'écoute et d'assimilation du matériau sonore de la langue étudiée.

- **Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques**

Les mathématiques, les sciences et la technologie contribuent principalement à l'acquisition des langages scientifiques. En mathématiques, ils permettent la construction du système de numération et l'acquisition des quatre opérations sur les nombres, mobilisées dans la résolution de problèmes, ainsi que la description, l'observation et la caractérisation des objets qui nous entourent (formes géométriques, attributs caractéristiques, grandeurs attachées et nombres qui permettent d'exprimer ces grandeurs).

En sciences et en technologie, mais également en histoire et en géographie, les langages scientifiques permettent de résoudre des problèmes, traiter et organiser des données, lire et communiquer des résultats, recourir à des représentations variées d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels (schémas, dessins d'observation, maquettes, etc.), argumenter pour distinguer une connaissance scientifique d'une opinion sur des enjeux majeurs, comme ceux liés à l'importance de la biodiversité et au développement durable.

L'éducation physique et sportive permet de donner un sens concret aux données mathématiques en travaillant sur temps, distance et vitesse.

Il importe que tous les enseignements soient concernés par l'acquisition des langages scientifiques.

- **Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps**

Tous les enseignements concourent à développer les capacités d'expression et de communication des élèves.

Aux arts plastiques et à l'éducation musicale revient prioritairement de les initier aux langages artistiques par la réalisation de productions plastiques et par le chant.

Le français tout comme la langue vivante étudiée donne toute sa place à l'écriture créative et à la pratique théâtrale.

L'éducation physique et sportive apprend aux élèves à s'exprimer en utilisant des codes non verbaux, gestuels et corporels originaux. Ils communiquent aux autres des sentiments ou des émotions par la réalisation d'actions gymniques ou acrobatiques, de représentations à visée expressive, artistique, esthétique. Ils en justifient les choix et les intentions.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

Tous les enseignements doivent apprendre aux élèves à organiser leur travail pour améliorer l'efficacité des apprentissages. Ils doivent également contribuer à faire acquérir la capacité de coopérer en développant le travail en groupe et le travail collaboratif à l'aide des outils numériques, ainsi que la capacité de réaliser des projets. Des projets interdisciplinaires sont réalisés chaque année du cycle. Dans tous les enseignements en fonction des besoins, mais en histoire, en géographie et en sciences en particulier, les élèves se familiarisent avec différentes sources documentaires, apprennent à chercher des informations et à interroger l'origine et la pertinence de ces informations dans l'univers du numérique. En français, le traitement et l'appropriation de ces informations font l'objet d'un apprentissage spécifique, en lien avec le développement des compétences de lecture et d'écriture. En classe de 6e, les élèves découvrent le fonctionnement du centre de documentation et d'information. Le professeur documentaliste intervient pour faire connaître les différents modes d'organisation de l'information (clés du livre documentaire, bases de données, arborescence d'un site) et une méthode simple de recherche d'informations.

La maîtrise des techniques et la connaissance des règles des outils numériques se construisent notamment à travers l'enseignement des sciences et de la technologie où les élèves apprennent à connaître l'organisation d'un environnement numérique et à utiliser différents périphériques ainsi que des logiciels de traitement de données numériques (images, textes, sons, etc.). En mathématiques, ils apprennent à utiliser des logiciels de calculs et d'initiation à la programmation. Dans le domaine des arts, ils sont conduits à intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information au service de la pratique plastique et à manipuler des objets sonores à l'aide d'outils informatiques simples. En langue vivante, le recours aux outils numériques permet d'accroître l'exposition à une langue vivante authentique. En français, les élèves apprennent à utiliser des outils d'écriture (traitement de texte, correcteurs orthographiques, dictionnaires en ligne) et à produire un document intégrant du son et de l'image.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

Tous les arts concourent au développement de la sensibilité à la fois par la pratique artistique, par la fréquentation des œuvres et par l'expression de ses émotions et de ses goûts. L'histoire des arts, qui associe la rencontre des œuvres et l'analyse de leur langage, contribue à former un lien particulier entre dimension sensible et dimension rationnelle. En français, on s'attache à permettre la réception sensible des œuvres littéraires en développant son expression, la formulation de ses opinions, dans des échanges oraux ou en en recueillant les traces écrites dans des carnets de lecture.

L'ensemble des enseignements doit contribuer à développer la confiance en soi et le respect des autres.

L'éducation physique et sportive permet tout particulièrement de travailler sur ce respect, sur le refus des discriminations et l'application des principes de l'égalité fille/garçon. Par la prise de parole en langue vivante et l'écoute régulière des autres dans le cadre de la classe, l'apprentissage des langues vivantes étrangères ou régionales renforce la confiance en soi, le respect d'autrui, le sens de l'engagement et de l'initiative et ouvre aux cultures qui lui sont associées, ce qui permet de dépasser les stéréotypes et les clichés.

L'enseignement moral et civique assure principalement la compréhension de la règle et du droit. La règle et le droit sont également ceux du cadre scolaire que les élèves doivent apprendre à respecter. En histoire, le thème consacré à la construction de la République et de la démocratie permet d'étudier comment ont été conquis les libertés et les droits en vigueur aujourd'hui en France et de comprendre les devoirs qui incombent aux citoyens. En sciences et en technologie, il s'agit plus particulièrement d'apprendre à respecter les règles d'hygiène et de sécurité, ainsi que l'environnement.

Tous les enseignements contribuent à la formation du jugement. En histoire plus particulièrement, les élèves sont amenés à distinguer l'histoire de la fiction. Les mathématiques contribuent à construire chez les élèves l'idée de preuve et d'argumentation.

L'enseignement moral et civique permet de réfléchir au sens de l'engagement et de l'initiative qui trouve à se mettre en œuvre dans la réalisation de projets et dans la participation à la vie collective de l'établissement. L'éducation au développement durable en constitue un élément important : mener des actions concrètes dans les écoles, en faveur de la protection de l'environnement, offre autant d'occasions pour les élèves de développer leur sens de l'engagement. L'enseignement de sciences et technologie développe progressivement chez les élèves un regard critique sur les objets du quotidien, du point de vue de l'impact engendré par leur création, leur utilisation et leur recyclage sur l'exploitation des ressources de la planète.

Ce domaine s'appuie aussi sur les apports de la vie scolaire.

Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Par l'observation du réel**,** les sciences et la technologie suscitent les questionnements des élèves et la recherche de réponses. Au cycle 3, elles explorent trois domaines de connaissances : l'environnement proche pour identifier les enjeux technologiques, économiques et environnementaux ; les pratiques technologiques et des processus permettant à l'être humain de répondre à ses besoins alimentaires ; le vivant pour mettre en place le concept d'évolution et les propriétés des matériaux pour les mettre en relation avec leurs utilisations. Par le recours à la démarche d'investigation, les sciences et la technologie apprennent aux élèves à observer et à décrire, à déterminer les étapes d'une investigation, à établir des relations de cause à effet et à utiliser différentes ressources. Les élèves apprennent à utiliser leurs connaissances et savoir-faire scientifiques et technologiques pour concevoir et pour produire. Ils apprennent également à adopter un comportement éthique et responsable et à utiliser leurs connaissances pour expliquer des impacts de l'activité humaine sur la santé et l'environnement.

La géographie amène également les élèves à comprendre l'impératif d'un développement durable de l'habitation humaine de la Terre.

En éducation physique et sportive, par la pratique physique, les élèves s'approprient des principes de santé, d'hygiène de vie, de préparation à l'effort (principes physiologiques) et comprennent les phénomènes qui régissent le mouvement (principes biomécaniques).

Les mathématiques permettent de mieux appréhender ce que sont les grandeurs (longueur, masse, volume, durée, etc.) associées aux objets de la vie courante. En utilisant les grands nombres (entiers) et les nombres décimaux pour exprimer ou estimer des mesures de grandeur (estimation de grandes distances, de populations, de durées, de périodes de l'histoire, etc.), elles construisent une représentation de certains aspects du monde. Les élèves

sont graduellement initiés à fréquenter différents types de raisonnement. Les recherches libres (tâtonnements, essais-erreurs) et l'utilisation des outils numériques les forment à la démarche de résolution de problèmes. L'étude des figures géométriques du plan et de l'espace à partir d'objets réels apprend à exercer un contrôle des caractéristiques d'une figure pour en établir la nature grâce aux outils de géométrie et non plus simplement par la reconnaissance de forme.

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

C'est à l'histoire et à la géographie qu'il incombe prioritairement d'apprendre aux élèves à se repérer dans le temps et dans l'espace. L'enseignement de l'histoire a d'abord pour intention de créer une culture commune et de donner une place à chaque élève dans notre société et notre présent. Il étudie des moments historiques qui construisent l'histoire de France, l'inscrivent dans l'histoire de l'humanité et sensibilisent les élèves aux phénomènes de longue durée. L'enseignement de la géographie aide l'élève à penser le monde. Il lui permet aussi de vivre et d'analyser des expériences spatiales et le conduit à prendre conscience de la dimension géographique de son existence. Il participe donc de la construction de l'élève en tant qu'habitant.

L'enseignement des mathématiques, des sciences et de la technologie contribue également à développer des repères spatiaux et temporels en faisant acquérir aux élèves des notions d'échelle, en différenciant différentes temporalités et en situant des évolutions scientifiques et techniques dans un contexte historique, géographique, économique ou culturel. Cet enseignement contribue à relier des questions scientifiques ou technologiques à des problèmes économiques, sociaux, culturels, environnementaux, sanitaires.

L'histoire-géographie, les sciences et la technologie et l'enseignement moral et civique, par leur contribution à l'éducation au développement durable, participent à la compréhension des effets des activités humaines sur l'environnement.

En français, la fréquentation des œuvres littéraires, écoutées ou lues, mais également celle des œuvres théâtrales et cinématographiques, construisent la culture des élèves, contribuent à former leur jugement esthétique et enrichissent leur rapport au monde. De premiers éléments de contextualisation sont donnés et les élèves apprennent à interpréter.

L'enseignement des langues vivantes intègre les spécificités culturelles des pays ou régions concernés et construit une culture humaniste. Il invite les élèves à découvrir des traces, des éléments de l'histoire du/des pays ou régions dont on apprend la langue, les expose à des expériences artistiques variées (arts plastiques, musique, cinéma, littérature enfantine, traditions et légendes, etc.) et à la sensibilité humaine dans sa diversité ; il leur fait prendre conscience des modes de vie, des us et coutumes, des valeurs de la culture étrangère ou régionale, qui est ainsi mise en regard avec leur propre culture.

L'enseignement des arts apprend aux élèves à identifier des caractéristiques qui inscrivent l'œuvre dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. Il permet de distinguer l'intentionnel et l'involontaire, ce qui est contrôlé et ce qui est le fruit du hasard, de comprendre le rôle qu'ils jouent dans les démarches créatrices et d'établir des relations entre des caractéristiques formelles et des contextes historiques. Par l'enseignement de l'histoire des arts, il accompagne l'éducation au fait historique d'une perception sensible des cultures, de leur histoire et de leurs circulations. En arts plastiques**,** en éducation musicale et en français, les élèves organisent l'expression d'intentions, de sensations et d'émotions en ayant recours à des moyens choisis et adaptés.

En éducation physique et sportive, les élèves se construisent une culture sportive. Ils découvrent le sens et l'intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine national et mondial, notamment dans le domaine de la danse.

Volet 3 : les enseignements (cycle 3)

Français

Le cycle 2 a permis l'acquisition de la lecture et de l'écriture. Le cycle 3 doit consolider ces acquisitions afin de les mettre au service des autres apprentissages dans une utilisation large et diversifiée de la lecture et de l'écriture. Le langage oral, qui conditionne également l'ensemble des apprentissages et constitue un moyen d'entrer dans la culture de l'écrit, continue à faire l'objet d'une attention constante et d'un travail spécifique. De manière générale, la maîtrise de la langue reste un objectif central du cycle 3 et l'intégration de la classe de 6e au cycle doit permettre d'assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et en écriture pour aborder le cycle 4 avec les acquis nécessaires à la poursuite de la scolarité.

Le champ du français articule donc des activités de lecture, d'écriture et d'oral, régulières et quantitativement importantes, complétées par des activités plus spécifiques dédiées à l'étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) qui permettent d'en comprendre le fonctionnement et d'en acquérir les règles. L'expression orale et écrite, la lecture sont prépondérantes dans l'enseignement du français, en lien avec l'étude des textes qui permet l'entrée dans une culture littéraire commune.

En lecture, l'enseignement explicite de la compréhension doit être poursuivi, en confrontant les élèves à des textes et des documents plus complexes. La pratique de l'écriture doit être quotidienne, les situations d'écriture variées, en lien avec les lectures, la conduite des projets et les besoins des disciplines.

L'étude de la langue demeure une dimension essentielle de l'enseignement du français. Elle conditionne l'aptitude à s'exprimer à l'écrit et à l'oral, la réussite dans toutes les disciplines, l'insertion sociale. Elle requiert un enseignement spécifique, rigoureux et explicite. Elle fait l'objet d'une attention constante, notamment dans les situations d'expression orale ou écrite afin de faire réfléchir les élèves à son fonctionnement. Des séances spécifiques sont consacrées à son étude de manière à structurer les connaissances. Le transfert de ces connaissances lors des activités d'écriture en particulier et dans toutes les activités mettant en œuvre le langage fait l'objet d'un enseignement explicite.

La littérature est également une part essentielle de l'enseignement du français : elle développe l'imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la construction de soi. Elle est donnée à lire et à entendre ; elle nourrit les pratiques d'écriture. Au cycle 3, l'accent est mis sur l'appropriation du texte littéraire par l'élève, en lien avec son expérience, ses lectures, ses connaissances, celles qu'il acquiert dans d'autres disciplines, notamment en histoire. Les élèves sont amenés à lire des œuvres de plus en plus longues et complexes, en étant encouragés, dans la mesure du possible, à effectuer des choix de lectures personnelles en fonction de leurs goûts afin de stimuler leur intérêt. Ces lectures font l'objet de discussions sur des temps de classe. Le cycle 3 construit ainsi une première culture littéraire et artistique structurée autour de grandes entrées pour chaque année du cycle. En 6e, une thématique complémentaire est au choix du professeur.

En CM1 et CM2, l'enseignement du français revient aux professeurs des écoles et les activités d'oral, de lecture et d'écriture sont intégrées dans l'ensemble des enseignements.

En 6e, cet enseignement est assuré par le professeur de français, spécialiste de littérature et de langue française. Tous les autres enseignements concourent à la maîtrise de la langue.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Comprendre et s'exprimer à l'oral - Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu. - Parler en prenant en compte son auditoire. - Participer à des échanges dans des situations diverses. - Adopter une attitude critique par rapport à son propos.	1, 2, 3
Lire - Lire avec fluidité. - Comprendre un texte littéraire et se l'approprier. - Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter. Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome.	1, 5
Écrire - Écrire à la main de manière fluide et efficace. - Maîtriser les bases de l'écriture au clavier. - Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre. - Rédiger des écrits variés. - Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte. - Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser.	1
Comprendre le fonctionnement de la langue - Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit. - Identifier les constituants d'une phrase simple, se repérer dans la phrase complexe. - Acquérir l'orthographe grammaticale. - Enrichir le lexique. - Acquérir l'orthographe lexicale.	1, 2

Langage oral

Au cycle 3, la progression dans la maîtrise du langage oral se poursuit en continuité et en étroite relation avec le développement de la lecture et de l'écriture.

Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, pour débattre de façon efficace et réfléchie avec leurs pairs, pour affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations qui nourriront un écrit ou une intervention orale. La maîtrise du langage oral fait l'objet d'un apprentissage explicite.

Les compétences acquises en expression orale et en compréhension de l'oral restent essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, l'acquisition progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus maîtrisé. La lecture à haute voix et la récitation de textes contribuent à leur compréhension. La mémorisation de textes nourrit l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques à réutiliser. Alors que leurs capacités d'abstraction s'accroissent, les élèves élaborent, structurent leur pensée et s'approprient des savoirs au travers de situations qui articulent formulations et reformulations orales et écrites.

Comme au cycle 2, le professeur porte une attention soutenue à la qualité et à la justesse des échanges. À l'occasion de tous les apprentissages comme lors des séances spécifiques

dédiées, il veille à améliorer la capacité de chacun à dialoguer et à interagir avec les autres (jeux de rôle, débats régulés, etc.). La régularité et la fréquence des activités orales sont indispensables à la construction des compétences dans le domaine du langage oral. Ces activités prennent place dans des séances d'apprentissage qui n'ont pas nécessairement pour finalité première l'apprentissage du langage oral mais permettent aux élèves d'exercer les compétences acquises ou en cours d'acquisition et dans des séances d'entraînement spécifiques mobilisant explicitement des compétences de compréhension et d'expression orales. Dans ces séances spécifiques, les élèves doivent respecter des critères de réalisation, identifier des critères de réussite préalablement explicités par le professeur. Le langage oral étant caractérisé par sa volatilité, le recours aux enregistrements numériques (audio ou vidéo) est conseillé pour permettre aux élèves un retour sur leur oral ou une nouvelle écoute dans le cas d'une situation de compréhension orale.

Pour préparer et étayer leur prise de parole, les élèves utilisent des écrits de travail (brouillon, notes, plans, schémas, lexiques, etc.) qui organisent leur propos et des écrits supports aux présentations orales (notes, affiches, schémas, etc.).

Pour développer leur connaissance de la langue, ils s'approprient des formules, des tournures, des éléments lexicaux, mobilisés dans des situations diverses (débats, comptes rendus, etc.) qui exigent une certaine maîtrise de la parole et les amènent à comparer les usages de la langue, à l'oral et à l'écrit.

Attendus de fin de cycle

- Écouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au texte.
- Dire de mémoire un texte à haute voix.
- Réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil (numérique par exemple).
- Participer de façon constructive aux échanges avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue.

Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu	
Compétences et connaissances associées	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève**
- Porter attention aux éléments vocaux et gestuels lors de l'audition d'un texte ou d'un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches…) et repérer leurs effets. - Mobiliser son attention en fonction d'un but. - Identifier et mémoriser des informations importantes, leurs enchaînements, mettre en relation ces informations, avec les informations implicites. - Repérer et prendre en compte les caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation, etc.), le lexique et les références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu. - Repérer d'éventuelles difficultés de	- Pratique de jeux d'écoute (pour réagir, pour comprendre, etc.). - Écoute à partir de supports variés (textes lus, messages audio, documents vidéo, leçons magistrales) et dans des situations diverses (écouter un récit, un poème, développer sa sensibilité à la langue ; écouter et voir un documentaire, une émission, confronter des points de vue, analyser une information, etc.). - Restitution d'informations entendues. - Utilisation d'enregistrements numériques, de logiciels dédiés pour travailler sur le son, entendre et réentendre un propos, une lecture, une émission. - Explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, identification du thème ou des personnages, mots clés, reprises, liens logiques ou chronologiques, etc.). - Activités variées permettant de manifester sa

compréhension, savoir les verbaliser et trouver des moyens d'y répondre. - Exercer une vigilance critique par rapport au langage écouté.	compréhension : répétition, rappel ou reformulation de consignes ; récapitulation d'informations, énoncé de conclusion ; reformulation, rappel du récit ; représentations diverses (dessin, jeu théâtral, etc.) ; prise de notes.
Parler en prenant en compte son auditoire	
Compétences et connaissances associées - Mobiliser les ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris ; - Organiser et structurer le propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des résultats d'une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d'un point de vue argumenté, etc.). - Utiliser les techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier). - Utiliser les techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés.	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève** - Activités d'articulation, de diction, de maîtrise du débit, du volume de la voix, du souffle, travail sur la communication non-verbale : regard, posture du corps, gestuelle, mimiques, etc. - Formulations de réactions à des propos oraux, à une lecture, à une œuvre d'art, à un film, à un spectacle, etc. - Justification d'un choix, d'un point de vue. - Partage d'émotions, de sentiments. - Apprentissage de techniques pour raconter, entraînement à raconter des histoires (en groupe ou au moyen d'enregistrements numériques). - Travail de préparation de textes à lire ou à dire de mémoire. - Entraînements à la mise en voix de textes littéraires au moyen d'enregistrements numériques. - Réalisation d'exposés, de présentations, de discours. - Utilisation d'oraux et d'écrits de travail (brouillons oraux et écrits, notes, fiches, schémas, plans, etc.) pour préparer des prises de parole élaborées. - Constitution d'un matériau linguistique (mots, expressions, formulations) pour les présentations orales. - Utilisation d'écrits supports pour les présentations orales (notes, affiches, schémas, présentation numérique). - Enregistrements audio ou vidéo pour analyser et améliorer les prestations.
Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe, jeux de rôles improvisés ou préparés)	
Compétences et connaissances associées - Prendre en compte la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identifier les points de vue exprimés. - Présenter une idée, un point de vue en	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève** - Entraînement à l'utilisation d'expressions et de formules qui engagent le locuteur sous forme de jeux de rôle. - Préparation individuelle ou à plusieurs des

tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, réfutation, apport de compléments, reformulation, etc.). - Respecter les règles de la conversation (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos). - Mobiliser des expressions et des formules qui engagent celui qui parle (savoir exprimer un refus, exprimer une demande, présenter ses excuses, remercier). - Mobiliser des stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation, etc. - Développer le lexique en lien avec le domaine visé. - Savoir construire son discours (organisation du propos, enchaînement des phrases). - Savoir mobiliser des moyens d'expression (lexique, formules, types de phrase, etc.). - Savoir mettre à distance son expérience et mobiliser des connaissances (formulation et reformulation, explicitation des démarches, des contenus, des procédures, etc.).	éléments à mobiliser dans les échanges (idées, arguments, matériau linguistique : mots, expressions, formulations). - Interviews (réelles ou fictives). - Débats, avec rôles identifiés. - Recherche individuelle ou collective d'arguments pour étayer un point de vue, d'exemples pour l'illustrer. - Tri, classement des arguments ou des exemples trouvés. - Mémorisation de l'organisation du propos, convocation des idées au moment opportun. - Préparation entre pairs d'une participation à un débat (préparation des arguments, des exemples, des formules, du lexique à mobiliser, de l'ordre des éléments à présenter ; entraînement à la prise de parole). - Récapitulation des conclusions, des points de vue exprimés.
Adopter une attitude critique par rapport à son propos	
Compétences et connaissances associées - Élaborer les règles organisant les échanges ; repérer le respect ou non de ces règles dans les propos d'un pair, aider à la reformulation. - Prendre en compte les critères d'évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales. - Être capable d'autocorrection après écoute (reformulations). - Comparer le fonctionnement de la syntaxe de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) avec celle de la langue écrite.	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève** - Participation à l'élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations orales. - Mises en situation d'observateurs (« gardiens des règles ») ou de co-évaluateurs (avec le professeur) dans des situations variées d'exposés, de débats, d'échanges. - Analyse de présentations orales ou d'échanges à partir d'enregistrements. - Collecte de corpus oraux (enregistrements à partir de situations de classe ou de jeux de rôle) et observation de la langue. - Préparation des prises de parole sous forme de notes, schémas, supports numériques… qui tiennent compte de la spécificité de l'exercice oral.

Lecture et compréhension de l'écrit

L'enjeu du cycle 3 est de former l'élève lecteur. À l'issue de ce cycle, tous les élèves doivent maîtriser une lecture orale et silencieuse fluide et suffisamment rapide pour continuer le travail de compréhension et d'interprétation. L'entraînement à la lecture à haute voix et à la lecture silencieuse doit se poursuivre. Cet entraînement est quotidien à l'école élémentaire et au collège ; au collège, il s'appuie sur les pratiques des différentes disciplines.

Les situations de lecture sont nombreuses et régulières, les supports variés et riches tant sur le plan linguistique que sur celui des contenus. Il s'agit de confronter les élèves à des textes, des œuvres et des documents susceptibles de développer leur bagage linguistique et en particulier leur vocabulaire, de nourrir leur imagination, de susciter leur intérêt et de développer leurs connaissances et leur culture.

Pour que les élèves gagnent en autonomie dans leurs capacités de lecteur, l'apprentissage de la compréhension en lecture se poursuit au cycle 3 et accompagne la lecture et l'écoute de textes et de documents dont la complexité et la longueur sont croissantes. De ce point de vue, les œuvres du patrimoine et de littérature de jeunesse, les textes documentaires constituent des supports de lecture privilégiés pour répondre à cette exigence. Le cycle 3 développe plus particulièrement un enseignement explicite de la compréhension afin de donner aux élèves des capacités de lecteurs autonomes pour leur usage personnel et leurs besoins scolaires.

Les lectures personnelles ou lectures de plaisir sont encouragées sur le temps scolaire, elles sont choisies librement : les élèves empruntent régulièrement des livres qui correspondent à leurs intérêts et à leurs projets. Des temps sont prévus pour rendre compte en classe de ces lectures personnelles qui peuvent également constituer un objet de discussion au sein de la famille.

Tout au long du cycle, et comme au cycle précédent, les activités de lecture restent indissociables des activités d'écriture, qu'il s'agisse des écrits accompagnant la lecture (cahiers ou carnets de lecture pour noter ses réactions, copier des poèmes, des extraits de texte, etc.), de ceux qui sont liés au travail de compréhension (réception personnelle, reformulation, réponses à des questions, notes, schémas, etc.) ou de l'écriture libre et autonome qui prend appui sur la lecture des textes littéraires.

Les activités de lecture participent également au renforcement de l'oral, qu'il s'agisse d'entendre des textes lus ou racontés pour travailler la compréhension, de préparer une lecture expressive, de présenter un livre oralement, de partager des impressions de lecture ou de débattre de l'interprétation de certains textes.

Enfin, lecture et étude de la langue doivent être constamment articulées tant en ce qui concerne l'appropriation du lexique que l'observation du fonctionnement des phrases et des textes, en particulier les reprises pronominales et le choix des temps verbaux. La lecture doit permettre l'observation, l'imitation et le réinvestissement dans l'écriture.

Attendus de fin de cycle

- Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture.
- Lire et comprendre des textes et des documents (textes, tableaux, graphiques, schémas, diagrammes, images) pour apprendre dans les différentes disciplines.
- Lire et comprendre des œuvres de plus en plus longues et de plus en plus complexes :
  - CM1 : 5 ouvrages de littérature de jeunesse et 2 œuvres du patrimoine ;
  - CM2 : 4 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine ;
  - 6e : 3 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine.

Lire avec fluidité	
Compétences et connaissances associées - Mémoriser la lecture de mots fréquents et irréguliers. - Automatiser le décodage. - Prendre en compte les groupes syntaxiques (groupes de mots avec unité de sens), les marques de ponctuation, dans la lecture.	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève** - Activités spécifiques sur les graphèmes et phonèmes identifiés comme posant problème. - Utilisation d'enregistrements pour s'entraîner et s'écouter. - Entraînement quotidien à la lecture silencieuse et à haute voix, dans toutes les disciplines.
Comprendre un texte littéraire et se l'approprier	
Compétences et connaissances associées - Être capable de s'engager dans une démarche progressive pour accéder au sens. - Être capable de mettre en relation le texte lu avec les lectures antérieures, l'expérience vécue et les connaissances culturelles. - Être capable de mobiliser des connaissances grammaticales et lexicales. - Être initié à la notion d'aspect verbal (valeurs des temps), abordée à travers l'emploi des verbes dans les textes lus (le récit au passé simple, le discours au présent ou au passé composé, etc.). - Être capable de repérer ses difficultés et de chercher comment les résoudre. - Être capable de recourir, de manière autonome, aux différentes démarches de lecture apprises en classe. - Être capable d'identifier les principaux genres littéraires (conte, roman, poésie, fable, nouvelle, théâtre) et de repérer leurs caractéristiques majeures.	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève** - Activités permettant de : o construire la compréhension d'un texte : repérage des informations explicites ; identification des personnages, lieux, actions, repères temporels, etc. ; repérage de l'implicite ; repérage des liens logiques ; élucidation lexicale par le contexte, la morphologie, le recours au dictionnaire ; construction d'une visualisation de l'histoire narrée par le dessin, la sélection d'images, etc. o rendre compte de sa compréhension des textes : évocation spontanée de sa lecture, mise en lien avec l'expérience vécue, les lectures antérieures, la culture personnelle, réponses à des questions, paraphrases, reformulations, propositions de titres de paragraphes, rappels du récit, représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral, etc.). o partager ses impressions de lecture, faire des hypothèses d'interprétation et en débattre, confronter des jugements : débats interprétatifs, cercles de lecture, présentations orales, mises en voix avec justification des choix. - En lien avec l'écriture et pour préparer les activités de partage des lectures et d'interprétation : cahiers ou carnets de lecture, affichages littéraires, etc. - Outils permettant de garder la mémoire des livres lus et des œuvres fréquentées : cahiers ou carnets de lecture, anthologies personnelles, portfolios... - Initiation à quelques notions littéraires : fiction / réalité, personnage, héros, merveilleux…, et premiers éléments de contextualisation dans

	l'histoire littéraire. Écoute de textes littéraires lus ou racontés, de différents genres (contes, romans, nouvelles, théâtre, poésie), en intégralité ou en extraits. - Lecture autonome de textes littéraires et d'œuvres de différents genres, plus accessibles et adaptés aux capacités des jeunes lecteurs. Lecture silencieuse dans toutes les disciplines, oralisée, jouée, etc. - Fréquentation régulière des bibliothèques et centres de documentation disponibles dans l'environnement des élèves : partage en classe, à l'école ou au collège et en famille. - Mise en œuvre de stratégies de compréhension du lexique inconnu (contexte, morphologie, rappel de connaissances sur le domaine ou l'univers de référence concerné). - Vigilance quant aux reprises nominales et pronominales, attention portée à l'implicite des textes et documents. - Justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses ; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.
Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter **Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome**	
Compétences et connaissances associées - Être capable de s'engager dans une démarche progressive pour accéder au sens. - Être capable de mettre en relation différentes informations. - Être capable d'identifier les différents genres représentés et de repérer leurs caractéristiques majeures.	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève** - Identification de la nature et de la source des documents. - Apprentissage explicite de la mise en relation des informations dans le cas de documents associant plusieurs supports (texte, image, schéma, tableau, graphique…) ou de documents avec des liens hypertextes. - Activités permettant de construire la compréhension : recherche d'informations, mobilisation des connaissances lexicales, écrits de travail (listes, prise de notes) ; repérage de mots de liaison ; réponses à des questions demandant la mise en relation d'informations, explicites ou implicites (inférences), dans un même document ou entre plusieurs documents ; justifications de réponses. Supports : textes documentaires simples, documents composites (associant textes, images, schémas, tableaux, graphiques, etc., comme une double-page de manuel), documents iconographiques (tableaux, dessins, photographies), documents numériques (documents avec des liens hypertextes,

	documents associant texte, images - fixes ou animées -, sons).

Écriture

Au cycle 2, les élèves se sont entraînés à la maîtrise des gestes de l'écriture cursive et ont été confrontés à des tâches variées d'écriture. Au cycle 3, l'entraînement à l'écriture cursive se poursuit, afin que le professeur s'assure que chaque élève a automatisé les gestes de l'écriture et gagne en rapidité et en qualité graphique. Parallèlement, l'usage du clavier et du traitement de texte fait l'objet d'un apprentissage continu.

L'écriture est convoquée aux différentes étapes des apprentissages pour développer la réflexion. L'accent est mis sur la pratique régulière et quotidienne de l'écriture seul ou à plusieurs, sur des supports variés et avec des objectifs divers. Elle est pratiquée en relation avec la lecture de différents genres littéraires dans des séquences qui favorisent l'écriture libre et autonome et la conduite de projets d'écriture. Les élèves prennent l'habitude de recourir à l'écriture à toutes les étapes des apprentissages : pour réagir à une lecture, pour réfléchir et préparer la tâche demandée, pour reformuler ou synthétiser des résultats, pour expliquer ou justifier ce qu'ils ont réalisé. Ces écrits font pleinement partie du travail réalisé en classe, qu'ils figurent dans le cahier de brouillon, conçu comme un véritable outil de travail, ou dans les cahiers dédiés aux différents enseignements.

Au cycle 3, les élèves s'engagent davantage dans la pratique d'écriture, portent davantage attention aux caractéristiques et aux visées du texte attendu. Les situations de réécriture et de révision menées en classe prennent toute leur place dans les activités proposées. La réécriture peut se concevoir comme un retour sur son propre texte, avec des indications du professeur ou avec l'aide des pairs, mais peut aussi prendre la forme de nouvelles consignes, en lien avec l'apport des textes lus. Tout comme l'écrit final, le processus engagé par l'élève pour l'écrire est valorisé. À cette fin sont mis en place brouillons, écrits de travail, versions successives ou variations d'un même écrit, qui peuvent constituer des étapes dans ce processus. L'élève acquiert ainsi progressivement une plus grande autonomie et devient de plus en plus conscient de ses textes.

Il est important d'établir un lien entre la rédaction de textes et l'étude de la langue en proposant des situations d'écriture comme prolongements à des leçons de grammaire et de vocabulaire et des situations de révision de son écrit en mobilisant des acquis en orthographe.

Dans les activités d'écriture, les élèves apprennent également à exercer une vigilance orthographique et à utiliser des outils d'écriture. Cet apprentissage, qui a commencé au cycle 2, se poursuit au cycle 3 de manière à ce que les élèves acquièrent de plus en plus d'autonomie dans leur capacité à réviser leur texte. Mais à ce stade de la scolarité, on valorise avant tout la construction d'une relation à la norme écrite, plus que le résultat obtenu qui peut tolérer une marge d'erreur, en rapport avec l'âge des élèves.

Enfin, le regard positif du professeur qui encourage l'élève, les différentes situations proposées motivantes, porteuses de sens, la collaboration entre pairs conduisent à donner le plaisir de l'écriture et la curiosité à l'égard de la langue et de son fonctionnement.

Attendus de fin de cycle

- Écrire un texte d'une à deux pages adapté à son destinataire.
- Après révision, obtenir un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités orthographiques étudiées au cours du cycle.

<table>
<tr><th colspan="2">Écrire à la main de manière fluide et efficace
Maîtriser les bases de l'écriture au clavier</th></tr>
<tr><td>Compétences et connaissances associées
- Automatiser les gestes de l'écriture cursive par un entraînement régulier.
- Développer la rapidité et l'efficacité de la copie en respectant la mise en page d'écrits variés.
- Utiliser méthodiquement le clavier et le traitement de texte.
- Maîtriser les bases de l'écriture au clavier.</td><td>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève
- Activités guidées d'entraînement au geste d'écriture pour les élèves qui en ont besoin.
- Entraînement à la copie et à la mise en page de textes : poèmes et chansons à mémoriser, synthèses et résumés, outils de référence de la classe (tableau, textes informatifs, message aux parents, écriture personnelle de textes, schémas, etc.).
- Copie différée, copie active, copie au verso, copie retournée, etc.
- En lien avec l'orthographe et le vocabulaire, explicitation des stratégies de mémorisation de mots par la copie.
- Activités d'entraînement à l'écriture sur le clavier.
- Copie, transcription et mise en page de textes sur l'ordinateur.</td></tr>
<tr><th colspan="2">Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre</th></tr>
<tr><td>Connaissances et compétences associées
Écrits de travail :
- Formuler des impressions de lecture.
- Émettre des hypothèses.
- Lister, articuler, hiérarchiser des idées.
- Reformuler.
- Élaborer des conclusions provisoires.
- Rédiger des résumés.
Écrits réflexifs :
- Expliquer une démarche.
- Justifier une réponse.
- Argumenter un propos.</td><td>Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève
Écrits de travail /des écrits pour apprendre
Les écrits de travail ne sont pas explicitement dédiés à l'apprentissage de l'écriture. Ils servent à l'appropriation d'une connaissance par essais successifs.
- Entraînement régulier en proposant des consignes qui développent l'autonomie et l'imagination.
- Usage régulier d'un cahier de brouillon ou place dédiée à ces écrits de travail dans le cahier de l'élève, carnets d'écrivain, carnets de pensée, cahiers d'expérimentation, journaux de lecture, etc.
- Déclencher le geste moteur pour donner l'envie ou débloquer l'entrée dans l'écriture pour certains élèves qui en auraient besoin (passation du crayon entre l'enseignant et l'élève).
- Rédiger fréquemment et régulièrement des écrits courts dans tous les domaines (sciences, histoire, etc.). Les conventions propres à chaque discipline sont explicitées.
- Recourir régulièrement à l'écriture aux différentes étapes des apprentissages :
o lors de la phase de découverte pour recueillir des impressions, rendre compte</td></tr>
</table>

	de sa compréhension ou formuler des hypothèses ; o en cours de séance pour répondre à des questions, relever, hiérarchiser, mettre en relation des faits, des idées ; o dans la phase de structuration pour reformuler, synthétiser, résumer ou élaborer des conclusions provisoires. *Écrits réflexifs / des écrits pour réfléchir* et pour développer, organiser sa pensée sous des formes diverses : textes rédigés, schémas… - Cahier d'expérience en sciences. - Écrits préparatoires à un débat d'interprétation d'un texte.
Rédiger des écrits variés	
Connaissances et compétences associées - Connaître les caractéristiques principales des différents genres d'écrits à rédiger. - Mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche de rédaction de textes : convoquer un univers de référence, un matériau linguistique (lexique et syntaxe déjà connus ou préparés pour l'écrit demandé), trouver et organiser des idées, élaborer des phrases, les enchaîner avec cohérence, élaborer des paragraphes ou d'autres formes d'organisation textuelles. - Mobiliser des outils liés à l'étude de la langue à disposition dans la classe (matériau linguistique, outils orthographiques, guides de relecture, dictionnaires en ligne, traitements de texte, correcteurs orthographiques). - Mobiliser ses connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours, etc.). - Être initié à la notion d'aspect verbal (valeurs des temps), abordée à travers l'emploi des verbes en rédaction (le récit au passé simple, le discours au présent ou au passé composé, etc.).	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève** *Des écrits courts :* Un écrit court est un texte individuel d'élève, de 1 à 10 ligne(s), suscité par une situation motivante. Il peut avoir des formes variées : invention, argumentation, imitation dont l'objectif est d'aider l'élève à déterminer sa manière d'écrire. Il est en lien avec la thématique culturelle et littéraire de la séquence. - Rituels d'écriture, à partir de plusieurs textes servant de modèles, de contraintes formelles, de supports variés (textes, images, sons), de situations faisant appel à la sensibilité, à l'imagination, etc. - Situations d'écriture en prolongement de leçons de grammaire et de vocabulaire. - Préparation à l'écriture en utilisant des brouillons, des schémas, etc. - Exercices d'entraînement pour automatiser les différentes dimensions de l'écriture : écrits ludiques et créatifs (ex : un lipogramme, une anagramme, etc.), écrits pour des destinataires différents (raconter le film vu à un pair ou en faire un résumé pour un journal, etc.) *Des écrits longs* dans le cadre de projets de plus grande ampleur en lien avec la lecture. Le projet d'écriture est conduit sur le long terme pour orienter la séquence ou un projet.

Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte	
Connaissances et compétences associées - Concevoir l'écriture comme un processus inscrit dans la durée. - Mettre à distance son texte pour l'évaluer. - Enrichir par la recherche des formulations plus adéquates.	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève** - Activités d'écriture à plusieurs temps : enrichir sa première version par un retour réflexif guidé par l'enseignant. o Expérimentation de nouvelles consignes d'écriture (changement de point de vue, introduction d'un nouveau personnage, etc.) o Partage des écrits rédigés, à deux ou en plus grand groupe, en particulier au moyen du numérique. o Recherche collective des améliorations aux textes rédigés, à partir notamment de ressources fournies par le professeur.
Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser	
Connaissances et compétences associées *Respecter la cohérence et la cohésion : syntaxe, énonciation, éléments sémantiques qui assurent l'unité du texte* - Utiliser les connecteurs logiques, temporels, les reprises anaphoriques, les temps verbaux pour éviter des dysfonctionnements. - Prendre en compte la notion de paragraphe et les formes d'organisation du texte propres aux différents genres et types d'écrits. - Mobiliser des connaissances portant sur la ponctuation (utilité, usage, participation au sens du texte) et sur la syntaxe (la phrase comme unité de sens). *Respecter les normes de l'écrit* En lien avec l'étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur l'orthographe grammaticale : accord du verbe avec le sujet ; morphologie verbale en fonction des temps ; accord du déterminant et de l'adjectif avec le nom ; accord de l'attribut et du sujet. - Mobiliser des connaissances portant sur l'orthographe lexicale et être capable de vérifier l'orthographe des mots dont on doute. - Apprendre à identifier les zones d'erreurs possibles dans un premier temps avec le guidage du professeur, puis de manière plus autonome.	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève** - Relecture à voix haute d'un texte par son auteur ou par un pair. - Comparaison de textes écrits en réponse à une même consigne. - Lien avec la lecture pour repérer les éléments qui assurent l'unité et la cohérence des textes. - Séances spécifiques sur un apprentissage linguistique précis pour tisser un lien fort entre écriture, grammaire et orthographe. - Construction et utilisation d'outils disponibles pour vérifier l'orthographe des mots. - Utilisation du correcteur orthographique. - Utilisation des surlignages, encadrements, fléchage, marques de catégories, afin de faciliter la révision. - Élaboration collective de grilles typologiques d'erreurs (de l'analyse du texte à l'écriture des mots). - Correction ou modification collective d'un texte (texte projeté). - Relectures ciblées (sur des points d'orthographe, de morphologie ou de syntaxe travaillés en étude de la langue).

Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)

Après le cycle 2 qui a permis une première structuration des connaissances sur la langue, le cycle 3 marque une entrée dans une étude de la langue explicite, réflexive, qui est mise au service de la compréhension de textes et de l'écriture de textes. Il s'agit d'assurer des savoirs solides en grammaire autour des notions centrales et de susciter l'intérêt des élèves pour l'étude de la langue. Cette étude prend appui sur des corpus, des éléments collectés, des écrits ou des prises de parole d'élèves.

Dans des séances spécifiques, elle doit permettre un éclairage des textes lus, des propos entendus et un accompagnement des textes écrits. Son objectif est de mettre en évidence les régularités et de commencer à envisager le système de la langue.

L'acquisition de l'orthographe (orthographe lexicale et grammaticale) est privilégiée et son apprentissage est conduit de manière à mettre d'abord en évidence les régularités du système de la langue. De la même façon, l'étude de la morphologie verbale prend appui sur les régularités des marques de personne et de temps.

La découverte progressive du fonctionnement de la phrase (syntaxe et sens) permet une compréhension simple et claire de ses principaux constituants, qui feront l'objet d'analyses plus approfondies au cycle 4.

L'étude de la langue s'appuie, comme au cycle 2, sur des corpus permettant la comparaison, la transformation (substitution, déplacement, ajout, suppression), le tri et le classement afin d'identifier des régularités. Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels ne relèvent pas d'un enseignement mais, s'ils sont fréquents dans l'usage, d'un effort de mémorisation. Le lexique est pris explicitement comme objet d'observation et d'analyse dans des moments spécifiquement dédiés à son étude, et il fait aussi l'objet d'un travail en contexte, à l'occasion des différentes activités de lecture et d'expression écrite ou orale, et dans les différents enseignements. Son étude est également reliée à celle de l'orthographe lexicale et à celle de la syntaxe, en particulier pour l'étude des constructions verbales.

Attendus de fin de cycle

- En rédaction de textes dans des contextes variés, maîtriser les accords dans le groupe nominal (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet dans des cas simples (sujet placé avant le verbe et proche de lui, sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif ou un complément du nom ou sujet composé de deux noms, sujet inversé suivant le verbe) ainsi que l'accord de l'attribut avec le sujet.
- Raisonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie.
- Être capable de repérer les principaux constituants d'une phrase simple et complexe.

Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit	
Compétences et connaissances associées Maîtriser : - l'ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés ; - la variation et les marques morphologiques du genre et du nombre, à l'oral et à l'écrit (noms, déterminants, adjectifs, pronoms, verbes).	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève** - Pour les élèves qui auraient encore des difficultés de décodage, activités permettant de consolider les correspondances phonèmes-graphèmes. - Activités (observations, classements) permettant de clarifier le rôle des graphèmes dans l'orthographe lexicale et l'orthographe grammaticale. - Activités (observations, classements)

	permettant de prendre conscience des phénomènes d'homophonie lexicale et grammaticale, de les comprendre et, pour certains d'entre eux, de distinguer les homophones en contexte.
Identifier les constituants d'une phrase simple **Se repérer dans la phrase complexe**	
Connaissances et compétences associées - Comprendre et maîtriser les notions de nature (ou classe grammaticale) et fonction. - Identifier les constituants d'une phrase simple et les hiérarchiser : o Approfondir la connaissance du sujet (sujet composé de plusieurs noms ou groupes nominaux, sujet inversé). o Différencier les compléments : COD, COI, compléments circonstanciels de temps, lieu et cause. o Identifier l'attribut du sujet. - Analyser le groupe nominal : notions d'épithète et de complément du nom. - Différencier les classes de mots : *NB : le nom, l'article (défini et indéfini), l'adjectif, le verbe, le pronom personnel sujet, les mots invariables ont été vus au cycle 2.* o Le déterminant : déterminants possessif et démonstratif. o Le pronom personnel objet. o L'adverbe. o La préposition (construire la notion de groupe nominal prépositionnel). o Les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination les plus usuelles (quand, comme, si, que, lorsque, parce que, puisque etc.). - Approfondir la connaissance des trois types de phrases (déclaratives, interrogatives et impératives) et des formes négative et exclamative. - Différencier phrase simple et phrase complexe à partir de la notion de proposition. - Repérer les différents modes d'articulation des propositions au sein de la phrase complexe : notions de juxtaposition, coordination, subordination. - Comprendre les différences entre l'usage de la conjonction de coordination et l'usage	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève** - Construction de phrases : amplification et réduction d'une phrase. - Création et analyse de phrases grammaticalement correctes. - Observation et analyse de l'ordre des mots et des groupes syntaxiques. - Repérage de groupes nominaux en position de compléments et caractérisation par des opérations de suppression, déplacement en début de phrase, pronominalisation (distinction complément d'objet / complément circonstanciel). - Analyse logique de phrases simples. - Rituels de jeux grammaticaux (jeux créatifs, recherche d'intrus dans des listes, jeux de transformation à partir de ses propres écrits, etc.). - Appréciation des effets de sens : o créés par le choix d'un article défini / indéfini ; o créés par la position d'un adjectif par rapport au nom qu'il complète, etc.

de la conjonction de subordination.	
Acquérir l'orthographe grammaticale	
Connaissances et compétences associées - Identifier les classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant ; l'adjectif ; le pronom. - Connaître la notion de groupe nominal et d'accord au sein du groupe nominal. - Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet y compris inversé, de l'attribut avec le sujet, du participe passé avec *être* (cas les plus usuels). - Élaborer des règles de fonctionnement construites sur les régularités. - Reconnaître le verbe (utilisation de plusieurs procédures). - Connaître les trois groupes de verbes. - Connaître les régularités des marques de temps et de personne. - Mémoriser: le présent, l'imparfait, le futur, le passé simple, le passé composé, le plus-que-parfait de l'indicatif, le conditionnel présent et l'impératif présent pour : o *être* et *avoir* ; o les verbes du 1er et du 2e groupe ; o les verbes irréguliers du 3e groupe : *faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre*. - Distinguer temps simples et temps composés. - Comprendre la notion de participe passé.	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève** - À partir d'observations de corpus de phrases : o Activités de classement et raisonnements permettant de mettre en évidence les régularités. o Manipulations syntaxiques (remplacement, par exemple par un pronom, expansion, etc.). o Activités d'entraînement pour fixer les régularités et automatiser les accords simples. o Activités de réinvestissement en écriture (relectures ciblées, matérialisation des chaînes d'accord, verbalisation des raisonnements, etc.). - Comparaison et tri de verbes à tous les temps simples pour mettre en évidence : o les régularités des marques de personne (marques terminales) ; o les régularités des marques de temps (imparfait, futur, passé simple, présent de l'indicatif, présent du conditionnel, présent de l'impératif) ; o l'assemblage des temps composés. - Classification des verbes en fonction des ressemblances morphologiques (trois groupes). - À partir de corpus de phrases, observation et classement des finales verbales en /E/ ; mise en œuvre de la procédure de remplacement par un verbe du 2e ou du 3e groupe. - À partir des textes lus, étudiés ou écrits, observation et identification des temps employés, réécriture avec changement de temps, verbalisation des effets produits sur l'orthographe. - En expression orale ou écrite, essais de différents temps, sensibilisation aux effets produits. - Dictées régulières, sous des formes différentes qui favorisent la construction de la vigilance orthographique.

Enrichir le lexique	
Connaissances et compétences associées - Enrichir son lexique par la lecture, en lien avec le programme de culture littéraire et artistique. - Enrichir son lexique par l'usage du dictionnaire ou autres outils en version papier ou numérique. - Savoir réutiliser à bon escient le lexique appris à l'écrit et à l'oral. - Comprendre la formation des mots complexes : par dérivation et par composition. - Connaître le sens des principaux préfixes : découvrir des racines latines et grecques. - Mettre en réseau des mots (groupements par familles de mots, par champ lexical). - Connaître les notions de synonymie, antonymie, homonymie, polysémie.	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève** - En lecture, entraînement à la compréhension des mots inconnus à l'aide du contexte et de la formation du mot. - En écriture, recherche préalable de mots ou locutions. - Constitution de réseaux de mots ou de locutions à partir des textes et documents lus et des situations de classe. - Comparaison de constructions d'un même verbe (par exemple : *la plante pousse - Lucie pousse Paul - Paul pousse Lucie à la faute*) et réemploi (par exemple *jouer avec, jouer à, jouer pour*, etc.). - Activités d'observation, de manipulation des formes, de classements, d'organisation des savoirs lexicaux (corolles lexicales, schémas, établissement de collections, etc.). - Constitutions de fiches, carnets, affichage mural, etc. - Situations de lecture, d'écriture ou d'oral amenant à rencontrer de nouveaux mots ou à réutiliser les mots et locutions étudiés. - Exercices de reformulations par la nominalisation des verbes (par exemple : *le roi accède au pouvoir* / *l'accession du roi au pouvoir*). - Utilisation de dictionnaires papier et en ligne.
Acquérir l'orthographe lexicale	
Connaissances et compétences associées - Mémoriser l'orthographe des mots invariables appris en grammaire. - Mémoriser le lexique appris en s'appuyant sur ses régularités, sa formation. - Acquérir des repères orthographiques en s'appuyant sur la formation des mots et leur étymologie.	**Exemples de situations, d'activités et d'outils pour l'élève** - Manipulation, réinvestissement, afin de construire l'automatisation de l'orthographe. - Observation des régularités, construction de listes. - Utilisation de listes de fréquence pour repérer les mots les plus courants et se familiariser avec leur orthographe. - Dictées, écrit, favorisant la mémorisation de la graphie.

Terminologie utilisée

Nature (ou classe grammaticale) / fonction

Nom commun, nom propre / groupe nominal / verbe / déterminant (article défini, article indéfini, déterminant possessif, déterminant démonstratif) / adjectif / pronom / adverbe / conjonction de coordination et conjonction de subordination / préposition

Sujet (du verbe) / COD / COI / attribut du sujet / complément circonstanciel / complément du nom / épithète

Verbe : groupes - radical - marque de temps - marque de personne / terminaison / mode indicatif (temps simples : présent, imparfait, passé simple, futur ; temps composés : passé composé, plus-que-parfait) // mode conditionnel (présent) // mode impératif (présent) // participe passé.

Phrase simple / phrase complexe ; types de phrases : déclaratives, interrogatives et impératives ; formes négative et exclamative.

Proposition, juxtaposition, coordination, subordination.

Radical, préfixe, suffixe, synonyme, antonyme, homonyme, polysémie.

Culture littéraire et artistique

Au cycle 3, les choix de lecture et les activités d'écriture et d'oral qui leur sont liées sont organisés à partir de grandes entrées qui mettent en lumière les finalités de l'enseignement ; ces entrées ne constituent pas en elles-mêmes des objets d'étude, ni des contenus de formation.

Dans les tableaux ci-dessous, elles sont accompagnées d'indications précisant les enjeux littéraires et de formation personnelle. Des indications de corpus permettent de ménager dans la programmation annuelle des professeurs un équilibre entre les genres et les formes littéraires ; elles fixent quelques points de passage obligés, pour faciliter la construction d'une culture commune ; elles proposent des ouvertures vers d'autres domaines artistiques et établissent des liens propices à un travail commun entre différents enseignements.

En CM1 et CM2, on veille à varier les genres, les formes et les modes d'expression (texte seul, texte et image pour les albums et la bande dessinée, image animée pour les films) sur les deux années et à prévoir une progression dans la difficulté et la quantité des lectures. Dans le cas des classes à double niveau, les mêmes œuvres peuvent être proposées à tous les élèves en ménageant des parcours de lecture différents pour les élèves de CM1 et en adaptant les questionnements à la maturité des élèves. Les entrées sont abordées dans l'ordre choisi par le professeur. Une même œuvre ou un ensemble de textes peuvent relever de deux entrées différentes. Cette œuvre et ces textes sont alors travaillés de deux manières différentes, en fonction des questionnements propres à chaque entrée.

En 6e, les entrées sont abordées dans l'ordre choisi par le professeur ; chacune d'elles peut être abordée à plusieurs reprises, à des moments différents de l'année scolaire, selon une problématisation ou des priorités différentes ; le professeur peut aussi croiser deux entrées à un même moment de l'année. Le souci d'assurer la cohérence intellectuelle du travail, l'objectif d'étendre et d'approfondir la culture des élèves, l'ambition de former leur goût et de varier les lectures pour ménager leur intérêt, rendent en tout état de cause nécessaire d'organiser le projet pédagogique annuel en périodes sur un rythme adapté à ces objectifs. Pour le choix des œuvres, le professeur tient compte des œuvres déjà lues et étudiées par les élèves en CM1 et CM2.

Le corpus des œuvres à étudier en 6e est complété par des lectures cursives au choix du professeur, en lien avec les perspectives du programme ou avec les projets interdisciplinaires. Ces lectures sont de genres, de formes et de modes d'expression variés et peuvent relever de la littérature de jeunesse (roman, théâtre, recueils de poésie, recueils de contes et de nouvelles, albums, albums de bande dessinée). On veille à la diversité des œuvres choisies en puisant dans la littérature française, les littératures francophones et les littératures étrangères et régionales ; on sensibilise ainsi les élèves à la diversité des cultures du monde.

- **CM1-CM2**

	Héros / héroïnes et personnages	**La morale en questions**	**Se confronter au merveilleux, à l'étrange**	**Vivre des aventures**	**Imaginer, dire et célébrer le monde**	**Se découvrir, s'affirmer dans le rapport aux autres**
Enjeux littéraires et de formation personnelle	- couvrir des œuvres, des textes et des documents mettant en scène des types de héros / d'héroïnes, des héros / héroïnes bien identifiés ou qui se révèlent comme tels ; - comprendre les qualités et valeurs qui caractérisent un héros / une héroïne ; - s'interroger sur les valeurs socio-culturelles et les qualités humaines dont il / elle est porteur, sur l'identification ou la projection possible du lecteur.	- découvrir des récits, des récits de vie, des fables, des albums, des pièces de théâtre qui interrogent certains fondements de la société comme la justice, le respect des différences, les droits et les devoirs, la préservation de l'environnement ; - comprendre les valeurs morales portées par les personnages et le sens de leurs actions ; - s'interroger, définir les valeurs en question, voire les tensions entre ces valeurs pour vivre en société.	- découvrir des contes, des albums adaptant des récits mythologiques, des pièces de théâtre mettant en scène des personnages sortant de l'ordinaire ou des figures surnaturelles ; - comprendre ce qu'ils symbolisent ; - s'interroger sur le plaisir, la peur, l'attirance ou le rejet suscités par ces personnages.	- découvrir des romans d'aventures dont le personnage principal est proche des élèves (enfant ou animal par exemple) afin de favoriser l'entrée dans la lecture ; - comprendre la dynamique du récit, les personnages et leurs relations ; - s'interroger sur les modalités du suspens et imaginer des possibles narratifs.	- découvrir des poèmes, des contes étiologiques, des paroles de célébration appartenant à différentes cultures ; - comprendre l'aptitude du langage à dire le monde, à exprimer la relation de l'être humain à la nature, à rêver sur l'origine du monde ; - s'interroger sur la nature du langage poétique (sans acception stricte de genre).	- découvrir des récits d'apprentissage mettant en scène l'enfant dans la vie familiale, les relations entre enfants, l'école ou d'autres groupes sociaux ; - comprendre la part de vérité de la fiction ; - s'interroger sur la nature et les difficultés des apprentissages humains.

© Direction générale de l'enseignement scolaire > www.eduscol.education.fr

Indications de corpus	On étudie : - un roman de la littérature jeunesse ou patrimonial mettant en jeu un héros / une héroïne (lecture intégrale) **et** - un récit, un conte ou une fable mettant en jeu un type de héros / d'héroïne ou un personnage commun devenant héros / héroïne **ou bien** - un album de bande dessinée reprenant des types de héros / d'héroïnes **ou bien** - des extraits de films ou un film reprenant des types de héros / d'héroïnes.	On étudie : - un roman de la littérature jeunesse ou patrimonial (lecture intégrale), **et** - des albums, des contes de sagesse, des récits de vie en rapport avec le programme d'enseignement moral et civique et/ou le thème 2 du programme d'histoire de CM2 **ou bien** - des fables posant des questions de morale, des poèmes ou des chansons exprimant un engagement **ou bien** - une pièce de théâtre de la littérature de jeunesse.	On étudie : - en lien avec des représentations proposées par la peinture, la sculpture, les illustrations, la bande dessinée ou le cinéma, un recueil de contes merveilleux ou de contes et légendes mythologiques (lecture intégrale) **et** - des contes et légendes de France et d'autres pays et cultures **ou bien** - un ou des albums adaptant des récits mythologiques **ou bien** une pièce de théâtre de la littérature de jeunesse.	On étudie : - un roman d'aventures de la littérature de jeunesse (lecture intégrale) dont le personnage principal est un enfant ou un animal **et** - des extraits de différents classiques du roman d'aventures, d'époques variées **ou bien** - un album de bande dessinée.	On étudie : - un recueil de poèmes **et** - des poèmes de siècles différents, célébrant le monde et/ou témoignant du pouvoir créateur de la parole poétique **ou bien** - des contes étiologiques de différentes cultures.	On étudie : - un roman d'apprentissage de la littérature jeunesse ou patrimonial **et** - des extraits de différents classiques du roman d'apprentissage, d'époques variées ou de récits autobiographiques **ou bien** - des extraits de films ou un film autant que possible adapté de l'une des œuvres étudiées **ou bien** - des poèmes exprimant des sentiments personnels.

- **Sixième**

	Le monstre, aux limites de l'humain	**Récits d'aventures**	**Récits de création ; création poétique**	**Résister au plus fort : ruses, mensonges et masques**
Enjeux littéraires et de formation personnelle	- découvrir des œuvres, des textes et des documents mettant en scène des figures de monstres ; - comprendre le sens des émotions fortes que suscitent la description ou la représentation des monstres et le récit ou la mise en scène de l'affrontement avec eux ; - s'interroger sur les limites de l'humain que le monstre permet de figurer et d'explorer.	- découvrir des œuvres et des textes qui, par le monde qu'ils représentent et par l'histoire qu'ils racontent, tiennent en haleine le lecteur et l'entraînent dans la lecture ; - comprendre pourquoi le récit capte l'attention du lecteur et la retient ; - s'interroger sur les raisons de l'intérêt que l'on prend à leur lecture.	- découvrir différents récits de création, appartenant à différentes cultures et des poèmes de célébration du monde et/ou manifestant la puissance créatrice des forces de la nature et de la parole poétique ; - comprendre en quoi ces récits et ces créations poétiques répondent à des questions fondamentales, et en quoi ils témoignent d'une conception du monde ; - percevoir la part et le rôle des archétypes dans ces récits, par exemple en matière de rapport à la nature ; - s'interroger sur le statut de ces textes, sur les valeurs qu'ils expriment, sur leurs ressemblances et leurs différences.	- découvrir des textes de différents genres mettant en scène les ruses et détours qu'invente le faible pour résister au plus fort ; - comprendre comment s'inventent et se déploient les ruses de l'intelligence aux dépens des puissants et quels sont les effets produits sur le lecteur ou le spectateur ; - s'interroger sur la finalité, le sens de la ruse, sur la notion d'intrigue et sur les valeurs mises en jeu.

Indications de corpus	On étudie : - en lien avec des documents permettant de découvrir certains aspects de la figure du monstre dans la peinture, la sculpture, l'opéra, la bande dessinée ou le cinéma, des extraits choisis de l'*Odyssée* et/ou des *Métamorphoses*, dans une traduction au choix du professeur ; **et** - des contes merveilleux et des récits adaptés de la mythologie et des légendes antiques, ou des contes et légendes de France et d'autres pays et cultures ; **ou bien** - des extraits de romans et de nouvelles de différentes époques.	On étudie : - un classique du roman d'aventures (lecture intégrale) **et** - des extraits de différents classiques du roman d'aventures, d'époques variées et relevant de différentes catégories **ou bien** - des extraits de films d'aventures ou un film d'aventures autant que possible adapté de l'un des livres étudiés ou proposés en lecture cursive.	On étudie : - en lien avec le programme d'histoire (thème 2 : « Croyances et récits fondateurs dans la Méditerranée antique au 1er millénaire avant Jésus-Christ »), un extrait long de La Genèse dans la Bible (lecture intégrale) - des extraits significatifs de plusieurs des grands récits de création d'autres cultures, choisis de manière à pouvoir opérer des comparaisons **et** - des poèmes de siècles différents, célébrant le monde et/ou témoignant du pouvoir créateur de la parole poétique.	On étudie : - des fables et fabliaux, des farces ou soties développant des intrigues fondées sur la ruse et les rapports de pouvoir **et** - une pièce de théâtre (de l'Antiquité à nos jours) ou un film sur le même type de sujet (lecture ou étude intégrale).

Croisements entre enseignements

Au cycle 3 comme au cycle 2, l'expression orale et écrite, la lecture sont constitutives de toutes les séances d'apprentissage et de tous les moments de vie collective qui permettent, par leur répétition, un véritable entraînement si l'attention des élèves est mobilisée sur le versant langagier ou linguistique de la séance.

Au CM1 et au CM2, l'ensemble de l'enseignement du français revient au professeur des écoles et les horaires d'enseignement prévoient que les activités d'oral, de lecture, d'écriture soient intégrées dans l'ensemble des enseignements, quotidiennement, pour une durée hebdomadaire de 12 heures.

En sixième, compte tenu du volume hebdomadaire plus restreint dévolu à l'enseignement de la discipline, les professeurs de français ont plus spécifiquement la charge de la dimension littéraire de cet enseignement dans le domaine du langage oral, de la lecture, de l'écriture ainsi que celle de l'étude de la langue française.

Il appartient donc à chaque professeur du collège d'identifier dans les programmes les éléments pour lesquels sa discipline contribue pleinement au développement de la maîtrise du langage oral et à la construction des compétences en lecture et en écriture et de veiller aux acquisitions linguistiques propres à sa discipline (lexique, formulations spécifiques). La rigueur et la régularité des situations d'apprentissages mettant en jeu les compétences d'expression orale et écrite doivent permette l'élaboration des savoirs et des concepts spécifiques à chaque discipline.

Le langage oral trouve à se développer dans les échanges, dans l'explicitation des démarches, dans les débats de savoirs ou d'interprétation (à propos de textes, d'images ou d'expériences), dans les comptes rendus, dans les présentations orales, dans les débats argumentés, en lien avec l'enseignement moral et civique. Il peut également être travaillé en éducation physique et sportive, qui nécessite l'emploi d'un vocabulaire adapté et précis pour décrire les actions réalisées et pour échanger entre partenaires.

Tout enseignement est susceptible de donner à lire et à écrire. En lecture, les supports peuvent consister en textes continus ou en documents constitués de textes, d'illustrations associées, de tableaux, de schémas ou autres formes de langage écrit, donnés sur supports traditionnels ou numériques.

En CM1 et en CM2, les élèves identifient les premières caractéristiques et spécificités des écrits littéraires, scientifiques (mathématiques, sciences humaines, sciences du vivant et de la matière), artistiques ou technologiques. **En 6e,** les compétences de lecture spécifiques aux textes et documents utilisés dans chaque discipline, en particulier en histoire-géographie et en sciences, font l'objet de situations d'apprentissages fréquentes et régulières dans lesquelles les stratégies *ad hoc* sont explicitées.

En écriture, en CM1 et en CM2, au moins une séance quotidienne doit donner lieu à la rédaction d'un écrit (rédaction d'un propos élaboré). En 6e, les élèves sont amenés à rédiger des écrits variés et des textes propres aux différentes disciplines. Les compétences nécessaires pour rédiger ces textes sont explicitées et exercées régulièrement.

Les entrées du programme de culture littéraire et artistique permettent des croisements privilégiés avec les programmes d'histoire, d'histoire des arts et d'enseignement moral et civique.

Outre la recherche d'informations, le traitement et l'appropriation de ces informations font l'objet d'un apprentissage spécifique, en lien avec le développement des compétences de lecture et d'écriture. En 6e, le professeur documentaliste est plus particulièrement en charge de ces apprentissages, en lien avec les besoins des différentes disciplines.

Tout au long du cycle, en tenant compte de la progression en étude de la langue, la vigilance orthographique des élèves est exercée et leur réflexion sur la langue régulièrement sollicitée.

© Direction générale de l'enseignement scolaire > www.eduscol.education.fr

L'apprentissage d'une langue vivante étrangère ou régionale est l'occasion de procéder à des comparaisons du fonctionnement de cette langue avec le français, mais aussi d'expliciter des savoir-faire également utiles en français (écouter pour comprendre ; comparer des mots pour inférer le sens, etc.). De manière générale, les autres langues pratiquées par les élèves sont régulièrement sollicitées pour des observations et des comparaisons avec le français. Les langues anciennes contribuent au développement des connaissances lexicales.

Sur les trois années du cycle, en cycle 3 comme en cycle 2, des projets ambitieux qui s'inscrivent dans la durée peuvent associer l'expression orale et écrite, la lecture, les pratiques artistiques et / ou d'autres enseignements : par exemple, des projets d'écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des projets de mise en voix (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée, des projets d'exposition commentée rendant compte d'une étude particulière et incluant une sortie et des recherches documentaires, des projets de publication en ligne, etc.

Langues vivantes (étrangères ou régionales)

Au cycle 3, l'enseignement de la langue vivante étrangère ou régionale vise l'acquisition de compétences et de connaissances qui permettent l'usage plus assuré et plus efficace d'une langue autre que la langue française. Des situations de communication adaptées à l'âge, aux capacités cognitives, aux intérêts des élèves, contribuent à la construction de connaissances langagières, permettant d'atteindre le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans les cinq activités langagières. Il s'agit pour tous les élèves d'atteindre au moins le niveau A1 du CECRL dans les cinq activités langagières. Les activités proposées ne se limitent pas au niveau A1 car le niveau A2 peut être atteint par un grand nombre d'élèves dans plusieurs activités langagières. Les niveaux A1 et A2 du CECRL correspondent au « niveau de l'utilisateur élémentaire ». En passant de A1 à A2, les élèves quittent « le niveau de découverte » pour entrer dans le « niveau intermédiaire ». Il convient de garder à l'esprit l'âge des élèves du cycle 3 dans le choix des contenus culturels et linguistiques.

Des connaissances linguistiques et des connaissances relatives aux modes de vie et à la culture du ou des pays ou de la région où est parlée la langue confortent cet usage. C'est l'exposition régulière et quotidienne à la langue qui favorise les progrès des élèves ; son utilisation en contexte donne du sens aux acquisitions. Un début de réflexion sur le fonctionnement de la langue permet aux élèves d'acquérir une certaine autonomie dans la réception et dans la production et renforce la maîtrise du langage. Indissociable de l'apprentissage de la langue, l'élargissement des repères culturels favorise la prise de conscience de certaines différences, développe curiosité et envie de communiquer. Les contacts avec les écoles des pays ou des régions concernés, les ressources offertes par la messagerie électronique, l'exploitation de documents audiovisuels contribuent à découvrir des espaces de plus en plus larges et de plus en plus lointains et à développer le sens du relatif, l'esprit critique, l'altérité.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Écouter et comprendre - Écouter et comprendre des messages oraux simples relevant de la vie quotidienne, des histoires simples. - Exercer sa mémoire auditive à court et à long terme pour mémoriser des mots, des expressions courantes. - Utiliser des indices sonores et visuels pour déduire le sens de mots inconnus, d'un message.	1, 2
Lire et comprendre - Utiliser le contexte, les illustrations et les connaissances pour comprendre un texte. - Reconnaître des mots isolés dans un énoncé, un court texte. - S'appuyer sur des mots outils, des structures simples, des expressions rituelles. - Percevoir la relation entre certains graphèmes et phonèmes spécifiques à la langue.	1, 2
Parler en continu - Mémoriser et reproduire des énoncés. - S'exprimer de manière audible, en modulant débit et voix. - Participer à des échanges simples en mobilisant ses connaissances phonologiques, grammaticales, lexicales, pour être entendu et compris dans quelques situations diversifiées de la vie quotidienne.	1, 2, 3

Écrire - Écrire des mots et des expressions dont l'orthographe et la syntaxe ont été mémorisées. - Mobiliser des structures simples pour écrire des phrases en s'appuyant sur une trame connue.	1, 2, 3
Réagir et dialoguer - Poser des questions simples. - Mobiliser des énoncés adéquats au contexte dans une succession d'échanges ritualisés. - Utiliser des procédés très simples pour commencer, poursuivre et terminer une conversation brève.	1, 2
Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère et régionale - Identifier quelques grands repères culturels de l'environnement quotidien des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés. - Mobiliser ses connaissances culturelles pour décrire ou raconter des personnages réels ou imaginaires.	1, 2, 3, 5

Activités langagières

- **Écouter et comprendre**

Attendus de fin de cycle

Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) :
- L'élève est capable de comprendre des mots familiers et des expressions très courantes sur lui-même, sa famille et son environnement immédiat (notamment scolaire).

Niveau A2 (niveau intermédiaire) :
- L'élève est capable de comprendre une intervention brève si elle est claire et simple.

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Comprendre l'ensemble des consignes utilisées en classe. Suivre les instructions données. Comprendre des mots familiers et des expressions courantes. Suivre le fil d'une histoire simple (conte, légende, etc.). Identifier le sujet d'un message oral de courte durée. Comprendre et extraire l'information essentielle d'un message oral de courte durée. - Lexique : répertoire de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels concernant des informations sur la personne, son quotidien et son environnement.	Se mettre en position d'écoute. Utiliser les indices extralinguistiques (visuels et sonores). S'appuyer sur la situation d'énonciation (qui parle, où, quand ?). Déduire un sentiment à partir d'une intonation. Reconstruire du sens à partir d'éléments significatifs (selon les langues, accents de phrase, accents de mots, ordre des mots, mots-clés, etc.). Repérer les connecteurs élémentaires et identifier quelques repères chronologiques dans un discours, un récit, un dialogue. S'appuyer sur des indices culturels. Utiliser des supports et outils numériques (fichiers mp3, mp4, écrans, etc.).

- Grammaire : reconnaissance de quelques structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé. - Phonologie : reconnaissance des sons, de l'accentuation, des rythmes, et des courbes intonatives propres à chaque langue.	

Repères de progressivité

Niveau A1

- Le ou les locuteurs parle(nt) lentement et distinctement.
- Les supports d'écoute (enregistrements audio-vidéo, prises de parole en classe, etc.) sont de très courte durée.
- Les consignes et instructions données à l'oral sont très courtes, simples, réservées à des besoins immédiats du cadre scolaire (salle de classe, cour d'école, etc.).
- Les mots et expressions à repérer sont familiers, très élémentaires. Ils concernent l'élève, sa famille, son environnement concret et immédiat, quelques éléments culturels très connus.
- L'histoire, dont l'élève doit suivre le fil, est simple et accompagnée d'aides appropriées (visuelles, etc.).

Niveau A2

- Le ou les locuteurs parle(nt) clairement et simplement.
- Les supports d'écoute sont plus variés (conversations, informations, publicités, fictions, etc.) et moins courts qu'au niveau A1, mais n'excèdent pas une minute.
- Les consignes et instructions à comprendre ne se limitent pas au cadre scolaire, mais concernent aussi les besoins concrets de la vie quotidienne.
- Les mots et expressions à repérer sont familiers et courants. Ils concernent la vie quotidienne, la présentation d'autres personnes ou personnages et quelques éléments culturels du/des pays ou de la / des régions dont on apprend la langue.
- Le récit (contes, anecdotes, proverbes choisis, chansons, poésies, comptines, etc.) dont l'élève doit suivre le fil est simple et court, mais les aides apportées sont moins nombreuses qu'au niveau A1.

- **Lire et comprendre**

Attendus de fin de cycle

Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) :

- L'élève est capable de comprendre des mots familiers et des phrases très simples.

Niveau A2 (niveau intermédiaire) :

- L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples.

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Comprendre des textes courts et simples (consignes, correspondance, poésie, recette, texte informatif, texte de fiction, etc.) accompagnés d'un document visuel, en s'appuyant sur des éléments connus. - Lexique : répertoire de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels concernant des informations sur la personne, son quotidien et son environnement. - Grammaire : reconnaissance de quelques	Identifier le type de document. S'appuyer sur les indices textuels et paratextuels pour émettre des hypothèses de sens sur le contenu du document. Reconnaître des mots isolés dans un énoncé ou un texte court. S'appuyer sur les mots outils, les structures simples. Repérer des éléments significatifs (graphiques, syntaxiques, morphologiques,

structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé. - Lien phonie/graphie : perception de la relation entre certains graphèmes, signes et phonèmes spécifiques à la langue.	lexicaux, culturels) lui permettant de reconstruire le sens du texte. Rassembler des écrits de natures différentes et s'y référer. Utiliser des supports et outils numériques (pages web, écrans, etc.).

Repères de progressivité

Niveau A1
- Les textes sont très courts et simples ; les mots sont familiers et les expressions très élémentaires.
- Des documents visuels aident l'élève à accéder au sens.
- L'élève se fait une idée globale du contenu d'un texte simple.

Niveau A2
- Les textes sont courts et simples.
- Les aides visuelles sont moins nombreuses.
- L'élève comprend globalement le texte et y prélève des informations.
- L'élève suit la trame d'une histoire.

- **Parler en continu**

Attendus de fin de cycle

Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) :
- L'élève est capable d'utiliser des expressions et des phrases simples pour parler de lui et de son environnement immédiat.

Niveau A2 (niveau intermédiaire) :
- L'élève est capable de produire en termes simples des énoncés sur les gens et les choses.

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Reproduire un modèle oral (répéter, réciter, etc.). Lire à haute voix et de manière expressive un texte bref. Se présenter oralement et présenter les autres. Décrire son environnement quotidien, des personnes et/ou des activités culturellement connotées. Raconter une histoire courte à l'aide de supports visuels. Faire une brève annonce (date, anniversaire, invitation, etc.) en situant l'événement dans le temps et l'espace. - Lexique : mobilisation de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels pour des informations sur la personne, les besoins quotidiens, son environnement. - Grammaire : contrôle limité de quelques	S'entraîner à reproduire des énoncés et les mémoriser. Passer par les hésitations et les faux-démarrages propres à l'oral. Mobiliser à bon escient ses connaissances phonologiques, grammaticales, lexicales et culturelles. Être audible. Moduler sa voix pour s'approprier les schémas intonatifs spécifiques. S'enregistrer sur un support numérique (audio ou vidéo).

structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé. - Phonologie : reproduction des sons, de l'accentuation, des rythmes, et des courbes intonatives propres à chaque langue.	

Repères de progressivité

Niveau A1

- Les champs lexicaux abordés se rapportent à l'environnement immédiat de l'élève.
- L'élève a recours à des éléments figés et/ou mémorisés.
- L'histoire racontée est très courte. Les phrases sont très simples.
- Les aides visuelles utilisées sont très explicites.
- Les énoncés sont factuels.

Niveau A2

- Les champs lexicaux s'enrichissent et se rapportent à un environnement plus élargi.
- L'élève construit des énoncés proches de ceux rencontrés en classe ; il les enrichit et les complexifie très progressivement.
- L'histoire racontée est courte. Les phrases simples sont reliées.
- Les aides visuelles sont moins nombreuses mais restent explicites.
- Les énoncés restent factuels, mais l'élève devient capable de donner succinctement son opinion, la raison d'un choix, etc.

- **Écrire**

Attendus de fin de cycle

Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) :

- L'élève est capable de copier un modèle écrit, d'écrire un court message et de renseigner un questionnaire simple.

Niveau A2 (niveau intermédiaire) :

- L'élève est capable de produire des énoncés simples et brefs.

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Copier des mots isolés et des textes courts. Écrire sous la dictée des expressions connues. Renseigner un questionnaire. Produire de manière autonome quelques phrases sur soi-même, les autres, des personnages réels ou imaginaires. Décrire des objets, des lieux. Raconter succinctement des expériences vécues ou imaginées. Rédiger un courrier court et simple, en référence à des modèles (message électronique, carte postale, lettre). - Lexique : mobilisation de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels pour des informations sur la personne, les besoins quotidiens, son	Recopier pour mémoriser l'orthographe et la syntaxe. Mobiliser ses acquis langagiers et culturels pour produire des phrases ou un texte personnel en s'appuyant sur une trame connue (d'un message, d'une lettre, d'un poème, de textes informatif, narratif, etc.). Se relire pour améliorer ses productions écrites. Mettre ses acquis au service d'une écriture créative (niveau A2). Écrire à l'aide d'un clavier adapté à la langue étudiée.

environnement. - Grammaire : contrôle limité de quelques structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé. - Lien phonie/graphie : perception de la relation entre certains graphèmes, signes et phonèmes spécifiques à la langue.	

Repères de progressivité

Niveau A1

- Les champs lexicaux abordés se rapportent à l'environnement immédiat de l'élève.
- L'élève a recours à des éléments figés et/ou mémorisés.
- L'histoire rédigée est très courte. Les phrases sont très simples.
- L'élève s'appuie sur des aides mises à disposition (modèles, guidages, visuels, etc.) pour écrire.

Niveau A2

- Les champs lexicaux s'enrichissent et se rapportent à un environnement plus élargi.
- L'élève construit des énoncés proches de ceux rencontrés en classe ; il les enrichit et les complexifie très progressivement.
- L'histoire rédigée est courte. Les phrases simples sont reliées.
- Les aides mises à la disposition de l'élève (modèles, guidages, visuels, etc.) sont moins nombreuses.

- **Réagir et dialoguer**

Attendus de fin de cycle

Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) :

- L'élève est capable de communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à l'aider à formuler ce qu'il essaie de dire.

Niveau A2 (niveau intermédiaire) :

- L'élève est capable d'interagir de façon simple et de reformuler son propos pour s'adapter à l'interlocuteur.

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Établir un contact social (saluer, se présenter, présenter quelqu'un, etc.). Demander à quelqu'un de ses nouvelles et réagir en utilisant des formules de politesse. Dialoguer pour échanger / obtenir des renseignements (itinéraire, horaire, prix, etc.). Dialoguer sur des sujets familiers (école, loisirs, maison, etc.). Réagir à des propositions, dans des situations de la vie courante (remercier, féliciter, présenter des excuses, accepter, refuser, etc.). - Lexique : Mobilisation de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels pour des informations sur la	Utiliser les moyens langagiers adéquats pour commencer, poursuivre et terminer une conversation simple et brève. S'appuyer sur la situation de communication, les schémas intonatifs et les auxiliaires visuels, dont la gestuelle, pour déduire le sens d'un message oral et réagir. Répondre à des questions simples et en poser pour poursuivre / relancer la conversation. Mémoriser des expressions courantes pour indiquer qu'il a compris ou qu'il n'a pas compris, pour demander la répétition, pour exprimer ses goûts et ses sentiments, pour

personne, les besoins quotidiens, son environnement. - Grammaire : contrôle limité de quelques structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé. - Phonologie : reproduction des sons, de l'accentuation, des rythmes, et des courbes intonatives propres à chaque langue.	solliciter l'avis de l'interlocuteur, exprimer son opinion, l'accord, le désaccord. Utiliser quelques onomatopées et moduler sa voix pour exprimer un sentiment, une hésitation, la surprise, le dégoût...

Repères de progressivité

Niveau A1

- Les champs lexicaux abordés se rapportent à l'environnement immédiat de l'élève.
- L'élève a recours à des éléments figés et/ou mémorisés, lors d'échanges ritualisés.
- L'élève peut répondre à des questions dans un premier temps, puis il peut en poser grâce à des modèles.
- L'élève interagit très simplement avec un débit lent et peut avoir besoin de pauses pour chercher ses mots.
- L'élève peut demander à l'interlocuteur de l'aider, de répéter et/ou de reformuler lentement son message.

Niveau A2

- Les champs lexicaux s'enrichissent et se rapportent à un environnement plus élargi.
- L'élève construit des énoncés proches de ceux rencontrés en classe pour interagir et il les enrichit et les complexifie très progressivement lors d'échanges plus spontanés.
- L'élève est capable de poser des questions à son interlocuteur de manière plus autonome.
- L'élève interagit simplement avec un débit adapté. Il a moins recours aux pauses.
- L'élève a moins souvent besoin de solliciter l'interlocuteur pour des aides et des répétitions. Il est encouragé à prendre des risques, l'erreur n'étant pas un frein à l'intelligibilité des messages véhiculés.

Activités culturelles et linguistiques

Les réalités culturelles des pays et des régions dont on étudie la langue restent l'entrée privilégiée des apprentissages. Ces connaissances s'articulent aux compétences à développer et sont utilisées en situations de communication afin de s'inscrire dans la démarche actionnelle mise en œuvre depuis 2005 dans l'enseignement des langues vivantes. Elles tiennent compte de l'âge des élèves et de leur maturité, au fil des trois années du cycle 3. Les thématiques ou les types de supports (théâtre, cinéma, poésie…) mentionnés en cycle 2 peuvent être repris en veillant à proposer une progression sur l'ensemble de la scolarité obligatoire et en évitant les redondances, l'objectif d'enrichissement linguistique restant lié aux autres enseignements dispensés.

Au cycle 3, les connaissances culturelles sont réparties selon trois axes :

- la personne et la vie quotidienne ;
- des repères géographiques, historiques et culturels dans la langue étudiée ;
- l'imaginaire.

Modes de vie, fêtes et traditions, quelques repères historiques et géographiques, quelques personnages de la culture de l'aire concernée, monuments et œuvres célèbres, contes, légendes, comptines sont découverts et étudiés en contexte grâce aux possibilités offertes par la vie de classe, les activités ritualisées, les centres d'intérêt et les divers événements qui rythment l'année scolaire.

- **Lexique**

Posséder un répertoire élémentaire de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels pour des informations sur la personne, les besoins quotidiens, son environnement...

La personne et la vie quotidienne

- Le corps humain, les vêtements, les modes de vie.
- Le portrait physique et moral.
- L'environnement urbain : les espaces verts, l'habitat et l'écohabitat (notamment les maisons passives, les toits végétalisés, etc.).
- Le développement durable : la lutte contre la pollution, le tri des déchets et le recyclage, les moyens de transport (vélo, transports en commun, co-voiturage, etc.), les économies d'énergie, les énergies vertes, les effets du changement climatique, la place du numérique dans la communication quotidienne, etc.

Des repères géographiques, historiques et culturels des villes, pays et régions dont on étudie la langue

- Leur situation géographique.
- Les caractéristiques physiques, notamment les spécificités liées à la biodiversité des pays concernés.
- Repères culturels.
- Quelques figures historiques, contemporaines.
- Quelques grandes pages d'histoire spécifiques de l'aire étudiée.

L'imaginaire

- Littérature de jeunesse, notamment les albums ayant trait aux questions de nature, d'environnement et d'usages du numérique.
- Contes, mythes et légendes du pays ou de la région.
- Héros / héroïnes et personnages de fiction, de BD, de séries et de cinéma.

- **Grammaire**

Avoir un contrôle limité de quelques structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.

Le groupe verbal

Le verbe : son accord avec le sujet ; l'expression du temps : présent, passé, futur ; les auxiliaires ; le complément.

Le groupe nominal

Le nom et le pronom ; le genre et le nombre ; les articles ; les possessifs ; les démonstratifs ; les quantifieurs ; les principales prépositions (de lieu, de temps...) ; l'adjectif qualificatif : sa place, son accord ; le génitif (si la langue en comporte); les noms composés ; quelques pronoms relatifs.

La phrase

Type et forme de phrase : déclarative, interrogative, exclamative, impérative, affirmative, négative.

La syntaxe élémentaire de la phrase simple : ordre des mots, quelques mots de liaison (et, ou, etc.).

Quelques subordonnants dans des énoncés dits « complexes » (parce que, etc.).

- **Phonologie**

Reconnaître et reproduire de manière intelligible les sons, l'accentuation, les rythmes et les courbes intonatives propres à chaque langue.

Phonèmes

Percevoir et reproduire les phonèmes spécifiques à chaque langue.

Accents et rythme

Percevoir et restituer le phrasé d'un énoncé familier.

Repérer et respecter l'accent tonique.

Intonation

Percevoir et restituer les schémas intonatifs : l'intonation caractéristique des différents types d'énoncés.

Lien phonie/graphie

L'alphabet (selon les langues).

Croisements entre enseignements

Les activités langagières en langue vivante étrangère et régionale sont l'occasion de poursuivre le travail de comparaison du fonctionnement de la langue cible avec le français, entamé au cycle 2. Le travail sur une même thématique, un conte simple par exemple, dans la langue étrangère ou régionale, permet aux élèves de comprendre la structure du conte à travers la langue étudiée et en retour de mieux identifier le fonctionnement de la langue française.

Des projets interdisciplinaires peuvent impliquer le cours de langue vivante (étrangère ou régionale) et l'un ou plusieurs des cours suivants : français, histoire, géographie, éducation musicale, arts plastiques, technologie, éducation physique et sportive…

Toutes les activités langagières sont convoquées sur les trois années du cycle et peuvent aboutir à des projets d'écriture (réalisations écrites chantées, théâtrales, etc.), à des présentations d'œuvres réalisées en arts plastiques, en technologie, à des échanges avec des classes étrangères sur des thématiques diverses, ou à des manifestations présentées dans la langue étudiée.

Arts plastiques

Après la sensibilisation aux activités et à la perception des langages artistiques conduite en maternelle, le cycle 2 a fait découvrir aux élèves quelques notions fondamentales en arts plastiques, en s'appuyant sur des préoccupations qui leur sont proches. Durant le cycle 3, l'enseignement des arts plastiques s'appuie sur l'expérience, les connaissances et les compétences travaillées au cycle 2 pour engager progressivement les élèves dans une pratique sensible plus autonome, qu'ils apprennent à analyser davantage. Le développement du potentiel d'invention et de création est poursuivi. Les apprentissages sont nourris par l'introduction de connaissances plus précises et par une attention plus soutenue à l'explicitation de la production plastique des élèves, des processus artistiques observés, de la réception des œuvres rencontrées. Il s'agit de donner aux élèves les moyens d'élaborer des intentions artistiques et de les affirmer ainsi que d'accéder à un premier niveau de compréhension des grandes questions portées par la création artistique en arts plastiques. L'enseignement conduit prépare ainsi aux notions, aux pratiques et aux connaissances du cycle 4.

Comme au cycle 2, l'enseignement des arts plastiques s'appuie sur des situations ouvertes favorisant l'initiative, l'autonomie et le recul critique. La pratique plastique exploratoire et réflexive, toujours centrale dans les apprentissages, est privilégiée : observation, invention et réflexion sont travaillées dans un même mouvement pour permettre l'appropriation des références artistiques qui constituent une culture commune enrichie par la culture des élèves.

Tout au long du cycle 3, les élèves sont conduits à interroger l'efficacité des outils, des matériaux, des formats et des gestes au regard d'une intention, d'un projet. Ils comprennent que des usages conventionnels peuvent s'enrichir d'utilisations renouvelées, voire détournées. Ils sont incités à tirer parti de leurs expériences, à identifier, nommer et choisir les moyens qu'ils s'inventent ou qu'ils maîtrisent. Une attention particulière est portée à l'observation des effets produits par les diverses modalités de présentation des productions plastiques, pour engager une première approche de la compréhension de la relation de l'œuvre à un dispositif de présentation (cadre, socle, cimaise, etc.), au lieu (mur, sol, espace fermé ou ouvert, *in situ*, etc.) et au spectateur (frontalité, englobement, parcours, etc.).

Compétences travaillées	Domaines du socle
Expérimenter, produire, créer - Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent. - Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie, vidéo…). - Rechercher une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes. - Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique.	1, 2, 4, 5
Mettre en œuvre un projet artistique - Identifier les principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique. - Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles. - Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création. - Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur.	2, 3, 5

S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité - Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe. - Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation. - Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d'art.	1, 3
Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art - Repérer, pour les dépasser, certains *a priori* et stéréotypes culturels et artistiques. - Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. - Décrire des œuvres d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée.	1, 3, 5

Ces compétences sont développées et travaillées à partir de trois grandes questions.

- **La représentation plastique et les dispositifs de présentation** : les élèves distinguent progressivement ce qui, dans leur désir de reproduire le réel, relève du hasard et ce qui manifeste leurs choix, leur volonté. Afin de compléter de premières acquisitions techniques, ils sont conduits par le professeur à explorer les possibilités créatives liées à la reproduction ou au travail en série, ainsi qu'à l'organisation d'images pour sous-tendre un récit ou un témoignage. Poursuivant le travail entrepris en cycle 2, les élèves sont engagés, chaque fois que possible, à explorer les lieux de présentation de leurs productions plastiques ou d'œuvres, dans l'espace scolaire ou dans des lieux adaptés, pour saisir l'importance des conditions de présentation dans la réception des productions et des œuvres.
- **Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace** : la pratique bidimensionnelle faisant appel à des techniques mixtes et les fabrications en trois dimensions sont essentielles dans ce cycle. Elles développent chez les élèves l'attention aux choix, aux relations formelles et aux effets plastiques. Les changements multiples de statut imposés aux matériaux et aux objets permettent la compréhension des dimensions artistiques, symboliques ou utilitaires qui leurs sont attachées. La pratique du modelage, de l'assemblage, de la construction et l'approche de l'installation favorisent la sensibilisation à la présence physique de l'œuvre dans l'espace et aux interactions entre celle-ci et le spectateur.
- **La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre** : les élèves prennent la mesure de la réalité concrète de leurs productions et des œuvres d'art. Ils mesurent les effets sensibles produits par la matérialité des composants et comprennent qu'en art, un objet ou une image peut devenir le matériau d'une nouvelle réalisation. Ils sont également sensibilisés aux enjeux des matériaux employés, qu'il s'agisse de réemploi, de matériaux transformés par la physique ou la chimie, dégradables ou non. Le travail fréquent de matériaux variés permet aux élèves d'identifier et de savoir nommer les notions relevant de leur qualité physique, d'éprouver les effets du geste et de divers outils, de prendre plaisir au dialogue entre les instruments et la matière. La notion même de matériau s'élargit ainsi que la palette de leurs usages. La perception de la relation entre sensation colorée et qualités physiques de la matière colorée s'affine et profite de la découverte d'œuvres contemporaines ou passées significatives des conceptions et des questions relatives à la matérialité et à la couleur.

Les trois questions au programme sont abordées chaque année du cycle ; travaillées isolément ou mises en relation, elles permettent de structurer les apprentissages. Elles sont explorées à partir de notions récurrentes (forme, espace, lumière, couleur, matière, corps, support, outil, temps), en mobilisant des pratiques bidimensionnelles (dessin, peinture, collage, etc.), des pratiques tridimensionnelles (modelage, sculpture, assemblage, installation, etc.) et les pratiques artistiques de l'image fixe et animée (photographie, vidéo, création numérique), pour développer chez les élèves des habiletés à fabriquer, représenter, mener un projet et s'exprimer sur son travail ou sur une œuvre.

Le professeur favorise une rencontre régulière, directe ou médiatisée, avec des œuvres d'art de référence, contemporaines et passées, occidentales et extra occidentales, pour nourrir la sensibilité et l'imaginaire des élèves, enrichir leurs capacités d'expression et construire leur jugement. Il veille à aborder la diversité des pratiques, des époques et des lieux de création dans les références culturelles exploitées.

Le professeur est attentif à l'acquisition d'un vocabulaire spécifique, à partir du travail sur les entrées du programme : diversité, richesse et justesse du lexique portant sur les sensations, les perceptions, les gestes, les opérations plastiques, les notions, etc. Ce lexique permet d'aller progressivement au-delà de la description vers la caractérisation, l'analyse, l'interprétation.

Le professeur veille à organiser l'espace de travail pour favoriser l'accès à l'autonomie.

Questionnements	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
La représentation plastique et les dispositifs de présentation	
▪ **La ressemblance** : découverte, prise de conscience et appropriation de la valeur expressive de l'écart dans la représentation. ▪ **L'autonomie du geste graphique, pictural, sculptural** : ses incidences sur la représentation, sur l'unicité de l'œuvre, son lien aux notions d'original, de copie, de multiple et de série. ▪ **Les différentes catégories d'images, leurs procédés de fabrication, leurs transformations** : la différence entre images à caractère artistique et images scientifiques ou documentaires, l'image dessinée, peinte, photographiée, filmée, la transformation d'images existantes dans une visée poétique ou artistique. ▪ **La narration visuelle** : les compositions plastiques, en deux et en trois dimensions, à des fins de récit ou de témoignage, l'organisation des images fixes et animées pour raconter. ▪ **La mise en regard et en espace** : ses modalités (présence ou absence du cadre, du socle, du piédestal, etc.), ses contextes (l'espace quotidien privé ou public, l'écran individuel ou collectif, la vitrine, le musée, etc.), l'exploration des présentations des productions plastiques et des œuvres (lieux : salle d'exposition, installation, *in situ*, l'intégration	- Recherche d'imitation, d'accentuation ou d'interprétation, d'éloignement des caractéristiques du réel dans une représentation, le surgissement d'autre chose, etc. - Utilisation de l'appareil photographique ou de la caméra, notamment numériques, pour produire des images ; intervention sur les images déjà existantes pour en modifier le sens par le collage, le dessin, la peinture, le montage, par les possibilités des outils numériques. - Mise en œuvre, en deux et trois dimensions, de principes d'organisation et d'agencements plastiques explicites pour raconter ou témoigner ; productions plastiques exprimant l'espace et le temps, également au moyen d'images animées (ralenti, accélération, séquençage, etc.). - Observation et analyse d'œuvres ou d'images ; comparaison d'œuvres différentes sur une même question ou dans d'autres arts ; découverte et observation dans l'environnement proche de réalisations ou de situations

dans des espaces existants, etc.). ▪ **La prise en compte du spectateur, de l'effet recherché :** découverte des modalités de présentation afin de permettre la réception d'une production plastique ou d'une œuvre (accrochage, mise en espace, mise en scène, frontalité, circulation, parcours, participation ou passivité du spectateur, etc.).	liées à la représentation et ses dispositifs. - Exploration des divers modalités et lieux de présentation de sa production et de l'œuvre ; rôle du rapport d'échelle.
Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace	
- **L'hétérogénéité et la cohérence plastiques** : les questions de choix et de relations formelles entre constituants plastiques divers, la qualité des effets plastiques induits ; le sens produit par des techniques mixtes dans les pratiques bidimensionnelles et dans les fabrications en trois dimensions. - **L'invention, la fabrication, les détournements, les mises en scène des objets** : création d'objets, intervention sur des objets, leur transformation ou manipulation à des fins narratives, symboliques ou poétiques ; la prise en compte des statuts de l'objet (artistique, symbolique, utilitaire, de communication) ; la relation entre forme et fonction. - **L'espace en trois dimensions** : découverte et expérimentation du travail en volume (modelage, assemblage, construction, installation, etc.) ; les notions de forme fermée et forme ouverte, de contour et de limite, de vide et de plein, d'intérieur et d'extérieur, d'enveloppe et de structure, de passage et de transition ; les interpénétrations entre l'espace de l'œuvre et l'espace du spectateur.	- Prise en compte des qualités formelles de matériaux, d'objets ou d'images dans leur association au profit d'un effet, d'une organisation, d'une intention (collage d'éléments hétéroclites, association d'images disparates, intrusion de perturbations, etc.). - Modification des qualités physiques d'un objet, expérience de la dimension poétique qui peut ainsi être provoquée. - Exploration des conditions du déploiement de volumes dans l'espace, en lien notamment avec l'architecture (équilibre et déséquilibre ; forme ouverte, fermée). - Création, fabrication, transformation d'objets en lien avec des situations à forte charge symbolique ; jeux sur les relations entre formes et fonction, entre dimension symbolique et qualités plastiques. - Observation et analyse d'œuvres, d'architectures, d'objets ; comparaison d'œuvres différentes sur une même question ou dans d'autres arts ; découverte et observation dans l'environnement proche de réalisations ou de situations porteuses des questions que posent l'espace, l'objet et l'architecture.
La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre	
- **La réalité concrète d'une production ou d'une œuvre :** le rôle de la matérialité dans les effets sensibles que produit une œuvre ; faire l'expérience de la matérialité de l'œuvre, en tirer parti, comprendre qu'en art l'objet et l'image peuvent aussi devenir matériau. - **Les qualités physiques des matériaux** : caractéristiques des matériaux (matériaux de récupération, matériaux non transformés, matériaux issus de transformations physiques	- Expérience, observation et interprétation du rôle de la matière dans une pratique plastique : lui donner forme, l'éprouver, jouer de ses caractéristiques physiques, des textures, pour nourrir un projet artistique ; identification de la part du hasard, de celle de l'intention. - Exploration des qualités physiques des matériaux, des médiums et des

ou chimiques, biomatériaux), incidences de leurs caractéristiques (porosité, rugosité, liquidité, malléabilité, etc.) sur la pratique plastique en deux dimensions (transparences, épaisseurs, mélanges homogènes et hétérogènes, collages, etc.) et en volume (stratifications, assemblages, empilements, tressages, emboîtements, adjonctions d'objets ou de fragments d'objets, etc.), sur l'invention de formes ou de techniques, sur la production de sens. - **Les effets du geste et de l'instrument** : les qualités plastiques et les effets visuels obtenus par la mise en œuvre d'outils, de médiums et de supports variés ; par l'élargissement de la notion d'outil — la main, les brosses et pinceaux de caractéristiques et tailles diverses, les chiffons, les éponges, les outils inventés, etc. — ; par les dialogues entre les instruments et la matière — touche, trace, texture, facture, griffure, traînée, découpe, coulure, etc. — ; par l'amplitude ou la retenue du geste, sa maîtrise ou son imprévisibilité. - **La matérialité et la qualité de la couleur** : la découverte des relations entre sensation colorée et qualités physiques de la matière colorée (pigments, substances, liants, siccatifs, etc.), des effets induits par les usages (jus, glacis, empâtement, couverture, aplat, plage, giclure, etc.), les supports, les mélanges avec d'autres médiums ; la compréhension des dimensions sensorielles de la couleur, notamment les interrelations entre quantité (formats, surfaces, étendue, environnement) et qualité (teintes, intensité, nuances, lumière, etc.).	supports pour peindre ou dessiner, pour sculpter ou construire. - Découverte et utilisation des qualités plastiques et des effets visuels obtenus par la mise en œuvre et les interactions entre outils, médiums et supports variés. - Mise en œuvre de l'amplitude ou la retenue du geste, sa maîtrise ou son imprévisibilité (désir d'agir sur le support, de laisser trace, affirmation des aspects physiques, matériels, gestuels, rythmes, vitesse, étendue ou profondeur dans son rapport aux limites, aux bords, à la matérialité du support ou du médium, etc.). - Productions engageant des liens entre les qualités de la matière colorée (pigments, substances, liants, siccatifs, etc.), ses usages (jus, glacis, empâtement, couverture, aplat, plage, giclure, etc.) ; les effets induits par les supports et les mélanges avec d'autres médiums. - Observation et analyse d'œuvres ; comparaison d'œuvres différentes sur une même question ou dans d'autres arts ; découverte et observation dans l'environnement proche de réalisations mettant en évidence le rôle de la matérialité et de la couleur.

Croisements entre enseignements

Les enjeux liés à l'entrée intitulée « la représentation plastique et les dispositifs de présentation » se relient naturellement à ce qui concerne l'enseignement du français, de l'histoire et de la géographie, des sciences et de l'éducation physique et sportive, par exemple dans des situations qui mêleront relation d'une expérience vécue, découverte d'un lieu complexe ou récit d'une aventure à la taille des élèves concernés.

Le développement de la compétence « Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art » permet notamment des rapprochements avec l'enseignement des langues vivantes, par la prise en compte de contextes artistico-culturels différents.

L'importance accordée en arts plastiques au champ de l'expérimentation, au goût pour la recherche, croise celui des sciences et de la technologie comme celui des arts appliqués ou du design. La modélisation d'expériences scientifiques et de leurs résultats, le travail sur les

musées autour d'espèces imaginaires ou d'animaux méconnus, comme l'invention de traces archéologiques fictives, y compris à partir d'éléments scientifiquement validés, relèvent de ces possibles croisements. Par ailleurs, la pratique plastique nécessite le recours à des compétences et des notions (espace, perspective, proportion, mesure, etc.) qui peuvent être reliées à celles développées en mathématiques.

La compétence « Mettre en œuvre un projet artistique » peut donner lieu, pour ce cycle, à un travail pluridisciplinaire (éducation musicale, français, éducation physique et sportive) autour d'une forme artistique voisine des arts plastiques sur des projets incluant notamment la représentation (théâtrale), l'espace scénique ou l'espace de présentation. Par ailleurs, la production artistique requiert l'utilisation de compétences et de notions (espace, proportion, mesure, etc.) qui sont développées en lien avec les mathématiques.

Éducation musicale

Dans la continuité du cycle 2 et pour préparer le cycle 4, l'éducation musicale en cycle 3 poursuit la découverte et le développement des deux grands champs de compétences qui structurent l'ensemble du parcours de formation : la perception et la production.

Par le travail de la perception, celui de l'écoute de la musique, les élèves développent leurs capacités à percevoir des caractéristiques plus fines et des organisations plus complexes de la musique ; ils apprennent à identifier des relations, des ressemblances et des différences entre plusieurs œuvres ; ils acquièrent des repères structurant leur culture artistique et apprennent à s'y référer ; ils découvrent peu à peu que le goût est une notion relative et, dépassant progressivement leur seule immédiate émotion, développent leur esprit critique en exprimant des avis personnels.

Par le travail de production qui repose pour la plus large part sur l'expression vocale, ils développent des techniques permettant de diversifier leur vocabulaire expressif pour le mettre au service d'un projet d'interprétation ; ils mesurent les exigences d'une réalisation collective qui dépend étroitement de l'engagement de chacun ; ils enrichissent leur répertoire chanté d'expériences expressives ; ils apprennent à relier ce qu'ils chantent aux musiques qu'ils écoutent, à choisir entre reproduire et imaginer, voire créer.

Les quatre compétences déjà travaillées au cycle 2 s'enrichissent de nouvelles dimensions – interpréter, commenter, créer, argumenter – marquant la progression des élèves vers des situations de perception et de production plus complexes qu'auparavant, à travers des objets musicaux et des situations de travail progressivement plus complexes.

Comme au cycle 2, chaque élève qui le souhaite doit pouvoir s'engager chaque année dans la réalisation d'un projet choral ambitieux et associant autant que possible d'autres formes d'expression artistique. Cette possibilité lui permet, outre de trouver plaisir à chanter dans un cadre collectif, de découvrir les exigences d'un spectacle organisé en fin d'année scolaire. Associant des élèves issus des différents niveaux du cycle, la chorale gagne à réunir écoliers et collégiens, ces derniers même au-delà du cycle 3. Elle profite pleinement, lorsque cela est possible, d'un partenariat avec des artistes professionnels, notamment pour assurer l'accompagnement instrumental de la chorale.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Chanter et interpréter - Reproduire et interpréter un modèle mélodique et rythmique. - Interpréter un répertoire varié avec expressivité.	1, 5
Écouter, comparer et commenter - Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes variés, artistiques ou naturels. - Identifier et nommer ressemblances et différences dans deux extraits musicaux. - Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre musicale dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique contemporain, proche ou lointain.	1, 3, 5
Explorer, imaginer et créer - Imaginer l'organisation de différents éléments sonores. - Faire des propositions personnelles lors de moments de création, d'invention et d'interprétation.	1, 5
Échanger, partager et argumenter - Argumenter un jugement sur une musique. - Écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité.	1, 3, 5

Attendus de fin de cycle

- Identifier, choisir et mobiliser les techniques vocales et corporelles au service du sens et de l'expression.
- Mettre en lien des caractéristiques musicales d'œuvres différentes, les nommer et les présenter en lien avec d'autres savoirs construits par les enseignements (histoire, géographie, français, sciences, etc.).
- Explorer les sons de la voix, de l'environnement immédiat et de la nature, imaginer des utilisations musicales, créer des organisations dans le temps d'un ensemble de sons sélectionnés.
- Développer sa sensibilité, son esprit critique et s'enrichir de la diversité des goûts personnels et des esthétiques.

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Chanter et interpréter	
- Reproduire et interpréter un modèle mélodique et rythmique. - Chanter une mélodie simple avec une intonation juste et une intention expressive. - Mémoriser et chanter par cœur un chant appris par imitation, soutenir un bref moment de chant en solo. - Interpréter un chant avec expressivité en respectant plusieurs choix et contraintes précédemment indiqués. - Tenir sa partie dans un bref moment de polyphonie. - Mobiliser son corps pour interpréter, le cas échéant avec des instruments. - Identifier les difficultés rencontrées dans l'interprétation d'un chant. ▪ Répertoire de chansons diverses. ▪ Paramètres du son et techniques vocales pour en jouer de façon expressive. ▪ Vocabulaire de l'expression : quelques nuances simples, tempo, caractère, etc. ▪ Polyphonie : rôle complémentaire des parties simultanées. ▪ Interprétation d'une musique : compréhension du terme et usage approprié à propos d'une œuvre écoutée et d'une musique produite en classe.	Apprentissage et interprétation de chansons de différents styles. Jeux d'interprétation d'une phrase mélodique, d'un couplet de chanson en lien avec des intentions expressives. Jeux d'interprétation d'une phrase mélodique en jouant sur les paramètres mobilisables : timbre, intensité, espace (en mouvement, en plusieurs groupes), durée (tempo), hauteurs. Utilisation d'instruments.
Écouter, comparer et commenter	
- Décrire et comparer des éléments sonores issus de la biodiversité, de contextes musicaux, d'aires géographiques ou culturelles différents et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. - Identifier et nommer ressemblances et différences dans deux extraits musicaux. - Repérer et nommer une organisation simple dans un extrait musical : répétition d'une mélodie, d'un motif rythmique, d'un thème, d'une partie caractéristique, etc. ; en déduire une forme simple (couplet/refrain, ABA par exemple).	Écoutes préparées : ensemble de termes donnés et à utiliser pour la description et le commentaire. Écoutes préparées (et/ou comparées) selon un angle d'écoute préalablement identifié : le rythme, la répétition, le timbre, la mélodie, etc. Comparaison d'interprétations d'une œuvre donnée.

- Associer la découverte d'une œuvre à des connaissances construites dans d'autres domaines enseignés. ▪ Vocabulaire simple pour décrire la musique. ▪ Méthodes pour comparer des musiques. ▪ Repères simples dans le temps et dans l'espace. ▪ Quelques grandes œuvres du patrimoine. ▪ Principales caractéristiques de l'orchestre symphonique. ▪ Formes de production variées : vocales, instrumentales, solistes.	Écoute de brefs extraits musicaux et jeux d'association par ressemblances. Codage (schématisation) de brefs extraits et comparaison. Comparaison avec des œuvres d'autres domaines artistiques : image fixe et animée, danse. Comparaison d'usages de la musique à l'image animée (cinéma). Présentation par un élève (ou un groupe d'élèves) d'un extrait déjà écouté et travaillé en classe en utilisant le vocabulaire approprié.
Explorer, imaginer et créer	
- Expérimenter les paramètres du son et en imaginer en conséquence des utilisations possibles. - Imaginer des représentations graphiques pour organiser une succession de sons et d'événements sonores. - Inventer une organisation simple à partir de sources sonores sélectionnées (dont la voix) et l'interpréter. ▪ Développement du lexique pour décrire le son instrumental, le son vocal et les objets sonores dans les domaines de la hauteur, du timbre, de la durée, de l'intensité. ▪ Diversité des matériaux sonores et catégories classées par caractéristiques dominantes. ▪ Les postures de l'explorateur du son puis du compositeur : produire, écouter, trier, choisir, organiser, composer. ▪ Le projet graphique (partition adaptée pour organiser la mémoire) et sa traduction sonore. ▪ Les exigences de la musique collective : écoute de l'autre, respect de ses propositions.	Jeux vocaux associant des objets sonores. Propositions et réalisations d'apports personnels et originaux lors d'un moment d'interprétation. Manipulation d'objets sonores à l'aide d'outils numériques appropriés. Réalisations de partitions graphiques et comparaison des résultats. Composition de partitions graphiques et réalisation sonores.
Échanger, partager et argumenter	
- Exprimer ses goûts au-delà de son ressenti immédiat. - Écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité. - Argumenter un jugement sur une musique tout en respectant celui des autres. - Argumenter un choix dans la perspective d'une interprétation collective. ▪ Notions de respect, de bienveillance, de tolérance. ▪ Vocabulaire adapté à l'expression et l'argumentation de son point de vue personnel sur la musique. ▪ Conditions d'un travail collectif : concentration, écoute, respect, auto-évaluation, etc.	Expression et partage des points de vue personnels sur la musique écoutée. Débats argumentés sur des musiques relevant d'une actualité médiatisée connue des élèves. Définition collective de règles d'un jeu vocal ; échanges et débats critiques sur le résultat en vue d'une nouvelle réalisation.

▪ Règles et contraintes du travail musical collectif visant l'expression d'un avis partagé comme une production sonore de qualité.	Critique d'enregistrement de la production vocale (chant, jeux vocaux, improvisation) de la classe pour améliorer son interprétation.

Repères de progressivité

Les différentes compétences sont mobilisées et travaillées de concert. La pratique vocale suppose l'écoute et, inversement, l'écoute profite de la mobilisation de la voix (chant d'une mélodie structurante par exemple) comme du geste (formule rythmique frappée ou organisant un mouvement dansé par exemple) pour s'enrichir.

Durant chaque année du cycle, les élèves apprennent un répertoire d'au moins quatre chants et découvrent un ensemble quantitativement plus important d'au moins six œuvres (ou extraits d'œuvres). Choisies dans des styles et des époques divers, les œuvres écoutées posent de premiers repères organisant la richesse de l'environnement musical dans l'espace et dans le temps.

Histoire des arts

L'enseignement pluridisciplinaire et transversal de l'histoire des arts structure la culture artistique de l'élève par l'acquisition de repères issus des œuvres et courants artistiques divers et majeurs du passé et du présent et par l'apport de méthodes pour les situer dans l'espace et dans le temps, les interpréter et les mettre en relation. Il contribue au développement d'un regard sensible, instruit et réfléchi sur les œuvres.

Tout au long du cycle 3, l'histoire des arts contribue à créer du lien entre les autres enseignements et met en valeur leur dimension culturelle. À partir de la classe de sixième, il associe des professeurs de plusieurs disciplines.

L'histoire des arts intègre autant que possible l'ensemble des expressions artistiques du passé et du présent, savantes et populaires, occidentales et extra occidentales. Son enseignement s'appuie sur le patrimoine, tant local que national et international, en exploitant notamment les ressources numériques. Constitutif du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, il associe la fréquentation des œuvres et l'appropriation de connaissances sans s'arrêter aux frontières traditionnelles des beaux-arts, de la musique, du théâtre, de la danse, de la littérature et du cinéma. Il repose sur la fréquentation d'un patrimoine aussi bien savant que populaire ou traditionnel, aussi diversifié que possible. Il s'enrichit des pratiques artistiques de tous ordres.

Les objectifs généraux de cet enseignement pour la formation des élèves peuvent être regroupés en trois grands champs :

- des objectifs d'ordre esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité et qui passent par la fréquentation des œuvres dans des lieux artistiques et patrimoniaux ;
- des objectifs d'ordre méthodologique, qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art, de sa technique et de son langage formel et symbolique ;
- des objectifs de connaissance destinés à donner à l'élève les repères qui construiront son autonomie d'amateur éclairé.

Durant les deux premières années du cycle 3, le professeur des écoles exerce sa polyvalence pour trouver les cadres et les moments les plus propres à la construction de cet enseignement et de ses objectifs. En classe de sixième, l'enseignement de l'histoire des arts se fait principalement dans les enseignements des arts plastiques et de l'éducation musicale, du français, de l'histoire et de la géographie, des langues vivantes. L'éducation physique et sportive et les disciplines scientifiques et technologiques peuvent s'associer à des projets interdisciplinaires d'histoire des arts. La contribution du professeur documentaliste à ces projets est précieuse.

Dans le cadre de son parcours d'éducation artistique et culturelle, et notamment grâce aux enseignements artistiques, l'élève a été amené au cours des cycles 1 et 2 à rencontrer des œuvres d'art ; à l'issue de ces cycles, il a développé une sensibilité aux langages artistiques. Il comprend des notions élémentaires propres à chaque champ d'expression artistique (par exemple : que l'architecture organise un espace ; que la peinture ou le théâtre peuvent représenter le réel ; que la musique peut chercher à exprimer un sentiment) ; il sait identifier et nommer quelques éléments constitutifs d'une œuvre d'art et, sur des bases simples, la comparer à d'autres. Il observe, écoute et se conduit selon les codes appropriés dans des lieux d'art et de culture.

À la fin du cycle 3, les élèves ont acquis les éléments de lexique et de compréhension qui les rendent capables, devant une œuvre plastique ou musicale, face à un monument, un espace ou un objet artistique, d'en proposer une description qui distingue les éléments :

- relevant d'une présence matérielle (matériaux, dimensions, fabrication) ;
- caractéristiques d'un langage formel ;
- indicateurs d'usages ou de sens.

Ainsi le cycle 3 construit-il les compétences qui permettront aux élèves, dans le courant du cycle 4, d'établir des interprétations et des rapprochements fondateurs d'une autonomie dans leur rapport à l'art.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Identifier - Donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art.	1, 3, 5
Analyser - Dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles.	1, 2, 3, 5
Situer - Relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création.	1, 5
Se repérer - Dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial.	2, 5

Attendus de fin de cycle

- Décrire une œuvre en identifiant ses principales caractéristiques techniques et formelles à l'aide d'un lexique simple et adapté.
- Émettre une proposition argumentée, fondée sur quelques grandes caractéristiques d'une œuvre, pour situer celle-ci dans une période et une aire géographique, au risque de l'erreur.
- Exprimer un ressenti et un avis devant une œuvre, étayés à l'aide d'une première analyse.
- Se repérer dans un musée ou un centre d'art, adapter son comportement au lieu et identifier la fonction de ses principaux acteurs.
- Identifier la marque des arts du passé et du présent dans son environnement.

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève	Lien à d'autres enseignements
Donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art		
- Observer et identifier des personnages mythologiques ou religieux, des objets, des types d'espaces, des éclairages. - Résumer une action représentée en image, déroulée sur scène ou sur un écran, et en caractériser les personnages. - Caractériser un morceau de musique en termes simples. ▪ Connaissance de mythes antiques et récits fondateurs, notamment bibliques. ▪ Caractéristiques et spécificités des discours (raconter, décrire, expliquer, argumenter, résumer, etc.). ▪ Lexique des émotions et des sentiments.	Expression à l'oral et à l'écrit, éventuellement dans le cadre d'un travail d'imagination, à partir d'une action représentée par un tableau, une pièce de théâtre, une séquence cinématographique, un extrait musical instrumental, une chorégraphie. Entraînement à raconter des histoires (en groupe ou au moyen d'enregistrements numériques). Recréer une action ou une situation sous forme chorégraphiée. Prise de parole, débat, jeux de rôles.	Français Histoire Arts plastiques Éducation musicale Éducation physique et sportive

Dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles		
- Identifier des matériaux, y compris sonores, et la manière dont l'artiste leur a donné forme. - Retrouver des formes géométriques et comprendre leur agencement dans une façade, un tableau, un pavement, un tapis. - Dégager d'une forme artistique des éléments de sens. ▪ Caractéristiques des familles de matériaux. ▪ Caractéristiques et spécificités des champs artistiques et éléments de lexique correspondants.	Construction d'une description par l'expression écrite, le relevé, le dessin ou le schéma, etc. : - observation et description d'une œuvre en deux dimensions, d'un volume, d'un objet d'art, de design ou d'artisanat, d'un instrument de musique ; - écoute d'un extrait musical avec relevé des événements musicaux (changements de timbres, de mouvements ou de thèmes) ; - observation d'une séquence filmique : plans, personnages, action.	Arts plastiques Éducation musicale Mathématiques Sciences et technologie Français
Relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages, ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création		
- Mettre en relation une ou plusieurs œuvres contemporaines entre elles et un fait historique, une époque, une aire géographique ou un texte, étudiés en histoire, en géographie ou en français. - Mettre en relation un texte connu (récit, fable, poésie, texte religieux ou mythologique) et plusieurs de ses illustrations ou transpositions visuelles, musicales, scéniques, chorégraphiques ou filmiques, issues de diverses époques, en soulignant le propre du langage de chacune. - Mettre en relation des œuvres et objets mobiliers et des usages et modes de vie. ▪ Constitution d'un premier « musée imaginaire » classé par époques. ▪ Fiche signalétique/cartel pour identifier une œuvre d'art. ▪ Premiers éléments de lexique stylistique.	Visite de maisons de collectionneurs ou d'artistes, de bâtiments palatiaux ou officiels, en y observant les détails de l'architecture et la place de l'art. Travail collaboratif en vue d'une présentation commune, éventuellement scénographiée ou appuyée sur des supports numériques. Manipulation et modélisation de formes (picturales, architecturales, musicales et matériaux) à l'aide d'outils de modélisation numériques. Repérage d'étapes de construction d'un bâtiment à l'aide des matériaux. En partenariat avec une école d'art, de design ou d'architecture, un service d'inventaire ou un CAUE, conception d'un projet de réaménagement d'une partie de son école ou de son collège, avec son espace, son décor et son mobilier, à partir d'une appréciation des usages et d'une sélection de références.	Français Histoire Géographie Arts plastiques Éducation musicale Enseignement moral et civique

Se repérer dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial		
- Effectuer une recherche (dans le cadre d'un exercice collectif et sur la base de consignes précises) en vue de préparer une sortie culturelle. - Se repérer dans un musée ou un lieu d'art par la lecture et la compréhension des plans et indications. - Être sensibilisé à la vulnérabilité du patrimoine. ▪ Premiers grands principes d'organisation muséale. ▪ Métiers de la conservation, de la restauration et de la diffusion. ▪ Identification et localisation d'une œuvre ou d'une salle.	Visite de musées ou de lieux patrimoniaux sous forme de jeux de piste. Visite d'ateliers de restauration. Visite d'un chantier d'archéologie préventive. Observation et relevé photographique de traces du passé dans un environnement immédiat de l'établissement.	Histoire Géographie Sciences et technologie Arts plastiques Éducation musicale

Éducation physique et sportive

L'éducation physique et sportive développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. Tout au long de la scolarité, l'éducation physique et sportive a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre-ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. L'éducation physique et sportive initie au plaisir de la pratique sportive.

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps ;
- s'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils ;
- partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités ;
- apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière ;
- s'approprier une culture physique sportive et artistique.

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :

- produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée ;
- adapter ses déplacements à des environnements variés ;
- s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique ;
- conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur…) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.

En complément de l'éducation physique et sportive, l'association sportive du collège constitue une occasion, pour tous les élèves volontaires, de prolonger leur pratique physique dans un cadre associatif, de vivre de nouvelles expériences et de prendre en charge des responsabilités.

À l'issue du cycle 3, tous les élèves doivent avoir atteint le niveau attendu de compétence dans au moins une activité physique par champ d'apprentissage.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Développer sa motricité et construire un langage du corps - Adapter sa motricité à des situations variées. - Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité. - Mobiliser différentes ressources (physiologique, biomécanique, psychologique, émotionnelle) pour agir de manière efficiente.	1
S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre - Apprendre par l'action, l'observation, l'analyse de son activité et de celle des autres. - Répéter un geste pour le stabiliser et le rendre plus efficace. - Utiliser des outils numériques pour observer, évaluer et modifier ses actions.	2
Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités - Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur…). - Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements. - Assurer sa sécurité et celle d'autrui dans des situations variées. - S'engager dans les activités sportives et artistiques collectives.	3
Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière - Évaluer la quantité et la qualité de son activité physique quotidienne dans et hors l'école. - Connaître et appliquer des principes d'une bonne hygiène de vie. - Adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger.	4
S'approprier une culture physique sportive et artistique - Savoir situer des performances à l'échelle de la performance humaine. - Comprendre et respecter l'environnement des pratiques physiques et sportives.	5

Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

Attendus de fin de cycle

- Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin.
- Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée.
- Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques.
- Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur.

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Combiner des actions simples : courir-lancer ; courir-sauter. Mobiliser ses ressources pour réaliser la meilleure performance possible dans des activités athlétiques variées (courses, sauts, lancers).	Activités athlétiques (courses, sauts, lancers) et natation.

Appliquer des principes simples pour améliorer la performance dans des activités athlétiques et/ou nautiques. Utiliser sa vitesse pour aller plus loin, ou plus haut. Rester horizontalement et sans appui en équilibre dans l'eau. Pendant la pratique, prendre des repères extérieurs et des repères sur son corps pour contrôler son déplacement et son effort. Utiliser des outils de mesures simples pour évaluer sa performance. Respecter les règles des activités. Passer par les différents rôles sociaux.	

Repères de progressivité

Des aménagements sont envisageables pour permettre aux élèves d'exploiter au mieux leurs ressources pour produire une performance maximale, source de plaisir.

Privilégier la variété des situations qui permettent d'exploiter différents types de ressources dans un temps d'engagement moteur conséquent.

Les retours sur leurs actions permettent aux élèves de progresser.

Adapter ses déplacements à des environnements variés

Attendus de fin de cycle

- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel.
- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement.
- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.
- Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN), conformément à l'arrêté du 9 juillet 2015.

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité. Adapter son déplacement aux différents milieux. Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation etc.). Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ. Aider l'autre.	Activité de roule et de glisse, activités nautiques, équitation, randonnée pédestre en pleine nature, parcours d'orientation, parcours d'escalade, savoir nager, etc.

Repères de progressivité

La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année du cycle.

Les activités d'orientation peuvent être programmées, quel que soit le lieu d'implantation de l'établissement. Les autres activités physiques de pleine nature seront abordées si les ressources locales ou l'organisation d'un séjour avec nuitées le permettent.

S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique

Attendus de fin de cycle

- Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir.
- Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer.
- Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Utiliser le pouvoir expressif du corps de différentes façons. Enrichir son répertoire d'actions afin de communiquer une intention ou une émotion. S'engager dans des actions artistiques ou acrobatiques destinées à être présentées aux autres en maîtrisant les risques et ses émotions. Mobiliser son imaginaire pour créer du sens et de l'émotion, dans des prestations collectives.	Danses collectives, activités gymniques, arts du cirque, danse de création.

Repères de progressivité

Les activités artistiques et acrobatiques peuvent être organisées sur chacune des 3 années du cycle, en exploitant les ressources et les manifestations sportives locales.

Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Attendus de fin de cycle

- En situation aménagée ou à effectif réduit,
- S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque.
- Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu.
- Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre.
- Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe.
- Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Rechercher le gain de l'affrontement par des choix tactiques simples. Adapter son jeu et ses actions aux adversaires et à ses partenaires. Coordonner des actions motrices simples. Se reconnaître attaquant/défenseur. Coopérer pour attaquer et défendre. Accepter de tenir des rôles simples d'arbitre et d'observateur. S'informer pour agir.	Jeux traditionnels plus complexes (thèque, béret, balle au capitaine, poules- vipères- renards, etc.), jeux collectifs avec ou sans ballon et jeux pré-sportifs collectifs (type handball, basket-ball, football, rugby, volley-ball, etc.), jeux de combats (de préhension), jeux de raquettes (badminton, tennis).

Repères de progressivité

Tout au long du cycle, la pratique d'activités collectives doit amener l'élève à se reconnaître comme attaquant ou défenseur, développer des stratégies, identifier et remplir des rôles et des statuts différents dans les jeux vécus et respecter les règles. Au cours du cycle, l'élève affronte seul un adversaire afin d'obtenir le gain du jeu, de développer des stratégies comme attaquant ou comme défenseur et de comprendre qu'il faut attaquer tout en se défendant (réversibilité des situations vécues).

Croisements entre enseignements

L'éducation physique et sportive offre de nombreuses situations permettant aux élèves de pratiquer le langage oral. Ils sont ainsi amenés à utiliser un vocabulaire adapté, spécifique pour décrire les actions réalisées par un camarade et eux-mêmes, pour organiser leur activité ou celle d'un camarade et pour exprimer les émotions ressenties. Ils développent aussi des compétences de communication en pratiquant un langage dans un genre codifié (par exemple, restituer une observation faite à partir de critères précis face à un collectif ou un individu).

En articulant le concret et l'abstrait, les activités physiques et sportives donnent du sens à des notions mathématiques (échelle, distance, etc). Les élèves peuvent aussi utiliser différents modes de représentation (chiffres, graphiques, tableaux) pour rendre compte des performances réalisées, de leur évolution et les comparer (exemples : graphique pour rendre compte de l'évolution de ses performances au cours du cycle, tableau ou graphique pour comparer les performances de plusieurs élèves).

Les parcours ou courses d'orientation sont l'occasion de mettre en pratique les activités de repérage ou de déplacement (sur un plan, une carte) travaillées en mathématiques et en géographie.

En lien avec l'enseignement de sciences, l'éducation physique et sportive participe à l'éducation à la santé (besoins en énergie, fonctionnement des muscles et des articulations, etc) et à la sécurité (connaissance des gestes de premiers secours, des règles élémentaires de sécurité routière, etc).

En articulation avec l'enseignement moral et civique, les activités de cet enseignement créent les conditions d'apprentissage de comportements citoyens pour respecter les autres, refuser les discriminations, regarder avec bienveillance la prestation de camarades, développer de l'empathie, exprimer et reconnaître les émotions, reconnaître et accepter les différences et participer à l'organisation de rencontres sportives.

Une langue vivante étrangère ou régionale peut être utilisée par exemple, pour donner les consignes de jeu, pour commenter une rencontre, comme langue de présentation d'un spectacle acrobatique, etc

Enseignement moral et civique

Les finalités de l'enseignement moral et civique du cycle 2 au cycle 4

L'enseignement moral et civique poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles.

1) Respecter autrui

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. L'adjectif « moral » de l'enseignement moral et civique renvoie au projet d'une appropriation par l'élève de principes garantissant le respect d'autrui. Cette morale repose sur la conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine, qu'il s'agisse de soi ou des autres, et nécessite l'existence d'un cadre définissant les droits et devoirs de chacun.

Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité.

2) Acquérir et partager les valeurs de la République

Le code de l'éducation affirme « qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République » (article L 111-1). Cette mission est réaffirmée dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : « L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays ».

Les valeurs et principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de chaque citoyen. Les transmettre et les faire partager est une œuvre d'intégration républicaine ; ces valeurs et principes relient la France à la communauté des nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale.

Les quatre valeurs et principes majeurs de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité, et la laïcité. S'en déduisent la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que le refus de toutes les formes de discriminations. L'enseignement moral et civique porte sur ces principes et valeurs, qui sont nécessaires à la vie commune dans une société démocratique et constituent un bien commun s'actualisant au fil des débats dont se nourrit la République.

3) Construire une culture civique

La conception républicaine de la citoyenneté insiste à la fois sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République. Elle signale l'importance de la loi et du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique.

Elle trouve son expression dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, selon lequel l'École « permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen ».

La culture civique portée par l'enseignement moral et civique articule quatre domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

- La culture de la sensibilité permet d'identifier et d'exprimer ce que l'on ressent, comme de comprendre ce que ressentent les autres. Elle permet de se mettre à la place de l'autre.
- La culture de la règle et du droit unit le respect des règles de la vie commune et la compréhension du sens de ces règles. Elle conduit progressivement à une culture juridique et suppose la connaissance de la loi.

- La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des éventuels conflits de valeurs ; sur le plan intellectuel, il s'agit de développer l'esprit critique des élèves, et en particulier de leur apprendre à s'informer de manière éclairée.
- La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres, à la nation et à l'environnement (climat, biodiversité, etc.).

Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société. En particulier, les actions concernant l'éducation au développement durable, au service de la prise de conscience écologique, ont vocation à contribuer à la culture de l'engagement individuel comme collectif, citoyen avant tout, au service du respect et de la protection de l'environnement à toutes les échelles, et à court et moyen termes.

Dans des échanges contradictoires, pouvant prendre appui sur la littérature jeunesse, des écrits documentaires ou journalistiques, les élèves sont initiés à débattre de manière démocratique et à penser de façon critique. Ils acquièrent dans ces débats les capacités à établir des liens entre des choix, des comportements et leurs impacts environnementaux (climat, biodiversité, développement durable) et à comprendre les perspectives des acteurs impliqués dans les problématiques abordées. Celles-ci prennent appui sur les observations du vivant, les expériences vécues dans l'école et son environnement ou l'étude de documents qui procèdent à une progressive « acculturation » écologique.

Modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique articule des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques, etc.) et des pratiques. Il requiert l'acquisition de connaissances et de compétences dans les quatre domaines de la culture civique et donne lieu à des traces écrites et à une évaluation.

L'enseignement moral et civique s'effectue, chaque fois que possible, à partir de l'analyse de situations concrètes. La discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations selon les modalités choisies par le professeur, un échange d'arguments dans un cadre défini et un retour sur les acquis permettant une trace écrite ou une formalisation.

L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux qui placent les élèves en situation de coopération et de mutualisation favorisant les échanges d'arguments et la confrontation des idées.

L'enseignant exerce sa responsabilité pédagogique dans les choix de mise en œuvre en les adaptant à ses objectifs et à ses élèves.

L'enseignement moral et civique dispose réglementairement d'un horaire dédié permettant une mise en œuvre pédagogique au service de ses finalités.

Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4

Culture de la sensibilité

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres.
- Accepter les différences.
- Être capable de coopérer.
- Se sentir membre d'une collectivité.

Culture de la règle et du droit
- Respecter les règles communes.
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.
- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs.

Culture du jugement
- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique.
- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé.
- S'informer de manière rigoureuse.
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
- Avoir le sens de l'intérêt général.

Culture de l'engagement
- Être responsable de ses propres engagements.
- Être responsable envers autrui.
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique.
- Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche.

Cycle 3

- **Respecter autrui**

Attendus de fin de cycle
- Respecter autrui :
  Accepter et respecter les différences dans son rapport à l'altérité et à l'autre
  Avoir conscience de sa responsabilité individuelle
  Adopter une attitude et un langage adaptés dans le rapport aux autres
  Tenir compte du point de vue des autres
- Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés, mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.

Tout au long du cycle 3, le respect par les élèves des adultes et des pairs fait l'objet d'une attention particulière, notamment les atteintes à la personne d'autrui. Les élèves doivent adapter leur attitude, leur langage et leur comportement au contexte scolaire. Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe, dans l'école et l'établissement. Ils comprennent la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers eux-mêmes, envers autrui et envers l'environnement, des espaces familiers aux espaces plus lointains. Dans des situations concrètes, ils sont invités à comprendre la valeur de l'engagement moral. Dès lors qu'ils disposent d'un accès individuel aux outils numériques de l'école et l'établissement, les élèves sont invités à utiliser le numérique de manière responsable, conformément au cadre donné par la charte d'usage du numérique. Ils sont sensibilisés aux enjeux et aux dangers relatifs à l'usage des réseaux sociaux.

Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
Le respect d'autrui Respecter autrui et accepter les différences. - Respect des différences. - Les préjugés et les stéréotypes. - L'intégrité de la personne. Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude. Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage du numérique et des réseaux sociaux. - La notion de bien commun. - Avoir conscience de sa responsabilité individuelle. Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres. - Savoir identifier les points d'accord et les points de désaccord. - Respecter le droit des autres à exprimer leur opinion. - Aborder la notion de tolérance.	Le respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement, etc.). Le respect de la diversité des croyances et des convictions. Situations à aborder : racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, handicap, harcèlement. L'engagement moral : la promesse, la loyauté. Le secours à autrui, en lien avec l'attestation « apprendre à porter secours » (APS). Le respect par le langage : les règles de civilité et de la politesse. Le respect du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain. Le respect des biens personnels et collectifs. Le respect de sa sécurité et de celle des autres par la conformité aux règles de prudence. L'usage responsable du numérique en lien avec la charte d'usage du numérique. La notion de bien commun dans la classe, l'école, l'établissement, la société et l'environnement. Identifier points d'accord et de désaccord dans le cadre de chaque discussion réglée.
Identifier et exprimer les émotions et les sentiments Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations d'enseignement. Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.	La diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques, etc). Des émotions partagées et régulées à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe. Les règles de la communication. Le vocabulaire des sentiments et des émotions.

- **Acquérir et partager les valeurs de la République**

Attendus de fin de cycle

- Comprendre les notions de droits, de devoirs et de règles, pour les appliquer et les accepter.
- Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques.
- Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique.

Tout au long du cycle 3, les élèves sont amenés à respecter, appliquer et comprendre les règles communes. Ils connaissent le règlement intérieur de l'école, des établissements et les sanctions qui sont appliquées. Cette connaissance des droits et des devoirs s'applique également à la charte du numérique. Ils approfondissent leur première connaissance du vocabulaire de la règle et du droit à partir d'exemples concrets.

Une initiation au code de la route est poursuivie dans la continuité du cycle 2.

Les valeurs, principes et symboles de la République française sont enseignés tout au long du cycle : les élèves doivent aborder régulièrement ces notions afin d'accéder à une connaissance des cadres d'une société démocratique, aux fondements de la V^{e} République et de l'Union européenne. On portera particulièrement attention à l'égalité fille-garçon.

Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
Comprendre que la vie collective implique le respect de règles Comprendre les notions de droits, de devoirs, et de règles, pour les appliquer et les accepter dans la classe, l'établissement et la Cité. Aborder les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen. Aborder le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).	La notion de collectivité (classe, école ou établissement, commune…). Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, la charte numérique, le sens des sanctions. Les droits de l'enfant : la Convention internationale des droits de l'enfant. Les codes : initiation au code de la route, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (APER) ; code civil, code pénal.
Connaître les valeurs, principes et symboles de la République française, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques Comprendre le sens des symboles de la République. Identifier et comprendre les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne. - Définir la liberté individuelle. - Définir l'égalité en droit. - Expliquer par des mots simples la fraternité et la solidarité. Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.	Les valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne. La devise de la République (Liberté, Égalité, Fraternité), l'hymne national, le drapeau, la fête nationale. Les valeurs et principe : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité. Les libertés fondamentales. L'égalité des droits et la notion de discrimination. Le droit à l'éducation. L'égalité entre les filles et les garçons. La fraternité dans la devise républicaine comme idéal de cohésion sociale. La solidarité individuelle et collective. Le rôle de l'impôt, de l'État, et des associations dans la solidarité. La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école.

Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique Connaître le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits. Avoir une première approche des institutions. Aborder la notion de citoyenneté par des mots simples à différentes échelles.	La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et la déclaration universelle des droits de l'homme. La Convention européenne des droits de l'Homme. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. La Convention internationale des droits de l'enfant. La charte de l'environnement de 2004. Les institutions à travers leurs textes fondateurs et leur histoire. Le vocabulaire des institutions. La notion de citoyenneté nationale et européenne. La citoyenneté municipale : comprendre les différents domaines d'action de la commune. Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe. Le vote et la notion de représentation dans la classe et dans l'établissement.

- **Construire une culture civique**

Attendus de fin de cycle

- Se positionner comme membre de la collectivité.
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique, y compris dans sa dimension écologique.
- Exercer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement.
- Écouter autrui et justifier un point de vue au cours d'une conversation, d'un débat ou d'un dialogue.

Tout au long du cycle 3, l'engagement des élèves dans la classe, dans l'école ou dans l'établissement prend appui sur la coopération dans l'objectif de réaliser un projet collectif, sur leur implication dans la vie scolaire et leur participation à des actions. Il convient de créer les conditions de l'expérimentation de l'engagement dans la classe, dans l'école et dans l'établissement. L'articulation entre l'enseignement moral et civique et les journées éducatives, les semaines d'actions, les journées mémorielles, les concours scolaires, offre des possibilités aux enseignants de proposer des situations pratiques aux élèves.
Les élèves apprennent progressivement à distinguer l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes.
Le développement des aptitudes au discernement et à la réflexion critique prend appui sur l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et sur la discussion réglée.

Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
Comprendre et expérimenter l'engagement dans la classe, dans l'école et dans l'établissement	L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité).

S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national, etc). Pouvoir expliquer ses choix et ses actes. Savoir participer et prendre sa place dans un groupe. Coopérer dans le cadre des projets et des travaux de groupes.	Prendre des initiatives, élaborer et présenter des propositions dans les instances de l'école ou de l'établissement. La participation démocratique. Le vote. Les acteurs locaux et la citoyenneté. Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.
Comprendre le sens de l'intérêt général Comprendre la notion de bien commun dans la classe, l'école, l'établissement, la société et l'environnement. Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif. Exercer sa capacité à choisir de manière responsable.	Les valeurs personnelles et collectives. Le sens républicain de la nation. La nation et l'intérêt général comme distincts de la somme des intérêts particuliers. La solidarité individuelle et collective nationale ou internationale (face aux défis environnementaux, aux catastrophes naturelles, aux risques sociaux). La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de la santé, du changement climatique, de la biodiversité et du développement durable.
Exercer son jugement, construire l'esprit critique S'informer de manière rigoureuse. - Réfléchir à la confiance à accorder à une source, un émetteur d'informations. - Collecter l'information. - Distinguer ce qui relève de l'exposé des faits de ce qui relève de l'expression d'un point de vue. Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue. Développer le discernement éthique.	Observer, lire, identifier des éléments d'informations sur des supports variés (images fixes ou animées, textes, documents sonores, accessibles en ligne et hors ligne) et s'interroger sur la confiance à accorder à des sources différentes. Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias. Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord, etc.). La justification d'un choix personnel dans le cadre d'une argumentation. Approche de l'argumentation. La distinction entre savoirs vérifiés et opinions personnelles. Réflexion à partir de situations fictionnelles : identification des valeurs en tension et discussion réglée sur les choix.

Histoire et géographie

Les élèves poursuivent au cycle 3 la construction progressive et de plus en plus explicite de leur rapport au temps et à l'espace, à partir des contributions de deux enseignements disciplinaires liés, l'histoire et la géographie. Ces deux enseignements traitent de thématiques et de notions communes et partagent des outils et des méthodes. Leurs spécificités tiennent à leurs objets d'étude, le temps et l'espace, et aux modalités qu'ils mettent en œuvre pour les appréhender. Histoire et géographie sont enseignées à parts égales durant tout le cycle 3. Pour la classe de 6e, les enseignants déterminent le volume horaire qu'ils consacrent à chaque thème ou sous-thème en fonction des démarches pédagogiques qu'ils souhaitent mettre en œuvre. Les professeurs établissent des liens avec l'enseignement moral et civique et sont attentifs à la contribution effective de l'enseignement de l'histoire et de la géographie à l'atteinte des objectifs du cycle dans les différents domaines du socle commun — notamment les domaines 1 et 2. Tout au long du cycle 3, les élèves acquièrent des compétences et des connaissances qu'ils pourront mobiliser dans la suite de leur scolarité et de leur vie personnelle.

Compétences	Domaines du socle
Se repérer dans le temps : construire des repères historiques - Situer chronologiquement des grandes périodes historiques. - Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée. - Manipuler et réinvestir le repère historique dans différents contextes. - Utiliser des documents donnant à voir une représentation du temps (dont les frises chronologiques), à différentes échelles, et le lexique relatif au découpage du temps et suscitant la mise en perspective des faits. - Mémoriser les repères historiques liés au programme et savoir les mobiliser dans différents contextes.	1, 2, 5
Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques - Nommer et localiser les grands repères géographiques. - Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique. - Nommer, localiser et caractériser des espaces. - Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres. - Appréhender la notion d'échelle géographique. - Mémoriser les repères géographiques liés au programme et savoir les mobiliser dans différents contextes.	1, 2, 5
Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués - Poser des questions, se poser des questions. - Formuler des hypothèses. - Vérifier. - Justifier.	1,2
S'informer dans le monde du numérique - Connaître différents systèmes d'information, les utiliser. - Trouver, sélectionner et exploiter des informations dans une ressource numérique. - Identifier la ressource numérique utilisée.	1, 2

Comprendre un document - Comprendre le sens général d'un document. - Identifier le document et savoir pourquoi il doit être identifié. - Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question. - Savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document.	1, 2
Pratiquer différents langages en histoire et en géographie - Écrire pour structurer sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger. - Reconnaître un récit historique. - S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger. - S'approprier et utiliser un lexique historique et géographique approprié. - Réaliser ou compléter des productions graphiques. - Utiliser des cartes analogiques et numériques à différentes échelles, des photographies de paysages ou de lieux.	1, 2, 5
Coopérer et mutualiser - Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances. - Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels. - Apprendre à utiliser les outils numériques qui peuvent conduire à des réalisations collectives.	2, 3

Histoire

En travaillant sur des faits historiques, les élèves apprennent d'abord à distinguer l'histoire de la fiction et commencent à comprendre que le passé est source d'interrogations.

Le projet de formation du cycle 3 ne vise pas une connaissance linéaire et exhaustive de l'histoire. Les moments historiques retenus ont pour objectif de mettre en place des repères historiques communs, élaborés progressivement et enrichis tout au long des cycles 3 et 4, qui permettent de comprendre que le monde d'aujourd'hui et la société contemporaine sont les héritiers de longs processus, de ruptures, de choix effectués par les femmes et les hommes du passé.

Si les élèves sont dans un premier temps confrontés aux traces concrètes de l'histoire et à leur sens, en lien avec leur environnement, ils sont peu à peu initiés à d'autres types de sources et à d'autres vestiges, qui parlent de mondes plus lointains dans le temps et l'espace. Ils comprennent que les récits de l'histoire sont constamment nourris et modifiés par de nouvelles découvertes archéologiques et scientifiques et des lectures renouvelées du passé.

Les démarches initiées dès le CM1 sont réinvesties et enrichies : à partir de quelles sources se construit un récit de l'histoire des temps anciens ? Comment confronter traces archéologiques et sources écrites ?

Toujours dans le souci de distinguer histoire et fiction - objectif qui peut être abordé en lien avec le programme de français - et particulièrement en classe de sixième en raison de l'importance qui y est accordée à l'histoire des faits religieux, les élèves ont l'occasion de

confronter, à plusieurs reprises, faits historiques et croyances. L'étude des faits religieux ancre systématiquement ces faits dans leurs contextes culturel et géopolitique.

Si le programme offre parfois des sujets d'étude précis, les professeurs veillent à permettre aux élèves d'élaborer des représentations globales des mondes explorés. L'étude de cartes historiques dans chaque séquence est un moyen de contextualiser les sujets d'étude. Tous les espaces parcourus doivent être situés dans le contexte du monde habité dans la période étudiée. Les professeurs s'attachent à montrer les dimensions synchronique ou diachronique des faits étudiés. Les élèves poursuivent ainsi la construction de leur perception de la longue durée.

Classe de CM1	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
Thème 1 - Et avant la France ?	
- Quelles traces d'une occupation ancienne du territoire français ? - Celtes, Gaulois, Grecs et Romains : quels héritages des mondes anciens ? - Les grands mouvements et déplacements de populations (IV^{e}-X^{e} siècles). - Clovis et Charlemagne, Mérovingiens et Carolingiens dans la continuité de l'empire romain.	À partir de l'exploration des espaces familiers des élèves déjà réalisée au cycle 2, on identifie des traces spécifiques de la préhistoire et de l'histoire dans leur environnement proche, pour situer ces traces dans le temps et construire des repères historiques qui leur sont liés. On confronte rapidement ces traces proches à des traces préhistoriques et historiques différentes relevées dans un autre lieu en France, pour montrer l'ancienneté du peuplement et la pluralité des héritages. On se centrera ensuite sur les Gaules, caractérisées par le brassage de leurs populations et les contacts entre Celtes, Gaulois et civilisations méditerranéennes. L'histoire de la colonisation romaine des Gaules ne doit pas faire oublier que la civilisation gauloise, dont on garde des traces matérielles, ne connaît pas de rupture brusque. Les apports de la romanité sont néanmoins nombreux : villes, routes, religion chrétienne (mais aussi judaïsme) en sont des exemples. On n'oublie pas d'expliquer aux élèves qu'à partir du IV^{e} siècle, des peuples venus de l'est, notamment les Francs et les Wisigoths, s'installent sur plusieurs siècles dans l'empire romain d'Occident, qui s'effondre définitivement vers la fin du V^{e} siècle. Clovis, roi des Francs, est l'occasion de revisiter les relations entre les peuples dits barbares et l'empire romain, de montrer la continuité entre mondes romain et mérovingien, dont atteste le geste politique de son baptême. Charlemagne, couronné empereur en 800, roi des Francs et des Lombards, reconstitue un empire romain et chrétien.
Thème 2 - Le temps des rois	
- Louis IX, le « roi chrétien » au XIII^{e} siècle. - François I^{er}, un protecteur des Arts et des Lettres à la Renaissance. - Henri IV et l'édit de Nantes. - Louis XIV, le roi Soleil à Versailles.	Comme l'objectif du cycle 3 est de construire quelques premiers grands repères de l'histoire de France, l'étude de la monarchie capétienne se centre sur le pouvoir royal, ses permanences et sur la construction territoriale du royaume de France, y compris via des jeux d'alliance, dont la mention permet de présenter aux élèves quelques figures féminines importantes : Aliénor d'Aquitaine, Anne de Bretagne, Catherine de Médicis. Les élèves découvrent ainsi des éléments essentiels de la société féodale et du patrimoine

	français et sont amenés à s'interroger sur les liens du Royaume de France avec d'autres acteurs et d'autres espaces. On inscrit dans le déroulé de ce thème une présentation de la formation du premier empire colonial français, porté par le pouvoir royal, et dont le peuplement repose notamment sur le déplacement d'Africains réduits en esclavage. Les figures royales étudiées permettent de présenter aux élèves quelques traits majeurs de l'histoire politique, mais aussi des questions économiques et sociales et celles liées aux violences telles que les croisades, les guerres de religion et le régicide.
Thème 3 - Le temps de la Révolution et de l'Empire	
- De l'année 1789 à l'exécution du roi : Louis XVI, la Révolution, la Nation. - Napoléon Bonaparte, du général à l'Empereur, de la Révolution à l'Empire.	La Révolution française marque une rupture fondamentale dans l'ordre monarchique établi et on présente bien Louis XVI comme le dernier roi de l'Ancien Régime. On apportera aux élèves quelques grandes explications des origines économiques, sociales, intellectuelles et politiques de la Révolution. Cette première approche de la période révolutionnaire doit permettre aux élèves de comprendre quelques éléments essentiels du changement et d'en repérer quelques étapes clés (année 1789, abolition de la royauté, proclamation de la première République et exécution du roi). Napoléon Bonaparte, général dans les armées républicaines, prend le pouvoir par la force et est proclamé empereur des Français en 1804, mais il conserve certains des acquis révolutionnaires.

Classe de CM2	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
Thème 1 - Le temps de la République	
- 1892 : la République fête ses cent ans. - L'école primaire au temps de Jules Ferry. - Des républiques, une démocratie : des libertés, des droits et des devoirs.	L'étude du centenaire de la République célébré en 1892 est mise en perspective pour montrer que les Français ont vécu différentes expériences politiques depuis la Révolution y compris celles ayant suscité conflits et violences (1830, 1848, 1870). Les cérémonies mettent en scène les symboles républicains. On montre aux élèves que pendant cette période s'enclenche également un nouveau processus de colonisation. À partir des années 1880, l'adhésion à la République se construit en partie par l'école gratuite, laïque et obligatoire. Les bâtiments et les programmes de l'école de la République facilitent l'entrée concrète dans le sujet d'étude. À partir de quelques exemples accessibles, on montre que les libertés (liberté d'expression, liberté de culte…) et les droits (droit de vote, droits des femmes…) en vigueur aujourd'hui, sous la V^{e} République, sont le fruit d'une conquête et d'une évolution de la démocratie et de la société et qu'ils sont toujours questionnés. On découvre des devoirs des citoyens.

Thème 2 - L'âge industriel en France	
- Les énergies majeures de l'âge industriel (charbon puis pétrole) et les machines. - Le travail à la mine, à l'usine, à l'atelier, au grand magasin. - La ville industrielle. - Le monde rural.	Parmi les sujets d'étude proposés, le professeur en choisit deux. Les entrées concrètes doivent être privilégiées pour saisir les nouveaux modes et lieux de production. On montre que l'industrialisation est un processus qui s'inscrit dans la durée, qui touche tous les secteurs de la production et qui entraîne des évolutions des mondes urbain et rural et de profonds changements sociaux et environnementaux.
Thème 3 - La France, des guerres mondiales à l'Union européenne	
- Deux guerres mondiales au vingtième siècle. - La construction européenne.	À partir des traces de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre mondiale dans l'environnement des élèves (lieux de mémoire et du souvenir, paysages montrant les reconstructions, dates de commémoration), on présente l'ampleur des deux conflits en les situant dans leurs contextes européen et mondial. On évoque la Résistance, la France combattante et la collaboration. On aborde le génocide des Juifs ainsi que les persécutions à l'encontre d'autres populations. L'élève découvre que des pays européens, autrefois en guerre les uns contre les autres, sont aujourd'hui rassemblés au sein de l'Union européenne.

Classe de sixième	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
Thème 1 - La longue histoire de l'humanité et des migrations	
- Les débuts de l'humanité. - La « révolution » néolithique. - Premiers États, premières écritures.	L'étude de la préhistoire permet d'établir, en dialogue avec d'autres champs disciplinaires, des faits scientifiques, avant la découverte des mythes polythéistes et des récits sur les origines du monde et de l'humanité proposés par les religions monothéistes. Les débuts de l'humanité (qui s'inscrivent dans une chronologie qui les dépasse considérablement) ont connu de fortes oscillations climatiques, qui ont profondément transformé l'environnement et amené les groupes humains à adapter leurs modes de vie. L'histoire des premières grandes migrations de l'humanité peut être conduite rapidement à partir de l'observation de cartes et de la mention de quelques sites de fouilles et amène une première réflexion sur l'histoire du peuplement à l'échelle mondiale. L'étude du néolithique interroge l'intervention des femmes et des hommes sur leur environnement. La sédentarisation des communautés humaines comme l'entrée des activités humaines dans l'agriculture et l'élevage se produisent à des moments différents selon les espaces géographiques observés.

	L'étude des premiers États et des premières écritures se place dans le cadre de l'Orient ancien et peut concerner l'Égypte ou la Mésopotamie.
Thème 2 - Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au Ier millénaire avant J-C	
- Le monde des cités grecques. - Rome du mythe à l'histoire. - La naissance du monothéisme juif dans un monde polythéiste.	Ce thème propose une étude croisée de faits religieux, replacés dans leurs contextes culturels et géopolitiques. Le professeur s'attache à en montrer les dimensions synchroniques et/ou diachroniques. Toujours dans le souci de distinguer histoire et fiction, le thème permet à l'élève de confronter à plusieurs reprises faits historiques et croyances. Les récits mythiques et bibliques sont mis en relation avec les découvertes archéologiques. Que sait-on de l'univers culturel commun des Grecs vivant dans des cités rivales ? Dans quelles conditions la démocratie naît-elle à Athènes ? Comment le mythe de sa fondation permet-il à Rome d'asseoir sa domination et comment est-il mis en scène ? Quand et dans quels contextes a lieu la naissance du monothéisme juif ? Athènes, Rome, Jérusalem... : la rencontre avec ces civilisations anciennes met l'élève en contact avec des lieux, des textes, des histoires, fondateurs d'un patrimoine commun.
Thème 3 - L'empire romain dans le monde antique	
- Conquêtes, paix romaine et romanisation. - Des chrétiens dans l'empire. - Les relations de l'empire romain avec les autres mondes anciens : l'ancienne route de la soie et la Chine des Han.	Lors de la première année du cycle 3 a été abordée la conquête de la Gaule par César. L'enchaînement des conquêtes aboutit à la constitution d'un vaste empire marqué par la diversité des sociétés et des cultures qui le composent. Son unité est assurée par le pouvoir impérial, la romanisation et le mythe prestigieux de l'*Urbs*. Le christianisme issu du judaïsme se développe dans le monde grec et romain. Quels sont les fondements de ce nouveau monothéisme qui se réclame de Jésus ? Quelles sont ses relations avec l'empire romain jusqu'à la mise en place d'un christianisme impérial ? La route de la soie témoigne des contacts entre l'empire romain et d'autres mondes anciens. Un commerce régulier entre Rome et la Chine existe depuis le IIe siècle avant J.-C. C'est l'occasion de découvrir la civilisation de la Chine des Han.

Géographie

La notion d'habiter est centrale au cycle 3 ; elle permet aux élèves de mieux cerner et s'approprier l'objectif et les méthodes de l'enseignement de géographie. En géographie, habiter ne se réduit pas à résider, avoir son domicile quelque part. S'intéresser à l'habiter consiste à observer les façons dont les humains organisent et pratiquent leurs espaces de vie, à toutes les échelles. Ainsi, l'étude des « modes d'habiter » doit faire entrer simplement les élèves, à partir de cas très concrets, dans le raisonnement géographique par la découverte, l'analyse et la compréhension des relations dynamiques que les individus-habitants et les sociétés entretiennent à différentes échelles avec les territoires et les lieux qu'ils pratiquent, conçoivent, organisent, représentent.

Les élèves découvrent ainsi que pratiquer un lieu, pour une personne, c'est en avoir l'usage et y accomplir des actes du quotidien comme le travail, les achats, les loisirs... Il faut pour cela pouvoir y accéder, le parcourir, en connaître les fonctions, le partager avec d'autres. Les apprentissages commencent par une investigation des lieux de vie du quotidien et de proximité ; sont ensuite abordés d'autres échelles et d'autres « milieux » sociaux et culturels ; enfin, la dernière année du cycle s'ouvre à l'analyse de la diversité des « habiter » dans le monde.

La nécessité de faire comprendre aux élèves l'impératif d'un développement durable et équitable de l'habitation humaine de la Terre et les enjeux liés structure l'enseignement de géographie des cycles 3 et 4. Il introduit un nouveau rapport au futur et permettent aux élèves d'apprendre à inscrire leur réflexion dans un temps long et à imaginer des alternatives à ce que l'on pense comme un futur inéluctable. C'est notamment l'occasion d'une sensibilisation des élèves à la prospective territoriale. En effet, l'introduction d'une dimension prospective dans l'enseignement de la géographie permet aux élèves de mieux s'approprier les dynamiques des territoires et de réfléchir aux scénarios d'avenir possibles. En classe de sixième, c'est l'occasion pour le(s) professeur(s) de mener un projet de son (leur) choix, qui peut reprendre des thématiques abordées en première partie du cycle.

Pendant le cycle 3, l'acquisition de connaissances et de méthodes géographiques variées aide les élèves à dépasser une expérience personnelle de l'espace vécu pour accéder à la compréhension et à la pratique d'un espace social, structuré et partagé avec d'autres individus.

Les sujets d'étude traités à l'école élémentaire se sont appuyés sur des exemples précis qui peuvent alimenter l'étude des systèmes spatiaux abordés au cours de l'année de sixième.

Le professeur élabore un parcours qui conduit les élèves à découvrir différents lieux dans le monde tout en poursuivant la découverte et la connaissance des territoires de proximité. Il traite les thèmes au programme dans l'ordre qu'il choisit. En sixième, le thème 4 peut être scindé et étudié de manière filée tout au long de l'année.

Des études approfondies de certains lieux permettent aux élèves d'observer des réalités géographiques concrètes et de s'exercer au raisonnement géographique. La contextualisation, mettant en relation le lieu étudié avec d'autres lieux et avec le monde, donne la possibilité de continuer le travail sur les grands repères géographiques.

Les thèmes du programme invitent à poursuivre la réflexion sur les enjeux liés au développement durable des territoires.

Classe de CM1	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
Thème 1 - Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite	
- Identifier les caractéristiques de mon(mes) lieu(x) de vie. - Localiser mon (mes) lieu(x) de vie et le(s) situer à différentes échelles.	Ce thème introducteur réinvestit la lecture des paysages du quotidien de l'élève et la découverte de son environnement proche, réalisées au cycle 2, pour élargir ses horizons. C'est l'occasion de mobiliser un vocabulaire de base lié à la fois à la description des milieux (relief, hydrologie, climat, végétation) et à celle des formes d'occupation humaine (ville, campagne, activités…). L'acquisition de ce vocabulaire géographique se poursuivra tout au long du cycle. Un premier questionnement est ainsi posé sur ce qu'est « habiter ». On travaille sur les représentations et les pratiques que l'élève a de son (ses) lieu(x) de vie. Le(s) lieu(x) de vie de l'élève est (sont) inséré(s) dans des territoires plus vastes,

	région, France, Europe, monde, qu'on doit savoir reconnaître et nommer.
Thème 2 - Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France	
- Dans des espaces urbains. - Dans un espace touristique.	Le thème permet aux élèves de sortir de l'espace vécu et d'appréhender d'autres espaces. En privilégiant les outils du géographe (documents cartographiques, photographies, systèmes d'information géographique), les élèves apprennent à identifier et à caractériser des espaces et leurs fonctions. Ils comprennent que les actes du quotidien s'accomplissent dans des espaces qui sont organisés selon différentes logiques et nécessitent des déplacements. Le travail sur un espace touristique montre par ailleurs qu'on peut habiter un lieu de façon temporaire et il permet d'observer la cohabitation de divers acteurs. Ils découvrent la spécificité des espaces de production.
Thème 3 - Consommer en France	
- Satisfaire les besoins en énergie, en eau. - Satisfaire les besoins alimentaires.	Consommer renvoie à un autre acte quotidien accompli dans le lieu habité afin de satisfaire des besoins individuels et collectifs. L'étude permet d'envisager d'autres usages de ce lieu, d'en continuer l'exploration des fonctions et des réseaux et de faire intervenir d'autres acteurs. Satisfaire les besoins en énergie, en eau et en produits alimentaires soulève des problèmes géographiques liés à la question des ressources et de leur gestion : production, approvisionnement, distribution, exploitation sont envisagés à partir de cas simples qui permettent de repérer la géographie souvent complexe de la trajectoire d'un produit lorsqu'il arrive chez le consommateur. Les deux sous-thèmes sont l'occasion, à partir d'études de cas, d'aborder des enjeux liés au développement durable des territoires.

Classe de CM2	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
Thème 1 - Se déplacer	
- Se déplacer au quotidien en France. - Se déplacer au quotidien dans un autre lieu du monde. - Se déplacer de ville en ville, en France, en Europe et dans le monde. - Déplacement et développement durable	Les thèmes traités en CM1 ont introduit l'importance des déplacements. En s'appuyant sur les exemples de mobilité déjà abordés et en proposant de nouvelles situations, on étudie les modes et réseaux de transport utilisés par les habitants dans leur quotidien ou dans des déplacements plus lointains. L'élève découvre aussi les aménagements liés aux infrastructures de communication. On étudie différents types de mobilités et on dégage des enjeux de nouvelles formes de mobilités. On étudie les déplacements dans le cadre du développement durable : la lutte contre la pollution, le recyclage, les moyens de transport.

Thème 2 - Communiquer d'un bout à l'autre du monde grâce à l'Internet	
- Un monde de réseaux. - Un habitant connecté au monde. - Des habitants inégalement connectés dans le monde.	À partir des usages personnels de l'élève de l'Internet et des activités proposées pour développer la compétence « S'informer dans le monde du numérique », on propose à l'élève de réfléchir sur le fonctionnement de ce réseau. On découvre les infrastructures matérielles nécessaires au fonctionnement et au développement de l'Internet. Ses usages définissent un nouveau rapport à l'espace et au temps caractérisé par l'immédiateté et la proximité. Ils questionnent la citoyenneté. On constate les inégalités d'accès à l'Internet en France et dans le monde.
Thème 3 - Mieux habiter	
- Favoriser la place de la « nature » en ville. - Recycler. - Habiter un écoquartier.	Améliorer le cadre de vie et préserver l'environnement sont au cœur des préoccupations actuelles. Il s'agit d'explorer, à l'échelle des territoires de proximité (quartier, commune, métropole, région), des cas de réalisations ou des projets qui contribuent au « mieux habiter ». La place réservée dans la ville aux espaces verts, aux circulations douces, aux berges et corridors verts, au développement de la biodiversité, le recyclage au-delà du tri des déchets, l'aménagement d'un écoquartier sont autant d'occasions de réfléchir aux choix des acteurs dans les politiques de développement durable.

Classe de sixième	
Repères annuels de programmation	**Démarches et contenus d'enseignement**
Thème 1 - Habiter une métropole	
- Les métropoles et leurs habitants. - La ville de demain.	La métropolisation est une caractéristique majeure de l'évolution géographique du monde contemporain et ce thème doit donner les premières bases de connaissances à l'élève, qui seront remobilisées en classe de 4ème. Pour le premier sous-thème on se fonde sur une étude de deux cas de métropoles choisies pour l'une dans un pays développé, pour l'autre dans un pays émergent ou en développement. Il s'agit de caractériser ce qu'est une métropole, en insistant sur ses fonctions économiques, sociales, politiques et culturelles, sur la variété des espaces qui la composent et les flux qui la parcourent. Elle est marquée par la diversité de ses habitants : résidents, migrants pendulaires, touristes, usagers occasionnels la pratiquent différemment et contribuent à la façonner. Quels sont les problèmes et les contraintes de la métropole d'aujourd'hui ? Quelles sont les réponses apportées ou envisagées ? Quelles sont les analogies et les différences entre une métropole d'un pays développé et une d'un pays émergent ou en développement ? Les élèves sont ensuite invités, dans le cadre d'une initiation à la prospective territoriale, à imaginer la ville du futur : comment

	s'y déplacer ? Comment repenser la question de son approvisionnement ? Quelles architectures inventer ? Comment ménager la cohabitation pour mieux vivre ensemble ? Comment améliorer le développement durable ? Le sujet peut se prêter à une approche pluridisciplinaire.
Thème 2 - Habiter un espace de faible densité	
- Habiter un espace à forte(s) contrainte(s) naturelle(s) ou/et de grande biodiversité. - Habiter un espace de faible densité à vocation agricole.	Certains espaces présentent des contraintes particulières pour l'occupation humaine. Les sociétés, suivant leurs traditions culturelles et les moyens dont elles disposent, s'y adaptent différemment. On mettra en évidence les représentations dont ces espaces sont parfois l'objet ainsi que les dynamiques qui leur sont propres, notamment en matière de biodiversité. Les espaces de faible densité à vocation agricole recouvrent tout autant des espaces riches intégrés aux dynamiques urbaines que des espaces ruraux en déprise et en voie de désertification. Les cas étudiés sont laissés au choix du professeur mais peuvent donner lieu à des études comparatives entre les « Nords » et les « Suds ».
Thème 3 - Habiter les littoraux	
- Littoral industrialo-portuaire, littoral touristique.	Les littoraux concentrent une part accrue de la population mondiale et sont des espaces aménagés pour des usages et pratiques très variés. La question porte plus spécifiquement sur les espaces littoraux à vocation industrialo-portuaire et/ou touristique. Les types d'activités, les choix et les capacités d'aménagement, les conditions naturelles, leur vulnérabilité sont autant d'éléments à prendre en compte pour caractériser et différencier les façons d'habiter ces littoraux. C'est l'occasion de sensibiliser les élèves à la richesse de la faune et de la flore des littoraux et aux questions liées à leur protection.
Thème 4 - Le monde habité	
- La répartition de la population mondiale et ses dynamiques. - La variété des formes d'occupation spatiale dans le monde.	Où sont les femmes et les hommes sur la Terre ? Comment expliquer l'inégal peuplement de la Terre ? Quelles sont les dynamiques de peuplement en cours ? Le thème est ainsi l'occasion de proposer une approche de géo-histoire en montrant les permanences des grands foyers de population et leurs évolutions dans la longue durée. Les formes d'occupation spatiale et les inégalités de la répartition de la population posent par ailleurs des contraintes spécifiques aux habitants. Il s'agira d'en donner quelques exemples concrets.

Sciences et technologie *(programme modifié à la rentrée 2023)*

Préambule

L'enseignement des sciences et de la technologie, dès le plus jeune âge, est indispensable pour préparer les élèves à leur vie de citoyen dans un monde où les sciences et la technologie occupent une place prépondérante.

L'organisation des apprentissages au cours des différents cycles de la scolarité obligatoire est pensée de manière à introduire de façon progressive des notions et des concepts dont l'assimilation nécessite du temps. Aux cycles 1 et 2, les élèves ont exploré, observé et questionné le monde qui les entoure. Au cycle 3, en revisitant les notions et les concepts déjà abordés, ils progressent dans la conceptualisation et s'initient à la modélisation. Ils enrichissent leur culture scientifique et technologique, ce qui contribue à les éduquer à la citoyenneté au regard de la place des sciences et de la technologie dans la société.

La construction de savoirs et de compétences scientifiques et technologiques s'appuie sur des démarches variées qui mettent en œuvre notamment l'observation, la manipulation, l'expérimentation, la modélisation, l'argumentation, la documentation, l'enquête indispensables à la pratique des sciences et de la technologie. L'enseignement des sciences et de la technologie contribue à donner aux élèves une représentation cohérente et raisonnée du monde qui les entoure, de son fonctionnement et de son histoire. À ce titre, l'étude du réel et la confrontation des idées et des hypothèses aux observations et aux résultats d'expériences jouent un rôle fondamental. En effet, lorsqu'un discours contredit les faits issus d'expériences et d'observations, les démarches scientifiques donnent la primauté aux faits, en assurant leur fiabilité par le test de leur reproductibilité et de leur robustesse.

La pratique de la démarche scientifique concourt à la mise en cohérence de faits, l'identification de paramètres pertinents, l'élaboration de concepts et la construction de modèles et de théories. La pensée scientifique n'a de cesse d'osciller d'une part entre le monde réel et ses représentations (comme les modèles), et d'autre part entre des cas particuliers et des formulations générales (comme des lois). Les cas particuliers servent à la fois à éprouver les lois générales et à inspirer les recherches futures. Il s'agit d'amener les élèves à exercer leur capacité à raisonner, à développer leur esprit critique et à distinguer le registre de la connaissance scientifique qui repose sur des faits éprouvés de celui de la croyance ou de la simple opinion. Prendre en compte les conceptions initiales des élèves constitue souvent une stratégie pédagogique féconde pour confronter leurs idées, dégager un problème scientifique à résoudre collectivement, dépasser le sens commun et aller au-delà des intuitions premières, souvent trompeuses, en les confrontant aux faits.

La pratique de la démarche technologique est un autre volet important de la formation des élèves. Les objets et les systèmes techniques répondent à des besoins auxquels la nature ne fournit pas de solution immédiate ou aisément accessible. Leur étude doit par conséquent être mise en relation avec les besoins humains et tenir compte des enjeux de la transition écologique et du développement durable. La production d'une solution technique par les élèves eux-mêmes, par exemple par la réalisation d'une maquette, est vivement encouragée. Il s'agit d'identifier plusieurs solutions à un problème technique et d'amener les élèves à faire un choix raisonné et argumenté de la solution la plus adaptée aux besoins. La réalisation d'un projet est recommandée, car elle permet d'engager les élèves dans la démarche technologique, mais aussi de faire un lien entre les différentes thématiques du programme.

L'enseignement des sciences et de la technologie offre l'occasion de développer des compétences langagières partagées, mais aussi de pratiquer des formes langagières

spécifiques. Il permet de travailler la communication à l'oral - prise de parole en classe, écoute de l'autre et formulation d'arguments et de contre-arguments dans le cadre de débats argumentés, présentation orale de ses travaux, etc. - et à l'écrit - écrit de travail, écrit de synthèse, représentations graphiques (croquis, dessin ou schéma), réalisation d'affiches pédagogiques, etc. À cet égard, peuvent être envisagées dans le cadre de cet enseignement des activités conçues autour de la précision du vocabulaire scientifique et technique, du lien à établir entre le terme, la notion ou le concept, et de la distinction à faire entre les mots de la langue commune et ceux des discours spécialisés.

L'enseignement des sciences et de la technologie offre la possibilité, dans des contextes concrets, de donner du sens aux notions mathématiques. Il offre également un cadre propice à l'installation des premiers éléments d'une culture numérique, devenue indispensable dans la société actuelle, et qui se construit tout au long du parcours de l'élève. Il participe à la construction d'un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être dans lequel s'enracinent les éducations transversales à la santé, à la sexualité, aux médias et à l'information, à la préservation de l'environnement et au développement durable. Cet enseignement contribue au développement de compétences psychosociales (émotionnelles, sociales et cognitives) par la pratique collaborative du travail en groupe, le respect de la pensée d'autrui, la prise en compte des émotions que suscite un rapport sensible à la nature ou encore l'exercice de la pensée critique.

Afin de répondre à ces objectifs, le professeur propose aux élèves des tâches variées : des observations, la conception et la réalisation d'expériences, le test de solutions technologiques, l'étude de documents, l'interview de scientifiques ou de professionnels, des élevages ou des cultures, etc. En réalisant des activités expérimentales, les élèves découvrent les notions de variabilité et de reproductibilité des mesures. Les élèves sont initiés aux contraintes d'une communication efficace avec leurs pairs, contraintes partagées par les scientifiques, par exemple grâce au recueil de données, à la rédaction de comptes-rendus, etc. Le professeur veille à encourager le questionnement des élèves et à susciter leur curiosité, au cœur de l'activité scientifique et technologique. Les situations choisies visent l'implication des élèves. La mise en activité authentique des élèves conditionne leur engagement et l'acquisition de connaissances. L'explicitation par le professeur des démarches mises en œuvre et des savoirs à mémoriser leur donne du sens et participe à la construction pérenne des apprentissages.

Afin de faciliter sa mise en œuvre, le programme est structuré en quatre thématiques interdépendantes dont les objectifs d'apprentissage sont explicités. Deux ensembles de connaissances et de compétences sont présentés sous la forme d'un socle exigible en fin de cours moyen et d'un autre exigible en fin de sixième, et synthétisés par des attendus de fin de cycle pour chacune des parties. Dans le cadre de l'exercice de sa liberté pédagogique, le professeur peut compléter ces apprentissages par toute activité formatrice qui lui semblerait pertinente. Les quatre thématiques retenues sont les suivantes : « matière, mouvement, énergie et information », « le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent », « les objets techniques au cœur de la société », « la Terre, une planète peuplée par des êtres vivants ». Consolidée en classe de sixième au travers des applications des notions scientifiques abordées, la culture technologique se nourrit de la mise en relation des concepts scientifiques et de leurs applications technologiques présentes dans le quotidien des élèves. Le tableau suivant établit le lien entre les principales compétences travaillées et les cinq domaines du socle. Il s'agit d'engager les élèves de cycle 3 dans le travail des compétences listées dans ce tableau. Cet apprentissage, long et progressif, doit se faire sur l'ensemble de leur scolarité.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques • Formuler une question ou un problème scientifique ou technologique. • Formuler des hypothèses fondées et qui peuvent être éprouvées. • Concevoir et mettre en œuvre des expériences ou d'autres stratégies de résolution pour tester ces hypothèses. • Proposer et/ou suivre un protocole expérimental. • Participer à l'élaboration et à la conduite d'un projet. • Utiliser des instruments d'observation, de mesure, des techniques de préparation, de collecte. • Exploiter des documents de natures variées et évaluer leur fiabilité. • Modéliser des phénomènes naturels. • Étudier les phénomènes naturels en mobilisant des grandeurs physiques et en réalisant des calculs. • Interpréter des résultats de façon raisonnée et en tirer des conclusions en mobilisant des arguments scientifiques. • Communiquer sur les démarches, les résultats et les choix en argumentant.	Domaine 2 Les méthodes et les outils pour apprendre Domaine 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques
Concevoir, créer, réaliser • Imaginer un objet technique en réponse à un besoin. • Associer des solutions technologiques à des fonctions techniques. • Concevoir et réaliser une maquette pour modéliser un phénomène naturel ou un objet technique.	Domaine 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques
Pratiquer des langages • Rendre compte de ses activités en utilisant un vocabulaire précis et des formes langagières spécifiques des sciences et des techniques. • Exploiter un document constitué de divers supports (texte, schéma, graphique, tableau, algorithme simple, carte heuristique). • Utiliser différents modes de représentation (schéma, dessin, croquis, tableau, graphique, texte, etc.) et passer d'une représentation à une autre. • Expliquer un phénomène à l'oral et à l'écrit.	Domaine 1 Les langages pour penser et communiquer
Mobiliser des outils numériques • Utiliser des outils numériques pour : – communiquer des résultats ; – faire des recherches ; – traiter des données ; – simuler des phénomènes. • Appliquer les principes de l'algorithmique et de la programmation par blocs pour écrire ou comprendre un code simple. • Modifier ou paramétrer le fonctionnement d'un objet communicant.	Domaine 2 Les méthodes et les outils pour apprendre

Adopter un comportement éthique et responsable • Relier des connaissances acquises en sciences et technologie à des questions de santé, de sécurité et d'environnement. • Comprendre et expliquer des décisions collectives et responsables.	Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen Domaine 5 Les représentations du monde et l'activité humaine
Se situer dans l'espace et dans le temps • Maîtriser les notions d'échelle spatiale et temporelle et en citer quelques ordres de grandeur caractéristiques. • Identifier comment se construit un savoir scientifique en lien avec un contexte historique, géographique, économique et culturel.	Domaine 5 Les représentations du monde et l'activité humaine
Faire preuve d'esprit critique • Identifier des sources d'informations fiables. • Vérifier l'existence de preuves et en évaluer la qualité. • Évaluer la pertinence des arguments et/ou identifier des arguments fallacieux. • Distinguer ce qui relève d'une croyance de ce qui constitue un savoir scientifique.	Domaine 2 Les méthodes et outils pour apprendre Domaine 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Matière, mouvement, énergie, information

États et constitution de la matière à l'échelle macroscopique

L'observation, à l'échelle macroscopique, de quelques propriétés de la matière vise à consolider les connaissances acquises au cycle 2. L'activité expérimentale constitue dans ce domaine le support privilégié pour favoriser la compréhension des concepts en jeu. La réalisation de dispositifs simples par les élèves eux-mêmes (par exemple à l'aide d'éléments de jeux de construction, de poulies, d'engrenages, de cordelettes, etc.) permet de développer leur créativité et leur dextérité. Les matériaux et la matière présents dans leur environnement proche peuvent aussi être mobilisés de façon prioritaire pour les activités expérimentales, en particulier l'eau, ce qui permet de les sensibiliser à la préservation de cette ressource essentielle.

La réalisation de mesures quantitatives, en lien avec l'enseignement des mathématiques, permet une meilleure appropriation de la spécificité de chaque grandeur envisagée et de l'importance des unités correspondantes. Elle permet également une première approche des concepts de variabilité et de reproductibilité des mesures réalisées, notions essentielles dans la mise en œuvre d'activités expérimentales.

Les mesures de masse et de volume, puis l'exploitation de la relation de proportionnalité entre la masse et le volume d'un même corps homogène, préparent l'introduction du concept de masse volumique au cycle 4.

L'étude des mélanges offre l'occasion de mettre en œuvre des techniques de tri et de séparation dans le cadre de l'éducation au développement durable. La séparation par évaporation trouve une application immédiate dans la récolte du sel, et permet d'aborder les problématiques de la désalinisation de l'eau de mer et de la disponibilité de l'eau potable.

Certains mélanges peuvent conduire à des transformations chimiques : dans cette optique, il importe de sensibiliser les élèves aux contraintes de sécurité relatives à l'usage de certains produits présents dans leur environnement quotidien, comme les produits ménagers.

Attendus de fin de cycle

- Décrire un échantillon de matière à l'aide du vocabulaire scientifique et des grandeurs physiques : masse, volume.
- Caractériser la diversité de la matière et de ses transformations à l'échelle macroscopique.
- Utiliser les propriétés physiques des matériaux pour les classer, notamment à des fins de tri.

Connaissances et compétences attendues en fin de cours moyen	Connaissances et compétences attendues en fin de sixième
Propriétés de la matière • Distinguer les matériaux fabriqués ou transformés par l'être humain des matériaux directement disponibles dans la nature. • Différencier les états physiques solide (forme et volume propres), liquide (volume propre et absence de forme propre) et gazeux (ni forme propre ni volume propre). • Observer des changements d'état physique et leur réversibilité. • Identifier les différents états physiques de la matière dans la nature, en particulier ceux de l'eau.	**Propriétés de la matière** • Rechercher des informations relatives à la durée de décomposition dans la nature de quelques matériaux usuels (objets métalliques, papiers et cartons, plastiques, verres) pour connaître leurs conséquences éventuelles sur l'environnement. • Réaliser des expériences ou exploiter des documents pour comparer et trier différents matériaux sur la base de leurs propriétés physiques (conductivité thermique ou électrique, capacité à interagir avec un aimant). • Mesurer des températures de changement d'état. • Relever l'évolution de la température au cours du temps lors du refroidissement ou de l'échauffement d'un corps et identifier les éventuels paliers de température lors des changements d'état.
Masse et volume • Comparer les masses de différents corps à l'aide d'un dispositif simple qui peut être conçu par les élèves (poulie et cordelette, balance romaine, à fléau, à plateaux). • Mesurer la masse d'un solide ou d'un liquide à l'aide d'une balance, en tarant la balance le cas échéant. • Effectuer des conversions d'unités de masse (en se limitant à des unités usuelles : tonne, quintal, kilogramme, gramme et milligramme).	**Masse et volume** • Mesurer un volume de gaz par déplacement de liquide. • Effectuer des conversions d'unités de masse et de volume. • Comparer et mesurer les masses de corps différents, mais de même volume et réciproquement. • Exploiter la relation de proportionnalité entre masse et volume d'un corps homogène. • Mettre en évidence expérimentalement un critère pour prévoir la position respective

• Mesurer le volume d'un liquide et mesurer celui d'un solide par déplacement de liquide.	de deux couches liquides non miscibles superposées (comparaison de leurs masses pour un même volume).
Mélanges • Séparer les constituants d'un mélange de solides ou d'un mélange solide-liquide par tamisage, décantation, filtration. • Observer que certains solides peuvent se dissoudre dans l'eau et qu'il est possible de les récupérer par évaporation. • Mettre en évidence expérimentalement que la masse totale se conserve lors du mélange d'un solide dans un liquide.	**Mélanges** • Mettre en œuvre une technique de séparation de liquides non miscibles. • Observer le phénomène de saturation lors du mélange d'un solide dans l'eau et en rendre compte quantitativement. • Rechercher et exploiter des informations relatives à la composition de l'air et citer des gaz qui contribuent à l'effet de serre. • Réaliser un mélange pour lequel les changements observés peuvent être interprétés par une transformation chimique (changement de couleur, production d'un gaz, etc.). • Rechercher et exploiter des informations sur les contraintes de sécurité relatives à la manipulation des produits ménagers et sur les conséquences de ces produits sur l'environnement. • Associer les pictogrammes de sécurité visibles dans le laboratoire de chimie aux dangers et aux risques qui leur correspondent.

Différents types de mouvement

L'étude du mouvement d'un objet nécessite toujours la mention du point de vue selon lequel ce mouvement est décrit et caractérisé. Le professeur veille donc à systématiser la formulation « par rapport à » ou « du point de vue de » pour initier les élèves au caractère relatif du mouvement, sujet qui sera approfondi au cycle 4. Par exemple, on précise que « le Soleil décrit une courbe dans le ciel du point de vue de la cour de récréation », que « le train se déplace en ligne droite par rapport à une personne sur le quai de la gare », ou encore qu'« un point coloré sur une toupie ou un disque décrit un cercle par rapport à l'axe de rotation », etc. Le mouvement de révolution de la Terre autour du Soleil, du point de vue héliocentrique, et le mouvement de rotation de la Terre par rapport à l'axe des pôles sont introduits pour définir la durée d'une année et la durée d'un jour. Le recours à l'histoire des sciences, à la modélisation, prenant appui sur la réalisation de dispositifs ou de maquettes simples, est encouragé afin de favoriser l'appropriation de ces mouvements par les élèves et la compréhension des méthodes d'élaboration des savoirs scientifiques.

En lien avec l'enseignement des mathématiques sont proposées des activités de mesure de distances, de durées (la durée est définie comme l'intervalle entre deux instants), et de vitesse. Les robots motorisés programmables peuvent constituer un support pertinent pour la réalisation de ces activités. En classe de sixième, seul le calcul de la valeur de la vitesse à partir de la distance parcourue et de la durée de déplacement dans le cas d'un mouvement

uniforme est exigible. L'exploitation plus générale de la relation entre vitesse, distance et durée relève du cycle 4.

Attendus de fin de cycle

- Décrire un mouvement en précisant le point de vue.
- Caractériser un mouvement par des mesures.

Connaissances et compétences attendues en fin de cours moyen	Connaissances et compétences attendues en fin de sixième
Mouvements • Observer et identifier le mouvement rectiligne ou circulaire d'un objet, en précisant le point de vue. • Mesurer une distance lors du déplacement d'un objet. • Mesurer une durée, comme intervalle entre deux instants, lors du déplacement d'un objet. • Effectuer des conversions d'unités de distance et de temps.	**Mouvements** • Calculer la valeur de la vitesse à partir de la distance parcourue et de la durée de déplacement dans le cas du mouvement uniforme d'un objet par rapport à un observateur. • Observer et identifier des situations où la vitesse d'un objet en mouvement par rapport à un observateur a une valeur constante ou variable. • Effectuer des conversions d'unités de distance et de temps, en particulier dans le contexte du mouvement de révolution des planètes autour du Soleil. • Associer la durée d'une année au mouvement de révolution de la Terre autour du Soleil, du point de vue héliocentrique, et associer la durée d'un jour au mouvement de rotation de la Terre autour de l'axe des pôles.

Ressources en énergie et conversions d'énergie

Différentes formes d'énergie (de pesanteur, cinétique, chimique, thermique, électrique, nucléaire et lumineuse) sont introduites de façon progressive par le biais de leurs conversions et de leurs transferts dans des contextes concrets : moyens de transport, production d'électricité, applications domestiques, etc.

Afin de préparer les apprentissages ultérieurs, au cycle 4 et au-delà, le professeur veille à distinguer les énergies qui peuvent être stockées (énergies de pesanteur, cinétique, chimique, nucléaire et thermique) de celles qui correspondent à des transferts énergétiques (énergies électrique et lumineuse).

La réalisation de maquettes simples permet de modéliser des dispositifs où interviennent des conversions ou des transferts d'énergie : conversion d'énergie potentielle en énergie cinétique dans un dispositif mécanique (moulin à eau par exemple), conversion d'énergie chimique en énergie cinétique dans un dispositif constitué d'un moteur alimenté par une pile électrique, transfert d'énergie électrique vers une lampe ou un autre appareil électrique alimentés par une pile électrique, etc. On veille à la rigueur du langage utilisé pour rendre compte des conversions et des transferts d'énergie : « au cours de la chute d'un objet, son énergie de pesanteur est convertie en énergie cinétique », « dans un véhicule équipé d'un

moteur à essence, de l'énergie chimique est convertie en énergie cinétique », « la Terre reçoit de l'énergie du Soleil par la lumière qu'il émet ». Si la dépendance des énergies de pesanteur et cinétique vis-à-vis de la masse peut être évoquée en cas de besoin à l'occasion des activités proposées, elle ne constitue pas pour autant une connaissance exigible des élèves en fin de cycle 3.

Les élèves sont sensibilisés au caractère renouvelable ou non, à l'échelle temporelle de la vie humaine, des ressources en énergie. L'importance de l'énergie reçue du Soleil pour la vie sur Terre et pour les activités humaines est mentionnée. La recherche d'informations relatives à différentes ressources en énergie et aux conséquences sur l'environnement de leur utilisation (chauffage, moyens de transport, production d'électricité, etc.) s'inscrit dans l'éducation au développement durable. Elle a également pour but d'enrichir la culture scientifique et technique des élèves, de les sensibiliser à la problématique de la fiabilité des sources d'informations et de contribuer à développer leur esprit critique.

Attendus de fin de cycle

- Identifier les formes d'énergie mises en jeu dans un dispositif de conversion d'énergie.
- Rechercher et exploiter des informations relatives aux ressources en énergie et à leur utilisation en exerçant son esprit critique.

Connaissances et compétences attendues en fin de cours moyen	Connaissances et compétences attendues en fin de sixième
Conversions d'énergie • Réaliser expérimentalement un dispositif de conversion d'énergie. • Identifier différentes formes d'énergie : énergie de pesanteur (dépendant de l'altitude sur Terre), énergie cinétique (liée au mouvement) et énergie électrique, par exemple dans le contexte de la production d'électricité par une centrale hydro-électrique ou une éolienne.	**Conversions d'énergie** • Identifier différentes formes d'énergie (énergies de pesanteur, cinétique, chimique, thermique, électrique, nucléaire et lumineuse) dans des situations variées. • Réaliser expérimentalement un dispositif de conversion d'énergie et en rendre compte par la représentation d'une chaîne énergétique. • Rechercher des informations relatives à différentes ressources en énergie (Soleil, eau, vent, pétrole, bois, charbon, dihydrogène, combustible nucléaire (uranium), etc.) et les différencier selon leur caractère renouvelable ou non à l'échelle temporelle de la vie humaine. • Rechercher des informations relatives à l'utilisation de différentes ressources en énergie pour caractériser leurs conséquences sur l'environnement (émission de gaz à effet de serre, production de déchets, etc.).

Signal et information

Au cycle 3, le travail concerne les signaux lumineux et électriques. Les autres types de signaux peuvent être mentionnés en lien avec la transmission d'informations.

La partie relative à la lumière aborde la formation d'ombres dès le cours moyen à partir de l'observation du phénomène. Les connaissances ainsi acquises sont réinvesties en classe de sixième pour modéliser et expliquer l'alternance du jour et de la nuit. La variation des durées du jour et de la nuit au cours des saisons résulte de la variation de l'inclinaison apparente du Soleil pour un observateur placé en un point donné de la surface du globe. Il est par exemple possible, pour un élève en position d'observation, de suivre l'évolution, au cours de plusieurs journées ensoleillées, de l'ombre portée d'un bâton sur le sol, et de comparer les résultats obtenus à différents moments de l'année. Les activités de modélisation qui s'appuient sur la réalisation de dispositifs simples sont encouragées, car elles permettent de s'approprier un phénomène et d'en prévoir les effets.

La notion de circulation du courant électrique dans un circuit, introduite au cycle 2, est consolidée en cours moyen. En classe de sixième, les compétences acquises dans le domaine de l'électricité sont réinvesties pour éprouver la conductivité électrique de certains matériaux (en lien avec l'étude des propriétés de la matière) et pour mettre en œuvre des éléments technologiques simples (capteurs, moteurs électriques miniatures, éléments photovoltaïques par exemple) dans des circuits électriques à une boucle. Un des objectifs d'apprentissage est d'aider les élèves à dépasser une conception circulatoire du courant (courant qui s'épuise ou qui s'use). L'étude des phénomènes électriques s'accompagne d'une sensibilisation des élèves aux risques électriques domestiques.

L'utilisation des signaux lumineux, électriques ou sonores pour transmettre de l'information est illustrée grâce à des applications concrètes (feux de signalisation, voyant de charge d'un appareil, alarme sonore, câbles de communication sous-marins, etc.). Il s'agit aussi d'amener les élèves à mieux appréhender l'environnement technologique dans lequel ils vivent et de les initier à la programmation (en lien avec le thème relatif aux objets techniques).

Attendus de fin de cycle

- Interpréter la formation d'ombres, en particulier dans le contexte du système Soleil-Terre-Lune.
- Mettre en œuvre des circuits électriques à une boucle en respectant des consignes de sécurité.
- Identifier des signaux de natures différentes et citer des applications dans lesquelles un signal permet de transmettre une information.

Connaissances et compétences attendues en fin de cours moyen	Connaissances et compétences attendues en fin de sixième
Lumière • Observer et classer des objets selon qu'ils sont transparents, opaques à la lumière ou translucides. • Produire expérimentalement une ombre (déficit de lumière associé à une source) à l'aide d'un objet opaque et distinguer ombre propre et ombre portée. • Observer, schématiser et nommer les phases de la Lune.	**Lumière** • Interpréter l'alternance du jour et de la nuit du point de vue d'un observateur sur Terre, en s'appuyant sur une modélisation du phénomène. • Associer l'alternance des saisons à l'inclinaison du Soleil et à la durée du jour pour un observateur sur la Terre.

• Réaliser des ombres et associer leurs positions à celles de la source lumineuse et de l'objet opaque.	
Électricité • Réaliser un circuit électrique à une boucle associant un générateur (pile), un interrupteur, un ou deux récepteurs (lampes à incandescence) pour mettre en évidence la circulation du courant électrique. • Rechercher des informations sur les règles de sécurité électrique et les prendre en compte dans son activité.	**Électricité** • Mettre en évidence expérimentalement la possibilité d'intervertir les positions des composants d'un circuit à une boucle. • Mettre en œuvre un circuit électrique à une boucle avec un convertisseur d'énergie (moteur, élément photovoltaïque, etc.). • Mettre en œuvre un circuit électrique à une boucle avec un capteur (de température, d'éclairement, de mouvement, etc.). • Donner une représentation schématique normalisée du circuit électrique réalisé. • Rechercher des informations sur les règles de sécurité électrique et les prendre en compte dans son activité.
	Transmission de l'information • Identifier différents signaux pour transmettre de l'information (signal sonore, lumineux, électrique, etc.). • Citer quelques applications des signaux pour transmettre de l'information.

Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent

Panorama du monde vivant
L'enjeu est de donner aux élèves des clés de compréhension du monde vivant par une approche scientifique et sensible de sa diversité et de son unité. Ce thème permet de comprendre l'importance, en sciences, de l'observation et des différents modes de représentation graphique (croquis, dessins, schémas) et d'engager les élèves dans ces pratiques. La classification des êtres vivants permet d'ordonner la grande diversité des formes de vie sur Terre à partir d'un raisonnement scientifique. Elle offre l'occasion d'introduire la notion de parenté entre les êtres vivants qui sera mise en relation au cycle 4 avec les mécanismes d'évolution biologique. Pour cela, un petit nombre d'exemples sont étudiés au cours moyen, puis le champ d'études s'élargit en classe de sixième. La classification est clairement distinguée des activités d'identification effectuées à l'aide de clés de détermination. L'étude de la biodiversité peut, avec profit, s'appuyer sur la participation à des projets de sciences citoyennes ou participatives (comme Vigie-Nature École) qui conduit à mieux connaître des partenaires de l'école tout en contribuant à la recherche scientifique. La biodiversité observée dans le passé, évoquée au travers de groupes emblématiques (comme les dinosaures par exemple), permet d'appréhender le temps long et de poser les

premiers jalons pour dépasser une conception fixiste du vivant. Elle est également l'occasion de distinguer les savoirs scientifiques – qui reposent sur des faits éprouvés – des croyances ou de la simple opinion.

Attendus de fin de cycle

- Caractériser la richesse, l'unité et la diversité actuelle et passée du vivant.
- Classer les organismes et établir les liens de parenté.

Connaissances et compétences attendues en fin de cours moyen	Connaissances et compétences attendues en fin de sixième
Organisation des êtres vivants • Distinguer (par l'observation) les différents niveaux d'organisation des êtres vivants (organisme, appareil, organe) à partir de deux exemples (plante à fleurs et animal).	**Organisation des êtres vivants** • Réaliser et représenter des observations microscopiques de cellules (issues de tissus animaux et végétaux, et d'organismes unicellulaires). • Identifier la cellule comme l'unité structurale commune à tous les êtres vivants.
Classification du vivant • Réaliser une classification en groupes emboités pour mettre en évidence des liens de parenté à partir d'un petit nombre d'espèces possédant des attributs identifiés.	**Classification du vivant** • Mettre en relation différents types de classification des êtres vivants (utilitaire, écologique, phylogénétique, etc.) et les objectifs de chacun. • Classer et établir des parentés à partir de collections d'espèces appartenant à différentes branches de l'arbre du vivant, en utilisant notamment des bases de données numériques. • Lire et interpréter des arbres de parenté simples.
Biodiversité actuelle et passée • Déterminer des espèces biologiques de l'environnement proche en utilisant une clé de détermination. • Caractériser le changement de la biodiversité au cours de l'histoire de la Terre par l'exploitation de fossiles. • Distinguer différentes échelles de temps : l'échelle des temps géologiques (notion de temps long) et celle de l'histoire de l'être humain. • Placer plusieurs espèces actuelles et fossiles sur une échelle des temps.	**Biodiversité actuelle et passée** • Caractériser la diversité intraspécifique et discuter des attributs utilisés pour regrouper les individus au sein d'une espèce. • Déterminer des espèces biologiques actuelles ou fossiles, en utilisant une clé de détermination. • Exploiter la reconstitution d'un paléoenvironnement en un lieu donné afin de comparer la biodiversité actuelle et passée. • Exploiter des documents pour mettre en évidence l'existence de grandes crises biologiques à placer sur une échelle des temps.

Alimentation humaine

Cette partie introduit les bases physiologiques de l'alimentation dans une perspective d'éducation à la santé. En classe de sixième, l'accent est mis sur les microorganismes et leur rôle dans la production et la conservation des aliments, en s'appuyant sur les acquis du cours moyen. L'étude des microorganismes permet de remobiliser les principes élémentaires d'hygiène étudiés en cycle 2 (lavage des mains, stérilisation, etc.). Une transformation alimentaire est réalisée en classe (fabrication du pain ou du yaourt par exemple) et permet d'identifier des paramètres d'influence dont la connaissance est exploitée pour obtenir une certaine qualité du produit. Elle induit la mise en œuvre de tout ou partie de la démarche biotechnologique. Des sorties et des rencontres avec des professionnels (boulanger, exploitant agricole, entreprise agroalimentaire, etc.) permettent de faire découvrir des métiers.

Attendus de fin de cycle

- Expliquer le rôle des aliments pour le fonctionnement de l'organisme.
- Identifier les principes des technologies mises en œuvre pour transformer et conserver les aliments.

Connaissances et compétences attendues en fin de cours moyen	Connaissances et compétences attendues en fin de sixième
Besoins alimentaires et nutrition humaine • Exploiter des données mettant en évidence le besoin de matière pour la croissance et le développement des êtres vivants. • Exploiter des données pour expliquer la variation des besoins alimentaires au cours de la croissance et selon l'activité physique. • Identifier et localiser la transformation des aliments dans l'appareil digestif (mastication par les dents, changements de texture lors du trajet). • Identifier le rôle de la circulation sanguine dans l'approvisionnement des organes. • Citer quelques comportements alimentaires et règles d'hygiène favorables à la santé (équilibre alimentaire, qualité sanitaire des aliments, brossage des dents, etc.).	**Besoins alimentaires et nutrition humaine** • Rechercher et exploiter des informations sur l'alimentation humaine pour identifier des comportements favorables à la santé (composition d'aliments, adéquation entre les apports et les besoins, etc.). • Relier la diversité des aliments avec les cultures et les sociétés humaines, et leur mode de production.
Production et conservation des aliments • Réaliser une transformation alimentaire (pain ou yaourt par exemple) et identifier son origine biologique (levure ou ferment lactique). • Identifier les processus à l'origine de la production d'aliments par une étude documentaire ou une rencontre avec des professionnels.	**Production et conservation des aliments** • Relier les processus de conservation des aliments et la limitation des risques sanitaires (salaison, conservation au froid, stérilisation, etc.). • Réaliser une transformation alimentaire impliquant des microorganismes effectuant une fermentation et identifier certains paramètres d'influence.

	• Mesurer l'évolution au cours du temps de certains paramètres physico-chimiques à l'aide de capteurs.

Cycle de vie et reproduction des êtres vivants

Les élèves s'approprient la notion de cycle de vie en réalisant des observations dans leur environnement proche, ou à l'aide de cultures et d'élevages réalisés au sein de la classe ou de l'école.

L'étude de la pollinisation, en classe de sixième, s'appuie sur des observations et des données expérimentales. Elle est enrichie par une étude documentaire pour interroger les conséquences de certaines pratiques culturales sur les écosystèmes dans une perspective d'éducation au développement durable.

L'étude de la reproduction humaine s'articule avec les trois séances annuelles d'éducation à la sexualité, prenant place de l'école au lycée.

Attendus de fin de cycle

- Décrire le cycle de vie d'une plante à fleurs et celui d'un animal.
- Décrire les changements pubertaires chez les êtres humains associés à la capacité de se reproduire.
- Identifier la dimension biologique de la sexualité humaine et la distinguer de ses autres dimensions (psycho-émotionnelle, juridique et sociale).

Connaissances et compétences attendues en fin de cours moyen	Connaissances et compétences attendues en fin de sixième
Cycle de vie • Exploiter des observations issues de cultures ou d'élevages pour identifier les différentes étapes d'un cycle de vie (naissance, croissance, reproduction, vieillissement, mort) et les formes associées (graine-plantule-plante fleurie, œuf-embryon-larve ou jeune-adulte).	**Cycle de vie** • Mettre en évidence le rôle de la pollinisation dans la transformation de la fleur en fruit et des ovules en graines. • Illustrer la notion de coopération (interaction mutualiste) avec l'exemple de la pollinisation. • Relier l'évolution de l'abondance de pollinisateurs à ses conséquences sur certaines cultures. • Comprendre l'impact de l'utilisation des pesticides sur l'abondance des pollinisateurs.
Reproduction et sexualité humaine • Nommer les organes reproducteurs étudiés avec le vocabulaire scientifique correspondant. • Décrire et identifier les changements du corps au moment de la puberté et les relier à la capacité à se reproduire.	**Reproduction et sexualité humaine** • Connaître et localiser les principaux organes de l'appareil reproducteur des êtres humains en les associant à leurs fonctions. • Caractériser les modifications morphologiques, comportementales et physiologiques de la puberté.

	• Caractériser les processus impliqués dans la reproduction humaine, en particulier la fécondation interne et le développement vivipare impliquant des échanges placentaires. • Distinguer la notion de reproduction de celle de sexualité humaine (définie dans ses différentes dimensions).

Les objets techniques au cœur de la société

Les objets techniques en réponse aux besoins des individus et de la société	
Si les besoins de l'humanité (habitat, alimentation, reproduction, soins, survie, communication, déplacements), ont fondamentalement peu changé dans le temps, les réponses apportées pour y subvenir ont évolué en s'appuyant notamment sur les progrès accomplis dans la maîtrise des technologies. Cette partie vise à appréhender les liens existant entre les objets créés par l'être humain et les besoins qui en ont motivé la conception et la fabrication, introduisant le souci de continuer « à rendre service » aux individus et à la société tout en veillant à la préservation des ressources utilisées. Les objets techniques abordés au cycle 3 sont des objets matériels ; certains peuvent être connectés entre eux ou disposer de programmes informatiques contribuant à leur fonctionnement.	
Attendus de fin de cycle • **Identifier un besoin exprimé par la société et lui associer des objets techniques permettant d'y répondre.** • **Distinguer un objet technique d'un objet naturel.** • **Repérer les évolutions des objets techniques en fonction de leur contexte d'utilisation.** • **Citer quelques exemples d'objets techniques conçus pour répondre à un besoin spécifique et ayant été détournés de leur usage initial.**	
Connaissances et compétences attendues en fin de cours moyen	**Liens avec les connaissances et compétences abordées en sixième dans les autres thèmes**
Besoin exprimé par l'individu, la société • Identifier des besoins et leur évolution (se déplacer, se chauffer, s'alimenter, etc.). • Identifier le lien entre des besoins et des réponses apportées par les objets techniques.	Les principes de conversion de l'énergie peuvent être replacés dans le contexte de leur utilisation dans des réalisations technologiques existantes (par exemple : panneaux solaires, éoliennes, centrales hydro-électriques).
Évolution technologique (innovation, invention, principe technique, approche environnementale) • Repérer les évolutions d'un objet dans différents contextes (historique, géographique, économique, culturel, technologique) ; par exemple l'évolution du	Les actions humaines peuvent avoir des conséquences positives ou négatives sur l'environnement. On pourra identifier des solutions technologiques permettant de répondre aux besoins de la société tout en préservant les ressources de la planète

transport ferroviaire (matériel et usages) depuis son apparition jusqu'à aujourd'hui. • Comparer des réponses à des besoins dans différents contextes ; par exemple se déplacer en milieu urbain ou rural. • Citer des cas de détournement d'usage d'objets. Justifier une réflexion éthique lors de la conception ou de la fabrication de certains objets techniques.	(meilleure isolation thermique des bâtiments, transports en commun, etc.).
Description du fonctionnement et de la constitution d'objets techniques	
L'objectif de cette partie est de permettre aux élèves de décrire les objets techniques de leur quotidien. Si la précédente partie s'intéressait davantage au « pourquoi » de l'existence et de l'évolution des objets, il s'agit ici de comprendre « comment » un objet répond à un besoin. À partir d'exemples simples, comme celui d'une lampe de bureau, l'objet est décomposé en plusieurs sous-ensembles (ampoule, interrupteur, cordon électrique, etc.), chacun jouant un rôle précis (éclairer, allumer/éteindre, transporter l'énergie électrique, etc.). Cette partie vise ainsi à établir les liens entre les solutions technologiques et les fonctions techniques qu'elles assurent, et permettre aux élèves de les décrire par des croquis ou des schémas adaptés.	
Attendus de fin de cycle • Distinguer besoins, fonctions techniques et solutions technologiques. • Décrire un objet technique par un schéma (représentation du fonctionnement de l'objet) et un croquis (ce que l'on observe).	
Connaissances et compétences attendues en fin de cours moyen	**Liens avec les connaissances et compétences abordées en sixième dans les autres thèmes**
Besoins et fonctions techniques • Distinguer un besoin et les fonctions techniques réalisées par un objet technique. • Identifier les fonctions assurées par un objet technique.	
Solutions technologiques • Associer les solutions technologiques aux fonctions techniques. • Identifier les matériaux utilisés.	Mettre en lien le choix des matériaux avec les propriétés de la matière (propriétés chimiques et propriétés physiques : thermique, électrique, etc.). L'étude des mouvements peut être réalisée en prenant appui sur des objets techniques dont les mouvements relatifs des différentes parties sont étudiés (par exemple : système de poulies, ascenseur).
Représentation des objets techniques • Représenter graphiquement à l'aide de croquis à main levée les éléments d'un objet technique.	Indispensable dans la démarche technologique, la représentation schématique, non obligatoirement normée, soutient la recherche d'idées dans toutes les disciplines scientifiques et reste une étape

• Identifier les sous-ensembles constituant un objet technique. • Décrire à l'aide d'un schéma le fonctionnement d'un objet technique.	indispensable à toute matérialisation d'une solution.

Démarche de conception et de réalisation d'un objet technique

Au cycle 3, les élèves sont initiés à la démarche technologique, dont l'apprentissage est approfondi au cycle 4.

Elle se développe dans un projet technologique allant de la prise de conscience d'un besoin jusqu'à la proposition de solutions techniques adaptées. On encourage la créativité des élèves, leur permettant de prendre conscience qu'à un problème peuvent correspondre plusieurs solutions. Cela leur permet d'apprendre à critiquer une solution de façon raisonnée et objective, et à expliciter leurs choix pour répondre aux besoins tout en prenant notamment en compte les conséquences de ces choix sur l'environnement (la notion de cycle de vie d'un objet technique est ici essentielle).

Cette approche sous forme de projet mené en groupe s'appuie sur la collaboration et la communication entre les élèves. Ils sont amenés à participer à l'organisation et à la planification de leur travail, à se répartir les tâches et à apprendre à compter les uns sur les autres. Ces compétences d'organisation du travail gagnent à être réinvesties dans tout autre projet.

Attendus de fin de cycle

- Décrire et pratiquer la démarche technologique dans le cadre d'un projet.
- Participer à un travail collectif.
- Identifier les liens entre des choix de conception et leurs effets sur les étapes du cycle de vie d'un objet technique.

Connaissances et compétences attendues en fin de cours moyen	**Liens avec les connaissances et compétences abordées en sixième dans les autres thèmes**
Problème technique • Rechercher des idées de solutions à l'aide de schémas ou de croquis pour résoudre un problème technique donné. • Comparer des solutions par une analyse critique (notamment dans le cadre de la transition écologique et du développement durable).	Les instruments utilisés lors de démarches scientifiques dans l'étude de la matière, du mouvement, du vivant pourront être exploités dans une approche comparative ; par exemple les différents types de balances, les différences entre loupes et microscopes, etc.

Notion de contrainte (imperméabilité, poids, autonomie, etc.) • Prendre en compte une contrainte dans la recherche de solutions. • Choisir un matériau en fonction de ses propriétés physiques. • Exploiter les formes d'énergie disponibles ; par exemple le système de chauffage d'un refuge de haute montagne ou d'un appartement en milieu urbain.	Les caractéristiques physiques et chimiques d'un matériau sont mises en relation avec leur intérêt technologique dans la conception d'un objet technique (en lien avec le thème « matière, mouvement, énergie, information »). La notion de contrainte peut s'illustrer dans différents processus, par exemple l'étude de la production et de la conservation des aliments (en lien avec le thème « Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent »).
Cycle de vie de l'objet technique • Identifier les différentes étapes du cycle de vie d'un objet technique. • Effectuer des choix raisonnés en fonction des conséquences environnementales.	Propriétés de la matière (décomposition des matériaux) : l'étude des propriétés de la matière pourra être mise en relation avec le cycle de vie des objets techniques.
Processus de réalisation de maquettes • Organiser le travail de réalisation d'une maquette (répartition des tâches, coopération, communication, préparation du travail, prise en compte des consignes de sécurité). • Planifier le travail au sein de l'équipe. • Participer au déroulement du projet. • Réaliser des maquettes simples pour matérialiser une solution. • Vérifier que la solution répond au problème posé.	Les compétences d'organisation du travail peuvent être réexploitées dans le cadre de démarches expérimentales mobilisées dans les trois autres thématiques du programme.

Programmation d'objets techniques

La technologie intègre aujourd'hui l'informatique qui permet d'apporter de nouvelles fonctionnalités à certains objets. Quand les objets techniques sont reliés entre eux par des réseaux (objets communicants, transmission et traitement de données, etc.), les systèmes techniques où ils s'insèrent sont également transformés. Ainsi, le chauffage d'un logement s'adapte automatiquement à la température extérieure, mais également à l'occupation du logement, ou encore des drones parviennent à livrer des colis de façon semi-autonome. Les programmes informatiques sont au cœur de ces systèmes techniques « augmentés ». Cette partie du programme vise à initier les élèves à la programmation d'objets techniques à l'aide de langages de programmation par blocs. La programmation se limite à des algorithmes simples : organiser un ensemble de consignes (par exemple, pour un robot : avancer, tourner, s'arrêter), recueillir des informations (détecter un obstacle, détecter un niveau de batteries faible) pour accomplir la tâche souhaitée. L'apprentissage de la programmation sera avantageusement traité par le biais de défis, par exemple robotiques, permettant de présenter les notions de programmation dans une approche ludique et motivante pour les élèves.

Attendus de fin de cycle • Repérer la chaîne d'information et la chaîne d'action d'un objet programmable. • Programmer un objet technique pour obtenir un comportement attendu.	
Connaissances et compétences attendues en fin de cours moyen	**Liens avec les connaissances et compétences abordées en sixième dans les autres thèmes**
Les objets programmables • Identifier la chaîne d'information et d'action (exemple d'un éclairage public intelligent : détecteur de présence, boîtier de contrôle, relais de commande d'éclairage, etc.). • Repérer les capteurs et les actionneurs (moteur électrique, etc.) présents dans un objet programmable (par exemple un robot).	L'exploitation d'objets programmables tels que des robots permet d'aborder les circuits électriques avec convertisseurs d'énergie (les moteurs des robots par exemple) et capteurs (utilisés pour détecter la présence d'obstacles, ou un niveau de luminosité réduit en fin de journée, etc.).
Algorithmes et programmation • Coder un algorithme simple agissant sur le comportement d'un objet technique (déplacement d'un robot, fonctionnement d'un système d'éclairage, etc.). • Comprendre un programme simple et le traduire en langage naturel. • Critiquer un programme au regard du comportement de l'objet programmé ; par exemple : comparaison de différents programmes permettant à un robot de parcourir un trajet comportant des obstacles en un temps minimum.	

La Terre, une planète peuplée par des êtres vivants

La Terre, une planète singulière et active
Ce thème permet d'appréhender le caractère singulier de la Terre, planète active peuplée par des êtres vivants. La Terre est dotée d'enveloppes fluides en mouvement (atmosphère et océan). L'un des enjeux est de distinguer la météorologie du climat, en pointant la différence d'échelles spatio-temporelles entre les deux notions. Les élèves de cours moyen réalisent et exploitent des mesures météorologiques locales dans l'école, ce qui permet de travailler sur l'importance des mesures en science. Puis, en classe de sixième, l'attention est portée sur le réchauffement climatique global récent et les arguments scientifiques accessibles aux élèves. Les conséquences des changements sont abordées dans le cadre d'une éducation au développement durable, engageant les élèves à s'investir dans des actions et des projets concrets tout au long de leur scolarité. L'activité de la Terre est mise en relation avec la production de ressources exploitables par l'être humain. Elle est également reliée à la notion de risque naturel, étudiée à partir d'un seul exemple porteur de sens pour les élèves. Selon l'exemple choisi et le contexte local, il gagnera

à être abordé en lien avec le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs. La balance bénéfices-risques mérite d'être considérée pour mieux comprendre certaines interactions entre l'implantation humaine et l'environnement, avec ses dangers, mais aussi ses avantages.

Attendus de fin de cycle

- Identifier l'activité de la planète Terre et ses conséquences.
- Décrire les conditions de la vie terrestre.
- Différencier la météorologie du climat.
- Construire une argumentation scientifique pour expliquer le réchauffement climatique actuel.

Connaissances et compétences attendues en fin de cours moyen	Connaissances et compétences attendues en fin de sixième
La Terre, une planète active qui abrite la vie • Situer la terre dans le système solaire. • Distinguer la météorologie du climat. • Réaliser et exploiter des mesures météorologiques en utilisant des capteurs (thermomètre, pluviomètre, anémomètre). • Identifier des indices de l'activité interne ou externe de la Terre (séismes, volcans, vents, courants océaniques, etc.). • Identifier des ressources naturelles exploitées par les sociétés humaines en lien avec l'activité de la planète Terre (matériaux de construction, géothermie, etc.). • Identifier un risque naturel à partir d'un exemple au choix (séisme, volcan, érosion littorale, cyclone, tempête, etc.) et les modalités de prévention associées.	**La Terre, une planète active qui abrite la vie** • Décrire les conditions qui permettent la présence de la vie sur Terre (atmosphère et température compatibles avec la vie, présence d'eau liquide) en lien avec la place de la Terre dans le système solaire. • Construire une argumentation relative au réchauffement climatique récent, à partir de données (évolution de la température moyenne depuis la période préindustrielle, fonte de glaciers, etc.) ; relier le réchauffement climatique à l'évolution de la teneur en gaz à effet de serre, conséquence des activités humaines. • Décrire quelques conséquences du réchauffement climatique récent sur le peuplement des milieux. • Citer des stratégies d'atténuation ou d'adaptation au réchauffement climatique.

Écosystème : structure, fonctionnement et dynamique

L'étude des écosystèmes se prête à des démarches variées par la pratique d'observations, de mesures, d'expérimentations et ou de traitement de données, par exemple en lien avec des projets de sciences participatives (comme Vigie-Nature École). Grâce à des confrontations répétées avec des milieux naturels, notamment lors de sorties ou de classes de découverte, les élèves comprennent que les écosystèmes sont des systèmes ouverts, dynamiques, qui ne sont pas figés au cours du temps. Ce thème permet d'installer progressivement une vision du monde vivant dans sa complexité à travers l'étude des relations que les êtres vivants entretiennent entre eux et avec leur milieu de vie.

Au travers de quelques exemples, on montre que les actions humaines sur les écosystèmes sont source de perturbations et que les écosystèmes font preuve de résilience, mais dans certaines limites. Si certaines actions humaines peuvent dégrader la biodiversité, d'autres sont conduites afin de préserver et de restaurer les milieux. Dans une perspective d'éducation au développement durable, l'implication des élèves dans des projets permettant de développer des compétences citoyennes est encouragée.

Attendus de fin de cycle

- Décrire un écosystème et caractériser les interactions qui s'y déroulent.
- Mettre en évidence la place et l'interdépendance de différents êtres vivants dans un réseau trophique.
- Caractériser les conséquences d'une action humaine sur un écosystème.

Connaissances et compétences attendues en fin de cours moyen	Connaissances et compétences attendues en fin de sixième
Écosystème • Caractériser, à partir d'un exemple, un écosystème par son milieu de vie, l'ensemble des êtres vivants et les interactions en son sein. • Décrire plusieurs types de relations entre espèces au sein d'un écosystème (coopérations, prédation, etc.). • Comparer, à partir d'observations ou d'expériences, la répartition des êtres vivants dans des milieux proches pour relier les facteurs abiotiques (physico-chimiques) et cette répartition (la température, l'ensoleillement ou l'humidité, etc.).	**Écosystème** • Décrire et interpréter les composantes biologiques, géologiques et anthropiques d'un paysage local à partir d'une sortie. • Comparer deux écosystèmes, à l'aide de données recueillies lors de sorties et/ou de recherches documentaires, pour établir un lien entre le milieu et son peuplement (écosystèmes aquatique et terrestre). • Suivre les changements de peuplement au cours des saisons pour un même écosystème et les relier aux changements des paramètres physiques et biologiques (température, ensoleillement, précipitations, présence de nourriture, etc.). • Présenter différentes adaptations au passage de la « mauvaise » saison. • Décrire les effets d'une perturbation naturelle sur un écosystème (chablis, incendie, etc.) et son évolution au cours du temps.
Place des êtres vivants dans les chaînes alimentaires • Relier la production de matière par les animaux à leur consommation de nourriture provenant d'autres êtres vivants. • Expérimenter pour identifier quelques besoins des végétaux. • Repérer la place singulière des végétaux positionnés à la base des réseaux alimentaires. • Représenter les liens alimentaires entre les êtres vivants par des chaînes formant un réseau.	**Place des êtres vivants dans les chaînes alimentaires** • Concevoir et mettre en œuvre des expériences pour relier la production de matière par les végétaux et leurs besoins (lumière, eau, sels minéraux, dioxyde de carbone). • Justifier la place des végétaux dans les chaînes alimentaires par leur propriété de production primaire. • Mettre en évidence que la matière organique des êtres vivants est décomposée après leur mort (exemple du sol). • Dégager le rôle clé des êtres vivants, en particulier des microorganismes, dans la

	décomposition de la matière organique, contribuant au cycle de la matière.
Conséquences des actions humaines sur l'environnement • Mettre en évidence quelques répercussions positives et négatives des actions humaines sur l'environnement proche. • S'impliquer dans des actions et des projets relatifs à l'éducation au développement durable sur un thème au choix (alimentation responsable, santé, biodiversité, eau, énergie, gestion et recyclage des déchets, bio-inspiration).	**Conséquences des actions humaines sur l'environnement** • Justifier la nécessité d'une exploitation raisonnée des ressources dans une perspective de développement durable. • Identifier les conditions favorables à la vie et à la reproduction d'êtres vivants d'un milieu pour concevoir et fabriquer en conséquence des objets techniques favorisant la biodiversité (nichoir, mangeoire, hôtel à insectes, etc.). • S'impliquer dans des actions et des projets relatifs à l'éducation au développement durable sur un thème au choix (alimentation responsable, santé, biodiversité, eau, énergie, gestion et recyclage des déchets, bio-inspiration).

Mathématiques

Dans la continuité des cycles précédents, le cycle 3 assure la poursuite du développement des six compétences majeures des mathématiques : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer. La résolution de problèmes constitue le critère principal de la maîtrise des connaissances dans tous les domaines des mathématiques, mais elle est également le moyen d'en assurer une appropriation qui en garantit le sens. Si la modélisation algébrique relève avant tout du cycle 4 et du lycée, la résolution de problèmes permet déjà de montrer comment des notions mathématiques peuvent être des outils pertinents pour résoudre certaines situations.

Les situations sur lesquelles portent les problèmes sont, le plus souvent, issues de la vie de classe, de la vie courante ou d'autres enseignements, ce qui contribue à renforcer le lien entre les mathématiques et les autres disciplines. Les élèves rencontrent également des problèmes issus d'un contexte interne aux mathématiques. La mise en perspective historique de certaines connaissances (numération de position, apparition des nombres décimaux, du système métrique, etc.) contribue à enrichir la culture scientifique des élèves. On veille aussi à proposer aux élèves des problèmes pour apprendre à chercher qui ne soient pas directement reliés à la notion en cours d'étude, qui ne comportent pas forcément une seule solution, qui ne se résolvent pas uniquement avec une ou plusieurs opérations mais par un raisonnement et des recherches par tâtonnements.

Le cycle 3 vise à approfondir des notions mathématiques abordées au cycle 2, à en étendre le domaine d'étude, à consolider l'automatisation des techniques écrites de calcul introduites précédemment (addition, soustraction et multiplication) ainsi que les résultats et procédures de calcul mental du cycle 2, mais aussi à construire de nouvelles techniques de calcul écrites (division) et mentales, enfin à introduire des notions nouvelles comme les nombres décimaux, la proportionnalité ou l'étude de nouvelles grandeurs (aire, volume, angle notamment).

Les activités géométriques pratiquées au cycle 3 s'inscrivent dans la continuité de celles fréquentées au cycle 2. Elles s'en distinguent par une part plus grande accordée au raisonnement et à l'argumentation qui complètent la perception et l'usage des instruments. Elles sont aussi une occasion de fréquenter de nouvelles représentations de l'espace (patrons, perspectives, vues de face, de côté, de dessus, etc.).

En complément de l'usage du papier, du crayon et de la manipulation d'objets concrets, les outils numériques sont progressivement introduits. Ainsi, l'usage de logiciels de calcul et de numération permet d'approfondir les connaissances des propriétés des nombres et des opérations comme d'accroître la maîtrise de certaines techniques de calculs. De même, des activités géométriques peuvent être l'occasion d'amener les élèves à utiliser différents supports de travail : papier et crayon, mais aussi logiciels de géométrie dynamique, d'initiation à la programmation ou logiciels de visualisation de cartes, de plans, etc.

Les grandeurs font l'objet d'un enseignement structuré et explicite, une bonne connaissance des unités du système international de mesure étant visée. L'étude des préfixes des unités de mesure décimales, en lien avec les unités de numération, facilite la compréhension et l'apprentissage des unités de mesure de la plupart des grandeurs relevant du cycle 3.

Dans le prolongement du travail mené au cycle 2, l'institutionnalisation des savoirs dans un cahier de leçon est essentielle. L'introduction et l'utilisation des symboles mathématiques sont réalisées au fur et à mesure qu'ils prennent sens dans des situations basées sur des manipulations, en relation avec le vocabulaire utilisé, assurant une entrée progressive dans l'abstraction qui sera poursuivie au cycle 4. La verbalisation reposant sur une syntaxe et un lexique adaptés est encouragée et valorisée en toute situation et accompagne le recours à l'écrit.

Les thèmes du changement climatique, du développement durable et de la biodiversité doivent être retenus pour développer des compétences en mathématiques et favoriser les liens avec les disciplines plus directement concernées. Une entrée par la résolution de problèmes est à privilégier. Les capacités suivantes peuvent être mobilisées dans ce cadre : utiliser et

représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux ; calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux ; résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux ; comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux: longueur (périmètre), aire, volume, angle ; utiliser les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs ; résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Chercher - Prélever et organiser les informations nécessaires à la résolution de problèmes à partir de supports variés : textes, tableaux, diagrammes, graphiques, dessins, schémas, etc. - S'engager dans une démarche, observer, questionner, manipuler, expérimenter, émettre des hypothèses, en mobilisant des outils ou des procédures mathématiques déjà rencontrées, en élaborant un raisonnement adapté à une situation nouvelle. - Tester, essayer plusieurs pistes de résolution.	2, 4
Modéliser - Utiliser les mathématiques pour résoudre quelques problèmes issus de situations de la vie quotidienne. - Reconnaître et distinguer des problèmes relevant de situations additives, multiplicatives, de proportionnalité. - Reconnaître des situations réelles pouvant être modélisées par des relations géométriques (alignement, parallélisme, perpendicularité, symétrie). - Utiliser des propriétés géométriques pour reconnaître des objets.	1, 2, 4
Représenter - Utiliser des outils pour représenter un problème : dessins, schémas, diagrammes, graphiques, écritures avec parenthésages, etc. - Produire et utiliser diverses représentations des fractions simples et des nombres décimaux. - Analyser une figure plane sous différents aspects (surface, contour de celle-ci, lignes et points). - Reconnaître et utiliser des premiers éléments de codages d'une figure plane ou d'un solide. - Utiliser et produire des représentations de solides et de situations spatiales.	1, 5
Raisonner - Résoudre des problèmes nécessitant l'organisation de données multiples ou la construction d'une démarche qui combine des étapes de raisonnement. - En géométrie, passer progressivement de la perception au contrôle par les instruments pour amorcer des raisonnements s'appuyant uniquement sur des propriétés des figures et sur des relations entre objets. - Progresser collectivement dans une investigation en sachant	2, 3, 4

prendre en compte le point de vue d'autrui. - Justifier ses affirmations et rechercher la validité des informations dont on dispose.	
Calculer - Calculer avec des nombres décimaux et des fractions simples de manière exacte ou approchée, en utilisant des stratégies ou des techniques appropriées (mentalement, en ligne, ou en posant les opérations). - Contrôler la vraisemblance de ses résultats. - Utiliser une calculatrice pour trouver ou vérifier un résultat.	4
Communiquer - Utiliser progressivement un vocabulaire adéquat et/ou des notations adaptées pour décrire une situation, exposer une argumentation. - Expliquer sa démarche ou son raisonnement, comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange.	1, 3

Nombres et calculs

Au cycle 3, l'étude des grands nombres permet d'enrichir la compréhension de notre système de numération (numération orale et numération écrite) et de mobiliser ses propriétés lors de calculs.

Les fractions puis les nombres décimaux apparaissent comme de nouveaux nombres introduits pour pallier l'insuffisance des nombres entiers, notamment pour mesurer des longueurs, des aires et repérer des points sur une demi-droite graduée. Le lien à établir avec les connaissances acquises à propos des entiers est essentiel. Avoir une bonne compréhension des relations entre les différentes unités de numération des entiers (unités, dizaines, centaines de chaque ordre) permet de les prolonger aux dixièmes, centièmes, etc. Les caractéristiques communes entre le système de numération et le système métrique sont mises en évidence. L'écriture à virgule est présentée comme une convention d'écriture d'une fraction décimale ou d'une somme de fractions décimales. Cela permet de mettre à jour la nature des nombres décimaux et de justifier les règles de comparaison (qui se différencient de celles mises en œuvre pour les entiers) et de calcul.

Le calcul mental ou en ligne, le calcul posé et le calcul instrumenté sont à construire en interaction. Ainsi, le calcul mental est mobilisé dans le calcul posé et il peut être utilisé pour fournir un ordre de grandeur avant un calcul instrumenté. Réciproquement, le calcul instrumenté peut permettre de vérifier un résultat obtenu par le calcul mental ou par le calcul posé. Le calcul, dans toutes ses modalités, contribue à la connaissance des nombres. Ainsi, même si le calcul mental permet de produire des résultats utiles dans différents contextes de la vie quotidienne, son enseignement vise néanmoins prioritairement l'exploration des nombres et des propriétés des opérations. Il s'agit d'amener les élèves à s'adapter en adoptant la procédure la plus efficace en fonction de leurs connaissances et des nombres en jeu. Pour cela, il est indispensable que les élèves puissent s'appuyer sur suffisamment de faits numériques mémorisés et sur des procédures automatisées de calcul élémentaires. De même, si la maîtrise des techniques opératoires écrites permet à l'élève d'obtenir un résultat de calcul, la construction de ces techniques est l'occasion de retravailler les propriétés de la numération et de rencontrer des exemples d'algorithmes complexes.

Les problèmes arithmétiques proposés au cycle 3 permettent d'enrichir le sens des opérations déjà abordées au cycle 2 et d'en étudier de nouvelles. Les procédures de traitement de ces problèmes, adaptées à leur structure, peuvent évoluer en fonction des nombres en jeu.

L'organisation des calculs et leur réalisation contribuant aussi à la représentation des problèmes, il s'agit de développer simultanément chez les élèves des aptitudes de calcul et des aptitudes de résolution de problèmes arithmétiques (le travail sur la technique et sur le sens devant se nourrir l'un l'autre).

Attendus de fin de cycle

- Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux.
- Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux.
- Résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux et le calcul.

Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux
Connaître les unités de la numération décimale pour les nombres entiers (unités simples, dizaines, centaines, milliers, millions, milliards) et les relations qui les lient. Composer, décomposer les grands nombres entiers, en utilisant des regroupements par milliers. Comprendre et appliquer les règles de la numération décimale de position aux grands nombres entiers (jusqu'à 12 chiffres). Comparer, ranger, encadrer des grands nombres entiers, les repérer et les placer sur une demi-droite graduée adaptée.
Connaître diverses désignations des fractions : orales, écrites et décompositions additives et multiplicatives (ex : quatre tiers ; 4/3 ; 1/3 + 1/3 + 1/3 + 1/3 ; 1 + 1/3 ; 4 x 1/3) Connaître et utiliser quelques fractions simples comme opérateur de partage en faisant le lien entre les formulations en langage courant et leur écriture mathématique (ex : faire le lien entre « la moitié de » et multiplier par 1/2). Utiliser des fractions pour rendre compte de partages de grandeurs ou de mesures de grandeurs. Repérer et placer des fractions sur une demi-droite graduée adaptée. Encadrer une fraction par deux nombres entiers consécutifs. Comparer deux fractions de même dénominateur. Écrire une fraction sous forme de somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1. Connaître des égalités entre des fractions usuelles (exemples : 5/10 = 1/2 ; 10/100 = 1/10 ; 2/4 = 1/2) Utiliser des fractions pour exprimer un quotient.
Connaître les unités de la numération décimale (unités simples, dixièmes, centièmes, millièmes) et les relations qui les lient. Comprendre et appliquer aux nombres décimaux les règles de la numération décimale de position (valeurs des chiffres en fonction de leur rang). Connaître et utiliser diverses désignations orales et écrites d'un nombre décimal (fractions décimales, écritures à virgule, décompositions additives et multiplicatives). Utiliser les nombres décimaux pour rendre compte de mesures de grandeurs. Connaître le lien entre les unités de numération et les unités de mesure (par exemple : dixième à dm/dg/dL, centième à cm/cg/cL/centimes d'euro). Repérer et placer un nombre décimal sur une demi-droite graduée adaptée. Comparer, ranger des nombres décimaux. Encadrer un nombre décimal par deux nombres entiers, par deux nombres décimaux. Trouver des nombres décimaux à intercaler entre deux nombres donnés.
Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux

Mobiliser les faits numériques mémorisés au cycle 2, notamment les tables de multiplication jusqu'à 9. Connaître les multiples de 25 et de 50, les diviseurs de 100.

Calcul mental ou en ligne

Connaître des procédures élémentaires de calcul, notamment :
- multiplier ou diviser un nombre décimal par 10, par 100, par 1000 ;
- rechercher le complément à l'entier supérieur ;
- multiplier par 5, par 25, par 50, par 0,1, par 0,5.

Connaître des propriétés de l'addition, de la soustraction et de la multiplication, et notamment :
- *12 + 199 = 199 + 12*
- *5 x 21 = 21 x 5*
- *27,9 + 1,2 + 0,8 = 27,9 + 2*
- *3,2 × 25 × 4 = 3,2 × 100*
- *45 × 21 = 45 × 20 + 45*
- *6 × 18 = 6 × 20 - 6 × 2*
- *23 × 7 + 23 × 3 = 23 × 10.*

Connaître les critères de divisibilité par 2, 3, 5, 9 et 10.

Utiliser ces propriétés et procédures pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de calcul.

Vérifier la vraisemblance d'un résultat, notamment en estimant un ordre de grandeur.

Dans un calcul en ligne, utiliser des parenthèses pour indiquer ou respecter une chronologie dans les calculs.

Calcul posé

Connaître et mettre en œuvre un algorithme de calcul posé pour effectuer :
- l'addition, la soustraction et la multiplication de nombres entiers ou décimaux ;
- la division euclidienne d'un entier par un entier ;
- la division d'un nombre décimal (entier ou non) par un nombre entier.

Calcul instrumenté

Utiliser une calculatrice pour trouver ou vérifier un résultat.

Résoudre des problèmes en utilisant des fractions, des nombres décimaux et le calcul

Résoudre des problèmes mettant en jeu les quatre opérations.
- Sens des opérations.
- Problèmes à une ou plusieurs étapes relevant des structures additive et/ou multiplicative.

Organisation et gestion de données

Prélever des données numériques à partir de supports variés. Produire des tableaux, diagrammes et graphiques organisant des données numériques.

Exploiter et communiquer des résultats de mesures. Lire ou construire des représentations de données :
- tableaux (en deux ou plusieurs colonnes, à double entrée) ;
- diagrammes en bâtons, circulaires ou semi-circulaires ;
- graphiques cartésiens.

Organiser des données issues d'autres enseignements (sciences et technologie, histoire et géographie, éducation physique et sportive, etc.) en vue de les traiter.

Proportionnalité

Reconnaître et résoudre des problèmes relevant de la proportionnalité en utilisant une procédure adaptée : propriétés de linéarité (additive et multiplicative), passage à l'unité, coefficient de proportionnalité.

Appliquer un pourcentage.

Grandeurs et mesures

Au cycle 3, les connaissances des grandeurs déjà rencontrées au cycle 2 (longueur, masse, contenance, durée, prix) sont complétées et structurées, en particulier à travers la maîtrise des unités légales du Système International d'unités (numération décimale ou sexagésimale, pour les durées) et de leurs relations. Un des enjeux est d'enrichir le concept de grandeur notamment en abordant la notion d'aire d'une surface ainsi que celle de périmètre, en les distinguant clairement. Les élèves approchent la notion d'angle. Ils se familiarisent avec la notion de volume, en lien avec celle de contenance.

Mesurer une grandeur consiste à déterminer, après avoir choisi une unité, combien d'unités ou de fractionnements de cette unité sont contenus dans cette grandeur, pour lui associer un nombre (entier ou non). Les opérations sur les grandeurs permettent de donner du sens aux opérations sur leurs mesures (par exemple, la somme 30 cm + 15 cm peut être mise en relation avec la longueur de deux bâtons de 30 cm et 15 cm, mis bout à bout). Les notions de grandeur et de mesure de la grandeur se construisent dialectiquement, en résolvant des problèmes faisant appel à différents types de tâches (comparer, estimer, mesurer). Dans le cadre des grandeurs, la proportionnalité sera mise en évidence et convoquée pour résoudre des problèmes dans différents contextes.

Dans la continuité du cycle 2, le travail sur l'estimation participe à la validation de résultats et permet de donner un sens concret aux grandeurs étudiées et à leur mesure (estimer en prenant appui sur des références déjà construites : longueurs et aire d'un terrain de basket, aire d'un timbre-poste, masse d'un trombone, masse et volume d'une bouteille de lait, etc.).

Attendus de fin de cycle

- Comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume, angle.
- Utiliser le lexique, les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs.
- Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux.

Comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume, angle

Utiliser le lexique, les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs

Longueur et périmètre

Comparer des périmètres avec ou sans recours à la mesure (par exemple en utilisant une ficelle, ou en reportant les longueurs des côtés d'un polygone sur un segment de droite avec un compas).

- Notion de longueur : cas particulier du périmètre.
- Unités relatives aux longueurs : relations entre les unités de longueur et les unités de numération.

Calculer le périmètre d'un polygone en ajoutant les longueurs de ses côtés.

Calculer le périmètre d'un carré et d'un rectangle, la longueur d'un cercle, en utilisant une formule.
- Formule du périmètre d'un carré, d'un rectangle.
- Formule de la longueur d'un cercle.

Aires

Comparer des surfaces selon leurs aires sans avoir recours à la mesure, par superposition ou par découpage et recollement.

Différencier périmètre et aire d'une figure.

Estimer la mesure d'une aire et l'exprimer dans une unité adaptée.

Déterminer la mesure de l'aire d'une surface à partir d'un pavage simple ou en utilisant une formule.
- Unités usuelles d'aire et leurs relations : multiples et sous-multiples du m^2.
- Formules de l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'un disque.

Volumes et contenances

Relier les unités de volume et de contenance.

Estimer la mesure d'un volume ou d'une contenance par différentes procédures (transvasements, appréciation de l'ordre de grandeur) et l'exprimer dans une unité adaptée.

Déterminer le volume d'un pavé droit en se rapportant à un dénombrement d'unités (cubes de taille adaptée) ou en utilisant une formule.
- Unités usuelles de contenance (multiples et sous multiples du litre).
- Unités usuelles de volume (cm^3, dm^3, m^3), relations entre ces unités.
- Formules du volume d'un cube, d'un pavé droit.

Angles

Identifier des angles dans une figure géométrique.

Comparer des angles, en ayant ou non recours à leur mesure (par superposition, avec un calque). Reproduire un angle donné en utilisant un gabarit.

Estimer qu'un angle est droit, aigu ou obtus.

Utiliser l'équerre pour vérifier qu'un angle est droit, aigu ou obtus, ou pour construire un angle droit.

Utiliser le rapporteur pour :
- déterminer la mesure en degré d'un angle ;
- construire un angle de mesure donnée en degrés.

- Notion d'angle.
- Lexique associé aux angles : angle droit, aigu, obtus.
- Mesure en degré d'un angle.

Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux

Résoudre des problèmes de comparaison avec et sans recours à la mesure.

Résoudre des problèmes dont la résolution mobilise simultanément des unités différentes de mesure et/ou des conversions.

Calculer des périmètres, des aires ou des volumes, en mobilisant ou non, selon les cas, des formules.
- Formules donnant :
  - le périmètre d'un carré, d'un rectangle, la longueur d'un cercle ;
  - l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'un disque ;
  - le volume d'un cube, d'un pavé droit.

Calculer la durée écoulée entre deux instants donnés. Déterminer un instant à partir de la connaissance d'un instant et d'une durée. Connaître et utiliser les unités de mesure des durées et leurs relations. ▪ Unités de mesures usuelles : jour, semaine, heure, minute, seconde, dixième de seconde, mois, année, siècle, millénaire. Résoudre des problèmes en exploitant des ressources variées (horaires de transport, horaires de marées, programmes de cinéma ou de télévision, etc.).
Proportionnalité Identifier une situation de proportionnalité entre deux grandeurs à partir du sens de la situation. Résoudre un problème de proportionnalité impliquant des grandeurs.

Espace et géométrie

À l'articulation de l'école primaire et du collège, le cycle 3 constitue une étape importante dans l'approche des concepts géométriques. Prolongeant le travail amorcé au cycle 2, les activités permettent aux élèves de passer progressivement d'une géométrie où les objets (le carré, la droite, le cube, etc.) et leurs propriétés sont essentiellement contrôlés par la perception à une géométrie où le recours à des instruments devient déterminant, pour aller ensuite vers une géométrie dont la validation s'appuie sur le raisonnement et l'argumentation. Différentes caractérisations d'un même objet ou d'une même notion s'enrichissant mutuellement permettent aux élèves de passer du regard ordinaire porté sur un dessin au regard géométrique porté sur une figure.

Les situations faisant appel à différents types de tâches (reconnaître, nommer, comparer, vérifier, décrire, reproduire, représenter, construire) portant sur des objets géométriques, sont privilégiées afin de faire émerger des concepts géométriques (caractérisations et propriétés des objets, relations entre les objets) et de les enrichir. Un jeu sur les contraintes de la situation, sur les supports et les instruments mis à disposition des élèves, permet une évolution des procédures de traitement des problèmes et un enrichissement des connaissances

Les professeurs veillent à utiliser un langage précis et adapté pour décrire les actions et les gestes réalisés par les élèves (pliages, tracés à main levée ou avec utilisation de gabarits et d'instruments usuels ou lors de l'utilisation de logiciels). Ceux-ci sont progressivement encouragés à utiliser ce langage.

Les activités spatiales et géométriques sont à mettre en lien avec les deux autres thèmes : résoudre dans un autre cadre des problèmes relevant de la proportionnalité ; utiliser en situation les grandeurs (géométriques) et leur mesure. Par ailleurs, elles constituent des moments privilégiés pour une première initiation à la programmation notamment à travers la programmation de déplacements ou de construction de figures.

Attendus de fin de cycle

- (Se) repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations.
- Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, représenter, construire des figures et solides usuels.
- Reconnaître et utiliser quelques relations géométriques (notions d'alignement, d'appartenance, de perpendicularité, de parallélisme, d'égalité de longueurs, d'égalité d'angle, de distance entre deux points, de symétrie, d'agrandissement et de réduction).

(Se) repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations
Se repérer, décrire ou exécuter des déplacements, sur un plan ou sur une carte (école, quartier, ville, village). Accomplir, décrire, coder des déplacements dans des espaces familiers. Programmer les déplacements d'un robot ou ceux d'un personnage sur un écran en utilisant un logiciel de programmation. ▪ vocabulaire permettant de définir des positions et des déplacements (tourner à gauche, à droite ; faire demi-tour, effectuer un quart de tour à droite, à gauche) ; ▪ divers modes de représentation de l'espace : maquettes, plans, schémas.
Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, représenter, construire quelques solides et figures géométriques
Reconnaître, nommer, décrire des figures simples ou complexes (assemblages de figures simples) : - triangles, dont les triangles particuliers (triangle rectangle, triangle isocèle, triangle équilatéral) ; - quadrilatères, dont les quadrilatères particuliers (carré, rectangle, losange, première approche du parallélogramme) ; - cercle (comme ensemble des points situés à une distance donnée d'un point donné), disque. Reconnaître, nommer, décrire des solides simples ou des assemblages de solides simples : cube, pavé droit, prisme droit, pyramide, cylindre, cône, boule. ▪ Vocabulaire associé à ces objets et à leurs propriétés : côté, sommet, angle, diagonale, polygone, centre, rayon, diamètre, milieu, hauteur solide, face, arête.
Reproduire, représenter, construire : - des figures simples ou complexes (assemblages de figures simples) ; - des solides simples ou des assemblages de solides simples sous forme de maquettes ou de dessins ou à partir d'un patron (donné, dans le cas d'un prisme ou d'une pyramide, ou à construire dans le cas d'un pavé droit).
Réaliser, compléter et rédiger un programme de construction d'une figure plane. Réaliser une figure plane simple ou une figure composée de figures simples à l'aide d'un logiciel de géométrie dynamique.
Reconnaître et utiliser quelques relations géométriques
Relations de perpendicularité et de parallélisme - Tracer avec l'équerre la droite perpendiculaire à une droite donnée passant par un point donné. - Tracer avec la règle et l'équerre la droite parallèle à une droite donnée passant par un point donné. - Déterminer le plus court chemin entre un point et une droite. ▪ Alignement, appartenance. ▪ Perpendicularité, parallélisme. ▪ Segment de droite. ▪ Distance entre deux points, entre un point et une droite.

Symétrie axiale

Compléter une figure par symétrie axiale.

Construire le symétrique d'un point, d'un segment, d'une droite par rapport à un axe donné.
Construire la figure symétrique d'une figure donnée par rapport à un axe donné.

- Figure symétrique, axe de symétrie d'une figure, figures symétriques par rapport à un axe.
- Propriétés de conservation de la symétrie axiale.
- Médiatrice d'un segment :
  - définition : droite perpendiculaire au segment en son milieu ;
  - caractérisation : ensemble des points équidistants des extrémités du segment.

Proportionnalité

Reproduire une figure en respectant une échelle donnée.

- Agrandissement ou réduction d'une figure.

Croisements entre enseignements

L'utilisation des grands nombres entiers et des nombres décimaux permet d'appréhender et d'estimer des mesures de grandeur : approche de la mesure non entière de grandeurs continues, estimation de grandes distances, de populations, de durées, de périodes de l'histoire, de superficies, de prix, de mémoire informatique, etc. Les élèves apprennent progressivement à résoudre des problèmes portant sur des contextes et des données issus des autres disciplines. En effet, les supports de prises d'informations variés (textes, tableaux, graphiques, plans) permettent de travailler avec des données réelles issues de différentes disciplines (histoire et géographie, sciences et technologie, éducation physique et sportive, arts plastiques). De plus, la lecture des données, les échanges oraux pour expliquer les démarches, et la production de réponses sous forme textuelle contribuent à travailler plusieurs composantes de la maîtrise de la langue dans le cadre des mathématiques. Enfin, les contextes des situations de proportionnalité à explorer au cours du cycle peuvent être illustrés ou réinvestis dans d'autres disciplines : problèmes d'échelle, de vitesse, de pourcentage (histoire et géographie, éducation physique et sportive, sciences et technologie), problèmes d'agrandissement et de réduction (arts plastiques, sciences).

Les activités de repérage ou de déplacement sur un plan ou sur une carte prennent sens à travers des activités physiques (course d'orientation), mais aussi dans le cadre des enseignements de géographie (lecture de cartes) ou de technologie (réalisation d'un objet simple ; préparation d'un déplacement à l'aide de systèmes d'information géographiques). Les activités de reconnaissance et de construction de figures et d'objets géométriques peuvent s'appuyer sur des réalisations artistiques (peinture, sculpture, architecture, photographie, etc.).